cahier des arts et lettres

ROBERT CHARLEBOIS

"la tête" : un livre sur picasso?

LE DERNIER MALRAUX

des coq-à-l'âne qui se suivent !



l'affaire disraëli

soirée



aux

variétés

l'osm termine en beauté sa saison 73-74

la météo

Généralement nuageux et plus frais. Maximum 55. Détails page 6.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Un bill omnibus sur le statut de la femme

— page 7

Office férial | Vol. LXV - No 102 | Montréal, samedi 4 mai 1974 | 15 CENTS (Abitibi, Côte-Nord, Bas-du-Fleuve et Gaspésie : 20 CENTS)

"L'intérêt québécois" se vend mal

par Michel Nadeau

Le taux d'intérêt des coupons des deux premières années de l'émission 1974 des obligations d'épargne du Québec passe de 8 à 9 ½% a annoncé hier le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Cette décision fait suite à l'accueil très froid qu'ont réservé depuis le 16 avril les épargnants aux obligations du Québec dont le taux de rendement se situait à un niveau très inférieur à l'ensemble du marché.

Compte tenu de leur sécurité et de leur liquidité, les obligations se compareront maintenant de façon avantageuse aux autres formes de placements offerts par les banques et les sociétés de fiducie. Dans le cas des dépôts garantis, par exemple, les sommes déposées pour des périodes de un à quatre ans rapportent un taux inférieur à 9 ½%. Les placements à court terme de montants importants continueront de rapporter davantage avec des taux supérieurs à 10%.

Cette augmentation du rendement des obligations pourrait amener une certaine surenchère des institutions financières qui recevront moins de dépôts et pourraient à leur tour accroître leur taux d'intérêt.

Afin de stimuler la vente de ses obligations pour l'année en cours et d'éviter des demandes massives de remboursement des obligations des émissions antérieures, le gouvernement du Québec devait augmenter de façon substantielle le rendement de ces titres pour leur conserver certains attraits aux yeux des investisseurs fortement alléchés par la hausse actuelle des taux d'intérêt.

Donc, le taux d'intérêt des coupons des obligations actuellement offertes au public et venant à échéance en 1979 est porté à 9½% pour les deux prochaines années. Le taux des trois dernières années demeure inchangé à 8½%.

Le ministre a également annoncé que le taux de rendement de certains coupons des cinq dernières émissions d'obligations d'épargne passait aussi à 9½%. Les obligations émises en 1965 et 1966 avec un taux de 8½% rapporteront ainsi 9½% jusqu'à échéance. Ce taux s'appliquera également pour les obligations lancées sur le marché en 1971, 1972 et 1973 dont le rendement initial variait entre 7 et 7¾%. Le taux d'intérêt des obligations de ces trois dernières années avait cependant été relevé à deux reprises pour rapporter jusqu'à 8½% à leurs bénéficiaires.

M. Garneau a toutefois mentionné que, pour profiter de l'augmentation, le détenteur devra attendre la date du paiement du coupon soit le 1er avril, 1er mai ou 1er juin selon le cas.

Voir page 6 : Intérêt québécois

québec

Quand le préfet de discipline est plus dissipé que les élèves

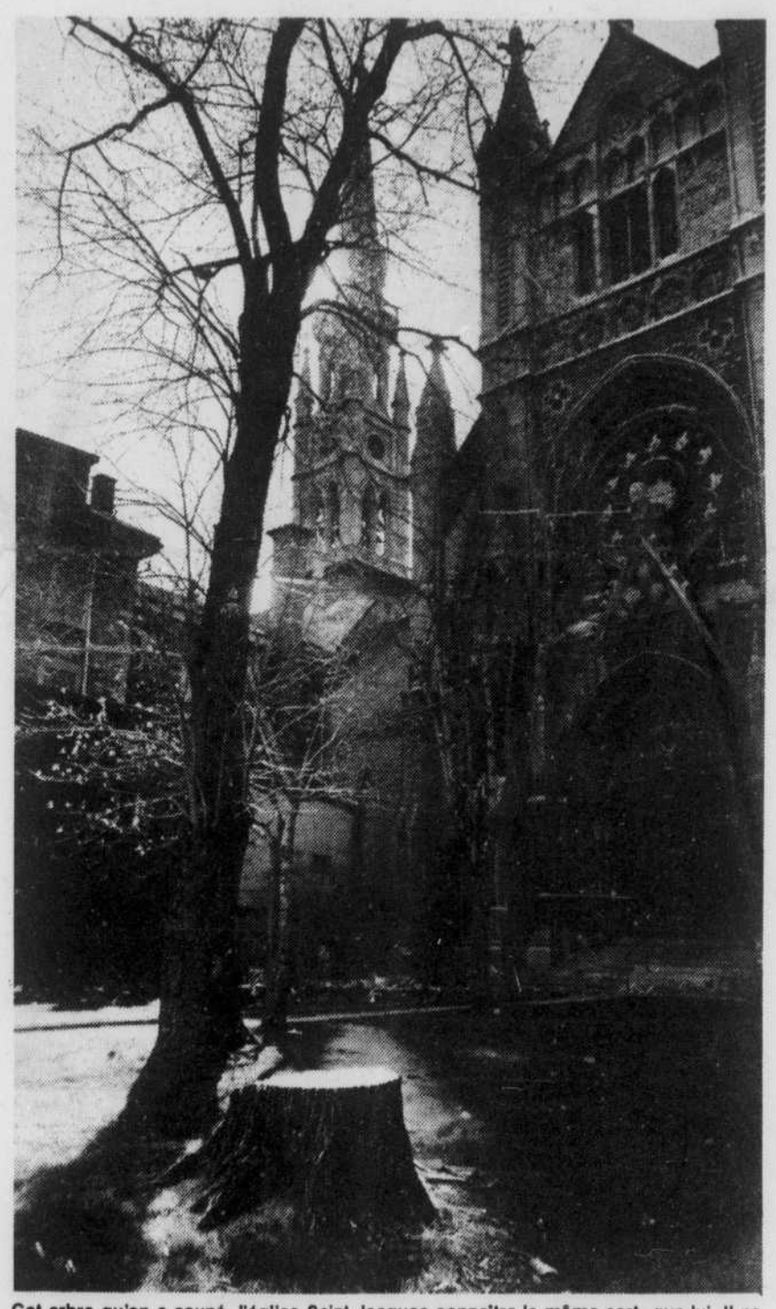
par Gilles Lesage

QUEBEC — Les incidents inusités et déplorables qui ont marqué la reprise des travaux de l'Assemblée nationale cette semaine, à Québec, n'ont rien de surprenant ou de fortuit. Pour qui suit un peu ce qui se passe au Salon de la race depuis quelques années, ça devait arriver.

Bien sûr, la Chambre n'est pas un salon de thé et personne ne s'offusque qu'il y ait des passes d'armes vives et fréquentes entre des adversaires politiques. Que, de part et d'autre, l'on se tende des pièges ou fasse preuve de stratégie, passe encore. Mais il y a quand même des limites, qui ont été franchies depuis longtemps.

Avec l'élection de M. Robert Bourassa en 1970, l'on était en droit de s'attendre à une revalorisation des procédures et surtout de l'esprit des débats. Les règlements ont été rajeunis, mais l'esprit s'est dégradé sans cesse depuis quatre ans, jusqu'au point culminant de jeudi, avec l'initiative intempestive de M. Jean Bienvenue, ministre de l'immigration.

Voir page 6 : Le préfet



Cet arbre qu'on a coupé, l'église Saint-Jacques connaîtra le même sort que lui. Il ne restera plus, rue Saint-Denis, que la fine aiguille du clocher. Sous la gouverne éclairée de son maire, Montréal continue sa marche inexorable vers l'anonymat des immeubles en forme de cabinet-classeur. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

3 ministres torpillent la stratégie du leader

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Le leader parlementaire adjoint, M. Jean Bienvenue, a eu peu de succès avec sa stratégie de supprimer la période des questions de l'opposition pour accélérer l'étude des crédits.

Non seulement, les députés de l'opposition ont boycotté les séances des commissions parlementaires avant-hier et hier, mais trois ministres sur quatre ont en effet refusé de faire adopter leurs crédits en l'absence de l'opposition.

Cette initiative de M. Bienvenue, approuvée sans doute par le premier ministre Bourassa mais prise à l'occasion d'une des rares absences du leader parlementaire Gérard D. Lévesque, a d'ailleurs déplu à plusieurs députés libéraux.

"Cette entente aurait dû être négociée avec l'opposition et non forcée, mais tout le monde sait que M. Bienvenue (leader du gouvernement) et M. Burns (leader de l'opposition officielle) ne peuvent se sentir et encore moins négocier", expliquait un membre influent de la députation libérale.

Dans la même veine, seul un des quatre ministres dont les crédits étaient examinés en commission parlementaire en l'occurrence M. Normand Toupin, a accepté de faire adopter ses crédits en famille libérale.

Encouragé par les réjouissances des députés de Berthier et de Saint-Jean, MM. Michel Denis et Jacques Veilleux, qui se flattaient de la force du gouvernement et de l'absence de l'opposition, le ministre de l'Agriculture faisait en effet adopter, jeudi soir, des crédits de l'ordre de $27,374,000, à savoir entre le quart et le cinquième de l'ensemble de son budget.

La nuit et l'exemple de ses collègues ayant sans doute porté conseil, M. Toupin demandait cependant, hier matin, l'ajournement des travaux "pour permettre à ses fonctionnaires de poursuivre les négociations avec Ottawa sur les problèmes de production laitière".

Aux Transports, M. Raymond Mailloux, affirmait dès le début des travaux, jeudi soir, qu'il n'avait aucunement l'intention de procéder sans l'opposition.

"Je n'ai absolument rien à cacher en aucune façon et je ne tiens pas à ce qu'un budget d'environ $700 millions soit accepté alors que l'opposition ne serait pas présente", a déclaré M. Mailloux.

Après une courte période de questions des députés ministériels, M. Mailloux demandait l'ajournement à mardi prochain.

A l'Education, M. François Cloutier admettait se trouver en présence d'une "impasse". Il demandait finalement l'ajournement en soirée, alors qu'on devait examiner les crédits du Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

M. Paul Phaneuf, ministre d'Etat responsable du Haut commissariat dont les crédits sont intégrés à ceux de l'Education, s est entretenu pendant environ deux heures avec ses collègues.

Sur la recommandation de son collègue, M. Gilles Houde, député de Fabre, aucun crédit n'a cependant été accepté en

Voir page 6 : La stratégie

ottawa

Un budget électoral certes, mais "sans compromis douteux"

par Claude Lemelin

OTTAWA — Trois jours avant la présentation par le ministre des Finances, M. John Turner, d'un budget que les oppositions conservatrice et néo-démocrate paraissent résolues à rejeter, quoi qu'il propose, les libéraux minoritaires de M. Pierre Elliott Trudeau ne semblaient pourtant pas d'humeur, hier, à se dérober devant la dissolution et les élections générales que pareille défaite parlementaire pourrait déclencher vers la fin de la semaine prochaine.

"Un budget électoral, qui cherchera à éviter par tous les moyens compatibles avec une saine gestion de l'économie une défaite libérale lors d'élections éventuelles, certes, de prédire un des principaux stratèges de M. Trudeau; mais certainement pas un budget "de la survivance", certainement pas des compromis douteux pour acheter encore une fois l'appui du NPD aux Communes."

Et pourtant, le gouvernement Trudeau a bien des raisons de ne pas souhaiter entreprendre dès le début de mai une campagne électorale qui le conduirait à un scrutin général vers la mi-juillet.

Il y a d'abord la conjoncture inflationniste, que les partis d'opposition exploiteraient à fond et qui ne pourrait que nuire aux ministériels — sans nécessairement leur faire mordre la poussière, assurent les stratèges libéraux, en caressant leur carquois électoral. Il y a ensuite la longue liste des projets de loi qu'une dissolution hâtive laisseraient en plan — depuis la charte de Pétro-Canada jusqu'aux subventions au blé en passant par le nouveau régime des prix pétroliers — obligeant les ministériels à affronter l'électorat avec l'ébauche seulement du programme législatif annoncé dans le discours du trône de février. Il y a enfin le régime électoral, qui devra être celui d'avant la loi adoptée lors de la dernière session sur les dépenses électorales, si la dissolution survient avant la mi-juillet.

Les libéraux envisageaient néanmoins l'échéance électorale qui s'offre à eux avec une certaine sérénité et même une résignation farouche, à défaut d'une confiance à toute épreuve. Naturellement, chacun assure pour la forme au journaliste que les libéraux obtiendraient à coup sûr une pluralité des sièges aux Communes (à défaut d'une majorité absolue que personne n'ose tout de même prédire); mais rares sont ceux qui en sont convaincus. Plutôt, les libéraux se rendent compte avec soulagement que ja-

Voir page 6 : Un budget

Grèves illégales: Ottawa se raidit

OTTAWA (par Claude Lemelin) — Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a averti hier les syndiqués de la fonction publique fédérale que le gouvernement Trudeau ne tolérera plus, à l'avenir, "les initiatives illégales qui compromettent la sécurité et la santé de la population".

M. Drury, qui est le ministre responsable des négociations de travail dans la fonction publique et des relations d'Ottawa avec les syndicats de ses employés, commentait ainsi aux Communes la journée d'étude équivalent à un arrêt illégal de travail décrétée par les préposés

Voir page 6 : Les grèves

Nixon se fait acclamer dans l'Ouest mais l'impatience gronde au Congrès

WASHINGTON (d'après AP, AFP et Reuter) — Après que la commission judiciaire de la Chambre des représentants ait tard jeudi soir finalement accepté que l'avocat présidentiel James St. Clair participe aux audiences et contre-interroge les témoins, le président Nixon est parti hier pour les Etats de l'Ouest avec la volonté de montrer au Congrès qu'il peut encore se faire acclamer par le peuple américain.

Le voyage-éclair que M. Nixon effectue en fin de semaine dans l'Arizona et l'Etat de Washington, est le second volet de l'opération risquée qu'il a lancée en faisant publier ses conversations peu édifiantes sur le Watergate. Il veut prouver que, malgré tout, beaucoup d'Américains sont toujours opposés à sa destitution.

Sa visite à Phoenix hier, où il devait prononcer un discours tard dans la soirée, est particulièrement importante, puisque c'est le pays du sénateur Barry Goldwater, la grande vedette du conservatisme républicain et la conscience du parti. Sans l'appui de Goldwater, le président n'a pas la moindre chance de conserver les 34 votes qui lui sont nécessaires pour éviter la destitution par le Sénat.

Depuis le début de l'affaire du Watergate, Barry Goldwater, qui doit se faire réélire au mois de novembre, a pris ses distances avec la Maison-Blanche. Mais il n'a jamais réclamé la démission de M. Nixon comme l'a fait le sénateur James Buckley, l'autre grand prêtre du Parti conservateur. Le sénateur Goldwater a cependant accepté d'être le maître de cérémonie pour le rassemblement de Phoenix.

Beaucoup de commentateurs politiques doutent cependant que, malgré les flonflons et les vivats du Far West, M. Nixon parvienne par cette expédition à consolider sa position d'une manière significative. Aucun de ses voyages précédents n'est parvenu à faire remonter sa cote populaire au-dessus de 25.

Ce d'autant plus que les réactions qui ont suivi la publication des transcriptions des conversations du président avec ses collaborateurs, ne sont guère favorables à M. Nixon. Et on notait même que la menace de destitution par le Congrès, loin de diminuer, n'a fait que s'accroître depuis le dernier discours télévisé du président Nixon.

Voir page 6 : Richard Nixon

mini-loto — Vendredi 3 mai, 1974 — inter-loto — Tirage: 3 mai, 1974

1,111,477 billets vendus — 3,309 gagnants — $720,400.00 en prix

Case postale 908, Place d'Armes Montréal 126, Qué. Tél: 873-5350-53

TIRAGE: 05 29 Séries émises – 90,000 chacune

possibilité de:
22955 — 29 gagnants de $5,000.
2955 — 232 gagnants de $500.
955 — 2349 gagnants de $100.

1er NO. COMPLET	8	2	6	5	8	5	6	GAGNE $125,000.
8 BILLETS SE TERMINANT PAR			6	5	8	5	6	GAGNENT $5,000.
102 BILLETS SE TERMINANT PAR				5	8	5	6	GAGNENT $1,000.
995 BILLETS SE TERMINANT PAR					8	5	6	GAGNENT $250.

2e NO. COMPLET	8	0	9	6	9	8	7	GAGNE $50,000.
11 BILLETS SE TERMINANT PAR			9	6	9	8	7	GAGNENT $500.
103 BILLETS SE TERMINANT PAR				6	9	8	7	GAGNENT $100.
973 BILLETS SE TERMINANT PAR					9	8	7	GAGNENT $50.

3e NO. COMPLET	7	8	3	7	7	5	5	GAGNE $25,000.
10 BILLETS SE TERMINANT PAR			3	7	7	5	5	GAGNENT $500.
100 BILLETS SE TERMINANT PAR				7	7	5	5	GAGNENT $100.
1004 BILLETS SE TERMINANT PAR					7	5	5	GAGNENT $50.

aux 4 coins

La police sud-irlandaise reçoit une demande de rançon et de libération des soeurs Price

DUBLIN (AFP et AP) — La police sud-irlandaise a reçu une demande de rançon pour le vol des dix-neuf tableaux de grande valeur de la collection du milliardaire Sir Alfred Beit.

Ces tableaux avaient été dérobés dans la soirée du 26 avril dernier dans la luxueuse propriété de Sir Alfred, à Rossborough, à 50 km au sud de Dublin. Les 19 chefs-d'oeuvre, parmi lesquels des Goya, Vermeer, Metsys, Franz Hals, sont estimés à une valeur de 8 millions de livres ($18,560,000). Une récompense de 100,000 livres avait été offerte la semaine dernière à Londres par la compagnie assurant la collection, à toute personne susceptible d'aider l'enquête.

La lettre, postée à Belfast, était adressée au Dr James White, directeur du Musée national de Dublin, accompagné de trois pages extraites du journal personnel de Sir Alfred dérobé en même temps que les tableaux.

La lettre demande le rapatriement en Irlande du Nord des soeurs Marion et Dolours Price — emprisonnées en Angleterre à la suite de leur participation à la vague d'attentats à la bombe de mars 1973 — en échange de cinq des dix-neuf tableaux. Elle demande d'autre part le paiement d'une rançon de 500,000 livres en échange des quatorze autres toiles. Tous les tableaux seront détruits si ces demandes ne sont pas satisfaites le 14 mai prochain, précise la lettre.

La demande du rapatriement des soeurs Price en Ulster, qui a été une revendication constante de l'I.R.A. et de l'ensemble des mouvements républicains, semble confirmer la motivation politique des voleurs. Le fait que la lettre ait été postée à Belfast est une autre indication de son authenticité. La police irlandaise d'ailleurs ne s'y est pas trompée et l'un de ses porte-parole a déclaré qu'elle prenait "très au sérieux" la demande de rançon.

A la fin du mois de février dernier le célèbre tableau de Vermeer, "La Joueuse de guitare" avait été dérobé du musée de Chessington, dans la banlieue de Londres. Plusieurs demandes de rançons émanant de personnes plus ou moins douteuses avaient été faites, mais l'une d'entre elles menaçait de brûler le tableau le jour de la Saint-Patrick — patron de l'Irlande — si les mêmes soeurs Price n'étaient pas transférées en Ulster.

Sir Alfred a affirmé pour sa part hier qu'il n'engagerait aucune négociation avec ses voleurs et qu'il ne se laissera pas intimider par eux.

"Ce sont des gens violents, sans pitié", a déclaré sir Alfred. "Il serait ridicule de ma part d'engager des tractations avec eux et je n'en ferai rien."

Le FBI découvre une cachette de l'ALS

SAN FRANCISCO (AFP) — Les enquêteurs de la Sûreté fédérale (F.B.I.) chargés de l'enquête sur les agissements de la mystérieuse "Armée de libération symbionèse" ont révélé hier qu'ils avaient découvert un appartement abandonné qui, d'après eux, avait dû servir de cachette à un ou plusieurs membres de l'"A.L.S.".

Ils ont notamment trouvé des clés de voiture et des vêtements qui ont servi au commando qui a attaqué le 15 avril une banque de San Francisco. Les murs de l'appartement, ont-ils dit, étaient couverts de slogans révolutionnaires, dont un était signé "Tania". Après avoir annoncé qu'elle s'était converti à la foi de ses ravisseurs, Patricia Hearst, la fille du magnat de la presse américaine, avait révélé qu'elle avait adopté le nom de guerre de "Tania".

L'appartement suspect est situé dans un quartier noir voisin du campus de l'université de San Francisco. Il a été découvert à la suite d'une plainte du propriétaire auprès du service d'hygiène de la ville. Les pièces empuanties par des restes d'aliments était envahies de cafards.

D'autre part, à la suite d'un coup de téléphone adressé à la police de San Francisco, hier matin, annonçant que Patricia Hearst avait été relâchée dans les environs de San Mateo, au Sud de San Francisco, la police a entrepris une fouille systématique des plages de la région.

Le correspondant téléphonique s'est identifié sous le nom de "Commandant Thor de l'armée de libération symbionèse". Des fouilles à pied, en voiture et hélicoptères ont été aussitôt organisées sans résultats.

La police de Frisco relâche quatre suspects

SAN FRANCISCO (AFP) — Quatre des sept suspects arrêtés en rapport avec la série de douze meurtres perpétrés dans les rues de San Francisco (Californie) ont été libérés dans la nuit de jeudi à vendredi.

Ces hommes, des Noirs, ont été relâchés car leur interrogatoire a montré à l'évidence qu'aucune charge ne pouvait être retenue contre eux, a notamment déclaré l'un des responsables de la police de San Francisco, M. William Kearny.

Les trois autres suspects arrêtés mercredi au cours de l'opération "Zèbre" — une gigantesque chasse à l'homme — vont par contre être déférés devant un "grand jury" (chambre de mise en accusation) dès lundi. "Nous avons l'impression, a-t-il ajouté que nous détenons les principales personnes, sinon toutes, responsables des assassinats" commis apparemment au hasard dans les rues de la ville. Toutes les victimes étaient de race blanche.

Edith Irving recouvre la liberté

BERNE (Reuter) — Mme Edith Irving, qui avait été condamnée par la justice helvétique à deux ans de prison en raison de son rôle dans l'affaire de la fausse biographie du milliardaire américain Howard Hughes, a été remise en liberté hier.

Mme Irving, âgée de 38 ans, a quitté la prison d'Hindelbank et a pris avec son avocat, M. Peter Widmer, la route de Zurich. Mme Irving a passé 16 mois en prison, en Suisse, pour faux et usage de faux et tentative d'escroquerie.

D'origine allemande, l'épouse de l'écrivain américain Clifford Irving, a été reconnue coupable d'avoir utlisé un faux passeport au nom de "Helga R. Hughes" pour déposer à la banque des chèques d'une valeur de $650,000 émis par l'éditeur américain de la fausse biographie de Hughes, écrite par son mari.

M. Irving a lui-même été condamné, en août 1972, à deux ans de prison, aux Etats-Unis, pour escroquerie. En janvier dernier, il a été libéré d'un pénitencier fédéral pour être placé dans une prison à régime allégé de New York.

La vanille naturelle est un aphrodisiaque

TANANARIVE (Reuter) — Selon le président de la Société anonyme de production préparation et exportation de la vanille d'Antalaha (Madagascar), il a été scientifiquement prouvé que "la vanille naturelle présente des caractères rajeunissants et aphrodisiaques... surtout pour les hommes". De ce fait, les débouchés pour ce produit, dont Madagascar est le premier producteur mondial, ne posent pas de problèmes, selon le président de cette société.

Quatre lettres de De Gaulle aux enchères

PARIS (AFP) — Quatre lettres autographes du général de Gaulle seront mises en vente, le 17 mai prochain à l'Hôtel de Ventes de Paris, rue Drouot. Destinées au même correspondant, un compagnon d'armes de la Grande Guerre, ces missives s'échelonnent de 1919 à 1936.

Les deux premières lettres (3 avril 1919 et 2 décembre 1931) évoquent peut-on lire "ces heures bien rudes, mais peut-être modestement utiles, ou nous avons partagé les mêmes dangers".

La lettre suivante (28 mai 1933), écrite sur papier à en-tête du Conseil supérieur de la Défense nationale, félicite son ami de sa promotion dans la Légion d'honneur.

La dernière lettre, plus familière, est datée du 27 octobre 1936. Charles de Gaulle aimerait revoir son ami et lui signale que chaque lundi, il se réunit avec des amis "à la brasserie Dumesnil en face de la gare Montparnasse".

tribunaux

par Guy Deshaies

Une femme obtient $44,000 pour perte de la vue en accouchant

L'hôpital Santa Cabrini et deux de ses médecins devront payer conjointement la somme de $44,000 à une jeune femme qui a perdu l'usage complet de l'oeil gauche et l'usage partiel de l'oeil droit à la suite d'un accouchement, le 10 juin 1970.

Ainsi en a décidé le juge Claude Bisson, de la Cour supérieure, en livrant un jugement fouillé de 80 pages et aux termes duquel le tribunal retient la responsabilité de l'hôpital et des Drs Michael Laskaris et Gary Fallia-Bouchelou pour les dommages causés à Mme Voula Kritikos, 32 ans, à la naissance de son garçon.

Le Dr Laskaris agissait comme obstétricien ce soir-là auprès de Mme Kritikos tandis que le Dr Fallia-Bouchelou agissait au titre d'anesthésiste.

L'accouchement avait nécessité l'emploi des forceps et par conséquent l'anesthésie et la naissance de l'enfant avait été suivie d'une complication au cours de laquelle l'opérateur, en manipulant le placenta, avait rupturé celui-ci en causant une hémorragie.

C'est une gynécologue de la maison qui finalement aurait réussi à extraire le placenta mais elle n'est pas recherchée en justice. Tout le litige porte sur la négligence qui aurait été commise de la part des deux médecins et sur le lien qu'il doit exister entre cette négligence et la singulière conséquence sur les yeux de la demanderesse.

Quant à la responsabilité de l'hôpital elle découle du contrat d'adhésion automatique qui s'établi dès l'entrée du patient et qui rend l'hôpital responsable des fautes commises par son personnel dans l'accomplissement du contrat.

Mais quelle est la faute commise par les médecins. Ce n'est pas la rupture du placenta que l'on reproche au Dr Laskaris mais sa négligence et celle du Dr Fallia-Bouchelou devant la situation engendrée par sa rupture.

Le juge Bisson en arrive à la conclusion, après les témoignages d'experts, que ces médecins savaient que la perte normale de sang lors d'un accouchement peut être d'environ 500 centimètres cubes. Ils savaient aussi qu'une perte de 2,000 à 3,000 cc, comme c'est ici le cas, devait être compensée par une transfusion.

L'anesthésiste avait la responsabilité de la période de réanimation de la patiente et c'est pendant ce temps qu'un trouble vasculaire dû à l'hémorragie a provoqué la destruction de cellules nerveuses dans la région optique causant la perte de la vue. Il s'agit d'une conséquence extrêmement rare mais prévisible et le juge Bisson estime que les transfusions sanguines sont venues trop tard.

Selon lui, les deux médecins devaient suppléer en vitesse à la perte de sang et l'eussent-ils fait que Mme Kritikos aurait aujourd'hui l'usage de ses yeux.

En effet, la prépondérance de la preuve est que la théorie de la défense en vertu de laquelle Mme Kritikos a été la proie d'une embolie n'est pas plausible et que la destruction des cellules optiques est due au manque d'irrigation sanguine provoqué par l'hémorragie.

Le juge Bisson cite de la jurisprudence sur la responsabilité de l'anesthésiste et retient que ce spécialiste doit répondre de l'état général de la personne qui est sous anesthésie et non pas seulement des conséquences qui découlent directement de son intervention.

Au surplus, ses connaissances sur le système cardio-vasculaire et sur la circulation cérébrale doivent le mettre en alerte si une perte de sang importante survient en période anesthésique.

Ici il est avéré que la jeune femme n'avait jamais eu le moindre trouble visuel avant le 10 juin 1970 et qu'elle s'est éveillée après son accouchement en constatant qu'elle n'y voyait plus sauf un peu de l'oeil droit.

Le quantum de l'action est fondé sur les revenus de cette famille d'immigrés grecs. Le juge Bisson accorde $30,000 pour la perte permanente de l'oeil gauche et $13,000 pour la perte partielle permanente de l'oeil droit. Il accorde $1,000 pour les frais médicaux, le tout avec dépens.

La responsabilité civile dans cette affaire n'a pas été retenue contre les autres défendeurs notamment l'infirmière de faction à la salle d'accouchement.

Cette affaire de responsabilité civile pour dommages à la suite de traitement médical s'ajoute à une série de jugements qui découlent des actions prises par des clients de médecins depuis l'institution de l'assurance-santé.

Depuis 1970 on constate en effet sur les rôles de la Cour supérieure une augmentation notable de ce genre de causes et dans l'ensemble on peut dire que les tribunaux ont retenu dans la grande majorité des cas la responsabilité des médecins ce qui était moins le cas il y a quelques années.

Il s'établit peu à peu une jurisprudence en vertu de laquelle la faute ou négligence du médecin devient facile à démontrer et le lien contractuel entre le médecin et le malade devient plus serré.

L'ex-policier Cormier est acquitté

A l'issue d'un deuxième procès d'une durée de cinq semaines et après des délibérations de deux jours, le jury a acquitté, hier, l'ex-policier Gérard Cormier du meurtre de M. André Lacasse.

Cormier, 60 ans, qui bénéficiait d'un cautionnement et qui avait été incarcéré par le juge Paul Reeves durant les délibérations des jurés a été remis en liberté immédiatement.

Les onze jurés (l'un d'eux avait été libéré pour cause de maladie durant le procès) ont délibéré de jeudi à 15h jusqu'à hier à 15h avant de dire non coupable. Me Nikita Tomesco, au nom de Cormier, a demandé à chacun des jurés de prononcer le verdict, après quoi le juge Reeves les a remerciés avant de les libérer.

En juin dernier, Cormier avait été déclaré coupable du meurtre de M. André Lacasse par douze jurés et le juge Alphonse Barbeau l'avait condamné à la prison perpétuelle.

Mais le 17 octobre, la Cour d'appel du Québec infirmait à l'unanimité ce verdict de culpabilité et ordonnait un nouveau procès en alléguant que le juge Barbeau avait erré en droit dans son interprétation de la loi de la preuve et avait ainsi privé l'accusé d'une défense pleine et entière.

Gérard Cormier était accusé d'avoir assassiné M. André Lacasse, le 13 mai 1972, à la demeure de ce dernier, à Longueuil.

Cormier était un ami de Mme Lacasse et la Couronne avait prétendu qu'il avait voulu éliminer Lacasse du triangle amoureux. La Couronne avait tenté de mettre en preuve que Cormier avait déjà tenté de tuer Lacasse en faisant feu sur lui au centre commercial Versailles.

Lors du premier procès, Cormier n'avait pas témoigné et il n'avait pas présenté de défense, son avocat Me Nikita Tomesco se contentant de dire aux jurés que son client devait bénéficier du doute raisonnable quant à la preuve circonstantielle présentée par la Couronne.

Cette fois, devant le juge Paul Reeves, Cormier a témoigné et il a offert une défense d'alibi en prétendant qu'il se trouvait chez lui en compagnie de deux femmes le soir du crime, c'est-à-dire sa nièce et sa soeur avec qui il habite à Boucherville. La soeur de Cormier a raconté du reste que ce soir-là Cormier n'était pas sorti de la maison.

Un an à Fontaine pour refus de témoigner devant la CECO

Le président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, le juge Rhéal Brunet, a condamné un certain Gérard Fontaine à un an de prison, hier, pour outrage au tribunal et plus précisément pour refus de témoigner.

Fontaine avait fait défaut de comparaître devant la commission et c'est en vertu d'un mandat d'arrestation qu'il a comparu jeudi pour témoigner, chose qu'il a refusé de faire.

Hier, le juge Brunet a déclaré que les commissaires étaient fermement convaincus et avaient des raisons fondées de croire que le témoignage de Fontaine était important, nécessaire et d'intérêt public.

Il a déclaré qu'à l'intérieur du mandat de la commission, le public était en droit de s'attendre que la Commission fasse la lumière sur des organisations ou réseaux criminels et il a expliqué que les commissaires n'avaient pas le droit de tolérer, dans l'accomplissement de ce mandat, qu'un témoin contraignable s'en moque, refuse de collaborer et y fasse échec pour des motifs futiles.

Le juge Brunet a ensuite rappelé que la commission avait décerné à plusieurs reprises des sentences pour ce genre d'outrage mais que ces peines n'avaient pas eu le caractère d'exemplarité souhaité.

Citant la jurisprudence au sujet des témoins qui refusent de parler devant les tribunaux, le juge Brunet a retenu la sentence d'un an de prison contre Fontaine. L'avocat de ce dernier, Me Léo-René Maranda a indiqué qu'il allait s'adresser à la Cour supérieure pour demander l'émission d'un bref d'habeas corpus et d'évocation afin de contester la juridiction de la Commission.

Le policier Capuano subira son procès pour voies de fait sur Me J. Riou

Le policier Jean-Marie Capuano, accusé en même temps que deux autres policiers de la CUM d'avoir commis des voies de fait graves sur la personne de l'avocat Jacques Riou, subira son procès même si, à l'enquête préliminaire, Me Riou a été incapable de l'identifier positivement.

Pour cette raison, l'accusé s'était adressé à la Cour supérieure pour demander l'émission d'un bref de certiorari afin de faire établir que le premier juge, M. Roger Craig, avait outrepassé sa juridiction en citant l'accusé à procès alors qu'il n'avait pas de preuve suffisante pour ce faire.

Hier, le juge Charles Phelan, au mérite, a rejeté la demande en certiorari en statuant que le juge Craig avait eu raison de citer Capuano à procès puisqu'en dehors de la preuve d'identification positive du plaignant, il y avait d'autres preuves, comme le fait que Me Riou ait retenu le numéro d'enseigne du policier Capuano et les initiales de ce dernier sur l'enveloppe qui contenait ses affaires et qui était signée par Capuano.

L'incident qui a donné lieu à ces poursuites au criminel s'est produit le 29 juillet 1973 alors que Me Riou se portait à la défense d'un client qui était interpellé par les policiers accusés.

Me Riou allègue qu'il a été arrêté et battu au poste 10 par les intimés.

Un hôtelier devra rembourser avec intérêts pour n'avoir pas versé le salaire minimum

Le juge Philippe Ferland, de la Cour supérieure du district de Montréal, a condamné hier M. André Brisebois, propriétaire de l'hôtel Aviation, de Saint-Hubert, à payer près de $1,400 à la Commission du salaire minimum pour rembourser des salaires à quatre employés de son établissement.

Il s'agit de quatre adolescents qui travaillaient pour $5 par soirée en aidant les préposés au bar et aux tables. Ils étaient payés par les préposés et le défendeur avait allégué que ces jeunes gens n'étaient pas ses employés au sens de la loi mais engagés par certains de ses employés.

Il va sans dire que leur rémunération était inférieure au salaire minimum imposé par la loi.

Le juge Ferland précise que la preuve révèle que le demandeur avait engagé les quatre jeunes gens, qu'il avait même payé l'un d'eux directement et que leur travail était nécessaire à la bonne marche de l'hôtel géré par le demandeur.

Il rappelle aussi que les quatre employés étaient âgés de moins de 18 ans et qu'ils se trouvaient à cet établissement illégalement. Le juge Ferland qualifie de "ridicule" la rémunération de $5 payée à ces jeunes pour toute une soirée et il condamne M. Brisebois à remettre $427 au jeune Denis Blanchette, $218 à Claude Blanchette, $412 à Christian Dumont et $316 à Jacques Perras. Le tout avec intérêt.

Le Barreau suspend Me Robert Lemieux

Le comité de discipline du Barreau du Québec a imposé une suspension de trois mois à l'avocat Robert Lemieux. Le comité allègue que Me Lemieux a menacé d'arrestation le propriétaire d'un garage qui avait saisi l'automobile de l'un des clients de l'avocat en cause.

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil
844-3361

Non, il n'est pas trop tard !
Si vous êtes désireux de donner à vos enfants une éducation basée sur le respect des possibilités individuelles, l'école Neuchâtel est là pour vous servir.
L'École Neuchâtel a été fondée en 1969 par une association de parents désireux de voir leurs enfants élevés en langue française, selon les méthodes modernes permettant un plein développement de la personnalité de l'enfant.
Une conception inhabituelle de la vie en petites classes (maximum: 20 enfants) caractérise l'école Neuchâtel, car l'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.
De plus, les activités para-scolaires incluent, dans les locaux, piscine et gymnastique.
Admission: Garçons et filles du Préscolaire (5 ans) à l'entrée du secondaire.
Pour plus de détails, veuillez nous appeler.
École Neuchâtel
4335, Avenue Hampton
Notre-Dame-de-Grâce
486-1214
Dates d'inscription: 6 mai au 14 juin

LE DEVOIR

Menaces à des témoins à l'enquête sur LG-2

QUEBEC (d'après CP) — Les témoins à l'enquête sur l'incendie de Grande-Rivière, à la baie James, sont victimes d'intimidation, a déclaré hier le commissaire des incendies, M. Cyrille Delage, à la reprise des audiences sur le sinistre du 21 mars dernier au camp LG-2.

Un procureur de la Couronne, M. Gérard Girouard, venait tout juste de demander à un témoin s'il se sentait "à l'aise" dans le box. Le témoin se contenta de soupirer.

"Je crois comprendre que c'est là votre réponse", reprit le commissaire. "Si ces menaces continuent, nous prendrons les mesures qui s'imposent", ajouta-t-il.

Le témoin avait reçu quelques jours plus tôt trois appels anonymes. On l'invitait à ne pas "loger dans la basseville. Et partout où tu iras, nous le saurons", a ajouté l'inconnu. Dans un autre appel, on lui dit qu'il ne pourrait jamais occuper un emploi à la baie James.

Une dizaine de témoins, dont les noms n'ont pas été divulgués, à la requête du commissaire, ont été entendus hier. Plusieurs furent témoins de l'incendie et des actes de vandalisme commis à LG-2, mais aucun n'osa intervenir, par crainte de représailles.

"Même les pompiers du camp n'ont pas osé éteindre les flammes", a déclaré l'un d'eux. L'incendie, on s'en souvient, détruisit plusieurs dortoirs, d'autres installations aussi, des réservoirs de mazout furent éventrés, des généra-

Voir page 6 : LG-2

Envoyé aux Assises

Yvon Duhamel saute l'enquête préliminaire

par Guy Deshaies

Yvon Duhamel, l'agent d'affaires du local 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde qui est accusé de méfait et de crime d'incendie relativement à la mise à sac du chantier LG-2 de la baie James, ne subira pas d'enquête préliminaire et son procès s'instruira durant la prochaine session des assises qui débute lundi.

Le procureur général a ordonné en effet que l'on procède par mise en accusation privilégiée (prefered indictment) en passant outre le stade de l'enquête préliminaire.

Le procès s'instruira donc devant juré à moins que Duhamel n'opte pour un juge seul à l'ouverture de la session des assises comme il a le droit de le faire.

Il est accusé de divers délits dont un, le méfait ayant pu causer la mort de personnes humaines, est passible de la peine maximale de détention à vie.

Il est accusé d'avoir causé pour plus d'un million de dollars de dégâts en renversant des génératrices avec un bulldozer, en enfoncant des réservoirs de carburant, en mettant le feu à des unités de logements et en renversant un camion.

Agé de 30 ans, Duhamel avait d'abord été détenu par le Commissaire aux incendies qui l'avait condamné à des peines de huit et trente jours de prison pour outrage au tribunal par suite de son refus de témoigner. Après ce séjour en prison Duhamel avait enfin été admis à caution par le juge Trottier. Il est en liberté depuis le 22 avril, date de son cautionnement de $25,000. Il était détenu depuis le 21 mars, date des incidents au chantier LG-2.

Conflit compliqué de maraudage

Une injonction ordonne aux grévistes de Miron de rentrer

par Gilles Francoeur

La compagnie Miron a obtenu hier une injonction provisoire obligeant ses 800 ouvriers, en grève depuis jeudi après-midi, à retourner au travail immédiatement et à ne pas entraver les opérations normales de la carrière du boulevard Crémazie. L'injonction vise d'autre part deux syndicats de la FTQ, qui se livrent à un maraudage actif depuis deux mois en vue d'obtenir l'accréditation de ce groupe de travailleurs.

Alors que les militants syndicaux affirment que l'arrêt de travail a essentiellement pour origine l'écart de salaires entre les ouvriers de la carrière et ceux des sous-traitants qui y travaillent, la compagnie est plutôt d'avis qu'il s'agit d'un prétexte de l'un des deux syndicats qui veut y présenter une image militante.

Actuellement, les négociations pour le renouvellement de la convention collective, échue depuis le 31 décembre dernier, sont paralysées par la bataille qu'a décidé de livrer le puissant local 791 de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde qui s'est rendu célèbre lors des incidents de la baie James, au local 415, du syndicat international des travailleurs unis des industries du ciment, de la chaux et du gypse, un autre affilié de la FTQ.

Afin d'augmenter le salaire de ses employés, la compagnie a proposé dernièrement aux deux syndicats d'accepter le principe d'une augmentation temporaire de 10 pour cent des salaires jusqu'à la conclusion des négociations. Le syndicat des ouvriers du ciment aurait accepté cette entente temporaire qui a été refusée par le local 791.

Hier, le local 791 a tenté d'obtenir d'un tribunal du travail le droit de commencer à négocier au nom des employés jusqu'à ce que le commissaire-enquêteur du ministère du Travail ait décidé de l'appel logé par le 415, qui conteste au 791 le droit de représenter ses anciens membres. Le local 415 représentait depuis 1960 les ouvriers de la carrière et il avait signé en leur nom plusieurs conventions collectives.

Ayant recueilli une majorité en sa faveur en faisant signer des cartes de membres, le 791 obtenait en mars le droit de représenter les employés de Miron en dépit des efforts du local 415 pour le contester. L'ancienne union internationale obtenait toutefois récemment le droit d'en appeler mais malgré sa hâte à négocier, le 791 s'est fait dire hier par le tribunal d'appel qu'il devra attendre le verdict final, dont la date n'a pas été précisée.

Rejoint au téléphone, un porte-parole du local 415, M. Gabriel Cormier, a trouvé "pour le moins étrange" que le 791, un syndicat affilié au Conseil provincial

Voir page 6 : Miron

Une nouvelle offre aux cols blancs arrête le harcèlement

par Bernard Descôteaux

Un déblocage est intervenu dans les négociations entre le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (les cols blancs) et la Ville, l'administration municipale a fait cette semaine une nouvelle offre aux 5,000 cols blancs de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce groupe de fonctionnaires négocie depuis quelques mois le renouvellement des clauses salariales de la dernière année de leur convention collective et Montréal leur avait proposé une augmentation globale de 7.5 pour cent, offre qui avait été refusée pratiquement unanimement le 17 avril. Depuis, les négociations étaient au point mort et aucune proposition n'était parvenue au syndicat qui avait entrepris un vaste mouvement de sensibilisation des conseillers à leurs problèmes.

Cette semaine, une trêve est intervenue et les fonctionnaires avaient accepté de suspendre leurs manifestations devant la reprise des pourparlers. Chacune des parties a rencontré le conciliateur du ministère du Travail dans ce conflit et une rencontre a eu lieu jeudi. C'est à ce moment que la partie patronale a fait de nouvelles offres dont on ne connait pas la teneur. Les fonctionnaires revendiquent une hausse de 10.8 pour cent, plus une clause d'indexation des salaires à toute hausse du coût de la vie qui serait supérieure à 10.8 pour cent.

Le conseil syndical des fonctionnaires municipaux doit prendre connaissance lundi prochain des recommandations du comité de négociations syndical au sujet de ces nouvelles offres. Le syndicat a également prolongé la trêve des manifestations jusqu'à ce moment. Eventuellement les nouvelles offres pourraient être soumises à l'assemblée générale des membres.

Rappelons que la partie patronale a demandé la conciliation, laquelle se terminera lundi, dans le cas des fonctionnaires de Montréal, et le 12 mai, pour les fonctionnaires de la CUM. A plusieurs reprises le président du syndicat, M. Jean Des Trois Maisons, a écarté la possibilité de grève générale après la fin de la période de conciliation, disant qu'une telle action ne pourrait que profiter à l'administration Drapeau, mais n'éliminant pas tout autre forme d'action.

Les Montréalais ont souscrit $41 millions

Les Montréalais ont versé tout près de $41 millions en 1973 à l'occasion de 88 campagnes de souscription de toutes sortes effectuées sur le territoire de Montréal. L'objectif de l'ensemble de ces campagnes était de $41,683,500 et elles ont rapporté $40,951,589 en recettes brutes et $38,783,912 en recettes nettes.

Selon un document du Service des affaires sociales de Montréal qui autorise la tenue des sollicitations publiques, quatre de ces campagnes seulement ont donné des résultats supérieurs à $1 million: deux campagnes du Allied Jewish Community Services, qui avaient chacune un objectif de $10 millions ont rapporté $11.6 et $11 millions; la Campagne des Fédérations, dont l'objectif était aussi de $10 millions, a permis de récolter $8.859,570; Oxfam-Canada (Québec) a pour sa part réussi à tripler son objectif de $500,000 et obtenu $1,631,000.

En plus de ces campagnes de souscription, le Service des affaires sociales a autorisé, en 1973, la tenue de 237 événements dont l'objectif était de recueillir des fonds à des fins charitables, entre autres des ventes de charité, des spectacles, des ventes de chocolat, des défilés de mode.

Les parents de Brossard livrent 7,500 lettres au gouvernement

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Les parents de Brossard ont profité de la grève des postes pour venir livrer eux-mêmes 7,500 lettres au Parlement de Québec. Le premier ministre, M. Robert Bourassa, le ministre de l'Education, M. François Cloutier, et le député du comté, M. Paul Berthiaume, ont eu chacun droit à leur sac de cet abondant courrier.

Seul M. Berthiaume a accepté de recevoir les représentants du comité de parents de Brossard, MM. Jacques Gagnon et Jacques Valade ainsi que Mmes Annette Richard et Lise Caron.

Ces parents réclament les nouvelles écoles, promises durant la campagne électorale pour septembre 1974, ou tout au moins des locaux temporaires pour éviter le double horaire que la commission scolaire s'apprête à décréter pour certaines classes de l'élémentaire.

Le courrier devait normalement être acheminé par la poste, mais la grève a fourni aux parents l'occasion de venir porter leur message directement au Parlement de Québec.

Les représentants des parents ont du même coup, comme le font de plus en plus les délégations en visite au parlement, rencontré la presse parlementaire pour exposer leur problème.

Ce problème est simple: la commission scolaire de Brossard manquera en septembre prochain 600 places pour ses élèves de niveau élémentaire.

Deux écoles (une nouvelle et un ajout à une école existante) devaient être construites pour recevoir ce supplément de clientèle. Promis durant la campagne électorale par le député du comté, M. Paul Berthiaume, ces nouveaux immeubles avaient même été approuvés par le Conseil du trésor mais le gel temporaire sur la construction de nouvelles écoles remet en cause leur réalisation.

Pour pallier cette penurie de places, la Commission scolaire de Brossard propose de recourir temporairement au double horaire dans certaines écoles ou même pour certaines classes des sept écoles du territoire.

Les parents s'opposent catégoriquement à ce double horaire pour leurs jeunes enfants et ils réclament des locaux supplémentaires. S'il est impossible de trouver des locaux disponibles dans le territoire, les parents suggèrent à la commission de recourir à des classes préfabriquées.

Cette solution ne saurait cependant durer, selon le comité des parents, puisque la population de Brossard, à faible distance du centre-ville de Montréal, est appelée à passer de 42,000 à près de 100,000 d'ici 1980.

Les sept écoles de la commission desservent actuellement 5,200 élèves dont 438 inscrits au secteur anglophone. Cette clientèle anglophone, formée à 45% d'enfants de parents francophones, partage actuellement l'école Champlain avec le secteur francophone. L'école neuve, promise puis retardée, leur était destinée.

Le comité de parents souligne enfin que la pénurie d'espace se fait sentir depuis une dizaine d'années à la commission scolaire de Brossard.

En vidant les écoles de la CECM, le déplacement de population du centre-ville de Montréal vers la banlieue, crée en même temps un besoin urgent d'écoles dans la périphérie.

Une assemblée générale des parents de Brossard se tiendra, lundi, à l'école Champlain, et les dirigeants du comité espèrent alors présenter des recommandations fermes à la commission scolaire, dont la décision finale doit être arrêtée le 13 mai.

Québec profite de programmes fédéraux grâce à la loi 63

par Lise Bissonnette

Les dispositions actuelles de la loi 63 permettent au Québec de retirer des sommes substantielles de certains programmes fédéraux. C'est ce qu'a révélé hier, volontairement ou pas, M. Alain Landry, fonctionnaire attaché à la direction des programmes de langues, au secrétariat d'Etat.

M. Landry participait aux assises de la Société professionnelle pour l'enseignement de l'anglais (SPEAQ); il y remplaçait M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles, qui devait entretenir les participants des problèmes de bilinguisme.

On a plutôt épilogué sur l'engagement qu'a pris Ottawa, depuis 1970, de défrayer 9% des coûts moyens d'instruction d'un élève dans sa langue maternelle minoritaire; il assume également 5% des coûts d'enseignement de la langue seconde minoritaire. Au total cela signifie que l'enseignement du français est ainsi partiellement défrayé dans neuf provinces, comme celui de l'anglais l'est au Québec.

Mais la générosité du Québec envers sa minorité anglophone coûte cher au trésor fédéral. Des $65 millions affectés à ces programmes au cours du dernier exercice financier, le Québec a utilisé $35 millions, dont la plus forte part pour le programme de langue maternelle minoritaire; le Québec est en effet la seule province à fournir aux élèves d'une minorité un réseau entier de services scolaires en leur langue, à tous les niveaux.

Plus encore, comme l'admettait M. Landry, Ottawa n'a pas modifié les modalités de ces contributions, à la suite de l'adoption du bill 63; il ne fait donc aucune discrimination quant à l'origine des élèves qui fréquentent actuellement l'école anglaise au Québec, et assume derechef 9% du coût de l'éducation du tiers de francophones qui les fréquentent, sans compter les immigrants.

C'est ainsi le ministère de l'Education du Québec qui fait des économies et d'aucuns voudront en tenir compte avant de modifier la politique de la langue d'enseignement. Il semble d'ailleurs que Québec n'ait eu aucune réticence devant cette incursion fédérale dans le domaine de l'éducation; l'entente permet aux autorités provinciales de surveiller entièrement le déroulement des

Voir page 6 : Loi 63

week-end

Samedi

A 9h, au William Hingston Comprehensive School, 415, rue Saint-Roch, 4e championnat provincial de gymnastique scolaire organisé par la Fédération du sport scolaire du Québec.

●

A 9h30, à l'hôtel Chanteclerc à Sainte-Adèle, deuxième journée du congrès de la Société des professeurs de géographie du Québec dont le thème est "E-changeons". Le public est invité.

●

A 9h30, à l'Oratoire Saint-Joseph, Symposium national pro-vie organisé par les "Médecins du Québec pour le respect de la vie".

●

A 10h, à l'église Unie au 85 boul. Desaulniers à Saint-Lambert, 7e vente annuelle d'antiquité et d'artisanat.

●

A 12h, ouverture officielle de La Ronde. A 22h, feu d'artifice.

●

A 14h, à l'Oratoire Saint-Joseph, journée d'étude du Centre de recherche et de documentation de l'Oratoire et de la Société nord-américaine de joséphologie. Conférences des pères Adrien Pouliot, s.j. et Georges Martin, c.s.c.. Le public est invité.

●

A 14h, au salon Saint-Laurent du Reine-Elisabeth, 10e exposition et congrès annuel de la société violettes africaines.

●

A 19h30, à l'école secondaire Richard, 4,400 boul Champlain, poèmes et chants africains présentés par des étudiants africains dans le cadre de la "Quinzaine du quinzième" de Jeunesse du monde.

●

A 20h, à la salle paroissiale orthodoxe roumaine Saint-Jean-Baptiste, 1841, Masson (angle Papineau), récital du chanteur d'opéra, George Crasnaru, accompagné du pianiste, Mircea Manole. Entrée libre.

●

A 20h, à l'église Saint-Pierre-Apôtre, 1323, Dorchester, grande partie de cartes sous la présidence du père Raymond Groulx, o.m.i. Entrée: $1.00.

Dimanche

Au Québec Hilton, début du congrès de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

●

A 9h30, à la chapelle du collège Stanislas, 780, Dollard (angle Van Horne), messe anniversaire des Anciens combattants français de Montréal, suivie du dépôt d'une gerbe de fleur au parc Lafontaine et d'un repas fraternel au 6390, Saint-Hubert.

●

A 13h, au 8330, rue Chénier à Anjou, journée rencontre: "Qui est connu fait plus" regroupant les associations diverses de la ville sous les auspices des services d'animation communautaire de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer.

●

A 13h30, au centre University Settlement, 3553, Saint-Urbain, rassemblement de plusieurs organisations portugaises du Canada et des États-Unis pour preparer des rassemblements d'appui au nouveau gouvernement portugais.

●

A 14h30, au 60, avenue Roosevelt, exposition des travaux d'étudiants organisée par le Service de récréation de Mont-Royal.

●

A 16h, sur la Place Jacques-Cartier ou, en cas de pluie, à l'hôtel Iroquois, conférence de presse du Regroupement québécois pour l'environnement pour lancer le mois de l'environnement et la publication d'un document sur le thème "Loisirs et environnement".

●

A 19h, au Centre culturel d'Outremont, 1357 Van Horne, colloque des célibataires avec panel mixte sur cet état de vie. Le public est invité. Danse en fin de soirée.

●

A 20h, au 40, Jean-Talon est, conférence de M. Fayez A. Sayegh, consultant senior du ministre des Affaires étrangères du Koweit, devant The Lebanese Syrian Canadian Association.

●

A 20h, à l'auditorium du collège Marie-Anne, 100, rue Sauvé est, concert annuel de l'ensemble vocal Musica Viva.

La Ronde, la Ronde...

C'est aujourd'hui, à midi, que La Ronde ouvre ses portes aux jeunes et à ceux qui le sont restés. Le grand parc d'attraction construit pour Expo '67 a quelque peu été remaquillé pour la nouvelle saison mais les visiteurs n'auront quand même aucun mal à le reconnaître.

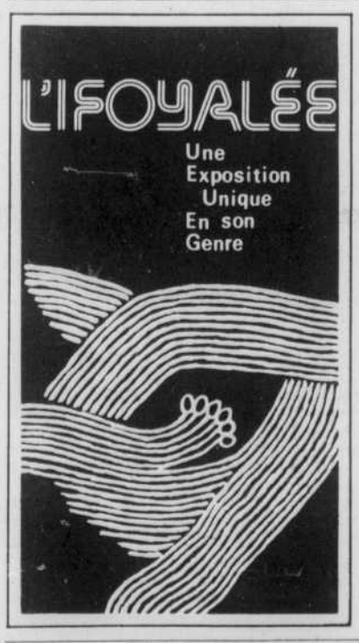
Cinq manèges ont été ajoutés aux attractions: trois manèges nautiques sur le lac des Dauphins, un train miniature à bord duquel les enfants pourront visiter l'île joyeuse et un dernier, appelé Tilt-A-Whirl, qui serait installé pour la première fois en Amérique.

D'autre part, le lac des Dauphins ne sera plus le théâtre de jeux nautiques. Ceux-ci seront remplacés par les prouesses de trapézistes, acrobates, fil-de-feristes, clowns qui, trois fois par jour, a compter du 20 juin, tenteront gratuitement de vous couper le souffle ou de vous dilater la rate.

Les eaux dansantes seront encore là mais elles ont complètement renouvelé leur "spectacle". Les jeunes pourront encore assister à des spectacles gratuits à l'intérieur de l'ancienne Laterna Magika. Cinq fois pendant la saison, dont ce soir à 22 heures, les habitués pourront s'extasier devant des feux d'artifices.

Jusqu'au 15 juin, date d'ouverture de Terre des Hommes, La Ronde ne sera accessible que pendant les week-ends, plus précisément de midi à 2h30, les samedi et dimanche. Par la suite, le parc fonctionnera sept jours par semaine, aux mêmes heures.

Les prix d'entrée demeurent les mêmes: 50 cents pour les adultes, 25 cents pour les adolescents, gratuit pour les enfants de moins de huit ans.



Pour agrémenter votre balade le long du Richelieu visitez:

Aux Mirabelles
Antiquités et éventail complet d'objets d'artisanat. Catalogne à la verge. Courtepointes piquées à la main.
218, chemin de la Rivière, St-Charles-sur-Richelieu
Tél. 584-2916

LA PASTOURELLE

Artisanat - tissage - fleurs séchées - peaux de mouton - Oies nourries au grain (un délice) - Agneau du Québec.
480, Bord de l'eau, St-Denis-sur-Richelieu
Tél. 653-2696
653-2286, 679-0969
Ouvert les samedis, dimanches et fêtes

mini-loto

TIRAGE : 05
VENDREDI, 3 mai, 1974

29 Séries émises — 90,000 chacune

22955	POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE $5,000.
2955	232 GAGNANTS DE $500.
955	2349 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

5e COURSE, 2 mai, 1974

ORDRE: $1,852.30
DÉSORDRE: $72.60
PRIX 73 1861
VENTES TOTALES : $563,418.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
6	10	4	7

éditorial

L'important rendez-vous de lundi

Lundi prochain, à Montréal, M. Robert Bourassa a rendez-vous avec les dirigeants du Front commun de la fonction publique. Tant par l'ampleur des sujets qui seront abordés que par la nature des revendications dont sera saisi le premier ministre, la rencontre marque une étape nouvelle dans la lutte contre la pieuvre de l'inflation.

A l'occasion des pourparlers qu'ouvrira cette rencontre, le gouvernement sera invité à innover assez radicalement. Avant d'opposer un refus pur et simple aux demandes des syndicats, il devra les étudier d'autant plus sérieusement qu'elles procèdent de travaux solidement documentés.

Le gouvernement Trudeau veut s'acquitter de ses devoirs envers les employés de l'Etat fédéral en versant simplement à chacun une allocation forfaitaire de $500 pour la présente année, sans autre considération. La démarche que le Front commun propose à M. Bourassa est sans doute plus exigeante. L'effort d'analyse qu'elle traduit est autrement plus sérieux, par contre, que celui dont se sont inspirés les conseillers de M. Trudeau. La décision fédérale traduit tout au plus un ajustement immédiat à une situation urgente; la démarche syndicale est, au contraire, orientée vers un avenir entrevu plus largement.

•

Dans le document qu'ils ont remis à la presse à l'appui de leurs revendications, les dirigeants du Front commun invoquent une baisse de 12.58% qui se serait produite dans le pouvoir d'achat des travailleurs syndiqués du secteur public québécois depuis 1972. Cette affirmation, prise isolément, est évidemment fausse.

Il est vrai, en effet, à ne s'en tenir qu'à l'échelle des salaires, que le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur public a subi une baisse de 12.58% entre 1971 et 1974. Au salaire régulier qu'ils ont touché pendant les deux premières années de la convention collective ou du décret devant expirer en juin 1975, il faut toutefois ajouter les allocations de vie chère prévues dans chaque convention ou décret.

Ces allocations sont déterminées en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. A partir du revenu total touché par chaque travailleur du secteur public, on doit soutenir, à l'encontre des dirigeants du Front commun, que les employés de ce secteur ont au moins pu maintenir leur pouvoir d'achat pendant les deux dernières années et ont la garantie de pouvoir le maintenir encore au cours de l'année 1974-75.

Les allocations de vie chère se situent cependant en marge de l'échelle des salaires. Sur la base de la méthode de calcul adoptée en 1972, elles auront atteint l'an prochain une importance telle qu'elles risquent de représenter un pourcentage fort important des sommes totales versées en rémunération aux employés du secteur public. Devant l'importance de ces sommes, les dirigeants syndicaux estiment qu'il y aurait lieu de les intégrer le plus possible à l'échelle même des salaires afin que celle-ci soit à un niveau plus rapproché de la réalité de tous les jours.

Voilà une demande à laquelle le gouvernement ne saurait accéder sans en avoir soigneusement mesuré toutes les implications non seulement pour son propre budget mais aussi pour le secteur privé. Il s'agit néanmoins, à priori, d'une demande rationnelle, appuyée sur des arguments qui n'ont rien de démagogique, bien au contraire. D'où l'obligation, pour l'Etat québécois, de l'examiner avec un esprit ouvert.

•

Le principe de la revendication du Front commun est clair. Le contenu concret qu'ils donnent à leurs demandes est toutefois difficile à saisir et à évaluer.

On a trouvé, pour résumer le tout, une formule lapidaire et, à première vue, fort simple. On demandait $100 par semaine en 1972; on réclame cette fois une hausse à tous les échelons de $1003 par an à compter du 30 juin prochain. Encore faut-il beaucoup plus d'explications que n'en fournissait la déclaration remise à la presse mardi pour comprendre la portée exacte de la demande syndicale.

Commençons par ce qui est plus clair. La hausse serait uniforme, c'est-à-dire qu'elle serait la même à tous les barreaux de l'échelle des salaires. Celui qui touche présentement un salaire de $6000 verrait, à compter du 30 juin, son salaire porté à $7000; celui qui touche, par contre, $17,000 ne se verrait accorder qu'une augmentation de $1000. L'augmentation serait de 16% dans le premier cas et de seulement 5.9% dans le second.

On veut, de cette façon, avantager les travailleurs à faible revenu, plus durement affectés par l'inflation. A condition qu'il y ait là-dessus large accord parmi les intéressés eux-mêmes, ce pourrait être un pas important vers une redistribution plus juste des fruits du travail accompli par quelque 250,000 travailleurs syndiqués dans le secteur public.

L'ajustement de $1003 que réclame le Front commun serait toutefois accompagné d'autres dispositions qu'il ne faut ni ignorer, ni minimiser. En même temps que chaque travailleur syndiqué verrait son salaire augmenter automatiquement de $1003 à compter de 30 juin, il aurait en plus droit, suivant la demande syndicale, à une augmentation contractuelle de 6% pour l'année 1974-75 ainsi qu'à d'autres augmentations trimestrielles pour toute hausse du coût de la vie supérieure au taux de base de 3.5%.

L'ensemble de ces demandes obligeait le gouvernement à débourser, avant l'expiration des contrats actuels, des sommes supérieures de quelques centaines de millions à celles qu'il est tenu de verser en vertu des conventions et décrets en vigueur. Une question essentielle se pose dès lors au gouvernement: est-ce là qu'il doit mettre ses priorités actuellement?

Avant de garantir aux salariés du secteur public l'accroissement annuel de 2.5% de leur pouvoir réel d'achat que veulent préserver les centrales syndicales, le gouvernement devra se souvenir que des milliers d'autres citoyens québécois ont été plongés par l'inflation dans une situation bien pire que celle des travailleurs du secteur public. Ceux-ci ont pu maintenir leur pouvoir d'achat grâce aux paiements forfaitaires que leur procurent leurs conventions de travail. Des milliers de leurs concitoyens ont vu, au contraire, leur pouvoir d'achat baisser à une allure vertigineuse. Il serait injuste d'oublier ceux-là sous prétexte de fournir aux employés du secteur public la satisfaction quelque peu égoïste d'avoir continué à progresser pendant que, sous le poids de l'inflation, la très grande majorité des travailleurs ont plutôt, au cours des douze derniers mois, reculé ou piétiné sur place.

•

Les demandes du Front commun traduisent aussi des objectifs tactiques à peine voilés qui se relient directement à prochaine ronde de négociations dans le secteur public. Sans être dupe de ces tactiques, le gouvernement aura intérêt à ouvrir le dialogue sur toute proposition qui pourrait préparer la voie aux négociations de 1975.

C'est peut-être là, en effet, la principale vertu des dernières revendications du Front commun. Autant il faudra en disposer au plan monétaire suivant des normes qui tiennent compte de la situation générale de tous les salariés du Québec, autant elles pourraient servir d'amorce constructive au grand rendez-vous de l'an prochain, si le gouvernement veut bien saisir la perche qui lui est tendue.

Claude RYAN

l'ancien et le nouveau

Un peuple de moutons?

par JEAN MARTUCCI

Le langage biblique provoque un sentiment de dépaysement chez l'homme moderne. Les mots de la Bible et, surtout, les concepts qu'ils expriment sont nécessairement liés à un contexte socio-culturel donné, complètement différent du nôtre. De plus, certains de ces mots sont chargés des images déposées en nous par une prédication plus ou moins adroite.

Au niveau des mots, une phrase aussi simple que "Je suis le bon pasteur" pose déjà des problèmes. La vie pastorale n'est pas la caractéristique de l'homme d'aujourd'hui, et les pâtres se font toujours plus rares dans un monde dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'apparaît pas d'abord comme champêtre et bucolique. A la limite, on peut même prédire qu'il faudra, dans quelques siècles tout au plus, expliquer longuement ce que fut un jour le petit bétail dans l'histoire des civilisations pour réussir à entrevoir vaguement un sens possible à "Je suis le bon pasteur".

Au niveau des concepts, le problème s'aggrave. Homère appelait les rois "les pasteurs des peuples". Les Israélites, partageant en cela le langage d'Homère, des Babyloniens et des Assyriens, voyaient leurs rois comme des bergers chargés par la divinité de rassembler et de soigner les brebis du troupeau qu'était le peuple. Qui oserait aujourd'hui, même dans l'Eglise, soutenir pareille conception? Déjà incompatibles avec l'idée de démocratie dans nos sociétés modernes, les concepts de chef-pasteur et de peuple-troupeau choquent même toute vision un tant soit peu adulte des rôles respectifs de la hiérarchie et de la base dans l'Eglise. Jésus pouvait être appelé "pasteur" au premier siècle (et encore fallait-il spécifier qu'il était "le bon" promis par Ezéchiel 34), mais on se demande si le même mot ne constitue pas aujourd'hui un danger de trahir le vrai visage de Jésus.

A ces difficultés d'ordre herméneutique s'ajoutent les problèmes qui proviennent du conditionnement psychologique. Les pieuses images du Bon Pasteur qui ont attendri les enfants d'hier laissent encore un relent de mièvrerie, souvent identifié d'ailleurs à la foi elle-même, chez les adultes d'aujourd'hui.

Comment contrer toutes ces difficultés du langage dans la transmission du message? Fallait-il changer "Je suis le bon pasteur" en "Je suis le bon roi" sous Louis XIV et "Je suis le vrai président" sous Nixon? Ce serait imposer la magie des mots et se contenter d'une simple "traduction" alors que la Bible, à travers mots et traductions, offre la vie d'une parole et exige sa transmission.

L'Evangile ne devient parole vivante qu'à partir d'une question vitale. Quels problèmes concrets ont poussé les chrétiens du premier siècle à écrire la page du Bon Pasteur (Jean, 10, 11-16)? Sollicités par des partis religieux qui contredisaient leur foi, ils éprouvaient le besoin d'écarter clairement certaines options ("les bergers à gages") et redire à haute voix la leur ("le bon pasteur"). Issus de religions dépersonnalisantes ou devenues telles par la faute des hommes, ils cherchaient à exprimer leur nouveau monde religieux fait de relations interpersonnelles ("je connais mes brebis et mes brebis me connaissent"). Bouleversés par les divisions de leur temps et de leur milieu, ils proclamaient avec assurance une imprévisible mais inévitable unité des hommes ("il y aura un seul troupeau, un seul pasteur").

Au lieu de répéter matériellement que Jésus est "le bon pasteur", le chrétien d'aujourd'hui serait bien davantage fidèle à cette page de l'Evangile si, en la relisant, il cherchait à voir quelles sollicitations modernes sont incompatibles avec son option; quelles attitudes et quelles structures dépersonnalisent l'homme dans le monde et le chrétien dans l'Eglise; et quels moyens il peut prendre pour travailler à l'unité d'un monde qui parle, sans en vivre vraiment, de paix et de solidarité.

lettres au DEVOIR

Une clinique qui n'est pas en quête de patients

M. le directeur,

Le 11 avril 1974, dans un troisième article sur le système de santé québécois, M. Jean-V. Dufresne, fait allusion à une sous-utilisation du réseau hospitalier de Sherbrooke et formule une remarque pour le moins surprenante à l'endroit du Centre Hospitalier Universitaire, dont la Clinique, selon lui, "se cherche des patients".

Nous n'acceptons pas une affirmation aussi gratuite, étant convaincus que M. Dufresne n'a, de toute évidence, pas pris soin de vérifier les faits avant d'écrire une telle chose. Si, par souci de fournir au public une information objective, il s'était donné la peine de venir sur place pour s'enquérir de la situation exacte, il aurait facilement obtenu tous les renseignements nécessaires à guider son jugement. Nous sommes sûrs qu'il aurait évité cette parenthèse malveillante et tiré une conclusion plus favorable à l'endroit des hôpitaux de Sherbrooke.

A la connaissance des autorités, M. Dufresne n'a pas eu cette prudence primordiale souhaitable. Une telle occasion aurait permis de lui apprendre que le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est une institution de santé qui poursuit des objectifs de recherche, d'enseignement et de soins aux malades. C'est un complexe intégré qui regroupe une Faculté de médecine et un Centre Hospitalier de soins ultra-spécialisés. Unique au Québec, ce contexte demande au profane une analyse assez approfondie pour en comprendre toutes les implications et les exigences qui en assurent un fonctionnement harmonieux et progressif.

En journaliste averti, M. Dufresne aurait vite compris que la qualité des malades inscrits sur la longue liste d'attente n'impose pas à la Clinique de l'Université de Sherbrooke l'obligation de se chercher des patients pour maintenir ses 365 lits à un taux d'occupation de 90% et plus.

Il aurait rapidement saisi que, pour concilier les impératifs d'un enseignement médical de qualité avec des soins de même calibre, les normes diffèrent forcément de celles qui sont applicables à un autre milieu. L'ultra-spécialisation change considérablement plusieurs aspects d'un centre hospitalier quant à la nature de son équipement, de ses facilités physiques, sans, bien sûr, oublier le caractère particulier de son personnel tant médical que para-médical.

Mieux au fait d'une foule d'autres incidences reliées à la présence de la Clinique de l'Université de Sherbrooke, M. Jean-V. Dufresne aurait pu sûrement se rendre compte qu'elle satisfait un besoin régional bien reconnu et qu'elle joue un rôle complémentaire vis-à-vis des autres centres hospitaliers, non seulement de la région de Sherbrooke, mais des régions administratives avoisinantes de Montréal-Sud et de Trois-Rivières. Qu'il suffise de dire que près de 50% de sa clientèle vient de l'extérieur de la région administrative numéro cinq (5). Qu'il nous soit également permis de signaler la contribution appréciable dans le domaine de l'éducation médicale tant au niveau de la formation de nouveaux médecins, omnipraticiens et spécialistes, qu'au niveau de l'enseignement médical continu organisé pour le bénéfice des médecins de la région.

Voilà un bref aperçu de ce qui aurait pu inspirer M. Dufresne dans la rédaction des quelques lignes qui touchaient le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, dans son article intitulé, "la santé coûte-t-elle trop chère".

En terminant, nous souhaitons que monsieur Jean-V. Dufresne nous fasse le plaisir d'une visite prochaine à l'occasion, du cinquième anniversaire, cette année, de la Clinique de l'Université de Sherbrooke. Il est le bienvenu.

Jules GOSSELIN, m.d.
Directeur,
Services professionnels,
Clinique de
l'université de Sherbrooke.
Sherbrooke, le 29 avril 1974.

NDLR — M. Gosselin reconnaît lui-même que la clientèle du CHU lui vient de l'extérieur de la région de Sherbrooke dans une proportion de 50%.

Nous ne contestons pas l'opportunité de ce rayonnement, ni d'autres initiatives qui se poursuivent aujourd'hui encore pour élargir le bassin de population nécessaire au fonctionnement d'un centre ultra-spécialisé. Ce bassin, suivant des normes reconnues dans le monde entier, doit se situer à environ un million d'habitants. Or, ni la région de Sherbrooke ni les sous-régions périphériques n'offrent ce potentiel.

A vrai dire, c'est à Sherbrooke que l'investissement hospitalier per capita est le plus élevé au Québec. Le ministère, pour maximiser ces investissements, a déjà même songé à élargir la région de Sherbrooke en y greffant la région nord du Vermont dans le cadre d'un accord avec cet Etat américain. L'initiative échoua, le Vermont étant lui-même suréquipé.

Personne ne conteste la qualité du travail qui s'accomplit au CHU. De tous les centres hospitaliers du Québec, il est peut-être celui qui accueille ses patients avec les soins les plus attentifs. Notre observation n'avait rien de malveillant, et nous la maintenons jusqu'à preuve du contraire. Quant au taux d'occupation des lits, il faut se méfier. Je n'affirme pas que le CHU s'adonne à cette pratique, loin de là. Mais on constate que plus les lits sont disponibles, plus les séjours des patients sont de longue durée. Ou alors on accueille les patients le vendredi soir pour les opérer seulement le mardi. Ce n'est donc pas, de l'avis des médecins eux-mêmes, le critère le plus convaincant.

Jean-V. DUFRESNE

L'avortement et l'éthique médicale

Dr Richard Fortin,
Saint-Jean

Je vois que nos idées ne convergent pas-et j'en suis peinée. Vous m'avez demandé dans Le Devoir du 8 avril ce que j'aurais fait pour cette jeune fille de 20 ans, enceinte et voulant à tout prix se faire avorter? Est-ce là simple curiosité ou un défi? Ceci dit, les procès d'intentions ne m'intéressent guère même si vous semblez nous prêter des visées dictatoriales.

Votre histoire de cas est assez sommaire et tellement stéréotypée que j'hésite à la croire. J'ai été habituée à des présentations cliniques plus élaborées. Le bilan de cette triste histoire médicalement parlant est assez peu reluisant: une femme avortée et un foetus détruit. Vous croyez que le résultat eut été pire si vous aviez refusé de lui fournir l'adresse de votre "médecin compétent". Personnellement, je m'interroge. La hantise inusitée des broches à tricoter fait vaciller bien des esprits de nos jours. L'encouragement, la compréhension, la persuasion sont des armes puissantes quand elles sont mises avec conviction au service de la vie, mais leur emploi exige du temps comme toute réaction biologique. De toutes façons, le peu de données que vous me fournissez me porte à croire qu'il n'y avait là aucune urgence d'ordre médical mais bien plutôt un problème d'ordre social peut-être même économique.

Qui sommes-nous, médecins, pour vouloir résoudre "chirurgicalement" des situations de cet ordre, lesquelles normalement devraient relever d'autres compétences directement concernées: les travailleurs sociaux, les économistes et les législateurs. D'autre part, si cette même patiente s'était présentée chez vous et avait exigé une cholécystectomie à tout prix, sans aucune indication médicale, auriez-vous évité de lui imposer vos convictions morales ou philosophiques en lui accordant la dite opération? Je sais que votre éthique professionnelle vous interdit de pratiquer ou de faire pratiquer des opérations injustifiées. La mienne également. Mais ce qu'il y a d'aberrant dans votre raisonnement, c'est que vous vous réservez, et le code d'éthique avec vous, le droit de déterminer l'indication ou la non indication d'une cholécystectomie. Par contre, lorsqu'il s'agit d'un foetus, un être humain vivant, vous vous en remettez entièrement au jugement de vos patientes avec le résultat suivant: les vésicules biliaires de celles-ci sont entièrement protégées alors que les foetus qu'elles peuvent concevoir sont sans défense. Pourtant la vésicule biliaire n'est pas un organe essentiel à la vie tandis que le foetus est la vie même. Dans le 1er cas, vous imposez votre éthique médicale et dans le second vous en faites fi. Pourquoi cette discrimination?

C'est la protection même du public qui exige que l'exercice de la médecine soit régie par une philosophie morale et nous n'avons pas le choix entre l'imposer ou non. Nous, médecins, devons nous y conformer même si cela va à l'encontre des opinions ou des souhaits de nos patients.

Vous me paraissez avoir résolu votre problème comme vous nous l'avez présenté: d'une façon simpliste et expéditive. Peut-être avez-vous tout mis en oeuvre pour dissuader votre patiente de ce dessein? Chose certaine, vous n'avez pas réussi. C'est un échec thérapeutique.

Il y a 2,400 ans un médecin païen Hippocrate écrivait: "Tu ne remettras pas à la femme enceinte le pessaire abortif". Aujourd'hui ne nous dirait-il pas: "Tu ne remettras pas à la femme enceinte "l'adresse" abortive"?

Thérèse MARTEL-JUTRAS, m.d.
Victoriaville, le 11 avril 1974.

L'éducation physique au service du Québécois

par LAURENT LAPLANTE

Laurent Laplante était l'invité de l'APAPQ hier soir à l'ouverture du congrès de l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec. Voici les principaux extraits de sa conférence.

•

(...) L'élévation du standard de vie et le fait que nous en soyons désormais à la deuxième et troisième générations de "vie en ville" ont modifié notre attitude devant la ville. Nos grands-parents se conduisaient en ville un peu comme s'ils avaient l'intention de retourner dans leur patelin natal. Un petit logement suffisait, un peu comme si on n'attendait pas de la ville qu'elle donne autre chose qu'un gagne-pain. Aujourd'hui les gens se sont résignés à la ville et ils tentent par conséquent de l'apprivoiser. Nous découvrons dès lors les vertus anglo-saxonnes et nous nous surprenons à les pratiquer. Nous ne savions pas ce qu'était un parc et les Anglo-Saxons le savaient. Nous n'avions pas le goût de planter partout des arbres pendant qu'eux en peuplaient leurs quartiers. Les pelouses, les parcs, l'air, tout cela leur paraissait nécessaire et nous commençons seulement à comprendre leur point de vue. Par la même occasion, nous commençons à comprendre pourquoi ils tiennent tant à leur jogging, à leur bicyclette, à leurs clubs de conditionnement. En rattrapant leur niveau de vie, nous partageons de plus en plus leur respect du bien-être physique, de l'environnement, du sport.

Autre force sociale, la libération de la femme ouvre à "la plus belle moitié de l'humanité" le monde du sport, de la condition physique, de la compétition. On constate d'ailleurs avec surprise, d'une part, que les femmes du Québec et du Canada aboutissent beaucoup plus vite que les hommes de chez nous à des performances de calibre supérieur et, d'autre part, que leur condition physique générale est nettement supérieure à la moyenne des hommes. Je n'en veux pour indice que les résultats qu'a fait connaître Le 60 à la suite de tests au pavillon d'éducation physique de l'Université Laval. Sans la révolution sexuelle, sans la libération de la femme, nous continuerions sans doute à restreindre la pratique du sport aux garçons et aux hommes et nous continuerions peut-être à ignorer que par-delà le sport il y a telle chose que la condition physique.

Une troisième composante sociale a débouché sur des effets plus équivoques. L'instruction s'est répandue à un rythme rapide et elle a entraîné la production massive de spécialistes dans toutes les disciplines, éducation physique comprise. Ceci nous a valu, sans conteste, un encadrement de plus en plus professionnel, mais ceci est en voie de tarir presque toutes les sources de bénévolat. Le père de famille qui pilotait vaniteusement son équipe de hockey pée-wee est maintenant gêné de le faire lorsque l'équipe adverse peut compter sur un spécialiste de l'éducation physique qui utilise les derniers secrets russes du conditionnement physique.

Cette montée de l'éducation physique entendue dans le sens le plus académique du terme a incité les éducateurs de ce secteur à se regrouper et à se constituer en association. Comme dans toutes les autres professions, le corporatisme se déploie chez vous, avec le résultat que la société est conduite, bon gré mal gré, à vous concéder le monopole de l'éducation physique.

En dix ans, l'activité physique a donc parcouru un chemin considérable et elle vous a conduit à assumer la totalité des responsabilités dans ce domaine. Puisque vous avez voulu occuper tout le secteur et presque en interdire l'accès aux autres, il n'est pas étonnant que la société ait des questions à vous poser.

Une prospective

Ces questions, je les regroupe autour de quelques thèmes qui me paraissent fondamentaux: le sexe, l'âge, l'effort, l'argent, la détente et la spécialisation. Sur chacun de ces six fronts, vous n'avez strictement pas le choix: si vous n'intervenez pas, toute la société québécoise s'en trouvera modifiée.

Côté sexe, il vous incombe d'évaluer et peut-être de modifier nos standards américains de beauté plastique. Il est possible, par exemple, que l'image féminine aujourd'hui mise en marché ne soit pas du tout ce que peut et doit être une femme physiquement saine. D'autre part, tant et aussi longtemps que ce seront les agences de publicité et l'industrie cinématographique plutôt que les éducateurs physiques qui définiront ce qu'est une femme belle, nous continuerons, nous les mâles, de n'apprécier qu'un type de beauté.

Du côté de l'âge, vous avez également un énorme travail de réévaluation à faire. Notre époque a privilégié depuis quelque temps déjà la jeunesse, à tel point qu'un adulte se sent obligé de "penser jeune" s'il veut se sentir bien dans sa peau. Si l'activité physique favorise elle aussi ce culte de l'âge athlétique et puissant, toute la hiérarchie des valeurs se trouve modifiée dans notre société. Les gouvernements en arrivent, par voie de conséquence, à jeter un regard de pitié sur la vieillesse, comme si seuls les jeunes étaient à l'actif de la société. Il importe, par conséquent, que l'activité physique élargisse ses préoccupations et qu'elle accorde la même importance aux bambins et aux adultes et aux vieillards qu'aux écoliers et aux jeunes adultes.

Ce changement d'attitude face aux groupes d'âge nous conduit tout naturellement à nous poser des questions sur l'importance qu'attache notre société à l'effort et à la performance. Tant et aussi longtemps qu'on résumera toute l'activité physique en termes de records, il est évident qu'une majorité de la population n'osera pas s'aventurer sur un terrain de sport. Qu'un sport produise des champions, c'est inévitable et nécessaire. Pour un certain nombre, la performance constitue une incitation à se dépasser soi-même et un Bobby Orr donne certainement le goût du hockey à une foule de jeunes. Il faut, cependant, pour inciter ceux qui ne mordent pas à ce genre d'incitation faire apprécier autre chose que le résultat brut. Si l'on n'apprécie que le résultat et que les moyens tombent dans l'oubli, on aboutit aux Flyers de Philadelphie, au comportement de Hockey/Canada en Russie ou aux Eperviers de Sorel. Dans certains sports, il est tard pour former le goût du public, mais pourquoi ne tenterait-on pas l'expérience avec la crosse, au moment où le sport tente de s'implanter?

De l'importance de la performance de pointe, je passe sans transition au rôle du sport stipendié dans notre société. Là aussi j'ai le sentiment qu'il vous appartient de faire percevoir au public la distorsion qu'apporte au sport une mentalité mercantile. Si le public savait quoi apprécier dans la lutte, un fort volume de pitreries disparaîtrait. Si les gens savaient quoi observer dans le patin à roulettes, peut-être les promoteurs éprouveraient-ils le besoin d'assainir leur produit. Ce qu'est devenu le hockey junior au Québec à cause de votre passivité et de votre silence, c'est une honte. Pour des centaines de parents, le hockey est devenu une activité bestiale dont il faut éloigner leurs enfants. Vous ne semblez pas avoir compris qu'en laissant évoluer ainsi la ligue junior majeure du Québec, vous laissiez se réduire les possibilités d'éducation physique pour toute une génération. De la même manière, vos silences font que l'administration municipale de Montréal peut fermer les patinoires au moment de son choix sans que l'opinion publique s'en émeuve. L'impact de l'argent sur le sport et sur l'activité physique, qu'il s'agisse de sport professionnel ou d'administration publique, est indéniable, mais vous devez nous aider à mesurer cet impact.

Ce que j'ai dit tantôt des attitudes face aux divers groupes d'âge me permet d'aborder aussi la question de la détente, du loisir. L'évolution que vous avez suivie depuis la belle époque où sport et armée faisaient trop bon ménage vous conduit aujourd'hui à regarder d'une autre manière le loisir de simple détente. Il y a moyen, en d'autres termes, de se détendre sans toujours utiliser le galon à mesurer ou le chronomètre. Cependant, il y a encore un énorme fossé entre le monde de l'activité physique et celui des loisirs. Le monde des loisirs vous perçoit encore comme ceux qui n'endurent pas que les gens ne fassent rien quand ils ont le goût de ne rien faire. Vous êtes, d'après les gens du monde des loisirs, ceux qui s'agitent sans arrêt et qui veulent forcer tout le monde à en faire autant. Parce que vous projetez une telle image, la CLQ préfère se tenir à distance de la CSQ. Loin de moi la prétention de départager les torts. Je souhaite simplement que le monde du sport et de l'activité physique se laisse un peu "contaminer" par la joie de vivre, par la détente. Que l'éducation physique soit aussi bien l'effort jusqu'à la performance remarquable que la détente après l'effort.

Enfin, et je termine là-dessus, il me paraît urgent pour vous de prendre pleinement conscience des responsabilités qu'implique votre évolution vers la corporation fermée. A compter du moment où une profession reçoit en partage le monopole d'un service essentiel, il lui incombe d'en porter le poids. Si le service est mauvais et rationné, nul mécanisme de compensation n'existe. Or, à l'heure actuelle, trop peu d'efforts ont été tentés pour offrir à l'adulte qui travaille de 9 à 5 la possibilité de se maintenir en condition physique. Comme les avocats de l'aide juridique ont appris à le faire, les professionnels que vous êtes devront songer au travail du soir ou des fins de semaine. Que des accommodements doivent être trouvés, c'est l'évidence même. Je veux simplement souligner ici qu'en vous emparant du monopole de l'activité physique, vous acceptiez du même coup de donner cette éducation physique à tous, y compris cette énorme partie de la population qui ne peut se dégager pendant les heures ouvrables. A moins que vous ne consentiez à cette révision d'inspiration sociale, l'activité physique continuera de se confiner au secteur scolaire. De même qu'il faut aujourd'hui être malade à heures fixes, il nous faudra modifier les horaires des citoyens pour les adapter à vos préférences (...)

la parole du jour

"Les hommes libres deviennent les serviteurs de l'esclave sage." — Ecclésiastique 10,25 (deuxième siècle avant JC)

"Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde; mais la miséricorde se rit du jugement" — Jacques 2,13.

Qu'un ami te fasse mal, c'est loyauté; mais qu'un ennemi t'embrasse, c'est menace, Proverbes 27,6 (Dixième siècle avant J.-C.).

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $40 par année; six mois $22. A l'étranger: $45 par année; six mois $25, trois mois $13. Editions du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0859. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Le rapport Poly vu par un principal

Après avoir été secrétaire de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent) dont le rapport servit d'inspiration à la réforme de l'éducation au Québec, M. Michel Giroux est retourné à l'enseignement actif. Il est maintenant principal de la polyvalente de Courville en banlieue de Québec. Il livre dans cette libre opinion ses impressions sur le rapport du groupe Poly, rendu public il y a quelque temps, et dont nous reproduisons dans cette même page les recommandations.

La polyvalente a-t-elle un avenir?

par MICHEL GIROUX



"Une situation assez sombre sous plusieurs aspects...., un commun dénominateur assez peu élevé...", voilà ce que la visite de vingt-deux écoles secondaires polyvalentes a inspiré comme conclusion générale à un comité mandaté par le ministère de l'Education pour étudier l'organisation et le fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes. Le rapport du comité signé le 18 décembre, 1973 impute cette situation à l'ensemble du système plutôt qu'aux gestionnaires immédiats de la polyvalente; ses auteurs jugent qu'un coup de barre est nécessaire pour réorienter la polyvalente vers la réalisation des objectifs qui ont présidé à son implantation.

Selon le chapitre de conclusion du rapport, le problème se situe d'abord au niveau de la définition ou de la communication des objectifs du ministère de l'Education, des commissions scolaires et des écoles elles-mêmes. Le rapport souligne ensuite que l'insuffisance de l'aide accordée aux responsables immédiats de la polyvalente se traduit par une faiblesse sérieuse, soit l'inexistence ou le peu de valeur de l'encadrement des étudiants, des enseignants et des autres professionnels chargés des étudiants de la polyvalente. Selon le rapport, la solution générale se site du côté d'un effort individuel renouvelé et d'une action concertée, dans un esprit de dépassement d'une logique qui se baserait trop actuellement sur une protection légaliste des droits et des privilèges individuels ou collectifs.

Les principales recommandations du comité veulent qu'on revienne dans les polyvalentes à l'idée du tutorat souhaité par la commission Parent, qu'on reconnaisse au principal de la polyvalente plus de latitude et plus d'autorité, qu'on lui accorde une assistance technique plus grande dans la programmation des horaires des étudiants, qu'on favorise son recyclage et son perfectionnement. Ce qui semble être la recommandation majeure du rapport veut encore qu'on vienne à la rescousse du principal: elle demande au ministère de l'Education d'aménager à temps pour l'année scolaire 1974-75 un palier d'autorité administrative et de gérance qui n'existe pas actuellement dans nos polyvalentes: celui de directeur de département.

Quand on tient la barre d'une polyvalente une telle étude ne laisse pas indifférent. Il est à propos de dire si on s'y reconnait et si les principales recommandations de ce texte-là correspondent aux problèmes les plus importants. En fait la polyvalente est une très jeune institution; elle n'a pas encore pu prendre son essor. Il semble bien que le ministère de l'Education ne se fasse qu'une idée assez abstraite de ce qu'elle est actuellement. Le rapport du comité d'étude est de nature à lui en donner l'image qui lui manque, compte tenu que certains passages du document feront sourire ou feront hausser les épaules dans le bureau du principal. L'application des principales recommandations de ce rapport, si elle ne tardait pas, donnerait de l'élan à beaucoup d'équipes de direction un peu fatiguées à cause des conditions dans lesquelles elle se trouvent actuellement.

Raffermir la direction

Ces conditions difficiles faites au principal de la polyvalente québécoise, on les trouve derrière les recommandations du comité d'étude. Par exemple, le rapport recommande d'aménager dans la polyvalente un niveau d'autorité et de gérance à confier à des chefs de département. C'est que le comité a comparé notre polyvalente avec des écoles secondaires de l'Ontario et de trois Etats américains. Dans ces dernières écoles le comité a vu autour du principal et de deux ou trois adjoints une douzaine ou une quinzaine ou plus de "House Masters", de "Department Heads" et de "Assistant Department Heads" placés en ligne d'autorité dans la structure administrative de l'école. Dans la polyvalente québécoise, le principal a peut-être un adjoint de plus mais personne d'autre dans la ligne de l'autorité et de l'administration proprement dite. La dizaine ou la quinzaine d'enseignants à qui le décret donne un rôle de chef de groupe à temps partiel ne se situent pas au niveau d'un palier d'autorité. Autrement dit, là-bas, une équipe de quinze ou vingt personnes partage l'autorité et l'administration avec le principal, même si une part d'enseignement est dévolue à la plupart des chefs de département. Ici, le décret laisse les chefs de groupe dans les rangs des enseignants et toute l'autorité et toute l'administration reposent uniquement sur les épaules du principal et de trois, quatre ou cinq adjoints.

Le principal de la polyvalente québécoise ne peut donc s'appuyer sur une équipe de direction suffisamment nombreuse et diversifiée. A tout le moins peut-il compter sur le personnel technique susceptible de le libérer et de libérer ses adjoints des opérations techniques les plus longues, les plus complexes, les plus fastidieuses? Par exemple peut-il compter sur la présence d'un technicien dans l'école pour la programmation des horaires individuels de cours de mille huit cents ou de deux mille étudiants? Non. Les polyvalentes de deux mille trois cents étudiants ont droit à un technicien en organisation scolaire. Mais si elle ne couvre que deux mille étudiants, la direction doit elle-même se pencher sur la préparation des horaires individuels de cours. Elle doit elle-même reviser des centaines et des centaines de dossiers. Elle doit elle-même préparer et mettre techniquement en place des sessions périodiques d'examens impliquant une minutieuse et complexe planification d'horaires, de locaux, de personnel, de rapports, de bulletins. L'informatique est précieuse mais elle est impérieuse. Elle dévore la direction quand celle-ci ne dispose pas d'un technicien en organisation scolaire. C'est la situation à laquelle réfère la vingt-troisième recommandation du comité.

Insuffisamment entouré tant pour l'exécution des tâches de direction proprement dites que pour les opérations techniques à conduire, le principal de la polyvalente est par ailleurs handicapé du fait qu'on ne lui reconnait pas suffisamment de latitude et d'autorité. C'est le comité d'étude du ministère qui le dit:

"Le directeur d'école secondaire polyvalente a, dans bien des cas, un rôle plutôt restreint dans la gestion de son personnel...

"Contrairement au principe d'administration généralement admis qui veut que la décision soit prise le plus près possible du niveau de l'action, l'on constate que, dans bien des cas, la direction de l'école secondaire polyvalente ne fait que transmettre ou exécuter des décisions prises par d'autres dans des domaines aussi importants de la gestion de l'école que le choix du personnel, l'affectation des tâches, l'administration du budget..." (5e partie, page 31)

L'administration du budget se prête bien à l'illustration de ce commentaire. Dans beaucoup de cas, les réquisitions de la direction de la polyvalente vont faire le tour de plusieurs bureaux de centre administratif de la commission scolaire avant de rejoindre un fournisseur, et certaines de ces réquisitions font même un détour de plusieurs mois à travers les bureaux du ministère de l'Education. Trop rares encore sont les écoles auxquelles on reconnait la responsabilité de s'administrer elles-mêmes.

Le rendement de la direction de la polyvalente est singulièrement amoindri par l'inexistence d'un niveau intermédiaire de gestion dans l'école, par l'absence de tout technicien en organisation scolaire et par le fait qu'on laisse rarement au principal ses coudées franches. Faut-il s'étonner alors de lire dans le rapport:

"Le rôle actuel des gestionnaires d'une école secondaire polyvalente consisterait, dans trop de circonstances, à éteindre des feux, c'est-à-dire qu'en raison de l'absence d'objectifs précis, ils doivent trop souvent solutionner les problèmes au jour le jour" (3e partie, page 14)

L'absence d'objectifs précis est sans doute en cause, peut-être aussi la compétence de certains principaux en administration; mais qui, dans les conditions décrites par le rapport, ferait autre chose que de courir au plus pressé? La solution n'est d'ailleurs pas de multiplier les postes. Avec les mêmes effectifs une polyvalente pourrait sûrement régulariser son fonctionnement. A condition que sautent les entraves que constituent certaines clauses des conventions collectives et que soit donnée à la direction de l'école toute sa responsabilité. D'ici là l'un des aspects sombres de la situation de l'école secondaire polyvalente, ce sera que ses dirigeants sont laissés en mauvaise posture.

Dissiper des équivoques

Il ne faut donc pas se surprendre de lire dans le rapport que l'encadrement des étudiants est beaucoup trop faible dans nos polyvalentes. Ni le tutorat ni les cellules-communautés ni les activités qu'on voudrait intégrer à l'horaire n'ont encore trouvé leur place dans la polyvalente. Même si la direction de l'école avait tous les moyens requis pour établir un encadrement complet et fort de la population étudiante, elle n'embarquerait pas nécessairement dans un schéma où des intentions de formalisme et de paternalisme s'agitent derrière des invitations à laisser le plus de liberté possible aux étudiants.

Il y a des contradictions majeures dans la philosophie du règlement numéro sept. Ce ne sont pas tous les étudiants, surtout chez ceux du second cycle, qui trouveraient profit à se retrouver chaque jour en "cellule-foyer" et de temps à autre en "cellule-communauté". Les étudiants n'ont pas tous besoin d'un tuteur. Un encadrement aussi fermé serait pour une bonne part formalisme et paternalisme. Par ailleurs à partir du moment où le ministère affirme qu'il faut laisser à l'étudiant libre choix de ses "activités étudiantes", la direction d'une école ne voit plus comment elle peut réaliser leur intégration à l'horaire. Comment tenir compte d'un grand nombre de goûts divers et souvent éphémères pour composer des groupes dont le fonctionnement s'agencerait bien dans l'horaire avec les exigences de l'enseignement et du bon ordre dans l'école? La solution que certaines écoles ont trouvée est celle des activités-libres-imposées, tant aux professeurs qu'aux étudiants...

L'une des explications de cette sorte de solution, c'est par exemple que, dans la plupart des polyvalentes, la présence des étudiants, sa durée, l'heure de l'arrivée, celle du départ échappent à toute décision de la direction. C'est l'autobus scolaire qui en décide. Il n'est donc pas question pour l'école de jouer avec l'horaire pour libérer à certains moments les très nombreux étudiants qui ne sont pas du tout intéressés par l'éventail des activités étudiantes proposées. Ce dégagement permettrait de bien servir les intéressés.

Il faut trouver des agencements pour regrouper en totalité les deux mille étudiants, même ceux de la clientèle spéciale dont la capacité d'intérêt, d'attention et de discipli est dépassée très longtemps avant que l'autobus pointe à l'horizon. Cet autobus, on l'estimait au moins parce qu'on pouvait le louer de temps à autre pour conduire quelques groupes d'étudiants en sorties éducatives. Mais la première déclaration du ministère des Transports et Communications, quand l'Education lui a refilé les autobus scolaires, ce fut pour dire qu'il n'y a pas tellement lieu d'utiliser ainsi les autobus maintenant que les écoles possèdent des projecteurs et peuvent louer des films... Parlant d'activités étudiantes, le comité d'études écrit tout de même:

"Il appartient également à la direction de l'école de voir à ce que tout le support technique et matériel disponible soit fourni aux étudiants et aux enseignants... (Première partie, page 52).

L'horaire modulaire flexible est probablement une bonne solution au problème de l'encadrement des étudiants et à celui de l'intégration des activités étudiantes. Les expériences qu'on en voit ne semblent cependant pas toutes heureuses, même lorsque les difficultés de tout départ sont censées être surmontées. C'est probablement de ce côté-là tout de même qu'on peut trouver une formule de tutorat qui soit autre chose que de l'enrégimentation et des programmes d'activités qui respectent les choix.

Dans cette perspective du rapport du groupe Poly a tout à fait raison de poser comme un impératif à tous les échelons du personnel le dépassement d'une logique basée sur une projection légaliste des droits et des privilèges individuels ou collectifs. Ce qui ne favorise pas ce mouvement, c'est l'insécurité du personnel et des cadres face entre autres choses à la baisse des effectifs de la population scolaire. Les jeunes ne trouvent pas de place dans les rangs du personnel; celui-ci vieillit, hésite et ne manque pas de raisons de se demander si le ministère de l'Education sait où il nous conduit. Les mauvaises relations patronales-syndicales dans le monde de l'enseignement semblent en voie de s'améliorer. Il est grand temps qu'un climat de confiance vienne ranimer le milieu scolaire; il faut dire d'ailleurs que le personnel enseignant a toujours valu beaucoup plus en ces dernières années que l'image qu'on en a donnée.

Tout le monde ne mordra pas pour autant à des slogans lancés par le ministère de l'Education comme "l'école milieu de vie". C'est à telle enseigne que logent les initiatives les plus douteuses de beaucoup d'écoles. Par exemple les soirées-discothèques inévitablement propices à divers abus. Une école, par définition, est un milieu d'apprentissage, de formation; c'est donc le lieu d'acquisition de certaines valeurs et de développement d'habitudes saines. C'est un milieu qui doit filtrer la pollution sous toute ses formes. La dégradation des moeurs en est une.

Si l'école est un milieu de vie, qu'on souligne vite qu'il doit s'agir d'un milieu de vie de qualité, donc d'un milieu sélectif. Il faut le dire, compte tenu de l'ambiguité de cet objectif dans le contexte de la remise en question globale que poursuit notre société. Si l'école est un milieu de vie au sens que l'étudiant peut y trouver et y faire tout ce qu'il peut trouver et faire dans la rue ou dans le repaire de son gang, baptisons l'école autrement. Si elle doit garder son nom d'école, que la polyvalente ne craigne pas d'afficher des exigences de tenue et de discipline. Et c'est ici que ce propos rejoint le rapport: qu'on lui donne les moyens de le faire, qu'on lui rappelle clairement ses objectifs.

Apprécier l'acquis

Le comité d'étude du ministère de l'Education a vu juste en lui soulignant l'importance de la définition et de la communication des objectifs, la faiblesse de l'encadrement actuel des étudiants et la nécessité d'une aide accrue aux responsables immédiats de la polyvalente. La solution immédiate est certainement la mise en place d'un palier d'autorité pour les chefs de groupe. Le comité d'études parle d'un véritable coup de barre à donner "pour réorienter la polyvalente vers la réalisation des objectifs qui ont présidé à son implantation". C'est dire que l'étude qu'il a conduite selon un mandat plutôt restrictif en appelle d'autres qui ne devraient pas tarder.

Si le rapport et commentaire regardent les aspects sombres de la situation, il reste que la polyvalente a rapidement réalisé une partie de l'un des grands objectifs de la réforme scolaire, celui de la démocratisation de l'enseignement. L'enseignement professionnel et l'enseignement spécial se sont ajoutés à l'enseignement général, de sorte que presque tous les jeunes ont accès à l'enseignement secondaire et le traversent en bonne partie. A vouloir servir la quantité de la population, on a sans doute actuellement perdu au niveau de la qualité de l'enseignement. Mais tout démocrate convaincu admettra qu'il fallait accepter de passer par là. Il regrettera sans doute d'apprendre qu'on aurait pu le faire dans de meilleures conditions...

DEUX VOYAGES D'ÉTUDES

à l'intention des étudiants, des professeurs et de toute personne qui s'intéresse à la culture humaniste.

Chaque voyage est l'équivalent d'un cours universitaire de 6 crédits.

1. GRÈCE ET ASIE MINEURE
Durée: 1er juillet - 29 juillet
Prix: $1,395.00 (tout compris).

2. ITALIE
Durée: 2 juillet - 1er août
Prix: $1,395.00 (tout compris)

Pour renseignements, s'adresser à M. D. Fasciano, Département d'études anciennes et modernes, Université de Montréal, Montréal. Tél.: 343-7063.

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre, aluminium
Estimation gratuite
Montréal 322-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Psychologue
pour enfants et adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal H2Y 1J9/Tél.: 849-6381

J.-C. Batz et J.-C. Kiefer
La vidéo-cassette
Naissance d'un medium

Après la télévision, le transistor, l'électronique propose une nouvelle "boite magique" destiné à des millions de consommateurs: *la vidéo-cassette.*

Un maillon de plus de cette trame que l'audio-visuel tisse autour du monde. Quelles seront les conséquences sur la formation permanente, l'éducation, la culture, le divertissement?

Vilem Flusser
La Force du quotidien

La canne, le mur, la pipe, l'automobile, autant d'êtres quotidiens qui nous entourent, d'outils et d'extensions des sens de l'homme. Les objets quotidiens s'inscrivent comme une série de messages médiateurs des autres et de la société.
Une théorie de l'objet, analysé sous l'angle de la communication, des MEDIA.

Collection Aujourd'hui - chaque volume - $4.95



VIENT DE PARAÎTRE . . . *. . . AUX ÉDITIONS DU JOUR*

EUGÈNE CLOUTIER AU JAPON MODERNE

dans la Collection: Les Pays du Jour

- La démarche d'un Eugène Cloutier est sans précédent dans notre littérature. Il n'écrit pas de livres de voyage mais de pétillantes chroniques sur les pays qui l'intéressent.
- Avec autant d'humour que de rigueur, c'est ainsi qu'il rejoint leurs réalités profondes.
- Tous les esprits curieux voudront le mettre en bonne place dans leur bibliothèque.

En vente partout au prix de $5.25 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

suites de la première page

INTÉRÊT QUÉBÉCOIS

En ce qui concerne la durée de la vente des obligations 1974 qui a débuté le 16 avril dernier, la date de clôture pourrait être reportée du 15 au 30 mai.

Le ministre s'est déclaré optimiste quant aux résultats suite à ce réajustement du taux d'intérêt.

Une brève enquête du DEVOIR auprès des banques et des maisons de courtage avait révélé en effet que les épargnants se faisaient tirer l'oreille pour acquérir ces obligations vendues dans "l'intérêt québécois".

M. John F. Ledoux de Richardson Securities nous a confié que les ventes étaient presque nulles alors qu'ordinairement après quinze jours de la date de leur mise en marché, elles atteignaient plusieurs millions de dollars.

"Tout de même, certains épargnants y trouvent toujours un certain attrait en raison de leur convertibilité en tout temps selon M. Jean-Louis Tassé, un courtier de la rue Saint-Jacques. "Malgré les taux peu élevés, les obligations d'épargne permettent de conserver une certaine liquidité pour l'investisseur encore indécis qui attend le bon moment pour acquérir une maison ou une automobile".

Pour M. Claude Blanchard de Greenshields Inc, "Les gouvernements devraient accroitre leurs taux pour demeurer à l'intérieur du marché actuel. La semaine dernière, les épargnants se sont départis d'obligations du Canada pour une valeur de $33 millions. Si cette tendance devrait se poursuivre, les trésoriers provinciaux pourraient faire face à de sérieux problèmes de liquidité".

Les obligations d'épargne représentaient au 31 mars 1973 un montant de $346 millions au chapitre de la dette publique du Québec.

Les ventes de cette année devrait, selon M. Garneau, atteindre les $100 millions. Le volume des ventes lors des cinq dernières émissions avait été le suivant: 1965 ($89 millions), 1966 ($65 millions), 1971 ($144 millions), 1972 ($117 millions) et 1973 ($133 millions).

UN BUDGET

mais, depuis les dernières élections d'octobre 1972, ont-ils été mieux placés pour affronter l'électorat canadien... même s'ils risquent toujours d'être battus.

D'avoir survécu si longtemps, en soi, dans une conjoncture parlementaire aussi délicate, a raffermi la position politique des libéraux. Le gouvernement Trudeau a accumulé à son actif de nombreuses mesures législatives qui seront parvenues, espère-t-on, à faire oublier le dérapage et les ratages d'avant 1973, même si les libéraux doivent en partager le crédit, souvent avec le NPD, parfois avec les progressistes conservateurs. Mais l'accord national sur le pétrole négocié par le premier ministre Trudeau appartient en propre aux libéraux, soutiennent ceux-ci, et ce n'est pas une mince réussite; il en serait de même du budget, s'il était défait par l'opposition, et de toutes les autres mesures législatives laissées en plan par une dissolution.

Et puis, la vive impopularité que s'était attirée le premier ministre à la fin de 1972 s'est largement estompée; et l'acharnement d'une bonne partie de la presse anglophone contre les libéraux, à force de perdurer, a cessé de conditionner l'opinion de façon décisive, espère-t-on. Et puis, le chômage s'est quelque peu résorbé; l'assurance-chômage est sous contrôle; Eugene Whelan a heureusement "travaillé" les milieux agricoles; le Québec "tient" toujours; la situation s'améliore dans la région Atlantique. L'Ontario demeure le grand impondérable; mais avec une vigoureuse campagne... Quant aux provinces de l'ouest, peut-être qu'avec le CPR...

Mais la lutte sera dure et sans relâche si vraiment les libéraux doivent avoir quelque chance d'endiguer le raz de marée conservateur que M. Stanfield et son parti espère toujours déclencher en exploitant l'inquiétude des gens devant l'inflation, la désaffection du Canada anglais envers M. Trudeau et son parti et la demi-douzaine de thèmes populistes où discrètement réactionnaires que les toriés ne cessent de marteler depuis 16 mois aux Communes: gonflement des dépenses publiques, inefficacité générale du gouvernement, insensibilité devant le sort des petites gens, argent rare et le reste. Et rien ne permet encore d'exclure tout à fait un balayage conservateur, tout au moins à l'ouest du Québec.

Voilà pourquoi, notamment, les libéraux ont été déçus que le bill Gray sur les profits excessifs soit si mal accueilli mercredi dernier par les néo-démocrates. Voilà aussi pourquoi, dès le lendemain, les ministériels déployaient aux Communes certains de leurs gros canons — notamment MM. Mitchell Sharp et Don Jamieson — pour ramener le parti de M. Lewis à de meilleurs sentiments: ceux du compromis, des amendements possibles, de l'alliance parlementaire de fait qui a permis au gouvernement Trudeau de se maintenir au pouvoir depuis près d'un an et demi même s'il ne dispose que de 109 sièges en Chambre.

Sans grand succès, d'ailleurs. Quoiqu'ébranlé par la contre-offensive libérale, le NPD est resté sur les positions affichées par lui la veille: à savoir que le bill Gray n'est qu'un cataplasme qui ne sévirait pas efficacement contre l'exploitation des consommateurs par des entreprises en mal de profits et que, par conséquent, les néo-démocrates ne sauraient l'appuyer ni même chercher à l'améliorer.

Mais cela condamne-t-il les libéraux à la défaite? Pas forcément, puisque leur leader parlementaire Allan MacEachan demeure maître des travaux de la Chambre et qu'il lui suffirait de ne pas représenter le bill Gray jusqu'au vote en deuxième lecture pour éviter que le NPD ait l'occasion de voter contre ce projet. Si un climat d'expectative électorale s'est répandu rapidement à Ottawa cette semaine, c'est plutôt parce que le chef néo-démocrate David Lewis a dénoncé en termes si virulents le gouvernement Trudeau, en même temps que sa loi anti-profits, que la plupart des observateurs ont présumé que le NPD avait décidé de se liguer aux progressistes-conservateurs de M. Robert Stanfield pour défaire les libéraux à l'occasion du prochain budget Turner.

La manoeuvre est possible, probable même; mais elle n'est pas certaine. Si par hasard le budget était on ne peu plus attrayant pour l'électorat, si M. Turner parvenait enfin à donner l'impression de ramer efficacement contre la marée inflationniste, s'il parvenait à donner du "candy" fiscal à tout le monde et son père tout en paraissant satisfaire aux exigences budgétaires de M. Lewis, alors les néo-démocrates auraient bien du mal à le rejeter cavalièrement et ne le feraient qu'à leurs risques et périls électoraux.

Le chef du NPD le sait fort bien; plusieurs de ses députés, qui craignent déjà pour leurs sièges, ne le savent aussi que trop. C'est pourquoi M. Lewis a annoncé qu'il s'abstiendra de commenter le budget le soir même de sa présentation, comme il avait l'habitude de le faire. Plutôt, le leader néo-démocrate présidera mardi à un caucus de son parti; après quoi il dévoilera la position de celui-ci devant les propositions budgétaires du ministre des Finances libéral. Mais après l'escalade électorale déclenchée par lui cette semaine, il est clair que le NPD perdrait quelque peu la face s'il se ralliait finalement au budget; c'est pourquoi il faut voir dans cette hypothèse la plus improbable des deux que supputent sans interruption depuis mercredi tous les petits maîtres de la politique fédérale... y compris bien sûr le soussigné.

Le budget passera-t-il ou non? Y aura-t-il ou non des élections?

Si par hasard le NPD décidait — ou plutôt calculait — que, malgré tout, mieux vaut pour lui remettre à plus tard l'échéance fatidique, M. Lewis pourrait toujours clamer: "Va pour le budget, mais le bill Gray, jamais! Nous préférons affronter l'électorat plutôt que d'appuyer un projet de loi aussi dérisoire contre les profits excessifs." Certains le croiront...

LES GRÈVES

à la navigation aérienne de l'aéroport de Montréal, envers et contre l'acceptation, par l'exécutif national de leur syndicat, de la dernière offre qui lui a été faite par le gouvernement. Le ministre a nié peu après qu'Ottawa ait passé l'éponge sur les gestes illégaux posés par les postiers lors du conflit qui vient de se terminer dans ce secteur, comme le prétendait le député conservateur Otto Jelinek.

"Il s'est commis un certain nombre d'actions, pendant cet arrêt de travail qui allaient à l'encontre des lois ou des règlements en vigueur de rappeler M. Drury, et le syndicat a cherché, en conséquence, à obtenir l'assurance que nous interrompions toutes les procédures disciplinaires qui avaient été entreprises. Mais le gouvernement a refusé de donner cette assurance; il s'est tout au plus engagé de ne pas prendre l'initiative de nouvelles mesures de représailles. En revanche, les procédures qui ont déjà été entreprises suivront leur cours. De plus, lors de tout arrêt de travail injustifié et injustifiable qui pourrait se produire à l'avenir dans le secteur public, les procédures que nous entamerons seront poursuivies jusqu'au bout plutôt que d'être interrompues."

Devant la presse, M. Drury a expliqué peu après que le gouvernement avait raidi son attitude parce que le régime de tolérance appliqué jusqu'ici aux arrêts de travail illégaux n'avaient pas donné les résultats escomptés.

"Nous avons pratiqué dans le passé une politique de patience et de miséricorde qui est allé souvent jusqu'à l'outrance, a soutenu le ministre; mais cette politique n'a pas réussi à convaincre une minorité de syndiqué qu'ils ne devaient pas multiplier les arrêts de travail illégaux. C'est pourquoi nous serons forcés à l'avenir d'insister pour que toutes les mesures disciplinaires qu'on nous obligera à prendre seront poursuivies jusqu'au bout."

M. Drury a expliqué que cette attitude nouvelle n'exigeait pas d'initiative nouvelle. "La législation en place autorise autant la rigueur que la miséricorde, a-t-il rappelé; tout ce que nous avons décidé, c'est de procéder à une application plus rigoureuse de la loi."

Ce qui ne veut pas dire que le gouvernement s'interdira de "discuter" avec les syndicats dont les membres auront débrayé illégalement, de préciser le ministre; mais plutôt que le gouvernement refusera de négocier le coup d'éponge traditionnel.

RICHARD NIXON

Ainsi, le leader de la minorité républicaine à la Chambre, M. John Rhodes s'est dit peu satisfait des transcriptions de la Maison-Blanche, car elles peuvent être interprétées comme impliquant le président dans le scandale.

La Maison-Blanche a toutefois enregistré un succès de procédure devant la commission judiciaire de la Chambre, en obtenant que M. James St. Clair puisse participer aux audiences qui débuteront dans le courant de la semaine prochaine. Mais ce vote de la commission visait surtout à éviter une rupture partisane au sein de la commission entre la majorité démocrate et la minorité républicaine, dont les voix seront nécessaires lors du vote final, si les démocrates veulent mettre en route la procédure de destitution.

Autre danger pour le président: le sénateur démocrate Sam Ervin, président de la commission sénatoriale qui instruit l'affaire du Watergate, et le sénateur républicain Howard Baker vice-président de la commission, sont tombés d'accord pour estimer que les transcriptions des conversations de la Maison-Blanche rendues publiques par le président Nixon corroborent de nombreuses dépositions de M. John Dean, ancien conseiller juridique présidentiel, qui pourrait ainsi regagner en crédibilité malgré les propos du président Nixon qui l'a présenté comme un menteur, lors de son allocution télévisée de lundi dernier.

Les documents confirment, entre autres, la déposition de M. Dean devant la commission sénatoriale, dans laquelle l'ancien conseiller présidentiel déclarait avoir dit à M. Nixon que M. Howard Hunt réclamait $120,000 pour se taire, et que M. Nixon avait répondu que trouver un million de dollars en espèces pour payer le silence ne constituait pas un problème.

M. Ervin a décrit jeudi à Washington les transcriptions comme "révélatrices et abasourdissantes". "Elles confirment fermement" la déposition de John Dean, a-t-il déclaré.

LA STRATÉGIE

l'absence du critique de l'opposition officielle, M. Marcel Léger.

Après coup et devant les résultats obtenus, on comprend mal la stratégie de MM. Bienvenue et Bourassa de supprimer, sans consentement et sans compensation, la période de question à laquelle tiennent les députés de l'opposition comme à la prunelle de leurs yeux.

L'incident a cependant permis de revaloriser le rôle de l'opposition parlementaire. Malgré son petit nombre, 8 contre les 102 ministériels, et malgré l'à propos de certaines de ses critiques, l'opposition constitue, comme Jacques-Yvan Morin, se plait à le rappeler, un "service public essentiel à la démocratie".

Du même coup se révélait le mépris profond entretenu par certains députés ministériels, notamment MM. Jacques Veilleux, William Tetley et Michel Denis, à l'endroit de cette opposition "qui fait perdre du temps au gouvernement".

l'amérique au jour le jour

Multiples contrastes

par MICHEL ROY

LOS ANGELES — Le journaliste itinérant qui décide de faire tous les jours le point de ses impressions de voyage prend un engagement redoutable que les circonstances le contraignent parfois à suspendre: cadence accélérée des déplacements, lourdeur des programmes quotidiens, difficultés de transmission des textes ou simples soucis d'organisation matérielle.

Ainsi, après Washington, le Tennessee et la Georgie, ce furent successivement les étapes de la Nouvelle-Orléans, de Baton Rouge et de Lafayette dans une Louisiane qui redécouvre son héritage français; celle de la nouvelle cité aéroportuaire de Dallas, au Texas; celle de Phoenix et du Grand Canyon, en Arizona.

Puis, après le survol dans un minuscule Cessna de l'immensité semi-désertique qu'arrose parcimonieusement le Colorado, ce furent Las Vegas, au Nevada, curieuse oasis de jouet de soleil; et, enfin, tout au bout du continent, Los Angeles, inextricable conurbation où règnent l'automobile, le smog et le succès.

Voici donc, en quelques jours, une rapide traversée de l'Amérique, marquée de contrastes riches et brusques entre les plaines subtropicales des anciennes plantations de la Louisiane et le vent glacé qui fouette sous la pénombre rougeoyante les vertigineux canyons de l'Arizona, entre la brûlante sécheresse de Phoenix et la fraîche humidité du Pacifique californien.

Contrastes non moins frappants entre les hommes qui peuplent ces différentes régions. La douceur de vivre et la lente sagesse rurale ont conservé des droits dans le Deep South traditionaliste et conservateur. La bonne humeur et la santé triomphent dans l'air sec et limpide de l'Arizona où les valeurs sûres et les idées simples sont encore préférées aux risques inconsidérés. Le Texan, lui, où qu'il soit et quoi qu'il dise, reste hâbleur et roublard. Le Californien, qui habite au royaume des courants novateurs et de la conquête incessante de l'inconnu, se distingue par son exubérance et son assurance.

Changements de fuseaux horaires, rapidité des avions, multiplicité et diversité des rencontres, des visites, des entretiens, temps consacré aux conversations de toutes sortes en tout lieu âfin de percevoir le sentiment des Américains font surgir chaque jour des défis que le reporter n'ose plus consigner trop vite par écrit s'il respecte ses lecteurs. Outre les déplacements nombreux, il doit encore parcourir l'abondante documentation qui s'accumule, lire les journaux et regarder la télévision afin de suivre de près le passionnant débat national qui trouble cette société et que les dernières interventions du président, loin de l'apaiser, avivent encore.

Mais, sans égard aux crises qui ébranlent périodiquement les Etats-Unis, à la médiocrité d'une fraction de personnel politique (comme dans les autres pays) et aux défaillances évidentes de son leadership, force est de reconnaitre que cette société, grâce à ses ressources prodigieuses, à sa résistance congénitale aux chocs et aux maladies, à sa capacité d'intégrer ou de récupérer les formes nouvelles de vie et de contestation, défie et contredit les antiaméricanismes les plus tenaces, comme celui qui sévit encore dans certains milieux du Québec, alimenté par l'ignorance ou le snobisme.

Nous reprendrons ces jours prochains le récit de ce voyage.

Dorval reprend son rythme après le retour des aiguilleurs du ciel

Le trafic aérien a retrouvé son activité normale aux petites heures ce matin, après que les aiguilleurs du ciel, à l'aéroport international de Montréal, sans attendre le résultat d'un scrutin national — attendu demain soir — eurent abandonné leurs postes, obligeant ainsi la direction de l'aviation civile à suspendre toutes les opérations aériennes entre 14h et 20h.

Mais une deuxième menace plane dans le ciel: les opérateurs-radio, un syndicat distinct qui compte plus de mille employés, entend débrayer à son tour à minuit.

Les lignes aériennes ne sauront pas définitivement à quoi s'en tenir avant demain soir, relativement aux aiguilleurs, lorsqu'on aura dépouillé le scrutin national des 2,000 techniciens qui se seront alors prononcés officiellement sur la proposition du Trésor, soumise mercredi dernier en présence du médiateur spécial du gouvernement, M. Stanley Hart.

Le résultat du scrutin sera annoncé quelques minutes seulement avant que n'expire le délai accordé par l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien au gouvernement et au ministère fédéral des Transports.

Si la proposition est rejetée, les aiguilleurs quitteront de nouveau leurs postes, cette fois dans la légalité, mais rien n'interdit au gouvernement fédéral d'avoir recours à une loi d'urgence si le conflit s'éternise.

Quant à l'intention des opérateurs-radio, on ignore si leur action aura une envergure nationale mais il est certain qu'un débrayage pourrait entrainer de nouveau la suspension au moins partielle du trafic aérien, par mesure de sécurité.

Le débrayage des aiguilleurs du ciel s'est limité hier à la seule région de contrôle de l'aéroport de Dorval, mais il entraine le réaménagement des horaires dans tout le réseau domestique, et de nombreux retards également dans les vols transcontinentaux.

Au total, 90 contrôleurs ont débrayé, entraînant l'annulation d'une quarantaine de vols entre Montréal et Ottawa, cependant que les vols transcontinentaux se rabattaient sur Toronto en empruntant des couloirs aériens situés au nord du Québec, hors de la juridiction des aiguilleurs de Dorval, ou au nord des Etats-Unis.

Normalement le vol des gros jets est interdit après minuit au-dessus des grandes villes mais on a fait exception hier jusqu'à l'aube tandis que des douzaines de longs-courriers déjà retardés depuis plusieurs heures atterrissaient à Montréal.

On soupçonne que le débrayage d'hier à Dorval fut décidé en dépit d'une consigne de l'Association nationale qui entendait à respecter le délai du 5 mai — demain à minuit — accordé au gouvernement.

Les contrôleurs de Dorval, croit-on savoir, protestaient ainsi devant l'anticipation d'un scrutin national favorable aux propositions du gouvernement.

Les hausses proposées, a déclaré le médiateur sont de l'ordre de 24%, étalées sur deux ans, et elles constituent selon lui "la meilleure proposition" jamais consentie par le gouvernement à des employés du secteur public.

Les aiguilleurs du ciel gagnent annuellement entre $5,700 et $22,200, et le salaire de la majorité d'entre eux se situe entre $14,000 et $18,000. Mais la fonction est terriblement exigeante à l'ère des communications aériennes massives.

Une chose est certaine à Ottawa, le climat n'est guère propice à un conflit de longue durée: "Désormais, les recours légaux contre les débrayages illégaux seront menés jusqu'à leur conclusion logique", a déclaré le président du Conseil du Trésor, M. Drury.

La dissipation d'un préfet

Suite de la première page

Le premier ministre en est en grande partie responsable. Pour lui, en effet, l'Assemblée n'est pas l'un des lieux privilégiés de la démocratie, mais une "récréation", une pause parmi les lourdes tâches qui l'accablent. C'est ainsi qu'il esquive les questions ou qu'il détourne l'attention en lançant les députés dans d'autres directions. C'est ainsi également qu'il est très difficile, pour ne pas dire presque impossible, d'obtenir des précisions sur quelque sujet qui est abordé par l'Opposition.

Cette indifférence ou cette insouciance se manifeste d'une autre façon, encore plus grave.

Dans un parti politique, surtout lorsqu'il est au pouvoir, le whip en chef joue un rôle très important: il doit faire en sorte que les députés soient présents, il est chargé de l'ordre et de la discipline chez les siens.

Qui, pensez-vous, M. Bourassa a choisi pour remplir cette tâche délicate, faite de doigté et de sang-froid? Nul autre que M. Louis-Philippe Lacroix, député des Iles-de-la-Madeleine, dont les inepties sans nombre et les saillies idiotes ont fait la renommée à travers le Québec, et qui s'en targue d'ailleurs. Autrement dit, le préfet de discipline est plus dissipé que le dernier de ses "élèves", dont quelques-uns, tels MM. André Marchand et Gérard Cadieux, font de leur mieux pour égaler le degré de turpitude. Souvent avec succès.

L'on pensait que le premier ministre profiterait de l'élection générale et du remaniement pour remettre M. Lacroix à sa place. Il n'en fut rien. Bien au contraire, M. Bourassa rit à gorge déployée des quolibets de son "père fouettard", placé juste derrière lui en Chambre, probablement pour mieux l'entendre. C'est ainsi que, depuis novembre, M. Lacroix a pu impunément traiter M. René Lévesque de "chien", tenir la dragée haute au Parti québécois pour la question des bureaux et du personnel, user des menaces et d'intimidation à l'égard d'un collègue, M. Fabien Roy, député créditiste de Beauce-Sud, et le reste.

Dans un tel contexte, le rôle du président n'est pas de tout repos. M. Jean-Noël Lavoie est tout le contraire d'un homme autoritaire ou cassant. Il se veut plutôt conciliant envers tous, affable, bonhomme, laissant les députés adversaires s'affronter comme il se doit.

En période normale, cette attitude le sert bien et le bateau vogue sans trop de soubresauts. Mais lorsque survient un sujet litigieux, du temps agité, une crise quelconque, les députés abusent largement de la latitude qui leur est accordée.

C'est ce qui s'est produit cette semaine, des deux côtés de la Chambre. Car l'Opposition (péquiste et créditiste) n'est pas non plus parée de toutes les vertus parlementaires. Elle enfreint souvent — M. Robert Burns surtout — les règles de procédure et se laisse aller à des débordements de langage, comme ce fut le cas jeudi pour M. Claude Charron, député péquiste de Saint-Jacques. M. Lavoie se laisse alors déborder à gauche et à droite, prisonnier qu'il est par sa façon de diriger les débats depuis quatre ans.

Ceci dit, il est inédit et absolument incompréhensible que M. Bienvenue ait proposé jeudi et fait adopter par l'écrasante majorité libérale la suppression de la période des questions hier. De mémoire de chroniqueur, c'est la première fois qu'une telle mesure est prise.

A l'appui de sa proposition surprise, le député libéral de Crémazie a invoqué trois motifs:

- le désir du gouvernement d'accélérer l'étude des budgets des ministères;
- "l'importance" des questions de l'Opposition depuis mardi dernier;
- l'approbation du gouvernement par le peuple en octobre dernier.

Aucun de ces motifs ne résiste à l'analyse, si sommaire soit-elle.

Bien loin d'accélérer les travaux, M. Bienvenue les a poussés dans une impasse et tout ou presque sera à reprendre la semaine prochaine.

Quant à l'importance des questions posées aux ministres, elle est plus grande que ne le laisse entendre M. Bienvenue. Qu'on en juge plutôt. Depuis mardi, l'Opposition a harcelé le gouvernement sur le problème des conflits d'intérêts et du favoritisme, bien sûr, mais elle a abordé également une douzaine d'autres sujets d'actualité brûlante: taxis, pétrole, coût de la vie, Ile d'Anticosti, pollution, baie James, prix du lait, Soquip, avortement, et le reste. Sur tous ces sujets, l'Opposition était justifiée de poser des questions au gouvernement et d'en obtenir des réponses.

De temps immémorial, la période des questions (une demi-heure au début de la journée) est le moment privilégié en régime parlementaire pour amener les ministres à prendre position, à faire état de leurs projets, à rendre compte de leurs gestes administratifs. Pour les députés, les journalistes et le grand public, cela est fort précieux en ce que ça permet de prendre le pouls quotidien du gouvernement, de savoir ce qu'il a au ventre, en dehors des déclarations officielles.

Or cette semaine, à cause de l'affaire Paragon Business Forms, le pouls était fort agité et troublé. M. Bienvenue a jugé bon d'imposer une trêve, au mépris des traditions parlementaires. Il croyait sortir le gouvernement d'un mauvais quart d'heure, il l'a empêtré dans un cul-de-sac, comme s'il avait peur de la lumière du grand jour.

Car rien ne justifiait cette hâte soudaine. Depuis le début de l'année 1974, l'Assemblée nationale n'a siégé que seize jours sur une possibilité de quatre-vingts environ. Et le mandat du gouvernement ne va pas jusqu'au bâillon de l'Opposition, comme le comprennent d'ailleurs bien plusieurs députés et ministres, gênés par le geste cavalier de M. Bienvenue.

Une note cocasse; M. Bienvenue lui-même, qui se moque des questions de l'Opposition, a pourtant profité de la période des questions pour rétablir des faits le concernant en rapport avec son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé!

Plutôt que d'user de stratagèmes et de faux-fuyants, le premier ministre serait bien avisé de faire toute la lumière, et le plus rapidement qui soit, sur le problème des conflits d'intérêts et des relations de la famille Simard avec le gouvernement. Tout serait alors plus simple, clair, limpide, et le premier ministre, que cette affaire bouleverse, pourrait vaquer aux autres problèmes qui l'accaparent.

L'Opposition n'est pas nombreuse à l'Assemblée nationale. Elle ne compte que huit députés, il est vrai, mais elle représente 45 pour cent de la population. Et si le gouvernement a le devoir de gouverner, l'Opposition a celui de l'interroger et de le critiquer en toute liberté.

Pour écraser la mouche qui bourdonnait à ses oreilles, jeudi, le gouvernement a utilisé une masse. Il a manqué son coup maladroit, trop lourd et grossier.

L'Assemblée nationale, quelle foire tout de même!

LOI 63 Suite de la page 3

opérations.

Les professionnels de l'enseignement de l'anglais ont reconnu apprécier les largesses tant des "contributions" fédérales — M. Landry récuse le terme "subventions" — que des possibilités offertes par le plan provincial d'enseignement des langues. Ils tiennent cependant à dénoncer les passages d'élèves du système francophone au système anglophone. Leur présidente, Mme Elaine Breault-Chatagnier, anglophone de souche malgré la consonance, croit que "cette sorte de bilinguisation massive pourrait réduire rapidement la langue française à un rôle folklorique au Québec."

Ces enseignants réclament plutôt que le français soit proclamé langue officielle, devienne vraiment langue de travail, et que des mesures soient prises pour renforcer l'enseignement de l'anglais langue seconde, faisant ainsi disparaître la méfiance des parents francophones à l'égard de leur propre système scolaire.

la météo

Régions de Chibougamau, l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie: nuageux avec des chutes de neige locales dans le nord et des averses dans le sud. Maximun 40 à 45.

•

Régions d'Ottawa, Montréal, Cantons de l'Est: généralement nuageux et plus frais. Maximum 55.

•

Région des Laurentides: généralement nuageux et plus froid. Possibilité de quelques flocons de neige l'après-midi.

•

Région de Québec, Trois-Rivières, Lac St-Jean: nuageux avec des averses en matinée. Maximum 55.

•

Régions Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles, Gaspé: nuageux avec des averses en après-midi. Maximum 50 à 55.

MIRON Suite de la page 3

des métiers de la construction, se mette à marauder non seulement un syndicat de la même centrale mais une carrière où rien n'est en construction.

Se référant aux tactiques du 791 et au fait que plusieurs syndicats des métiers de la construction débordent ce domaine — les monteurs d'acier de structure ont syndiqué les employés d'un fabricant de soutien-gorge — le militant syndical a souhaité "que les unions internationales se réveillent".

D'autres syndicats de la FTQ — dont les métallos — ont accusé récemment au cours d'une importante réunion de l'exécutif de la FTQ le Conseil provincial des métiers de la construction d'empiéter sur leurs juridictions. Certains se sont même demandés si le Conseil, qui a présentement autant d'effectifs que la CEQ, n'envisageait pas de diversifier ses assises en pénétrant dans les secteurs industriels pour éventuellement former une centrale indépendante de la construction.

Le Conseil provincial est présidé par M. André Desjardins, à qui échouait récemment la responsabilité de la tutelle du 791, décidée lors d'une importante réunion de l'exécutif de la FTQ à laquelle participaient les dirigeants du local controversé.

LG-2 Suite de la page 3

trices renversées, de sorte qu'il fallut évacuer sur-le-champ près de 1,000 travailleurs du vaste chantier situé à 650 milles au nord de Montréal.

Les travaux sur les lieux du complexe hydro-électrique sont toujours interrompus.

DÉCÈS

COUTURIER, Léon. A Winnipeg, le 30 avril 1974 à l'âge de 38 ans, est décédé, M. Léon Couturier. Directeur du Service de Crédit: Les Editions Françaises Inc., Québec-Montréal, époux de Dame Gisèle Tessier. Il demeurait à 2525 Des Plaines, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu samedi 4 mai. Le convoi funèbre partira du Funerarium Lépine Ltée, No 2815 chemin des Quatre-Bourgeois à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

variétés par Yves Taschereau

Bernard Haller : un déluge d'humour

"Et alors", le spectacle que présente Bernard Haller au théâtre Port Royal, est un spectacle étourdissant. Ce n'est pas une image. Les treize numéros qu'il fait, dont trois sont nouveaux par rapport à l'an dernier, défilent devant nous à une telle vitesse que nous n'avons pas le temps de souffler. A peine avons nous ri que nous nous retrouvons trois gags plus loin. Nous en sortons essoufflés, épuisés, dépassés complètement. A aucun moment nous avons été maîtres de la situation.

Bernard Haller peut difficilement se classer dans une catégorie d'humoristes précise. Il utilise tellement de trucs, joue sur tellement de régistres qu'on a un peu l'impression de voir une douzaine de personnes au lieu d'une. Son visage semble fait de caoutchouc; cela lui permet toutes les déformations inimaginables qu'il ne faut pas confondre avec les sept ou huit grimaces d'un Louis de Funès. On a l'impression de voir défiler une série de personnages de Bruegel. Une bonne maîtrise du corps nous procure bien des occasions de rire, aussi. Par exemple, dans un des numéros, Haller imite toutes les attitudes de quelqu'un qui est immobilisé, seul, à son téléphone. Ailleurs, il a mimé d'une façon complètement délirante, les vagues qui viennent mourir sur une plage. Tout y était, même le bruit. Les bruits et les onomatopées jouent un rôle très important dans plusieurs de ses numéros. Des bruits stylisés, farfelus au possible, comme celui des pièces d'or avec lesquelles des pirates jonglent, celui que fait le lou-garou qui mange une petite fille etc...

Mais Bernard Haller ne se limite pas à ce genre. Il joue avec le langage constamment. Déformant le français à la manière d'un émigrant russe dont il prend l'accent: "demain sur chemin suit toi on"; critiquant la "Chanson d'automne" de l'élève Verlaine à la manière d'un vieux professeur; recensant toutes les manières d'annoncer délicatement, à une veuve toute fraîche, la mort de son mari: "si vous voulez savoir qui est mort, revenez tout de suite", dans le plus drôle de ses numéros: parodiant le langage fleuri d'un sermon ou inventant même un langage inexistant pour nous expliquer des choses auxquelles nous ne comprenons rien mais qui nous font rire; Haller nous étourdit avec les mots.

Il crée ainsi une série de personnages drôles mais sous lesquels se cache une certaine tristesse: le pianiste raté qui joue Beethoven depuis vingt ans devant des salles presque vides, le vieux professeur découragé par ses élèves, le maître de ballet qui voit les traditions se perdre et le monde s'effriter autour de lui. Car cet humour est un peu triste et même inquiétant par moments. Deux numéros, "L'Escalier" et "Tout mou ou l'homme sans squelette" tiennent des contes fantastiques où l'horreur qui nous fait rire a quelque chose de grinçant, un peu à la manière des caricatures de l'américain Gaham Wilson.

Tous ces éléments mis ensemble et donnés en même temps font du spectacle de Bernard Haller un déluge d'humour qu'il serait dommage que vous manquiez...

Jean-Guy Prince

Quand la folie refuse d'aller au secours de la théorisation

par Pierre Vallières

Une sculpture peut-elle se réduire à un concept? Et, à l'inverse, un concept peut-il se concrétiser et se dire par le moyen d'une sculpture?

On se pose inévitablement cette double question, lorsqu'on voit l'exposition de sculptures de Jean-Guy Prince qui se poursuit jusqu'au 7 mai à la galerie de la SAPQ, 211 Saint-Nicolas, dans le Vieux-Montréal.

Jean-Guy Prince, du groupe Véhicule, donne d'emblée à sa recherche un ton théorique, un contenu conceptuel, qui rend impossible l'approche émotive de ses sculptures sans qu'au préalable le spectateur n'ait eu au moins l'occasion de comprendre la démarche intellectuelle de Prince. Et cette démarche n'est pas, quoi qu'on dise, à la portée de tout le monde. Pour embarquer dans l'univers conceptuel, il faut une certaine habitude de la théorisation. D'où chez Prince une première contradiction. D'une part, Jean-Guy Prince rejette l'art riche ou bourgeois, la sculpture de bronze ou d'acier (qui coûte très cher), le culte du lèché, le souci du précieux, la prétention, etc. C'est un parti-pris louable, qui se manifeste par le choix de matériaux dits "de la quotidienneté": planches de pin, cordes, sparadrap, feuilles quadrillées maquillées de quelques traits de couleurs, tissus blancs, papier d'emballage, papier cellophane et carton. D'autre part, Prince veut que chacune de ses sculptures, ainsi que l'ensemble de son exposition, soit le noeud d'une question. Et cette question s'appuie essentiellement sur une théorisation qui n'est accessible qu'à des initiés. Conclusion: la majorité des gens, qui vivent la quotidienneté "ordinaire", sont au départ exclus d'un cheminement théorique où le quotidien prend forme de concept.

Autre contradiction: Jean-Guy Prince cherche, de son propre aveu, à réaliser des "sculptures-folies" qui permettent au spectateur d'halluciner, qui déréglent radicalement sa perception de l'objet et qui, finalement, visent à éliminer l'objet, en tant qu'objet "individuel", du champ de la perception. Mais, pour ce faire, Prince utilise des matériaux qui sont "trop quotidiens" pour être détonateurs d'hallucinations et il les organise dans un bric-à-brac trop informel pour que l'espace inventé donne un contenu ou un prétexte à l'hallucination recherchée. Là encore, le spectateur est renvoyé aux théories du créateur plutôt que d'avoir spontanément un contact vécu avec son oeuvre.

Bref, l'exposition Jean-Guy Prince est "le noeud d'une question" (ou de plusieurs) plutôt que l'occasion d'une relation sensible entre elle et le visiteur.

La théorie, pour Prince, est le moyen de fournir à l'art un agir. Cet agir n'en demeure pas moins essentiellement intellectuel, en dépit des objectifs visés qui sont d'un autre ordre. Jean-Guy Prince s'insurge contre "l'art de living room", comme il dit. Il s'insurge aussi contre "l'art poli", contre la plasticité à tout prix, contre le classicisme, contre la "beauté" purement formelle. Il s'insurge enfin contre la "pérennité" prétendue de l'art. Comme Duchamp, il reconnaît le caractère éphémère de l'existence et de ses sous-produits, parmi lesquels figure aussi l'oeuvre d'art. Cohérent avec sa conscience de l'éphémère, il veut que ses sculptures ne prétendent faussement à aucune pérennité, à aucun statut officialisé par la critique ou l'histoire de l'art, à aucun "sérieux".

Mais la limite de cette démarche est vite atteinte. Mieux que tout autre, Duchamp en a fait la démonstration il y a longtemps. Malgré tout, Duchamp, même dans ses "ready made", conservait un minimum de souci esthétique. Jean-Guy Prince s'insurge contre toute forme d'esthétisme. Il fait table rase de tout ce à quoi on peut se référer pour juger de la valeur d'une sculpture ou d'une toile.

Voulant travailler à la limite du concret et de l'intangible, le plus près possible du "point zéro", Jean-Guy Prince nous propose un "art minimal" qui est aussi un jouet hétéroclite pour théoricien en mal de négation absolue.

"Il faudra bien un jour brûler les peintures, toutes les peintures", disait un jour Picasso, en ajoutant: "Il ne faut pas imiter la vie mais agir comme elle, c'est-à-dire laisser pousser ses branches, ses branches à soi". Mais comment démolir les armatures reconnues en construisant de nouvelles? Comment abolir la sculpture par la sculpture ou la peinture par la peinture? Ni Picasso ni Duchamp, animés pourtant par la même remise en question et par le même besoin de liberté radicale, n'ont répondu. Ce noeud limite de la question que se pose, comme bien d'autres, Jean-Guy Prince ne se laisse pas "éclater" facilement. Personne n'y est parvenu jusqu'à maintenant. Mais plusieurs ont fondé sur cette question un goût de scandale ou un besoin de dérision sans épaisseur. Jean-Guy Prince, heureusement, n'a rien d'un "crackpot", mais les contradictions qui le confrontent n'ont pas encore trouvé leur mode d'expression. L'exposition en cours a trop besoin d'être "expliquée" pour être un événement capable de susciter "le dérèglement des sens" de la perception... et des autres. La folie n'est pas encore venue au secours de la théorie.

Le statut de la femme

Un bill omnibus pour corriger diverses anomalies législatives

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau a franchi une autre étape dans ses efforts de faire disparaître toutes discriminations à l'endroit de la femme, en soumettant, hier, aux Communes, un bill omnibus concernant le statut de la femme qui modifie huit lois présentes.

Le ministre du Travail, M. John Munro, a déposé le projet de loi qui s'appuie en grande partie sur les recommandations du rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

Le bill s'attaque à certaines anomalies législatives relevées dans la loi sur l'assurance-chômage, l'immigration, la loi électorale du Canada, la loi sur les pensions de guerre pour les civils, la loi sur la défense nationale et la loi sur l'emploi dans la fonction publique.

L'une des principales dispositions du bill traite des prestations de maternité que retirera une femme avant et après l'accouchement.

Régis par la loi sur l'assurance-chômage, les changements prévus permettront à la prestataire de s'en prévaloir pour une période variable de 15 semaines.

Ces prestations pourront être réclamées à compter de huit semaines avant la date de l'accouchement jusqu'à 15 semaines après la naissance.

Cette mesure permettra ainsi à la femme de prendre la plus grande partie de son congé après la naissance de l'enfant, pour raisons de santé ou autres.

La disposition éliminera, selon M. Munro, les problèmes administratifs qu'engendre présentement la difficulté de prévoir à l'avance la semaine de l'accouchement.

La loi actuelle stipule que les prestations de maternité sont payables dans la plus brève des périodes suivantes: quinze semaines débutant huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement ou la période qui débute huit semaines avant la semaine présumée de l'accouchement et qui prend fin six semaines après la semaine de la naissance.

Par ailleurs, le gouvernement fera disparaître l'expression "chef de famille" dans la loi sur l'immigration qui aura pour effet, notamment, de ne pas inclure les dépendants du père sous le coup d'une ordonnance d'expulsion s'ils sont déjà citoyens canadiens ou s'ils ont été légalement admis au Canada pour y résider en permanence et sont âgés de 18 ans ou plus.

Les épouses dépendantes ne seront donc plus déportées automatiquement parce que leurs maris le sont.

Il en est de même des enfants nés au Canada, qui ne seront plus touchés par l'ordonnance d'expulsion.

Présentement, la loi électorale du Canada interdit aux femmes mariées de s'inscrire sous leur nom de jeune fille, même si elles sont connues sous ce nom.

Une des dispositions du bill omnibus prévoit que, dorénavant, une femme mariée pourra s'inscrire sur la liste électorale sous son nom de jeune fille, si elle le désire.

La loi n'exigera pas d'autres précisions que le nom, l'adresse, l'occupation et peut-être le sexe de la personne.

Au chapitre des pensions et allocations de guerre pour les civils, le bill Munro propose des amendements en vue d'apporter les mêmes avantages pour le conjoint et les enfants d'une pensionnée invalide que ceux prévus pour les dépendants d'un pensionné invalide.

Des pensions sont également prévues tant pour les veufs que pour les veuves.

Quant aux enfants, des prestations de pension seront versées aux garçons et aux filles jusqu'à l'âge de 17 ans, et non plus 16 ans, comme c'est le cas actuellement.

En ce qui regarde les enfants qui poursuivent des études avancées, la limite d'âge pour les prestations sera portée de 21 à 25 ans.

Par ailleurs, des modifications seront apportées au code pénal quant à la présumée complicité ou contrainte de la conjointe quand le mari a été partie à une infraction.

Cet article du code se fondait sur une contrainte présumée de la part du conjoint mais, à notre époque, il n'a plus sa raison d'être, selon le ministère du Travail.

Un deuxième amendement sera proposé, à ce chapitre, et il stipule que l'épouse sera légalement tenue de fournir le nécessaire à l'existence de son mari, tout comme ce dernier est présentement tenu de s'acquitter de ce devoir envers son épouse.

Dans les années passées, les jeunes filles se plaignaient d'être rejetées d'organisations comme les cadets de l'armée; le présent bill permet indifféremment aux garçons et filles d'appartenir à ces groupes.

Le projet de loi interdit finalement toute discrimination se rapportant à l'état civil ou à l'âge de la femme dans la fonction publique. La discrimination fondée sur le sexe est déjà défendue mais on a constaté que cette discrimination contre la femme était souvent basée sur son état civil.

D'autre part, M. Munro a indiqué que le gouvernement se propose d'adopter d'autres mesures dans le cadre de son programme d'amélioration du statut de la femme au pays.

Il a parlé d'un projet de loi devant instituer la commission fédérale des intérêts et des droits de l'Homme, qui interdira dans l'emploi et d'autres secteurs de nombreux motifs de discrimination dont celui fondé sur le sexe et l'état civil.

Le conflit postal

Le Local populaire a secouru 457 familles

Le cri d'alarme du Local populaire du sud-ouest de Montréal durant la grève des postiers a permis d'assurer la pitance à 2,302 personnes privées de leurs prestations, grâce à une cueillette qui a rapporté un peu plus de $15,000.

Le Local populaire, qui n'accepte aucun don en argent et ne bénéficie d'aucune subvention du gouvernement, entend d'ailleurs poursuivre son travail de dépannage dans une ville qui s'enorgueillit d'accueillir les Olympiques mais ne dispose même pas de la moindre cantine pour accueillir les victimes d'un incendie!

D'ailleurs, les gens du Local populaire, qui logent dans un petit magasin de la rue Hadley, à Côte-Saint-Paul, ont vite constaté que depuis les amendements apportés à la loi, et l'interprétation plus restrictive des règlements de l'assurance-chômage, les assistés sociaux ne peuvent plus comme par le passé compter sur la moindre avance du bien-être social dans l'attente de leur premier chèque de prestation.

Quant aux chômeurs, ils doivent attendre jusqu'à deux mois parfois avant de toucher le leur, de sorte qu'on peut affirmer que le manque de souplesse dans l'application des politiques d'aide sociale est en train de créer une véritable classe de "sinistrés socio-politiques" auxquels aucun organisme officiel ne vient en aide.

Le Local continue donc de recevoir des vivres, des vieux vêtements et des meubles. On peut les expédier à 5734, rue Hadley, à Montréal, ou appeler 761-1534, ou 3822.

Durant la grève des postiers, le Local a reçu des dons en nourriture pour $10,580, et en argent pour $4,915, pour l'achat de victuailles. Steinberg a consenti un don de $1,500 en pain, cependant que Canada Packers a envoyé 187 livres de viande, d'une valeur de $374. Ce sont là les seuls dons faits par les grandes sociétés montréalaises.

COURS POUR LES PROFESSEURS D'ANGLAIS LANGUE SECONDE

(SESSION D'ETE 1974)

Le Centre pour l'enseignement de l'anglais langue seconde (TESL Centre) offre durant la session d'été les cours suivants *(tous les cours ci-dessous sont de 3 crédits)*:

Numéro	Cours	Heure
du 2 au 19 juillet (3 semaines)		
TESL N-231/1	**Modern English Grammar**	9-11 a.m.
TESL N-241/1	**Language Acquisition**	9-11 a.m.
TESL N-315/1	**Testing and Evaluation**	12-2 p.m.
TESL N-422/1	**Advanced Methodology (Elem.)**	12-2 p.m.
TESL N-223/1	**Introductory Methodology (Sec.)**	12-2 p.m.
TESL N-441/1	**Comparative Phonetics**	12-2 p.m.
du 22 juillet au 9 août (3 semaines)		
TESL N-241/1	**Language Acquisition**	9-11 a.m.
TESL N-231/1	**Modern English Grammar**	9-11 a.m.
TESL N-441/1	**Comparative Phonetics**	12-2 p.m.
TESL N-222/1	**Introductory Methodology (Elem.)**	12-2 p.m.
TESL N-423/1	**Advanced Methodology (Sec.)**	12-2 p.m.

Toute personne admissible au niveau universitaire peut s'inscrire aux cours mentionnés ci-dessus.

Les instituteurs diplômés qui auront terminé 30 crédits approuvés par le TESL Centre se verront accorder un Certificat pour l'enseignement de l'anglais langue seconde (option Elémentaire ou Secondaire)

Tous les cours mentionnés ci-dessus conduisent à l'obtention du Certificat. Pour la session d'été on ne peut s'inscrire à plus de 4 cours de 3 crédits (12 crédits).

Les crédits nécessaires pour terminer ce programme pourront être obtenus pendant l'année académique ou pendant les sessions d'été ultérieures.

Pour de plus amples renseignements et pour l'obtention de formulaires d'inscription, veuillez communiquer avec:
The Director, Summer Session
TESL Centre
Room H-407
Sir George Williams University
1455 de Maisonneuve Blvd.
Montréal H3G 1M8

SIR GEORGE WILLIAMS

COURS de POTERIE

'Initiation à la céramique'
donnés à la
POTERIE BONSECOURS

427-433 est, Notre-Dame, Montréal
844-6253 844-6165

Début des cours -
samedi, 18 mai

Inscriptions 11 mai

ÉNUMÉRATION
6 AU 11 MAI



La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.



Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la revision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 9, 10 et 11

ESTIMATEUR DANS LA CONSTRUCTION

Immédiatement demandé par une compagnie de gérance.
— Minimum 5 ans d'expérience dans l'estimation quantitative.
— Situation permanente
— Salaire selon qualifications et expérience.

Pour entrevue confidentielle, veuillez appeler:

342-0680, local 57,
L.G.M. MANAGEMENT LTD.
3600 Van Horne, suite 402,
Montréal H3S 1R6

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE OUVERT

POSTE: **Directeur de Filiale**

ENDROIT: **Filiale de Hull**

DIRECTION:
Administration des programmes.

FONCTIONS:
Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des programmes décentralisés dans une filiale.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social.
Quelque expérience pertinente.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Prière de faire parvenir toute demande avant le 11 mai 1974 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre de Services Sociaux
de l'Outaouais,
C.P. 577,
Hull, P.Q.

cegep rimouski

OFFRES D'EMPLOI

Le Cegep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes :

• TECHNIQUES INFIRMIÈRES
— 1 professeur : 180-301, soins infirmiers obstétricaux
— 1 professeur : 180-401, soins infirmiers pédiatriques
— 1 professeur: 180-501, soins infirmiers psychiatriques
— 1 professeur : 180-601, soins infirmiers médico-chirurgicaux

Qualifications :
Baccalauréat en sciences infirmières avec expérience pertinente.

• PHILOSOPHIE :
— 6 professeurs

Qualifications :
Diplôme de 1er cycle universitaire en philosophie.

• GÉNIE CIVIL
— 4 professeurs

Qualifications :
Baccalauréat en sciences appliquées option génie civil.

Date d'entrée en fonction : septembre 1974.

Traitement : Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au service du personnel, d'ici le 10 mai '74. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service.

Cegep de Rimouski,
60, ouest rue de l'Évêché,
Rimouski, Qué. G5L 4H6

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

CONSEILLER EN PERSONNEL

Description générale :
— Conseille les unions régionales et les autres institutions du mouvement des caisses populaires Desjardins dans l'utilisation de leurs ressources humaines et de façon plus spécifique en matière d'organisation administrative et développement de l'organisation.
— Développe différents plans d'évaluation des tâches pour les organismes et institutions du mouvement, conseille et assiste ceux-ci lors de l'implantation et de la révision périodique.
— Est responsable des études relatives à la politique de rémunération et, à ce titre, conseille les organismes et institutions du mouvement sur la révision annuelle de leurs échelles de salaires.
— Procède à diverses recherches touchant tous les aspects de la gestion du personnel.

Liaisons :
— Relève du chef de la division du personnel externe.

Qualifications :
a) Académiques : Formation universitaire en relations industrielles, de préférence, ou en sciences de l'administration, ou l'équivalent.
b) Expérience : Cinq (5) années dans divers secteurs de la gestion du personnel.

Aptitudes :
— Facilité à communiquer.
— Esprit d'analyse et de synthèse.
— Facilité à coordonner du personnel (leadership)

Conditions de travail :
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail : Lévis

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 15 mai 1974, à :

La Direction du Personnel
La Fédération de Québec
des Caisses Populaires Desjardins,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis.

CEGEP DE MATANE

POSTE OUVERT

ENSEIGNANT EN PHOTOGRAPHIE

Qualifications requises:
— Baccalauréat en art visuel, option photographie ou l'équivalent.

Expérience:
expérience en photographie couleur.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi:
le 21 août 1974.

Candidatures:
Par écrit avant le 10 mai 1974, à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard,
Service du personnel,
Cegep de Matane,
616, avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

CEGEP DE MATANE

POSTE OUVERT

ENSEIGNANT EN PHOTOGRAPHIE

Nature du travail:
— Le travail consiste à diriger les étudiants des techniques de photographie dans leurs projets de recherches visuelles.

Qualifications requises:
Baccalauréat en art visuel, option photographie ou l'équivalent.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi: le 21 août 1974.

Candidatures:
Par écrit avant le 10 mai 1974, à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard,
Service du personnel,
Cegep de Matane,
616, avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

Maison Notre-Dame de Laval Inc.

Centre d'accueil pour adolescentes

CHEF PAVILLONNAIRE

(SECTEUR ANGLAIS)

Poste:
Sous l'autorité du Responsable des unités, voit à la formulation et à l'application des politiques régissant le secteur anglais du Centre d'accueil.

Responsabilités:
— Diriger et superviser le travail des éducateurs et surveillant(e)s de la section anglaise en ce qui a trait aux méthodes de rééducation autorisées par le responsable des unités.
— Participer à l'élaboration et à l'application du programme des activités et du code de sa section.
— Préparer et administrer le budget de sa section.
— Rencontrer les cas problèmes des unités de sa section et suggérer aux éducateurs(trices) des méthodes appropriées.
— Choisir son personnel conjointement avec le service du personnel et faire l'évaluation de celui-ci.
— Préparer les horaires de son personnel et contrôler l'organisation matérielle des unités de son secteur.

Qualifications:
— Diplôme collégial en sciences humaines, de préférence en éducation spécialisée.
— Un minimum de 5 ans d'expérience en rééducation ou autre expérience jugée équivalente.
— Qualités de leadership pour motiver une équipe de travail.
— Bilinguisme essentiel.

Traitement:
Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en spécifiant le numéro de concours C.A. 34-74, au plus tard le 13 mai 1974 au:

Directeur du personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310, boul. Cartier
Laval, Qué.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

INGÉNIEUR DE PROJETS SPÉCIAUX

Description générale :
— Travaille à la mise à jour des normes relatives aux placements immobiliers.
— Effectue des expertises et travaille à des projets de recherches dans le domaine de l'immeuble et de l'équipement.
— Agit à titre de consultant pour les unions régionales et les caisses populaires.
— Vérifie les plans et devis préparés par les architectes et les ingénieurs.
— Élabore des projets pilotes et en contrôle l'exécution.

Liaisons :
— Relève du chef de la division immeubles et équipement.

Qualifications :
a) Académiques : Bachelier en sciences appliquées
b) Expérience : Minimum de deux (2) ans d'expérience à titre d'ingénieur de projets.

Aptitudes :
Doit démontrer beaucoup d'initiative, un esprit critique poussé et orienté vers la recherche appliquée.

Conditions de travail :
— La salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail : Lévis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci, avant le 15 mai 1974, à :

La Direction du Personnel,
La Fédération de Québec
des Caisses Populaires Desjardins,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis.

LA COMMISSION SCOLAIRE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

requiert les services d'un

INSTITUTEUR SPÉCIALISÉ POUR LA RÉÉDUCATION

Qualifications:
Posséder une formation universitaire de 1er cycle en pédagogie avec concentration (30 crédits) en rééducation.

Entrée en fonction: Mai 1974.

Les demandes doivent nous être formulées par téléphone avant le 13 mai 1974, au numéro suivant:

514-371-2000

Service du personnel,
a/s M. Jean Faille, Directeur,
47, rue Perreault,
Valleyfield, Qué.

LE CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE PROGRAMMES

(services sociaux)

Exigences : TSP avec expérience spécialisée dans l'un ou l'autre des domaines suivants : personnes âgées, garde de jour, services à l'enfance et à la famille. Les candidats doivent être capables de concevoir et de promouvoir des politiques sociales à l'égard de tout autre secteur des services sociaux entendus au sens large.
Outre la compétence professionnelle et l'expérience, les requérants doivent être profondément intéressés à promouvoir de saines mesures sociales, faire preuve d'initiative et pouvoir travailler de façon autonome : études systématiques, rédaction de rapports, organisation de colloques et de conférences.
Il faut pouvoir communiquer en français et anglais. Invitation spéciale aux personnes dont la langue maternelle est le français.

Prière de communiquer demande d'emploi, curriculum vitae et exigences salariales à :

M. Reuben C. Baetz
Directeur général
CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
55, avenue Parkdale
C.P. 3505
Station postale C
Ottawa, Ontario
K1Y 4G1

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un agent de la gestion financière, sous l'autorité du contrôleur.

ATTRIBUTIONS
Dans le domaine de la programmation budgétaire, participer à l'élaboration et l'application des normes et des procédures propres à ce secteur; effectuer les projections nécessaires à la découverte des coûts d'opération; exercer un contrôle sur le budget et sur les opérations comptables; participer à la préparation des états financiers. S'occuper au besoin des problèmes de liquidité en planifiant les déboursés, en faisant des études sur le marché des capitaux et en préparant les dossiers nécessaires pour aller sur le marché des emprunts ou des obligations. Il peut aussi s'occuper du service de la paye et être chargé de l'établissement et du contrôle de l'application des normes et de procédures administratives reliées aux opérations relevant de sa compétence. Assumer toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en sciences de l'administration avec option principale en comptabilité.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère de l'Education.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
Gaspé
GOC 1RO

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

ANALYSTE-CONSEIL EN RELATIONS DU TRAVAIL

Description générale :
— Participe à la préparation et négocie les conventions collectives de travail avec les caisses populaires et les unions régionales.
— Effectue des recherches et études pertinentes et s'occupe des problèmes d'applications et de comparutions relatifs aux conventions collectives et au code du travail.
— Conseille les caisses populaires et les unions régionales quant à l'interprétation et à l'application des conventions collectives.

Liaisons :
— Relève du chef de la division des relations du travail.

Qualifications :
a) Académiques : Formation universitaire en relations industrielles de préférence, ou en sciences de l'administration, ou l'équivalent.
b) Expérience : Trois (3) ans dans divers secteurs des relations du travail.

Aptitudes :
— Facilité à communiquer.
— Initiative

Conditions de travail :
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail : Lévis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci, avant le 15 mai 1974, à :

La Direction du Personnel,
La Fédération de Québec
des Caisses Populaires Desjardins,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE OUVERT

POSTE: **Directeur de Filiale**

ENDROIT: **Filiale de Campbell's Bay**

DIRECTION:
Administration des programmes.

FONCTIONS:
Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des programmes décentralisés dans une filiale.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social.
Quelque expérience pertinente.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir toute demande avant le 11 mai 1974 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Centre de Services Sociaux
de l'Outaouais,
C.P. 577,
Hull, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARGILE BLEUE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions caractéristiques:
— À titre de directeur des services du personnel, il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement, à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives concernant les diverses catégories de personnel.
— À titre de secrétaire général, il organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le Conseil des commissaires, le Comité exécutif et le Directeur général.
— Dans les deux fonctions, il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire de préférence en relations industrielles ou en administration (option "personnel");
— Huit (8) années d'expérience pertinente en administration du personnel ou dans un poste de cadre;
— Une bonne connaissance des activités de secrétariat.

Conditions de travail:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère.

Traitement: Minimum $12,637. - maximum $20,370.

Début d'emploi: immédiatement.

Tout candidat intéressé par la présente offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae complet pour le 17 mai, à:

Commission Scolaire de l'Argile Bleue,
a/s M. Robert Chartier, Directeur général,
850, Laurier,
Beloeil J3G 4K7

LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

requiert les services d'un

ANIMATEUR SPIRITUEL

Attributions:
Sous la responsabilité du Directeur des services aux étudiants, cet employé aide les étudiants à assumer librement leurs propres questions et leurs propres réponses, face aux problèmes spirituels.
À partir de son immersion dans le milieu, il doit entre autre:
— saisir les besoins des étudiants dans le domaine qui lui est spécifique à travers les événements vécus par eux quotidiennement.
— fournir les éléments d'informations nécessaires au cheminement spirituel des étudiants.
Il participe à certaines activités organisées au collège afin d'assumer les responsabilités de ses fonctions à titre de personne-ressource.
Il peut organiser certaines activités pour les mêmes fins.
Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à ses fonctions.

Qualifications requises:
Posséder:
— un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en sciences humaines, de préférence en sciences religieuses;
— les capacités de saisir les nouveaux phénomènes religieux et spirituels du Québec;
— une culture vaste en ce qui a trait aux courants en animation des jeunes;
— les aptitudes et l'expérience du travail en équipe.

Salaire:
De $8,696. à $15,036. (échelle 1974-75) selon l'expérience et les qualifications.

Date d'entrée en fonction: août ou septembre 1974

Toute demande devra parvenir au plus tard vendredi, le 10 mai 1974, au:

Service du personnel,
Collège Edouard-Montpetit,
945, chemin Chambly,
Longueuil, J4H 3M6

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN

OFFRE D'EMPLOI

ORTHOPHONISTE - AUDIOLOGISTE

Nous sommes à la recherche d'un ou d'une orthophoniste-audiologiste pour l'année scolaire 1974-75.

— Cette personne aura pour tâche de développer le langage de dix (10) enfants demi-sourds et de quarante (40) enfants souffrant de troubles variés de la parole.
— L'orthophoniste-audiologiste sélectionne les élèves susceptibles de bénéficier de classes spéciales et de soins particuliers.
— Dans l'exécution de ses tâches, il est appelé à participer à des études de cas avec des équipes multidisciplinaires en ce qui concerne les implications pédagogiques.
— Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un premier diplôme universitaire terminal en orthophonie-audiologie, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.

TRAITEMENT 1974-75:
De $8,614. à $17,797. compte tenu de la scolarité et de l'expérience, selon la politique administrative et salariale.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 10 mai 1974, à:**

L'Agent de la Gestion du personnel,
Commission Scolaire Régionale Carignan,
41, avenue de l'Hôtel-Dieu,
Sorel, Qué. J3P 1L1

Date limite de l'offre d'emploi: **10 mai 1974**

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 8, 10 et 11

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD

requiert les services de

DEUX (2) PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Niveau élémentaire

Qualifications exigées:
Diplôme universitaire de 2ème cycle en psychologie scolaire.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education. (Document No 25).

Veuillez formuler votre demande au plus tard le vendredi, le 17 mai 1974, à:

Service du personnel,
a/s M. Jean Faille,
Directeur du personnel,
47, rue Perreault,
Valleyfield.
Tél.: (514) 371-2000

CONSEIL D'ÉDUCATION DE NIPISSING

North Bay, Ontario
École Secondaire Franco-Cité
Sturgeon Falls, Ontario

Le Conseil scolaire sollicite des candidatures au poste de PROFESSEURS de:

- **Cours pratique (académique)**
- **Éducation physique (filles) et Espagnole**
- **Dessin industriel.**

pour septembre 1974.

M. D. Lafleur, directeur,
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

DIRECTEUR DE PROJETS

Notre compagnie s'occupant de gérance dans la construction, recherche une personne ayant de l'expérience dans programme d'exécution de travaux, contrôle du coût et surveillance de projets commerciaux, résidentiels et institutionnels.

— Minimum 5 ans d'expérience avec de préférence des connaissances en architecture ou en ingénierie.
— Devra être bilingue.
— Situation permanente
— Salaire selon qualifications et expérience.

Pour entrevue confidentielle, veuillez appeler:

342-0680, local 57,
L.G.M. MANAGEMENT LTD.
3600 Van Horne, suite 402,
Montréal H3S 1R6

POSTE OUVERT

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Nature du travail:
Voir à l'embauchage du personnel enseignant et au besoin, à la gestion des relations du travail et du perfectionnement.

Attributions caractéristiques:
Sous l'autorité du coordonnateur de l'embauchage, s'occuper du recrutement, de la sélection, de l'embauchage, de l'affectation et du classement du personnel enseignant. Établir, reviser et mettre à jour les critères, normes et procédures inhérentes à l'application et au contrôle des règles, lois, contrats en vigueur pour tenir compte des besoins actuels et futurs, et à cette fin, procéder aux recherches nécessaires.

Qualifications requises:
— Premier diplôme universitaire terminal de préférence dans le domaine des relations industrielles ou en administration.
— 2 ans d'expérience pertinente

Salaire:
$8,651 - $16,147

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 13 mai, au:

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers – Suite 300 – St-Lambert – Qué.

CEGEP DE MATANE

POSTE OUVERT

ENSEIGNANT
EN TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT

Qualifications requises:
— 1er cycle en génie civil ou en génie forestier ou l'équivalent.

Nature du travail:
Enseigner la topométrie, les sciences graphiques, les techniques touchant à l'aménagement physico-spatial (infastructure urbaine, l'aménagement forestier, etc.) en techniques d'aménagement.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi: le 21 août 1974.

Candidatures:
Par écrit avant le 10 mai 1974, à l'adresse suivante:

Georges E. Bouchard,
Service du personnel,
Cegep de Matane,
616, avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

SOCIOLOGUE

Groupe de recherche universitaire demande un chercheur expérimenté pour assumer la responsabilité de l'analyse de données de sondage portant sur plusieurs années.

Le candidat devra avoir complété une maîtrise en sociologie et avoir de l'expérience de recherche. En l'absence de maîtrise, une solide expérience de recherche et une compétence reconnue en analyse quantitative seront considérées.

Salaire:
à déterminer selon l'expérience.

Durée de l'emploi:
1 an à partir du 1er juin; poste renouvelable pour 2 ou 3 ans par la suite.

Envoyer votre curriculum vitae à:

CASE 2312, LE DEVOIR

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

cherche un

TRADUCTEUR

Université Laurentienne de Sudbury, Ontario, reçoit des candidatures en vue de combler le poste de traducteur officiel à l'université.
La traduction est principalement de l'anglais vers le français.
Traitement et avantages sociaux intéressants.
Le concours se termine le 31 mai 1974.

Envoyer curriculum vitae à:

Dr. P. Sabourin,
Bureau de la traduction,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.

Université Laval

La FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION est à la recherche de professeurs dans les secteurs suivants:

1) ADMINISTRATION SCOLAIRE - SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

CONDITIONS REQUISES:
Ph.D. en administration publique (avec insistance sur l'étude des facteurs sociaux et des mécanismes pertinents à l'élaboration et la gestion des politiques scolaires).
Ph.D. en administration scolaire (avec insistance sur l'économique de l'éducation).
Ph.D. ou l'équivalent en sociologie ou en éducation.

Les tâches comportent l'enseignement à tous les cycles, la recherche et la direction d'étudiants gradués.

2) COUNSELING PSYCHOLOGIQUE

— spécialisés pour l'étude, l'application et l'évaluation du paradigme de la programmation séquentielle (micro-counseling) dans l'acquisition et le développement des compétences interpersonnelles et des habiletés de la relation d'aide.
— spécialisés pour la psychologie des groupes, l'intervention en groupe, le counseling de groupe, la formation et le développement du counseling de groupe et de la consultation en groupe.

CONDITIONS REQUISES:
Ph.D. ou Ed.D.

Les tâches consistent en cours du 1er cycle et séminaires d'études avancées, comportent le développement d'instruments pédagogiques et la recherche dans le domaine de la spécialisation.

3) PSYCHOPÉDAGOGIE

— Psychologie appliquée à l'enseignement.
— Développement du langage et troubles du langage.
— Lecture et troubles de la lecture.
— Développement socio-affectif.
— Intervention pédagogique: analyse et stratégie.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent.

Les tâches consistent dans des enseignements de 1er et de 2e cycle, la supervision de maîtres en formation, de maîtres en exercice et d'étudiants gradués, et comportent la recherche dans le domaine de la formation des maîtres et de la psychologie appliquée à l'éducation.

4) DIDACTIQUE

— Didactique des arts plastiques à l'élémentaire.
— Didactique du français à l'élémentaire.

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent.

Les tâches consistent en cours de 1er cycle et séminaires d'études avancées, recherche et supervision d'étudiants gradués.

5) ORIENTATION

1- Développement vocationnel.
2. Modèles d'orientation.
3- Psychologie des occupations et introduction de l'informatique dans le traitement des dossiers en orientation.
4- Information scolaire et professionnelle.

CONDITIONS REQUISES:
1-2- Doctorat en psychologie ou orientation et expérience de pratique professionnelle.
3- Doctorat en psychosociologie et bonne formation en informatique.
4- Doctorat (sociologie, psychologie, orientation et éducation).

Les tâches consistent dans des enseignements aux 3 cycles, recherche et direction d'étudiants gradués.

Les postes sont disponibles à compter du 1er juin 1974.

Les intéressés doivent adresser leur demande et y joindre un curriculum vitae avant le 15 mai à:

Monsieur Jean-Yves Drolet, doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec - G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PROFESSEUR DE DIÉTÉTIQUE

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur de diététique pour l'année scolaire 1974/1975.

QUALIFICATIONS:
De préférence un diplôme universitaire avec option appropriée et posséder quelques années d'expérience dans l'enseignement.

SALAIRE:
Selon la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
Case postale 590
GASPÉ

C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT:

Conseiller en audio-visuel

FONCTIONS:
— Promouvoir l'usage des techniques audio-visuelles auprès des enseignants;
— Adapter les différents moyens audio-visuels aux méthodes pédagogiques approuvées;
— Recommander et évaluer l'équipement et le matériel audio-visuels.

QUALIFICATIONS:
Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.

TRAITEMENT:
Minimum: $ 8,814.00
Maximum: $15,841.00

DÉBUT DE L'EMPLOI:
Le 29 juillet 1974

CANDIDATURES:
Par écrit, avant le 15 mai 1974, à l'adresse suivante:

M. Georges-E. Bouchard
Service du personnel
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Rédempteur
Matane, Qué.

HÔPITAL CHINOIS DE MONTRÉAL

Pour malades chroniques
(65 lits)

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions : Sous l'autorité du directeur général, planifie, organise, coordonne et évalue les services de finances du personnel et des services auxiliaires.

Exigences : Baccalauréat en commerce ou C.A., diplôme universitaire en administration hospitalière ou expérience équivalente; bilingue : français/ anglais; personnalité harmonieuse, capable de leadership et de travail en équipe.

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Fonctions : Sur prescription médicale, dispenser des traitements de physiothérapie aux patients externes et internes.

Exigences : Baccalauréat (option physiothérapie) ou diplôme en physiothérapie; bilingue : français/anglais.

Le traitement pour ces deux postes sera selon les normes du M.A.S.

Adresser votre curriculum vitae avant le 17 mai, 1974 à :

Soeur J. Villemure, M.G.S.S.,
Hôpital chinois de Montréal,
7500, rue St-Denis,
Montréal, Québec H2R 2E6

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Centre Communautaire de Santé
Catégorie D

RECHERCHE UN:

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

FONCTIONS:
Le Directeur des Services Hospitaliers est chargé, sous l'autorité du Directeur général, de surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers et de leurs chefs, notamment l'admission, la physiothérapie, archives, pharmacie, inhalothérapie et tous autres services qui pourraient lui être attribués par le Directeur général.

QUALIFICATIONS:
Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, ou en sciences de l'homme et/ou
posséder une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans un poste de cadre supérieur relié à la fonction.

SALAIRE:
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 mai 1974, à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Hôpital du Haut-Richelieu
920 Boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q. J3A 1B7
Tél.: (514) 348-6101

LA VILLA DES LYS INC.

400, boulevard Champlain Sud, Alma

La Villa des Lys Inc., est à la recherche d'un:

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTIONS:
Personne qui sous l'autorité du Directeur général, coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement. Elle est responsable de la direction du personnel éducateur. Elle maintient les relations nécessaires avec le milieu scolaire et les parents.

EXIGENCES:
Porteur d'un diplôme universitaire en psycho-éducation, en psychologie, en pédagogie ou en sciences humaines et doit avoir une longue expérience dans le domaine de la rééducation ou l'équivalent.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 18 mai 1974, à:

M. Clément Ouellet,
Directeur général,
La Villa des Lys Inc.,
400, boulevard Champlain Sud,
Alma, G8B 5W1

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

OFFRES D'EMPLOIS

PROFESSEURS

Le Cegep de Lévis-Lauzon requiert les services de professeurs à temps plein en:

— mathématiques
— chimie et chimie industrielle
— physique
— technologie de l'architecture
— techniques de la mécanique (équipement motorisé)
— électrotechnique (électro-dynamique, instrumentation et contrôle)
— philosophie
— assistance-sociale
— techniques administratives
— informatique.

QUALIFICATIONS GÉNÉRALES :
— Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée.
— Aptitudes particulières au travail en équipe.
— Expérience de l'enseignement souhaitable.

QUALIFICATIONS PARTICULIÈRES :
— Le premier cycle universitaire pourra être compensé par un diplôme d'études collégiales et une vaste expérience pertinente dans les programmes professionnels.
— Mathématiques : formation souhaitée en théorie des Graphes
— Mécanique : connaissances en mécanique diésel désirable.

SALAIRE
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Un curriculum vitae très détaillé, pièces justificatives à l'appui, (attestations de scolarité et d'emploi) devra accompagner toutes les candidatures qui seront reçues jusqu'au 17 mai 1974, à l'attention de :

L'AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL
CEGEP de Lévis-Lauzon,
70, Philippe-Boucher,
Lauzon, G6V 1M5

INGÉNIEUR D'USINE

FONCTIONS :
Diriger et coordonner le service d'ingénierie, comptenant des ingénieurs et des dessinateurs, de même que l'entretien général de l'usine incluant la machinerie, les bâtisses et les services. Le poste offert en est un de responsabilité qui permettra au candidat choisi de développer son initiative, son esprit de décision et son sens de l'organisation.

QUALIFICATIONS :
Le candidat, diplômé en génie mécanique, devra posséder une expérience de six à dix ans dans l'entretien d'usine, être bilingue et membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

SALAIRE :
Selon compétence.

ENDROIT :
Région métropolitaine de Québec.

Faire parvenir un curriculum vitae et indiquer le salaire désiré à :

Service du Personnel,
Les Industries Valcartier Inc.,
Case postale 2314
Le Devoir

UN DÉFI DE TAILLE

COSE

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il a actuellement environ au moins une dizaine d'années d'expérience dans des travaux reliés à l'administration générale et/ou à l'utilisation optimum des ressources humaines. Il a l'habitude de la direction d'équipe professionnelle multidisciplinaire, possède de la vigueur intellectuelle, sait établir des relations appropriées avec des clients, a une connaissance générale des principaux partenaires sociaux. Il est bilingue de préférence, et occupe actuellement un poste de responsabilité et peut gagner au moins aux environs de $20,000.

Il est motivé pour oeuvrer dans un organisme sans but lucratif qui se consacre à la promotion et au développement d'une organisation du travail plus humain.

Expliquez-nous pourquoi vous êtes ce candidat.

COSE

Jean Champagne, président
C.P. 1567, Succ. "B",
Montréal, Qué. H3B 3L2
Tél.: 866-5393

Carrières et Professions

OUVERTURE DE POSTE

FONCTION:

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

ENDROIT:
Niveau régional.

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la Commission.
Il avise le directeur général et assiste ou dirige les directeurs d'écoles relativement a l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des services.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
- Dix-sept (17) années de scolarité.
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

SALAIRE:
Selon le document numéro 2 du ministère de l'Éducation concernant la politique administrative et salariale du personnel de cadre.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de services, par écrit, avant le 18 mai 1974.

BENOÎT COSSETTE,
Directeur des Services du Personnel
et Secrétaire général
C.P. 298, Deux-Montagnes, Qué.

RESPONSABLE DE L'AUDIO-VISUEL RÉALISATEUR RADIO ET TÉLÉVISION

BUREAU DE L'INFORMATION
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous les directives du directeur du Bureau de l'Information, planifie et organise la conception, le traitement, la production et la diffusion de documents d'information audio-visuels; coordonne et oriente le travail de sa section, gère le budget et le matériel mis à sa disposition.

Qualifications:
Titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire; formation journalistique; expérience pertinente en information électronique et aptitudes à diriger du personnel technique.

RÉDACTEUR

BUREAU DE L'INFORMATION
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous les directives du directeur ou de ses adjoints, collabore à la recherche de l'information, à son étude, traitement et diffusion sous formes écrite, (rédaction d'articles, communiqués, etc ...) et aussi électronique (micro et télévision).

Qualifications:
Titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire, minimum d'une (1) année d'expérience comme reporter plein temps dans le domaine des communications (presse écrite, radio et télévision).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en indiquant le titre du poste que vous désirez postuler au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101, QUÉBEC

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES CLSC LAVAL CENTRE-SUD

est à la recherche pour sa phase d'implantation (6 mois) avec opportunité de permanence après cette phase :

• UN ANIMATEUR-ANALYSTE (COORDONNATEUR)

Fonctions :
- Responsable de la démarche d'implantation du CLSC (information, animation, consultation)
- Responsable du fonctionnement régulier des activités, (planification, coordination, administration)
- Responsable de la mise en exécution des décisions du comité promoteur et de liaison de celui-ci avec le milieu
- Responsable de la construction d'un dossier sur le milieu et de la synthèse des résultats.

Exigences :
- Formation universitaire en sciences humaines ou expérience équivalente.
- Expérience en organisation communautaire.
- Habileté à coordonner un travail de groupe
- Capacité de diriger une recherche sur le milieu.

• ANIMATEUR-ANALYSTE

Fonctions :
- Voit à l'élaboration et à l'exécution de la démarche d'implantation (information, animation, consultation)
- Voit à la construction du dossier sur le milieu et à la compilation des données.
- Participe avec les différents comités à l'élaboration des besoins et ressources du milieu.

Exigences :
- Formation universitaire en sciences humaines ou expérience équivalente
- Expérience dans le domaine du travail communautaire
- Habileté à travailler en groupe
- Capacité de poursuivre une recherche sur le milieu.

• 3 CONSEILLERS SOCIAUX

Fonctions :
- Exécuter la démarche d'implantation du CLSC.
- Information, animation, consultation dans le milieu.
- Recueillent dans le milieu les données nécessaires à la construction du dossier
- Travaillent avec les différents comités à la clarification de leurs besoins.
- Agissent comme personne-ressources auprès de la population en général.

Exigences :
- Formation en animation ou en travail social ou expérience équivalente
- Facilité de communication.

• SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Fonctions :
- Reçoit les téléphones et accueille les gens.
- Classe le courrier, dactylographie documents et correspondance.
- Tenue de livres.

Exigences :
- Dactylo
- Expérience souhaitable
- Expérience ou formation en tenue de livres.

Traitement : Pour tous les postes ouverts
Selon la préparation et l'expérience en conformité avec les normes établies par le ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 mai 1974 à:

CLSC Laval Centre-Sud,
a/s M. Normand Plante,
70, Lahaie,
Pont-Viau, Laval, P.Q.

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Centre Communautaire de Santé
Catégorie D

RECHERCHE UN:

ADJOINT ADMINISTRATIF AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, M.A.S., M.B.A., etc.
Le candidat choisi devra démontrer une capacité particulière à analyser des problèmes administratifs et à conseiller le directeur général sur la mise en oeuvre des programmes à court et à long terme visant à la solution de ces problèmes.

EXPÉRIENCE:
Dans le secteur de la santé désirable, mais non essentielle.

SALAIRE:
Selon l'expérience et l'échelle de salaire des cadres supérieurs des centres hospitaliers.

DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 mai à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Hôpital du Haut-Richelieu
920, Boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q.
J3A 1B7
Tél.: (514) 348-6101

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

(ZONE D'OTTAWA)
recherche les services d'un(e)

SUPERVISEUR D'AFFAIRES PUBLIQUES

(FRANÇAISES)

FONCTIONS:
Superviser la préparation et la production des émissions d'affaires publiques de télévision à faire diffuser par la station et le réseau; participer aux activités en matière d'émissions portant sur le gouvernement fédéral et ses organismes, les partis et les personnalités politiques, où qu'elles soient réalisées; s'assurer que les émissions d'affaires publiques sont conformes à la politique de la Société.

EXIGENCES:
Formation universitaire ou l'équivalent. Expérience de cinq à dix ans dans le domaine des affaires publiques ou l'équivalent est essentielle.

TRAITEMENT:
Programme très avantageux de congés et d'avantages sociaux. Le salaire initial peut varier entre $16,965. et $21,980. selon l'expérience et la compétence.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU

Chef du Personnel
Société Radio-Canada
Case postale 3220
Succursale "C"
Ottawa, Ontario.
K1Y 1E4

Office national du film du Canada — **National Film Board of Canada**

La division de la production française
requiert les services d'un

CONSEILLER EN TECHNIQUES DE GESTION

Sommaire des fonctions:
Analyser, interpréter et intégrer les données financières de la division, afin d'en contrôler les engagements, évaluer les pratiques administratives et soumettre au Directeur des recommandations visant à établir des systèmes mieux intégrés, des contrôles opérationnels plus efficaces ainsi qu'à guider le Comité de Direction dans l'élaboration de politique de gestion.

Qualités requises:
Formation en sciences administratives, de préférence avec concentrations en finance, méthodes quantitatives, informatique et relations humaines, aptitudes à communiquer et à établir des relations interpersonnelles productives, aptitudes manifestes pour travailler efficacement avec le personnel de création artistique. Les candidats devront posséder un minimum de 3 à 5 ans d'expérience appropriée.

Traitement:
Jusqu'à $17,700. selon la compétence.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae au:

Service du personnel,
Office national du film du Canada,
C.P. 6100, station A,
Montréal, Qué. H3C 3H5

PROJET BAIE JAMES

VÉRIFICATEURS INTERNES

FONCTIONS :
Responsables de la conduite de vérifications opérationnelles et financières des contrats et des systèmes comptables de la compagnie, sous l'autorité d'un Chef-vérificateur.

• VÉRIFICATEUR SENIOR (MONTRÉAL)

Exigences :
- Posséder un C.A., C.G.A., R.I.A.
- Avoir 3 années d'expérience en vérification interne ou dans un bureau de vérificateur public. De plus, expérience en vérification des contrats et des réclamations serait hautement désirable.

• VÉRIFICATEUR JUNIOR (MONTRÉAL)

Exigences :
- Bachelier en commerce ou étudiant au C.G.A. ou R.I.A. ou l'équivalent.
- Expérience en vérification préférable, surtout dans le domaine de la construction

• VÉRIFICATEUR AU CHANTIER LG-2

Exigences :
- Expérience d'au moins 2 années comme vérificateur interne dans un chantier de construction et/ou membre d'un organisme comptable professionnel.

SALAIRE :
Selon l'expérience et les qualifications du candidat.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service du personnel,
800 est, boul. de Maisonneuve,
Montréal.

PROFESSEUR DEMANDÉ

Pour septembre 1974
En Physique

Qualifications requises:
Maîtrise ou l'équivalent.
Avec ou sans expérience dans l'enseignement.

Salaire:
Selon la convention collective. Bénéfices marginaux.

Candidature:
Envoyer le dossier académique, avant le 21 mai 1974 au:

Directeur des Services Pédagogiques
Collège St-Louis-Maillet,
Edmundston, N.B.

LE COLLÈGE LIONEL-GROULX

demande un

PROFESSEUR D'ESPAGNOL

(À PLEIN TEMPS)
pour l'année scolaire 1974-75

Qualifications :
- Diplôme universitaire
- Expérience au niveau collégial de préférence.

Joindre curriculum vitae à la demande, adresser à :

M. Pierre Imbeau,
Directeur des Services Pédagogiques,
Cegep Lionel-Groulx,
100, rue Duquet,
Ste-Thérèse, Qué. J7E 3G6

ADJOINT ADMINISTRATIF

Une ville de banlieue d'environ 40,000 h, recherche un adjoint administratif au gérant.

Sa fonction principale sera la gestion du personnel. Il sera de plus, appelé à remplir d'autres fonctions administratives que pourra lui confier le gérant.

Le candidat choisi détiendra un diplôme en administration ou l'équivalent. Il sera bilingue. Il possédera quelques années d'expérience en administration incluant la gestion de personnel.

Le traitement sera établi selon les qualifications du candidat.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 mai, à:

CASE 2313,
LE DEVOIR

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

L'Université Laurentienne reçoit les candidatures à un poste d'enseignement au rang de **professeur-adjoint, dans le département de biologie.** Ce poste est pour un an, d'abord.

On demande le doctorat et de préférence une personne bilingue (anglais, français). On recherche un zoologiste pour enseigner la biologie des vertèbres et l'embriologie aux étudiants du baccalauréat.

Entrée en fonctions: 1er septembre 1974.

Réception des candidatures jusqu'à ce qu'on trouve un candidat acceptable.

Envoyer un curriculum vitae, la liste des publications et le nom de trois répondants, au:

Directeur,
Département de biologie,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario,
Canada, P3E 2C6

CARREFOUR SAINT-JÉRÔME INC.

Case postale 454,
Saint-Jérôme, P.Q.
Centre d'accueil pour enfants

POSTE:

COORDONNATEUR AUX SERVICES PROFESSIONNELS ET COMMUNAUTAIRES

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du Directeur de vie de groupe, il est responsable de l'admission et du départ des enfants, du plan de traitement individualisé, de l'intégration scolaire, des relations avec les professionnels externes et des statistiques annuelles.

QUALIFICATIONS:
- Niveau universitaire ou équivalence.

POSTE:

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES, CHEF DE QUARTIER

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du Directeur de vie de groupe, il est responsable de la planification et la réalisation des programmes d'activités pour l'ensemble des chefs d'unités; il coordonne et supervise leur travail et celui des éducateurs.

QUALIFICATIONS:
- Niveau universitaire ou équivalence.
- Leadership.
- Expérience institutionnelle.

POSTE:

RESPONSABLE D'UN PAVILLON THÉRAPEUTIQUE

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du Directeur de vie de groupe, il est responsable d'une équipe multidisciplinaire s'occupant d'enfants perturbés sur le plan psychiatrique. Il coordonne et supervise les activités thérapeutiques de chacun des membres. Il analyse l'évolution de chaque enfant.

QUALIFICATIONS:
- Niveau universitaire.
- Expérience institutionnelle.

Faire parvenir les candidatures avant le 13 mai 1974, au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Voir autres Carrières et Professions en pages 8, 9 et 11

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE
Offre d'emploi

ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Exigences:
- Permis d'évaluateur.
- Etre membre de la Corporation des évaluateurs agréés du Québec.
- 3 ans d'expérience dans l'évaluation municipale; posséder des connaissances administratives de l'opération d'un bureau d'évaluation.
- Etre bilingue.

Fonctions:
- La charge du bureau d'évaluation.
- Faire le travail de tout bien et fonds.
- Tous les travaux connexes au poste.

Salaire: A négocier.

Date limite:
Faire parvenir votre curriculum vitae immédiatement.

Service du personnel
1585 Montarville
St-Bruno de Montarville, Qué.
J3V 3T8
Tél: 653-2443

RESPONSABLE DE PROJETS

Le poste :
Le Responsable de projets est chargé de la réalisation de différents ensembles d'habitation constitués à partir d'éléments pré-fabriqués en atelier.
Ayant ainsi à oeuvrer principalement au niveau de l'installation, il sera également appelé à collaborer de très près à la conception, à la fabrication en atelier et à la coordination des travaux de l'ensemble du projet, de telle façon que les spécifications exigées par le client soient pleinement satisfaisantes.
Ce poste comporte des déplacements et des séjours occasionnels.

L'entreprise :
Important manufacturier canadien de roulottes de voyage et de bâtiments pré-fabriqués, qui connait une expansion remarquable depuis peu.

L'homme :
- Ingénieur civil ou mécanique, ou homme d'expérience dans les chantiers de construction, ayant une solide formation technique.
- D'intégrité à toute épreuve, le candidat doit posséder des qualités évidentes d'administration et d'organisation.

Le traitement initial se situera entre $12,000. et $15,000. plus une prime d'éloignement pour les chantiers éloignés.

Faire parvenir curriculum vitae à :

CASE 2315
LE DEVOIR

ORGANISME PRIVÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR

CHAMP D'ACTION PRIORITAIRE: SECTEUR DE LA FORMATION

LA TÂCHE:
Sous la Direction générale, la personne devra concevoir et réaliser des programmes de formation pour les travailleurs en loisir (professionnels et bénévoles) de la région métropolitaine, ainsi que des programmes d'éducation au loisir pour le grand public, selon divers modes d'apprentissage et de communication: stages, séminaires, colloques, montages audiovisuels, imprimés, etc.

EXIGENCES:
- Âge minimum: 25 ans.
- Formation universitaire appropriée au secteur (ou l'équivalent).
- Connaissance de la formation et de la communication des adultes dans la région métropolitaine.

SALAIRE:
De $7,500 à $10,000 selon les qualifications et l'expérience.

DATE LIMITE:
Le candidat doit faire parvenir sa demande accompagnée de son "curriculum vitae", avant le 15 mai 1974, à:

Directeur Général,
SERVICE RÉGIONAL DES LOISIRS DE MONTRÉAL,
445, St-François-Xavier, Montréal, H2Y 2T1

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL EST À LA RECHERCHE

D'UN RESPONSABLE DES OPÉRATIONS AU SERVICE DE L'AUDIO-VISUEL

Sommaire de la fonction :
Assiste le directeur de l'audio-visuel dans la réalisation des objectifs du Service. Reçoit les demandes acceptées par le Service, en examine les exigences avec le (s) responsable (s) de l'acheminement des demandes et coordonne leur réalisation. Dirige les diverses opérations du Service (production et diffusion, etc.) de façon à obtenir une utilisation optimale des divers secteurs qui relèvent de sa juridiction.

Qualifications requises :
- Formation universitaire de 1er cycle ou l'équivalent;
- Expérience d'environ cinq (5) ans dans divers secteurs de l'audio-visuel;
- Connaissance pertinente de l'utilisation de l'audio-visuel dans les milieux d'enseignement;
- Qualités de leadership et d'organisation.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 mai 1974 (17 heures) à l'adresse suivante :

Le Service du Personnel
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 3445
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Penn Central poursuivi

WASHINGTON (AFP) — Les dirigeants de Penn Central, la plus grande compagnie ferroviaire des Etats-Unis ont entre 1968 et 1970 trompé le public pour essayer de dissimuler la banqueroute menaçant leur société.

Telle est l'accusation portée cette semaine par la commission des bourses et valeurs (Securities and exchange commission -SEC-) organisme fédéral chargé de surveiller les marchés financiers. La SEC associe à ces fraudes la firme comptable engagée à l'époque par Penn Central et une grande firme d'agents de change de New York.

A défaut d'un accord, Kissinger tentera de rétablir le cessez-le-feu sur le Golan

DAMAS (d'après Reuter, AP et AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger est arrivé hier à Damas porteur de quelques idées israéliennes pour un désengagement des forces sur le Golan, qu'il a soumis au président syrien Hafez Assad. Mais on ne cachait pas dans son entourage que la mission de concilier les deux positions serait très difficile, et que le premier souci de M. Kissinger serait de rétablir le cessez-le-feu.

Une haute personnalité de l'entourage de M. Henry Kissinger, qui refuse de voir son identité dévoilée, a même déclaré: "Il est possible que nous quittions la région en ayant réalisé des progrès, mais sans accord".

La personnalité américaine a cependant dit: "Je crois que les choses commencent à se présenter dans une perspective plus claire. Nous sortons de la phase où les parties déclarent ce qu'elles voudraient le plus, et passons à la phase où elles considèrent ce qu'elles sont en mesure d'obtenir".

Parlant des chances d'accord, la haute personnalité américaine a déclaré: "Je puis voir la forme d'un accord, mais cela dépend d'abord des décisions que les Syriens doivent prendre, et ensuite des décisions que les Israéliens doivent prendre".

La personnalité américaine a laissé implicitement entendre que les deux parties se montraient en réalité plus flexibles qu'on ne le croirait. "Nous disposons maintenant de suffisamment d'éléments pour avoir une discussion, mais vous faites erreur si vous voyez tout en noir et blanc".

Le haut fonctionnaire américain a déclaré que durant les conversations que le secrétaire d'Etat a eues jeudi et hier avec les dirigeants israéliens, ils ont procédé à une analyse extrêmement détaillées de la situation d'ensemble sur le front israélo-syrien, pour déterminer la présence d'éléments de flexibilité. "Les discussions ont porté avec quelque détail sur les lignes et les zones-tampon. Mais M. Kissinger n'est porteur d'aucune carte israélienne destinée à être présentée aux Syriens. Je ne puis que répéter que je ne sais pas comment les choses vont tourner".

Le haut fonctionnaire a déclaré que M. Kissinger n'était évidemment pas au courant de l'évolution de la position syrienne. Mais si les Syriens maintenaient le point de vue qu'ils ont exposé le mois dernier à M. Kissinger à Washington, il ne croit pas qu'un accord soit possible.

Avant de quitter Tel-Aviv, pour Damas, le secrétaire d'Etat américain avait précisé qu'il se rendait dans la capitale syrienne pour "présenter de la meilleure manière possible les propositions soumises par le gouvernement israélien au gouvernement syrien" et qu'il en rapporterait ensuite les propositions qui lui auront été soumises. "Nous essayerons alors d'en dégager les points communs et de voir comment, au-delà des divergences, les différences peuvent être aplanies".

Dans l'entourage du chef de la diplomatie américaine, on soulignait que le premier objectif de la visite à Damas sera de rétablir le cessez-le-feu "dont la violation prend des proportions alarmantes" et d'insister ensuite pour la libération des prisonniers israéliens, en commençant par les blessés.

Avant de revenir ce soir en Israël, M. Kissinger s'arrêtera à Alexandrie.

Pendant ce temps des avions israéliens bombardaient hier après-midi des bases et des concentrations de fedayine sur les pentes occidentales du mont Hermon et aux alentours du village d'Ein Ata, sur le territoire libanais, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. Tous les avions, a-t-il précisé, sont retournés sans dommage à leur base.

Le porte-parole a indiqué que les fedayine opérant à partir du territoire libanais avaient bombardé récemment des troupes israéliennes, dans la région du mont Hermon, et que des commandos syriens étaient basés au Liban.

Vers une interdiction progressive des essais nucléaires souterrains

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont commencé à négocier l'interdiction progressive des essais nucléaires souterrains, rapportait hier le New York Times.

Selon le journal, qui cite des sources officielles, les deux gouvernements espèrent qu'un accord partiel, interdisant les explosions souterraines au-delà d'une certaine puissance, sera prêt à être signé lorsque le président Richard Nixon ira à Moscou à la fin du mois de juin.

Le traité de 1963 interdisant les explosions nucléaires dans l'atmosphère a laissé les deux super-puissances libres de procéder à des expériences nucléaires sous terre. Les Etats-Unis ont procédé depuis à 255 expériences souterraines et ont enregistré 90 secousses sismiques probablement provoquées par des explosions nucléaires souterraines soviétiques.

Peu après, un porte-parole du département d'Etat a confirmé que les Etats-Unis et l'Union soviétique poursuivent depuis "quelque temps" des discussions sur la limitation des essais souterrains. Le porte-parole a cependant refusé de donner le moindre détail sur ces négociations et de confirmer qu'elles ont fait l'objet de discussions au cours de la rencontre entre le secrétaire d'Etat Henry Kissinger et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko lundi dernier à Genève. Cependant, ces négociations ne semblent pas être déjà entrées dans leur phase finale, car le porte-parole, M. Paul Hare, a indiqué que les deux parties en sont encore à "passer en revue toutes les possibilités" de limitation des essais souterrains.

Difficile dialogue entre pays consommateurs et producteurs de pétrole

BRUXELLES, (AFP) — Les conditions pour la tenue d'une conférence internationale entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole ne sont pas actuellement réunies et il est peu probable qu'une telle réunion puisse avoir lieu avant l'automne, indiquait-on hier à Bruxelles dans les milieux proches du groupe de coordination sur l'énergie.

D'une part, précise-t-on, les producteurs ne sont pas tellement pressés de participer à une conférence avec les pays consommateurs et d'autre part ces derniers pourront profiter du délai et de la normalisation de la situation sur le marché pétrolier pour préparer soigneusement leur dossier.

Le comité des "12" sur l'énergie (les membres de la CEE — moins la France — les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la Norvège) a étudié ces jours derniers le développement de la coopération entre pays consommateurs. Sous son aspect "défensif" ce développement prévoit la répartition des réserves en cas de crise et sous son aspect "offensif", il envisage la recherche, la question du développement de l'uranium enrichi et la situation des compagnies internationales.

D'autre part la délégation ouest-allemande a demandé une action commune des participants pour établir une plus grande transparence du marché pétrolier et éviter les abus en matière de concurrence des compagnies internationales. Enfin, on précise que les participants espèrent bientôt "jeter un pont" pour permettre à la France de se joindre à leurs travaux.

En outre, les chances de voir s'ouvrir le dialogue entre l'Europe des Neuf et les pays arabes demeurent toujours très précaires, estiment les milieux diplomatiques à La Haye.

Les deux principaux obstacles à cette ouverture sont: la question épineuse des consultations entre l'Europe et les Etats-Unis et le maintien de l'embargo arabe du pétrole à l'encontre des Pays-Bas et du Danemark.

D'après des indications obtenues de source diplomatique, le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson est en faveur d'une formule de consultations très proche de la thèse américaine qui a été dénoncée par la France comme signifiant que les décisions censées être prises à neuf devraient l'être à dix. Londres poserait virtuellement comme préalable à l'ouverture du dialogue la conclusion d'un accord à dix sur cette question.

La justice saisit tous les biens du syndicat des métallos anglais

LONDRES (AFP) — Le tribunal des relations industrielles a ordonné la saisie de l'ensemble des biens du puissant syndicat des métallos (1.2 millions d'adhérents) en raison du refus de celui-ci de payer une compensation de 47,000 livres à la firme Con-Mech de Woking.

La firme avait porté plainte devant ce tribunal spécial mis en place par la loi sur les relations du travail de 1971, pour l'usage abusif de piquets de grève par le syndicat des métallos pendant un long conflit social. Le syndicat des métallos qui a toujours refusé de reconnaître l'autorité de ce tribunal avait délibérément boycotté la cour et omis de se défendre devant elle. Il avait pour cette raison été condamné la semaine dernière à payer une compensation de 47,000 livres à la firme et les frais du procès. Mais le syndicat de M. Hugh Scanlon maintenait son attitude à refuser de s'exécuter. C'est dans ces conditions que le tribunal des relations industrielles ne pouvant admettre de voir son autorité bafouée, a ordonné la saisie des biens du syndicat.

Le tribunal des relations industrielles est condamné à disparaître à brève échéance dès que le gouvernement travailliste aura fait adopter par le Parlement un texte présenté la semaine dernière par M. Michael Foot ministre de l'emploi, et abrogeant la plus grande partie de la loi conservatrice sur les relations industrielles mais dans l'intervalle les décisions du tribunal conservent toute leur force.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 8, 9 et 10

Commission de la fonction publique concours de recrutement

PROFESSIONNEL DE LA VÉRIFICATION FISCALE

Ministère du Revenu — Postes à Québec et à Montréal

FONCTIONS — Dans le domaine des impôts, des taxes et des droits fiscaux, à titre d'agent de la gestion financière vérifier et faire enquête sur les opérations des entreprises afin de s'assurer que les lois et règlements sont respectés en matière fiscale. Dans le domaine de l'interprétation des lois fiscales, effectuer des travaux d'interprétation en vue d'émettre des opinions sur des cas particuliers ou directives générales d'interprétation concernant les lois administrées par le ministère du Revenu. Au besoin, collaborer à la préparation des projets de loi, d'amendements aux lois et règlements.

EXIGENCES — Posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables ou dans une autre discipline universitaire appropriée; OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente; OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience.

TRAITEMENT — de $8,814.00 à $19,535.00 à compter du 1er juillet 1974.

CONCOURS A103AC/03 — s'inscrire immédiatement

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

Divers ministères — 30 postes à Québec.

FONCTIONS — Recueillir, mettre en ordre, évaluer, analyser et synthétiser les données d'un problème; proposer une solution et déterminer un plan de traitement par ordinateur compte tenu des besoins et objectifs exprimés, des contraintes budgétaires ou structurelles et de l'équipement disponible.

EXIGENCES — Posséder un premier diplôme universitaire terminal en sciences pures ou en sciences appliquées ou en sciences commerciales ou dans une autre discipline universitaire appropriée. Les candidats possédant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'analyse de l'informatique sont également admissibles.

TRAITEMENT — pouvant atteindre $17,116 au 1er juillet 1974.

CONCOURS A108A/03 — Date limite pour l'inscription: 20 mai 1974

INGÉNIEUR EN NORMALISATION

Ministère de l'Industrie et du Commerce, bureau de normalisation du du Québec — 4 postes à Québec.

FONCTIONS — Faire l'étude technologique, bibliographique et économique requise par les projets de normes qui lui sont assignés. À cette fin, il doit: organiser et animer des comités de normalisation; élaborer des projets de normes; promouvoir auprès des manufacturiers l'usage des normes existantes.

EXIGENCES — Membre de la Corporation des ingénieurs du Québec; diplôme universitaire en sciences appliquées avec spécialisation dans un des domaines suivants: mécanique, construction de bâtiments, électronique, électricité, métallurgie. Environ 2 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT — pouvant atteindre $19,055.

CONCOURS A118AB/03 — Date limite pour l'inscription: 20 mai 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique Québec: tél. 643-3084, Montréal: tél. 873-3035 ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ADMINISTRATEURS DE PROGRAMME

Études et Construction
Ministère des Travaux publics
Ottawa (Ontario)

Le ministère fédéral des Travaux publics a un besoin immédiat de deux administrateurs de programme à la Direction de la mise à exécution des programmes du Secteur des études et de la construction de l'Administration centrale. La Direction a comme objectifs d'élaborer et de mettre en oeuvre des projets en matière d'études et de construction qui répondent aux exigences des ministères, notamment de celui des Travaux publics, en assurant un service complet de gestion et de consultation dans le cadre de normes convenues de qualité, de coût et de temps.

ADMINISTRATEUR DE PROGRAMME

Services sociaux

Traitement maximal de $25,500

Le candidat reçu devra assumer la responsabilité de l'ensemble des travaux de conception et de construction relevant de programmes du domaine des services sociaux. Il devra également assurer en tout temps le contrôle de tous les projets en voie de réalisation afin d'assurer que l'on satisfait aux objectifs et aux échéanciers du Ministère.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire sanctionnant des études de génie ou d'architecture. Connaissance approfondie des principes, des concepts et des pratiques connexes à la conception, aux marchés et à la gestion des travaux de construction, obtenue habituellement à la suite de plusieurs années d'expérience graduelle à des postes supérieurs de gestion.

Prière de rappeler le numéro de référence : PW-020-2203A

ADMINISTRATEURS DE PROGRAMME

Installations centrales

Traitement maximal $29,500

Le candidat reçu devra exercer les fonctions de conseiller principal en matière d'administration d'un programme relatif à la formulation d'une politique, ainsi qu'à des travaux de planification et de recherche à long terme, relativement à l'établissement pour le compte du Ministère et de l'Administration fédérale de centrales thermiques et d'installations de refroidissement d'eau.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire sanctionnant des études en construction mécanique et une connaissance approfondie des installations de chauffage, de climatisation et d'énergie totale, obtenue habituellement à la suite de plusieurs années d'expérience graduelle à des postes supérieurs de gestion dans le domaine de la construction mécanique.

Prière de rappeler le numéro de référence : PW-020-2210

EXIGENCES LINGUISTIQUES : La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'État immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Les postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non donné par écrit, leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Pour que votre demande soit étudiée, veuillez envoyer votre résumé d'études et de carrière avant le 17 MAI 1974 à l'adresse suivante :

Mme I. A. Newell,
Cadres de direction,
Commission de la Fonction publique du Canada,
Pièce 1823 - Tour "A", Place de Ville,
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro du concours 74-8010 et le numéro de référence du poste.

Les nominations faites à la suite de ces concours seront assujetties aux dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

La Fête des Mères
une journée
bien spéciale
avec notre spécial gourmet

DÎNER AU HOMARD
(OU UN STEAK DE CHOIX SUR LA BRAISE)

Une rose pour les mères à partir de 5 h

SUR RESERVATIONS SEULEMENT



Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue Peel 849-1368

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

APPRENEZ L'ANGLAIS
Au Vermont

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

COME AND LIVE
BILINGUISM
IN THE HEART OF CANADA

ÉCOLE ANGLAISE D'ÉTÉ

(N.B. un programme de français est aussi offert)
Cours intensifs ou semi-intensifs de six semaines
donnés à votre niveau
(Age minimum: 17 ans au 30 juin)

2 JUILLET - 9 AOÛT

Reconnu par le programme de bourse du gouvernement pour les écoles d'été de langue seconde

Pour plus de renseignements, écrivez immédiatement à:

LE DIRECTEUR, ÉCOLE ANGLAISE D'ÉTÉ
INSTITUT DE LANGUES VIVANTES
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
OTTAWA, K1N 6N5, ONTARIO
TÉL.: (613) 231-2973

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SESSION JUILLET - AOÛT

Date limite d'admission: 15 mai
Date limite de réinscription: 15 juin

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT POUR ENSEIGNANTS

Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire) (90 cr.)

Certificats (30 cr.)

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement des mathématiques au secondaire
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
- Enseignement du français au secondaire
- Enseignement du français, langue maternelle, à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde, à l'élémentaire
- Études catéchétiques
- Sciences familiales

Trois (3) certificats donnent droit à un baccalauréat

Pour plus de renseignements
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, chemin Reine-Marie, tél. 343-6090 (jour), 343-6992 (soir).

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
SESSION D'ÉTÉ 1974

Cours du soir : du 20 mai au 20 juin

Biologie	921 - 931	Éducation physique :	
Chimie	302	Athlétisme	
Économie	921	Badminton I et II	
Français	231 - 402	Baseball	
Mathématiques	001 - 203 - 307 - 337	Conditionnement physique	
Philosophie	401	Football	
Physique	301 - 302	Golf I et II	
Psychologie	101 - 201	Tennis I et II	
Techniques administratives	101 - 201		

Inscriptions :
le jour entre 9h et 5 h. jusqu'au 17 mai
le soir entre 19h et 20h. le 14 et 15 mai.

Pour plus de renseignements demandez le dépliant des cours d'été au :

Registrariat de l'éducation permanente :
945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
Téléphone : 679-2630 poste 2252

Scrutin décisif demain

Mitterrand et Giscard devraient se disputer le second tour

PARIS (d'après l'AFP) — La campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle a pris fin hier soir et aura duré en fait un mois. Les 31 millions d'électeurs français se prononceront demain et les deux candidats qui auront obtenu le plus de suffrages s'affronteront à nouveau le 19 mai de façon décisive.

Un sondage d'opinion effectué par Publimétrie et que L'Aurore publie ce matin confirme la tendance générale signalée par d'autres instituts de sondage. Publimétrie accorde 43% à M. Mitterrand, 30% (—1) à M. Giscard d'Estaing, 17% à M. Jacques Chaban-Delmas. Les autres pourcentages d'intention de vote tombent à 3% (—1) pour M. Jean Royer et 2% (+1) à Mlle Arlette Laguiller, candidate trotskiste.

En baisser de rideau officiel, les 12 candidats à l'Elysée ont d'autre part pu, à l'heure du dîner hier, exposer à la télévision française les raisons de voter pour chacun d'entre eux. Les trois candidats du peloton de tête n'en ont pas pour autant renoncé aux traditionnelles réunions publiques: M. Mitterrand, candidat unique de la gauche, à Toulouse; le ministre des Finances Giscard d'Estaing dans la région parisienne; et le candidat gaulliste Chaban-Delmas à Marseille.

Un des sommets de la campagne a été atteint jeudi soir. Au cours d'un "face à face" radiophonique à Radio-télé Luxembourg le candidat de la gauche et le ministre des Finances se sont prédit mutuellement des "lendemains difficiles" en cas de victoire.

Moins soucieux d'attirer à eux la clientèle électorale de l'adversaire que de dénoncer les dangers du succès du concurrent, les deux hommes, visiblement fatigués par le marathon oratoire de la campagne, se sont attachés à rassurer leur propres électeurs.

Tour à tour, M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand ont souligné qu'en cas de succès le concurrent ne pourrait s'appuyer sur une majorité parlementaire: le candidat de la gauche en raison de l'appui apporté par le parti communiste et de la présence de ministres communistes au pouvoir, le candidat conservateur en raison de la présence dans sa coalition d'éléments centristes "atlantistes" comme M. Lecanuet, qui ne pourraient être acceptés par les députés gaullistes sous peine de "ruiner l'héritage gaulliste".

M. Mitterrand s'est d'ailleurs attaché pendant près d'un mois de campagne électorale à rassurer l'électorat prévenu contre un retour possible des communistes au pouvoir. Apôtre d'une charte des libertés collectives et individuelles, il a indiqué qu'il prendrait, en cas de succès, un premier ministre dans son parti socialiste et des ministres appartenant à la "majorité présidentielle", c'est-à-dire quelques communistes notamment. Mais en même temps il s'est présenté comme le défenseur de l'épargne, de la petite propriété et du petit profit.

Assuré par sa candidature unique de la gauche de "rester en piste" jusqu'au scrutin final, il a ménagé ses effets. Les divers sondages ont d'ailleurs montré une percée de M. Mitterrand dans des régions traditionnellement conservatrices, chrétiennes ou gaullistes comme la Lorraine, l'Alsace et la Bretagne. Aussi les pronostics ont-ils été jusqu'à lui donner une chance de se faire élire au premier tour dans le cas d'abstentions prononcées plus à droite.

Pendant ce temps, le candidat gaulliste Chaban-Delmas tenait une vibrante réunion avec 15,000 participants au Palais des Sports de Paris. Plusieurs milliers de supporters de l'ancien premier ministre venus lui apporter leur témoignage de fidélité se sont donnés rendez-vous ensuite aux Champs-Elysées où, klaxonnant et chantant, drapeaux tricolores au vent, ils ont scandé des slogans à la fois favorables au candidat et hostiles au ministre de l'Intérieur gaulliste Jacques Chirac, accusé de "trahison".

Au cours de la journée de jeudi, le "groupe des 43" gaullistes et modérés devenus près de 70 s'était réuni au Palais Bourbon en présence de M. Chirac, leur animateur, pour justifier leur abstention dans la campagne menée par les candidats issus de la majorité gouvernementale, dans la perspective de la lutte à mener au second tour contre le candidat de la gauche.

La junte de salut national poursuit "l'assainissement" du pays et s'efforce de mettre sur pied un gouvernement provisoire

LUANDA (par Reuter et AFP) — Les autorités portugaises d'Angola ont libéré environ 1,200 prisonniers politiques détenus au camp de Sao Nicolau, dans le sud du territoire, a annoncé un porte-parole officiel hier à Luanda.

Au total quelque 4,000 personnes ont quitté le camp, en comptant les femmes et les enfants qui étaient autorisés à vivre avec les prisonniers. Quelque 85 autres détenus politiques ont été libérés, mercredi, des geôles de la police de Luanda.

En outre, les prisonniers politiques qui étaient détenus dans les îles du Cap Vert ont été libérés, apprend-on à Lisbonne. Cinquante deux détenus avaient été arrêtés à Angola, 14 au Cap Vert et 2 en Guinée. La libération des prisonniers a été saluée avec enthousiasme par la population.

Deux représentants de la junte, l'amiral Antonio Guilheroe Bagulho et le capitaine Joao Martins Comprido, sont arrivés d'autre part à Luanda pour étudier la situation dans cette province portugaise de l'Afrique australe et prendre contact avec les autorités. L'amiral a déclaré, à son arrivée à l'aéroport, qu'il était "en visite de routine" et que son séjour à Luanda serait bref.

Les milieux politiques n'en ont pas moins rapidement souligné le fait que l'amiral Bagulho est un ami du général Costa Gomes, un des dirgeants de la nouvelle junte. Selon ces milieux, ce serait le général Gomes qui aurait envoyé l'amiral en Angola pour lui permettre de recueillir le point de vue des forces armées et afin qu'il établisse un contact direct entre les forces armées de la métropole et des territoires d'outre-mer.

Un certain nombre de réunions politiques ont déjà été tenues et de nouveaux partis politiques sont en voie de formation. Un des mouvements politiques qui a suscité le plus d'intérêt est la "commission démocratique civique" créée il y a six jours et qui réclame l'introduction d'un "processus démocratique" permettant aux Angolais de toute origine d'exprimer librement leur vision de l'avenir.

On pense cependant qu'en dépit de l'incertitude manifestée par Lisbonne, les Blancs et les Noirs modérés soutiendraient l'idée d'une fédération regroupant la métropole et les territoires d'outre-mer. Et il n'y aurait qu'une petite fraction de l'opinion publique à exiger l'indépendance en soulignant l'atout que représente pour le pays l'existence de pétrole. Beaucoup pensent aussi à une proclamation unilatérale d'indépendance, si le projet fédératif est rejeté par Lisbonne.

Pendant ce temps, la junte de salut national s'efforce de normaliser la situation politique et de mettre sur pied un gouvernement provisoire. En même temps, la junte doit faire face à une situation économique et financière préoccupante et au problème des possessions d'outre-mer qui, plus ou moins directement, a provoqué la chute de M. Marcello Caetano et de l'amiral Americo Tomaz, actuellement exilés à Madère.

Le porte-parole officiel a affirmé que la junte poursuivait l'"assainissement" et qu'il s'agissait avant tout "d'éviter le chaos". Pour y parvenir, la junte a l'intention, selon le porte-parole, de poursuivre ses consultations avec les représentants des différentes tendances politiques: "Le souci principal actuel de la junte, a souligné le commandant Mariz Fernandes, est la composition du prochain gouvernement provisoire".

Toutefois, aucune date n'a encore été fixée et aucun nom n'a été avancé. Tout au plus, sait-on que le leader socialiste Mario Soares accomplit actuellement une tournée des principales capitales européennes à bord d'un avion spécial de la junte. Beaucoup voient dans cette mission des signes laissant prévoir que le dirigeant socialiste pourrait devenir le prochain ministre des Affaires étrangères.

La junte n'a jusqu'à présent "reconnu" aucun parti politique. Mais le général Spinola continue à recevoir des représentants des différentes "tendances" politiques qui se sont manifestées au lendemain du coup d'Etat. En ce qui concerne le sort des anciens dirigeants politiques, la junte n'a pas encore arrêté sa position , mais l'éventualité d'un jugement public n'est pas écarté, a annoncé son porte-parole.

Avec la formation du prochain gouvernement provisoire, l'Afrique reste le véritable sujet de préoccupation de la junte. Son porte-parole a déclaré hier à ce sujet: "Les mouvements nationalistes africains sont l'objet de nouvelles études à la lumière de la politique que la junte entend suivre. Le porte-parole n'a pas écarté la possibilité d'une solution d'indépendance unilatérale du Mozambique, suivant une "formule rhodésienne". La junte, a-t-il ajouté, étudie "toutes les hypothèses possibles".

Les responsables de la junte ne cachent nullement leurs préoccupations quant à la situation économique et financière du pays. La crainte principale est la fuite des capitaux et des mesures draconiennes ont été prises pour y parer. On a même fait appel aux employés de banque pour aider au contrôle. La junte éprouve, de plus, les craintes les plus vives quant aux revendications salariales qui commencent à se manifester dans l'ensemble du pays et qui, selon la junte, aggraveraient le phénomène de l'inflation. Avec plus de 20%, l'inflation était, en 1973, la plus forte de tous les pays européens. Selon les milieux économiques, une forte augmentation des salaires et l'autorisation du droit de grève contribueraient au "dégagement" de beaucoup de firmes étrangères qui avaient trouvé au Portugal des conditions extrêmement favorables.

Pas d'élections générales avant l'automne en G.-B.?

LONDRES (AFP) — Les résultats connus des élections municipales qui ont eu lieu jeudi dans le Grand-Londres ne sont pas de nature à inciter M. Harold Wilson à se présenter dès le mois de juin devant le pays, estimait-on hier dans les milieux politiques.

Ces résultats portent sur quinze des trente deux "bourgs" de la capitale. Ils traduisent un léger déplacement des voix en faveur des conservateurs; mais M. Edward Heath, chef de l'opposition, n'a pas non plus raison de pavoiser.

Les conservateurs ne regagneront sans doute qu'une fraction du terrain qu'ils avaient perdu lors du raz-de-marée travailliste qui avait marqué la dernière consultation en 1971.

Ayant dû jusqu'à présent rétrocéder aux "tories" le contrôle de trois bourgs marginaux et une soixantaine de mandats municipaux sur environ neuf-cents, le Labour peut raisonnablement estimer avoir accompli une performance honorable qui devrait lui permettre de conserver la majorité au conseil municipal de la ville.

Mais dans la mesure où cette consultation reflète, ne serait-ce que de manière très partielle et approximative, les intentions de vote du peuple britannique en cas d'élections générales, les travaillistes ne semblent plus avoir le vent en poupe.

Aussi, le sentiment général est que M. Wilson attendra l'automne pour tenter d'obtenir la majorité absolue des sièges qui lui fait défaut dans le présent Parlement.

Les Kurdes font sauter un oléoduc

ISTANBUL (AFP) — Des unités kurdes ont fait sauter jeudi matin l'oléoduc et le gazoduc près d'Irtil — dans le nord-est de l'Irak, — provoquant des incendies qui se sont étendus à une vaste région, annonçait hier le quotidien Hurriyet.

La conduite d'eau approvisionnant la ville de Kirkouk a été détruite par les soldats de Barzani qui, selon le même journal, ont rendu inutilisables les voies de communications dans le secteur de Suleymanie, afin de ralentir l'avance des blindés de l'armée irakienne.

Santiago délivre 34 sauf-conduits à des militants de gauche chiliens

SANTIAGO (AFP) — La junte chilienne a délivré hier les sauf-conduits demandés par 34 militants de gauche chiliens réfugiés dans diverses ambassades pour qu'ils puissent quitter le pays, apprend-on de source officielle à Santiago du Chili.

Le sous-secrétaire des relations extérieures, le vice-amiral Claudio Collados, qui a annoncé cette mesure, a précisé qu'une décision restait à prendre concernant les sauf-conduits sollicités par 178 autres réfugiés.

La plupart des Chiliens qui se trouvent encore au Chili en qualité de réfugiés demeurent à l'ambassade de Mexico, dont le siège diplomatique héberge 62 personnes.

Les autres réfugiés se trouvent dans les ambassades d'Argentine (6), d'Autriche (3), de Norvège (4), de Belgique (2), de Colombie (10), de Panama (2), de France (15), des Pays-Bas (8), du Honduras (8), d'Italie (16), de République fédérale allemande (14), de Suisse (3), de Suède (12), et du Venezuela (5).

Selon le gouvernement, tous ces réfugiés devraient obtenir un sauf-conduit dans un délai de 30 jours.

D'autre part, le conseil de guerre de Santiago a interdit jeudi aux avocats de la défense de faire des allusions politiques.

Cette résolution a été adoptée, à la suite d'incidents qui ont marqué l'audience de lundi au cours de laquelle l'un des avocats de la défense a souligné la légitimité du gouvernement du président Allende.

Cet avocat, Me Hector Basoalto, avait également affirmé que son client, un ex-sergent de l'armée de l'air, avait été frappé par les forces de l'ordre lors de sa détention et s'était évanoui.

Le président du conseil de guerre, le général Juan Soler, avait suspendu l'audience en reprochant à l'avocat d'utiliser le conseil de guerre comme une tribune politique.

Le conseil de guerre de Santiago est réuni depuis le 17 avril pour juger plusieurs dizaines de membres de l'armée de l'air chilienne et de civils accusés notamment d'avoir livré à l'"ennemi" divers secrets militaires sous le gouvernement Allende.

Le procureur militaire, le général Gutierrez, avait affirmé dans son acte d'accusation que tous les partis formant l'Unité populaire devaient être considérés comme "l'ennemi".

Le tribunal a également fait savoir qu'aucune accusation d'irrégularité concernant l'instruction ne serait acceptée en l'absence de preuves.

L'un des avocats de la défense, Me Roberto Garreton, qui défend l'un des six accusés contre lesquels est requise la peine capitale, avait déclaré à des journalistes, au premier jour de l'audience, que ses clients lui avaient affirmé avoir été torturés.

Trois sous-officiers de l'armée de l'air ont comparu jeudi devant la cour: l'accusation a réuni contre eux 5 ans et un jour de prison pour avoir manqué à leurs devoirs militaires, notamment, en participant à des réunions politiques destinées à appuyer le gouvernement de l'Unité populaire.

Une grève générale paralyse New Delhi et Bombay

NEW DELHI (Reuter) — Une grève générale, inspirée par les partis de gauche, a paralysé hier New Delhi et Bombay. Dans les deux villes, la plupart des magasins, les écoles et les banques étaient fermés. Autobus, taxis étaient en grève et de nombreux trains ne circulaient pas.

A New Delhi, le mot d'ordre de grève a été lancé par les communistes et autres formations politiques pour protester contre la hausse des prix. A Bombay, la grève constitue une réplique des syndicats à la mesure prise par le gouvernement, jeudi, de procéder à l'arrestation de plus d'un millier de dirigeants syndicaux des chemins de fer.

Le gouvernement a procédé à ces arrestations pour tenter d'empêcher la grève nationale des chemins de fer, prévue pour mercredi prochain. Les cheminots réclament d'importantes augmentations salariales et une réduction du temps de travail. A la suite de ces arrestations, le réseau ferroviaire indien risque d'être rapidement paralysé.

Les forces de l'ordre (armée, police et para-militaires) ont été placées pratiquement en état d'alerte dans tout le pays. On craint que la démonstration de force du gouvernement n'engendre des violences.



Venez, on vous mangera pas!

Le Parc Safari Africain d'Hemmingford ouvre le samedi 4 mai.

Il y a encore du neuf au Parc Safari Africain!

Le Parc Safari Africain d'Hemmingford encore cette année, a ajouté des éléments nouveaux pour rendre votre visite plus agréable.

De nouveaux animaux: une réserve du parc a été ré-aménager pour y présenter des animaux de notre milieu; des bisons, des wapitis, des caribous, des chevreuils et bien d'autres.

Un parc d'amusement: tout nouveau cette année un superbe parc d'amusement pour les jeunes de coeur de tout âge.

Delphinarium: pour un léger supplément, vous pourrez emmener vos enfants voir les acrobaties des ces animaux extraordinaires. Il y a des spectacles toutes les heures!

Chez Jeannot Lapin: vous faites votre "safari" à pieds. Un sentier boisé d'un demi mille défile dans la forêt: des ponts enjambent les cours d'eau et partout la faune abonde. Vous pourrez photographier et nourrir les animaux, si le coeur vous en dit.

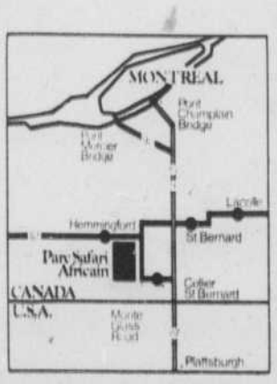
Et il y a tout ce qu'il faut pour passer une belle journée: tables de pique-nique, foyers barbecue, terrain de jeux.

Le Parc Safari Africain d'Hemmingford. Encore plus beau, plus grand, plus sauvage... Une aventure fascinante à vivre. Venez avec toute la famille!

Ouvert tous les jours de la semaine à 10h.00

Pour vous rendre, prenez le Pont Champlain, puis l'autoroute 15 jusqu'à la sortie 4, et suivez les enseignes.

(Tél.: 247-2727)



PARC SAFARI AFRICAIN

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

CLAUDE ROY & CIE
Comptables agréés
6444 est, rue Beaubien
suite 103
253-2287

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres

le monde de robert charlebois

par ROBERT GUY SCULLY

Robert Charlebois effectue présentement une tournée québécoise qui l'a mené à travers la province — et dans deux cégeps montréalais — mais sa véritable rentrée au pays n'aura lieu que dans trois semaines: le 22 mai à la Place des Arts. "Ce sera mon dixième anniversaire professionnel; depuis l'âge de vingt ans je me produis sur une scène." Cet été il lancera un nouveau disque. "Je sais que c'est une saison anticommerciale, et que j'agis un peu contre la volonté de ma compagnie, mais je tiens à ce que le premier contact des auditeurs avec mes chansons ait lieu l'été. Là nous sommes au printemps, qui à mon avis est la saison la plus laide ici. Or, les gens sont heureux l'été, et c'est là qu'ils vont recevoir mes chansons, qu'ils vont les aimer, comme ils aiment les lieux où ils passent leurs vacances. Après, quand ils voudront les réentendre, pour se rappeler tous ces bons moments, il achèteront le disque... à l'automne!"

Le monde de Charlebois fait penser à ceux de Réjean Ducharme, ou Denys Arcand: c'est le Québec montréalais, "moderne", bilingue, illogique, que le créateur refuse d'interpréter superficiellement selon une idéologie toute faite, mais qu'il décrit avec beaucoup de justesse, où se mêlent de l'humour cynique, un calme philosophique, un certain désespoir. Ce sont nos artistes "réalistes", et paradoxalement, c'est peut-être par leur refus (plus tempéramental que moral) de s'engager qu'ils sont devenus les meilleurs témoins de la réalité québécoise. A l'instar du Bob Dylan apolitique, ils pourraient bien dire:

"What's the matter with me? I don't have much to say.....

.....I just sit here, and watch the river flow."

Ils regardent couler la rivière de leurs vies, et le grand fleuve sale de toutes nos vies, sans opinion, mais avec compassion. Leurs films, leurs livres et leurs chansons font du bien, parce que rien n'est plus profondément apaisant que de se voir enfin tel qu'on est, surtout après que toutes sortes de monde (politiciens des deux bords, grosses vedettes, vendeurs bien équipés) aient essayé de nous maquiller de toutes sortes de façons, contre notre gré quand ce n'est pas à notre insu.

Robert Charlebois parle par aphorismes, il s'exprime sur les choses et les gens d'une façon cryptique qui ne va pas sans une certaine artificialité. Mais on sent rapidement que cette artificialité ...est elle-même artificielle, qu'elle masque un être réel aux prises avec les problèmes du vedettariat, du "superstardom" des arts industriels (seuls quelques grands noms de l'autre art industriel, le cinéma, ont de semblables problèmes). Ce sont des références cocasses à toutes sortes de phénomènes d'ici qui révèlent le vrai vocabulaire — et la véritable pensée — du chanteur. Quand il dit qu'au Québec "tu n'as pas le choix, tu dois t'internationaliser", que c'est ou bien ça "ou bien aller chanter *Vive la vie* à CKVL", on reconnait l'auteur sans prétentions de "Dolorès".

Une différence fondamentale, donc (qu'il n'a pas choisie) avec Ducharme et Arcand: il est un superstar du monde francophone. Ce fait — qui n'est quand même pas tragique — change néanmoins sa perspective de réaliste qui aimerait regarder couler la rivière. Une chanson comme "Un gars ben ordinaire", par exemple, nous en dit long sur ce que le chanteur pense de lui-même, sur ce qu'il a déjà été, sur ce qu'il aimerait peut-être redevenir. Mais il y a un hiatus, un vide, entre cette vision d'auteur et la réalité assise devant moi, que tout le monde dans la brasserie reconnaît. Peut-il combler ce vide et garder une certaine unité, peut-il encore chanter "Gars ben ordinaire" sans se sentir fôné? "Il y a un problème. Le vrai contact avec les gens est plus difficile maintenant. Remarque que t'es une vedette dans l'esprit des gens seulement. C'est malsain. Tu vois tellement de gens autour de toi qui croient en toi. Si c'était donné à tout le monde d'être vedette, être vedette ne voudrait plus rien dire; il n'y aurait plus de champions de l'anonymat, comme il y en a tant présentement. Quand même, je me considère plus artiste que vedette. Je sais que ça ne tient à pas grand-chose, que la chute est inévitable. L'important c'est de s'en aller au bon moment. Il y a des gars qui vieillissent bien avec ça, comme Maurice Chevalier, mais pas tout le monde. Généralement, un vieux chanteur, ça fait pitié. A part ça, les gars viennent me voir comme si j'étais un prophète. Moi j'fais flipper le monde, mais qui est-ce qui m'fait flipper, moi?? Il faut que je recharge mes batteries à un moment donné."

Non, il n'est pas arrivé là tout-à-fait par hasard. Au départ, il était comédien, peu connu, il tenait des petits rôles. Certains qui l'ont connu à cette époque disent que c'est l'ambition qui lui a fait changer de métier, parce que ça ne débloquait pas assez vite du côté théâtre. Comme bien des gens connus qui ne sont pas toujours contents de l'être, au départ... il voulait être connu! "J'ai pris la décision de changer parce que j'estimais qu'il y avait plus de théâtre dans la chanson. Dans le métier que je fais, je peux assouvir mes instincts de comédien, je peux faire des personnages sur scène, ce côté-là de moi est satisfait. D'ailleurs, la décision s'est prise à un moment où je ne me posais pas de questions. Tout le mal vient de ce qu'on parle trop: jeune, t'es pas connu, alors les gens sont toujours agréablement surpris de ce que tu fais. D'autre part, je me suis toujours considéré avant tout comme un homme de scène, et c'est ce que je vais faire à partir de l'an prochain, full-time. Je vais continuer à m'exprimer visuellement par des films. Je vais avoir trente ans bientôt (à la Saint-Jean Baptiste) et je sens qu'il faut que je prenne encore une décision, que j'arrête de faire des tournées. Les disques que je vais faire seront aussi des disques visuels, qui compléteront les images. Ils feront leur promotion eux-mêmes, par les images pour ainsi dire, et je ne serai plus obligé de faire des spectacles pour promouvoir les long-jeux."

La préoccupation du renouvellement, qu'elle s'exprime en toutes lettres ou qu'elle prenne le détour des grands projets élaborés avec fierté, semble dominer Charlebois à ce moment-ci de sa carrière. Pourquoi? "Bien, c'est épuisant faire ce que je fais, puis ça finit par être harassant. Tu as un public limité ici. Et n'oublie pas que notre sport national, c'est fesser sur ceux qui réussissent à l'étranger. Dommage. Petits comme on est, on a intérêt à être internationaux. Anyway, en étant internationaux, on est toujours un produit québécois".

"L'autre affaire qui est bien déprimante ici, c'est la relation anglais-français. Nos rapports sont tendus, OK, alors on se tourne vers la France. Pendant ce temps-là, aux USA, (qui sont nos voisins) les chanteurs canadiens-français viennent juste après les chanteurs polonais, sur le hit-parade ethnique. Moi j'ai fait une chanson en anglais qui s'appelle "Petroleum". Dès que c'est en anglais, je sais que les gens ici vont sauter, vont être furieux, ils aimeraient mieux entendre des niaiseries en français qu'une bonne chanson en anglais. Pourtant, si je vais chanter "Petroleum" à Las Vegas, je suis encore un chanteur québécois! Et ça ne peut qu'aider tous les chanteurs d'ici. Je ne serais pas fâché si mes chansons anglaises ouvraient la porte à la chanson québécoise aux Etats. Mais j'en connais qui le seraient."

"Même chose entre la France et ici: les rapports ne sont pas ce qu'ils devraient être. Je viens de faire une tournée dans les grandes villes de France. Bien j'ai rempli mes salles à chaque soir, pendant quarante jours. J'ai attiré autant de monde que Michel Sardou. Mais comment ça se fait que lui il vend ses disques à 200,000 exemplaires, et moi, en France, je n'en vends que 50,000?? Ferré m'a dit que j'étais chanceux de vendre ça, que c'est ça qu'il vendait lui. C'a tout l'air qu'en Europe, les artistes d'ici sont classés automatiquement parmi les non-tubes. Je suis un non-tube."

"Les gens ont beaucoup de boue dans les oreilles, du kétaine et du cheap. On a de quoi avoir honte; si c'est vrai que le peuple a les idoles qu'il mérite...Ouais, ici il faut savoir timer ses affaires, il faut se laisser désirer, c'est la seule façon d'avoir du succès: avoir du matériel neuf tout le temps, quand bien même ça t'épuiserait. Se renouveler ou s'arrêter, that's it. Quand t'as fait Ottawa, Québec, Chicoutimi, la PDA, une fois, deux fois, trois fois... alors finies les tournées, pour moi."

Il sait qu'il ne retournera jamais à l'anonymat, que le processus est irréversible. Ce n'est pas ça non plus qu'il désire. Simplement une façon de rester lui-même, de faire des bonnes choses, et de gagner sa vie aussi bien à les faire qu'il la gagne à chanter. En effet, une des corollaires de la vision du monde que nous décrivions plus haut, celle qui semble commune à Charlebois, Arcand et Ducharme, c'est l'absence de mépris pour l'argent. Aucune idéologie n'empêche ces artistes d'en jouir; de plus, comme ils voient au travers d'un monde cruel où seul un peu d'argent permet d'échapper à la servitude, ils ne sont pas prêts à cracher dessus; enfin, ils ont la franchise naturelle qu'il faut pour l'avouer, dans leurs oeuvres. Sur ce plan comme sur bien d'autres, ils sont "dépognés". Ainsi, Nicole et André Ferron, dans "l'Hiver de force", parlent-ils sans fausse pudeur des "bidoux" qu'il leur faut. Et Charlebois a déjà dit que le monde moderne n'avait jamais rien inventé de mieux pour se rendre la vie plus vivable, que la bourgeoisie. "C'est vrai. Tu sais, les jeunes qui crachent sur la bourgeoisie parce qu'elle s'achète des divans Woodhouse, ils vont aller s'acheter une caisse de 24, puis ils vont s'arranger pour ne jamais manquer de tabac ou de joints, c'est la même chose. Et toutes les révolutions ont été faites par la bourgeoisie, on sait ça. Moi, je suis communiste pour les denrées essentielles, capitaliste pour le reste (dans "le reste" j'inclus des choses comme la connaissance). Parce que je crois que tout luxe est une bonne action — pour celui qui le reçoit. Comme le verre de bière à celui qui a soif. Remarque que je ne veux pas vivre comme les bourgeois traditionnels. Je viens de ce milieu, et à 14 ans il représentait tout ce que je détestais. Or, l'autre jour en France, on m'a vu avec mes 14 "employés" (musiciens, techniciens, etc.) mon équipement de deux tonnes, mon camion, et on m'a appelé un jeune PDG. Ça m'a fait peur."

S'il quitte la chanson, n'est-ce pas aussi parce que la chanson, par rapport au roman, à la pièce de théâtre ou au long-métrage, est un moyen d'expression limité, comme le poème? Très "fort" certes, et si bien intégré à la vie moderne qu'il rejoint tout le monde, mais un médium limité tout de même? On songe à Bob Dylan, qui est le seul à avoir réussi (dans des chansons comme "Desolation Row" ou "Memphis Blues Again") à exprimer toute une vision du monde: mais ces chansons frisaient justement la limite permise de quinze minutes. "Je ne sais pas, c'est déjà très dur de dire des choses intéressantes en 4-5 minutes. Oui, des fois j'ai envie de me donner à des choses de plus longue haleine, des choses plus vastes (comme le roman mais pas le roman, je suis peu porté vers le roman) la comédie musicale par exemple. Cependant, ça ne veut pas dire que la chanson est un art mineur. On en a fait un art mineur, parce que ce qu'on donne à écouter au peuple est mineur. Il y a tellement de gens qui font de la mauvaise chanson. Il y a l'abus du sex-appeal là-dedans aussi. Mais la qualité en tout cas n'a rien à voir avec la durée, ça je suis sûr. Simplement, ce qu'on donne aux gens est d'une qualité moche et médiocre. D'autre part, bien des romans pourraient se résumer en trois minutes, et gagneraient à l'être! Des fois je me demande si un bon conteur n'est pas quelqu'un qui sait étirer. Tandis que le chanteur, lui, c'est dans son intérêt de dire le plus possible en cinq minutes. Moi je pourrais t'expliquer tout l'Osstidcho en cinq minutes. Toutes les bonnes choses doivent être simples à la base."

Il a eu des problèmes avec ses musiciens, répète-t-on partout en ville. Le chanteur et son équipe se sont quittés au retour de la tournée française. "Voici: si je me considère un metteur en scène de cinéma, qui dirige les gens sur un plateau, je trouve que j'ai gardé mes "comédiens" pas mal longtemps. Je ne vois pas pourquoi je me marierais avec eux. Ils sont rendus au Ville-Emard Blues Band, OK. Mais je dirais que c'est un genre de power trip qu'ils font là. A la fin, c'étaient eux autres qui étaient rendus Charlebois, alors ça ne pouvait plus durer. Dès l'Europe, ils savaient que c'était fini, ils l'ont su par mon attitude à leur égard. Leur façon de dire à tout le monde "Oui, c'est nous qui l'avons laissé tomber" me fait penser à une mode qui s'appelle "tapez sur le chanteur". Un parolier me fait passer (dans la Presse) pour un gars qui est en quête de chansons alors que c'est le contraire. La chanson-succès que nous avons eu ensemble, c'est la musique qui l'a portée. Tu aurais pu chanter le prospectus de l'Hydro-Québec sur cette musique-là et tu faisais un hit avec. De quoi j'ai l'air? D'un mafioso. Ce qui me fatigue aussi dans le cas du Ville-Emard, c'est la pauvreté d'imagination. Les gars reprennent des intros du "Révolté" ou de "Conception" puis ils font des arrangements instrumentaux avec. D'accord, ces arrangements leur appartiennent autant qu'à moi, mais j'aurais voulu qu'ils fassent d'autre chose pour m'impressionner en tant qu'auditeur. Du neuf. Ils auraient pu se forcer."

"Prends les chansons que j'ai faites avec Réjean Ducharme. Contrairement à ce que j'ai dû faire avec l'autre parolier en question, je n'ai jamais eu besoin de changer une virgule des paroles de Réjean. Quand il écrit du blues ou du western, ça sort blues ou western. Soit dit en passant, si je peux me permettre de parodier la publicité, qui a dit qu'on ne pouvait pas vivre au Québec en 1974 sans avoir vu "Bingo", j'aimerais dire à tes lecteurs qu'on ne peut pas vivre au Québec en 1974 sans avoir lu "L'Hiver de force". Il faut lire "L'Hiver de force" avant de voir "Bingo"! Je suis en amour avec les chansons de Réjean, comme "Tendresse et amitié", des belles chansons dans le genre fais-toi-z-en pas. Avec lui, c'est jamais des choses criardes qui sautent aux oreilles. On vient d'en faire une pour le prochain disque qui s'appelle "Toujours les mêmes". C'est beau. C'est juste des noms de personnes, des personnes anonymes du Québec (on a fait attention pour éliminer des noms qui seraient connus, comme René Lévesque ou Yvon Dupuis). Juste des noms qui se suivent. C'est comme une pétition, et comme un appel au secours à la fois. Ça peut faire rire ou faire pleurer."

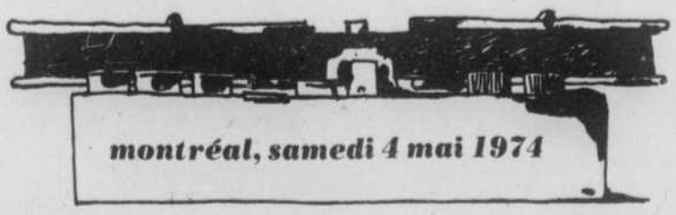
Et voilà encore une autre caractéristique de la vision du monde "réaliste", qui rend le travail de ces artistes si positif: la faculté de puiser ailleurs, et partout, une inspiration. Charlebois travaille sur cette chanson avec Ducharme, qui est en définitive la chanson la plus simple à faire: il suffit d'un bottin téléphonique. Et une autre de ses très belles chansons n'était rien de plus que la version chantée du poème de Rimbaud, "Sensations", avec les derniers vers de chaque strophe répétés en choeur. De la même façon, Denys Arcand construit ses scénarios à partir de choses aussi apparemment illogiques et incompatibles qu'une danseuse topless, et une équipe de cinéastes en train de tourner un documentaire sur le textile. Cette incohérence correspond à l'incohérence de la vie moderne, que les artistes réalistes acceptent en toute simplicité (alors que les artistes américains du Pop, par contre, en sont épatés et ne cessent de la donner en spectacle). Un fossé se creuse entre cet art réel, et l'art pratiqué par les gens cultivés: on n'a qu'à constater d'ailleurs que le premier touche à peu près tout le monde, alors que le second circule uniquement dans le vase clos de la culture.

Robert Charlebois est donc allé en Louisiane, voir ce qu'il pouvait puiser là. "J'ai passé un mois dans le pays acadien, dans le comté d'Évangéline, en 71. J'ai été reçu par le CODOFIL, et tout le kit. J'ai rapporté cinquante disques de là-bas. La musique cajun? Elle est très belle, mais sur le plan des paroles, disons que c'est limité. Tu vas écouter un long-jeu de Clifton Chénier, qui est un des seuls gars au monde à faire du vrai blues en français. Il fait du blues comme il respire. Mais tu risques d'entendre cinquante fois sur le disque: "Tu m'as quitté pour t'en aller." En réalité, je pense qu'en vingt-cinq heures d'écoute, tu peux entendre tout ce qui s'est fait de valable en musique en Louisiane. Mais d'un autre côté, en 25 heures d'écoute, tu peux pas mal couvrir tout ce qui s'est fait de bon au Québec aussi! Quand je suis allé là-bas, j'ai apporté tous mes disques. Et tout ce qui les a frappés c'est la "Valse à Reno" et "Dans le Sud de la Louisiane". Parce que ça swigne. Ils ne sont pas intellectuels pour deux cennes, ces gens-là. Des fois on souhaiterait qu'ils le soient un peu plus..."

Est-ce qu'il ne croit pas cependant que les Américains, francophones ou anglophones, ont grandi dans une tradition musicale populaire plus riche, ou en tout cas, moins "pognée" par les paroles que la nôtre? Est-ce que la musique des Cajuns ou de Hank Williams, en définitive, n'est pas beaucoup plus "forte" que la musique de nos chansonniers à la française? "Pour la musique, je crois que la différence disparaît, chez les jeunes musiciens. Il y a de moins en moins d'écart entre les groupes que tu vas entendre dans le Vieux-Montréal et à Nashville. Sauf que ces jeunes musiciens du Vieux-Montréal ne sont pas capables de s'exprimer non plus. Ni en français ni en anglais. Ils l'ont, la musique. Mais ça ne fait pas forcément une bonne chanson. Une chanson est une combinaison de deux choses. Il y a des rares exceptions: les textes de Bob Dylan sont si forts qu'ils pourraient faire passer n'importe quelle musique. Mais lui aussi a trouvé l'équilibre entre les deux. Moi, au Québec, je pense que je l'ai. Moi, je me considère comme un gars qui connaît bien une chose: la chanson."







conception graphique : rgs/réalisation : roger & jean-marc legault

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

CORSE
Guide du Livre de poche
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

VAL DE LOIRE
CHÂTEAUX
Guide du Livre de poche
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

la NOUVELLE

Contes fantastiques de Jacques Brossard

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Le matin, on se lève, on mange, on sort. C'est le travail, c'est la triste fréquentation des autres, c'est la certitude que tout sera toujours la même chose. Lorsqu'il se couche le soir, après s'être copieusement abruti devant son écran de télévision, l'homme moderne a accompli deux choses. La première: il s'est enfoncé un peu plus dans son inertie, il a refusé de penser. La seconde: il a fait plaisir à ses dirigeants, son patron d'abord, son député ensuite, ses maîtres, en général, en donnant une fois de plus l'exemple de la parfaite inexistence. Que nous le voulions ou pas, nous sommes des prisonniers, en liberté surveillée, qui allons de la maison au bureau, c'est à dire d'une cellule à l'autre. Et le grand art de notre civilisation, c'est d'avoir réussi à faire de nous nos propres gardiens.

Mais la nuit! Quel sont nos rêves? Je crois que jamais on n'a autant rêvé. Autrefois, nos ancêtres étaient en contact avec les forces de la terre. Le mystère était en pleine lumière. Plus près de nous, la religion célébrait, à l'usage de l'homme moderne, ses rites parfois sombres, parfois clairs. Il y avait l'au-delà. Où tout cet arrière-plan de présences surnaturelles est-il passé? Nous n'avons plus de prêtres; qui parmi nous assume le surréel? L'homme québécois est seul au milieu de monstres qu'il ne peut exorciser, abandonné par la caste, théologique, sans recours autre que les songes et leurs interprétations. Nous sommes passés en moins d'une génération de l'omniprésence religieuse à l'omniprésence freudienne. Les évêques dominaient le conseil de l'Instruction publique; notre ministre de l'Éducation est un psychiatre. Les noms ont changé; la réalité du besoin profond demeure la même.

La nuit, l'homme rêve. Si l'on en croit M. Jacques Brossard, il rêve à sa mort. **Les Métamorfaux** est, si je ne m'abuse, le premier livre de M. Jacques Brossard. C'est un recueil de nouvelles fantastiques, de qualité inégale, mais toujours intéressantes, vivantes, issues d'une réalité immédiate qui va et vient à travers l'oeuvre. Avant de m'endormir, j'ai lu les **Entretiens** de Raymond Abellio. Il y raconte qu'ayant un jour médité sur le chiffre 13.861, il traverse une forêt en faisant ses calculs et débouche sur une route. En face de lui, une voiture arrêtée, dont la plaque minéralogique portait le numéro 13.861.

Est-ce l'effet du hasard? Moi-même, dans mon sommeil, je rêvais que je me portais à la défense d'un choeur auquel on reprochait d'avoir trop chanté le Josquin des Prés. Le lendemain, j'ouvre le livre de M. Jacques Brossard, au hasard, et le premier nom que j'y lis est celui de Josquin. Toujours ce fameux hasard? On se le demande. C'est le thème du pavillon chinois. Vit-on ou ne fait-on que rêver que l'on vit? Les personnages des **Métamorfaux**, eux, ont sombré dans le rêve, qui est devenu leur vie. Les objets refusent l'existence que leur impose l'homme; les vêtements se mettent en mouvement, les disques jouent la musique qui leur plaît, rien, dans ce monde d'habitude si rassurant, ne va plus. L'homme est-il aux prises avec le délire de son imagination, ou bien est-ce le monde extérieur qui objectivement, se détraque?

Tout se passe comme si, enfin, la nature se vengeait de la sujétion dans laquelle nous l'avons tenue. Et la nature humaine elle-même finit par échapper à l'homme. Comment autrement interpréter, dans chacune des nouvelles de M. Jacques Brossard, la présence si constante et si intense de la violence? Elle est partout, avec un raffinement voluptueux dans la description. Les monstres sont à son service, qui s'agitent par légions, hideux, désespérément à la recherche du mal et de la souffrance. Le monde de Jérôme Bosch est à l'aise dans ces pages. Les images sont riches, tout en étant classiques. Dans l'univers de l'imagination fantastique, les variations d'images sont rares. Il y a toujours le coffre rempli de merveilles, les corps d'enfant à têtes d'homme, la femme idéale blonde et évanescente, les forêts ombreuses, les villes aux tours innombrables, les estaminets sordides. Chacun a sa cour des miracles et l'être humain étant ce qu'il est, d'un auteur, à l'autre, on retrouve toujours la même. L'art d'être vraisemblable se décèle dans le ton, dans la conviction du narrateur.

M. Jacques Brossard croit à la réalité de ce qu'il raconte. Il part du concret, une cour de justice par exemple. Le greffier parle, situe la scène. Il s'agit d'un tribunal d'ici, qui vit par les détails. Au départ, le juge ressemble à l'image que nous nous faisons de ces êtres puissants, mais, peu à peu, à mesure que les témoignages s'ancrent dans le délire, le juge devient à son tour un être monstrueux, qui est le temps, ou l'éternité, ou plus simplement, la mort. Inutile d'ajouter que les témoins d'un crime atroce ne racontent que ce qui les intéresse. Ils se décrivent par le rêve, solitaires dans la vision obscure et démoniaque de l'événement. Nous savons qu'il en est toujours ainsi. C'est le premier principe de l'incommunicabilité entre les hommes. Le juge les écoute et rend son jugement, qui a la logique de la folie. Le greffier succombera-t-il à son tour à l'appel du vide? C'est possible, car il a perdu le moyen de se raconter et c'est là l'un des signes particuliers des personnages de M. Jacques Brossard: ils décrivent leur vie et c'est l'art du récit qui leur permet de surnager, de ne pas sombrer entièrement dans le néant.

Toutefois, l'attirance du néant est extrême. La dernière nouvelle du recueil est la plus réussie, peut-être parce que c'est en elle que se retrouvent les éléments culturels les plus forts. M. Jacques Brossard, qui a, de toute évidence, d'immenses lectures, est un écrivain de culture. Son milieu créé est fait de références précises à des livres, des tableaux, des pièces de musique, des villes autrefois connues et aimées. Il s'avance dans l'écriture entouré d'une foule d'amis et sa dernière nouvelle ressemble à s'y méprendre à un tableau d'Altdorfer ou de Bresdin. Au premier plan, un manoir qui donne sur une forêt; au loin une ville mystérieuse, à mi-chemin entre Bruges et Tuebingen; elle se dresse entre la mer et des montagnes. Dans le manoir, un jeune homme, écrivain, que sert et surveille religieusement un vieil homme au nom wagnérien d'Eval. Du haut de sa tour, le jeune homme surveille cette ville dont l'accès lui est en quelque sorte interdit. Il s'y rendra donc, puisque le fruit défendu est toujours le meilleur. Ne l'y attendent que scènes de carnage et de mort, que l'horreur et le triomphe de la laideur. Il échappera à la mort, mais, de retour dans un manoir, qui n'est plus le même, par la force la vie vécue, ou du rêve dominateur, notre jeune homme aura-t-il le courage de ne pas retourner dans la gêhenne? Il est libre et pourtant esclave de ses étranges désirs. Tout, dès qu'il se montre, devient violence.

M. Jacques Brossard croit dur comme fer aux dagues, aux épées, aux poignards, aux têtes que l'on décapite pour les promener sur des piques. Je le verrais assez bien décrivant la mort de la Princesse de Lamballe, et Marie-Antoinette apercevant la tête de sa chère amie (exemple sublime de fidélité) au bout d'une pique. La Révolution Française, quelle horreur, c'est bien là le début de la décadence de notre civilisation. Les rêves les plus atroces de M. Jacques Brossard ne sont rien à côté de cette réalité.

Enfin, je veux souligner la grande originalité de l'entreprise de M. Jacques Brossard. Son livre est l'ouvrage le plus personnel que j'ai lu depuis longtemps dans nos lettres. Il n'est pas question ici des pauvres Québécois, ni de la langue des damnés, ni de la persécution dont nos jeunes écrivains pensent que nous sommes les victimes. La littérature, qui èst l'expression de soi, l'emporte dans **Les métamorfaux**. L'écriture est constamment soignée et atteint parfois à des pages de haute poésie. M. Jacques Brossard ne nous fait pas entrer dans l'univers de tout le monde, assorti de considérations sociologiques primaires, sous prétexte de roman; il nous présente son monde à lui, ses hallucinations, son besoin d'une vérité qui transcende la réalité, ses émouvantes visions de sang. Pour tout dire, une oeuvre d'écrivain, que liront ceux qui aiment la littérature. Dieu merci, on ne l'enseignera pas dans les Cégeps!

Jacques Brossard, "Les métamorfaux", Editions HMH, Montréal 1974.

quoi lire - les ROMANS

Prieur et Ducharme: deux condamnés politiques de 1837. La réalité de l'exil, racontée par deux patriotes de 1837. Ducharme ennuie, Prieur intéresse. L'ensemble ne manque pas de vigueur et certaines anecdotes sont touchantes. (Editions du Jour).

●

La débarque, de Raymond Plante. Aventures rocambolesques de petits voyous à qui manque la grâce d'état et qui, donc, finissent mal. Description très drue d'un milieu qui semble hanter beaucoup de jeunes romanciers, celui de la pègre des ratés. (Editions de l'Actuelle, ouvrage primé).

●

L'Aventure Louis Hermon, d'Alfred Ayotte et Victor Tremblay. Alfred Ayotte a consacré presque toute sa vie à découvrir Louis Hémon, à tracer le portrait d'un écrivain énigmatique. A travers lui, c'est la société québécoise du début du siècle qui revit. Livre troublant. (Editions Fides).

●

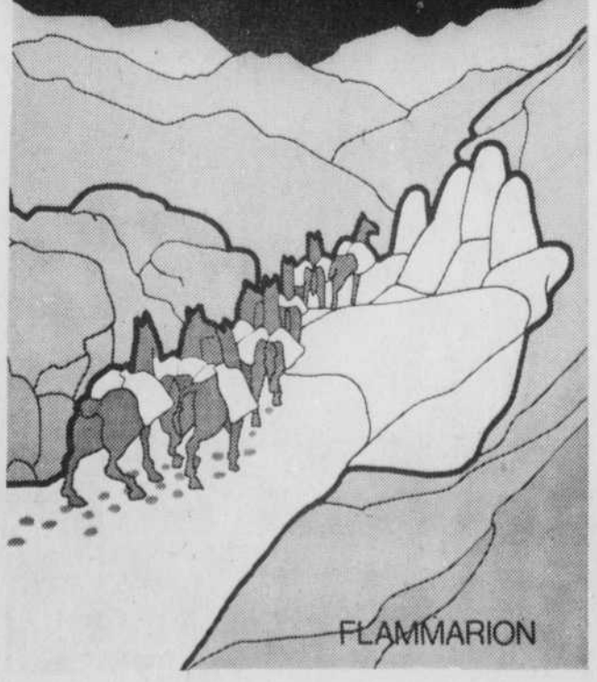
Chélée ou la passion selon sainte Catherine, d'Yves Dupré. Fuite en avant d'un enfant qui se croit enfin un homme. Il rencontre l'amour, hélas! Un court roman, ou récit, qui retient l'attention, malgré le sujet, malgré le personnage principal, grâce à la personnalité de l'auteur. Rendez-vous à son prochain livre. (Editions du Jour).

●

D'aussi loin que l'amour nous vienne, de Georges Dor. Une belle histoire d'amour que tous les hommes de cinquante ans voudront vivre ou souhaiteront avoir vécue. Amour qui débouche sur la paix. L'auteur de chansons est aussi un romancier humain, probe, poétique. (Editions Leméac).

●

La fuite immobile, de Gilles Archambault. Un homme, romancier, journaliste, amoureux, à la recherche du seul véritable amour, qui est la solitude créatrice. Un beau roman, qui marque d'une pierre blanche la maturité esthétique de Gilles Archambault, écrivain. (Editions de l'Actuelle). **J. E.-B.**

Le nouveau roman de
PIERRE BOULLE
LES VERTUS DE L'ENFER
Par l'auteur de "Pont de la rivière Kwaï", "La Planète des singes" etc . . .

FLAMMARION

ÉLOGE *suite de la page ci-contre*

teur: "un vide animé, un Inconnaissable sans prière et sans communion". Ne subsiste (l'**Olympia** de Manet marque ici la rupture) qu'une transcendance ironique, celle de la peinture même. Le sacrifice du sens dans le poème, la disparition sur la toile du modèle de nature, la musique sérielle, marquent également que l'englobant n'est même plus une **culture**; ils obligent à saisir dans les oeuvres ce qui fait d'elles, avant tout, des formes autonomes et closes, — non plus, comme on disait, des **humanités** d'abord, et aussi, **après tout**, des oeuvres d'art. Ce vide appelle toutes les audaces, toutes les inventions. Déréliction peuplée.

Une fois oubliés ses "espèces de dieux", Picasso sait enfin ce qu'a voulu faire le "petit bonhomme des Cyclades": une sculpture. Il demeure cependant, pour Malraux, une espèce de dieu: ce dont on ne peut se passer même quand on se passe de Dieu, selon Van Gogh (et Picasso savait cette phrase par coeur), — "la puissance de créer". Une espèce d'éternité: ce temps sans mort de la métamorphose, où les fécondités sumériennes ("bruit d'abeilles"...) dialoguent avec la **Femme à la poussette**, — avec la tête d'obsidienne, ce crâne de lave noire du musée de Mexico, qui, comme sa trace et comme son image, devrait appartenir doublement à la mort. Ersatz d'absolu, sacré de secours? Claudel ricane: de la religion sans religion, comme il y a du café sans café?

Fallait-il tant de voltiges et de soubresauts, fallait-il convoquer toute la modernité, tout l'immémorial, pour finalement redire **les Phares**, et cet "ardent sanglot qui roule d'âge en âge"? Ce livre nous en assure: romantisme, pas mort. Il en reste ce qui était sans doute l'essentiel. Dans l'écroulement des preuves, une élégance: l'enthousiasme dans le désespoir. Une consolation mystérieuse et simple ("Picasso était habité par la métamorphose plus que par la mort même"). Si mystérieuse, cette consolation, qu'il n'y a que la mort qui soit plus simple.

MUSÉE *suite de la page ci-contre*

des contenus: "un supplice peint par Goya n'appartient plus aux supplices, mais à la peinture"). Il agit à la manière du microscope électronique: il ne nous fait pas mieux voir le monde, il nous fait voir un monde nouveau, différemment structuré.

Malraux n'est pas un critique d'art, non plus que Picasso n'est un "artiste-peintre". "La Tête d'obsidienne", après "Les Voix du silence", tente d'expliciter la vision du monde que suggère invinciblement une expérience actuelle de la création qu'on est bien forcé d'appeler, faute d'un autre adjectif, artistique.

"La Tête d'obsidienne", par André Malraux, Gallimard, Paris 1974.

LE ZONAGE AU QUÉBEC
un mort en sursis
par Réjane Charles
Ce livre apporte une contribution aux débats qui s'engagent actuellement sur les nouvelles lois d'urbanisme et des réformes à envisager en matière de techniques de planification territoriale.
En vente chez votre libraire au prix de $6.00
Les Presses de l'Université de Montréal

10% de réduction du prix du catalogue
GRATUIT 1 album PLÉIADE sur BAUDELAIRE avec l'achat de 3 Pléiades
QUINZAINE
PLÉIADE
À
HACHETTE-CANADA
du 29 AVRIL au 15 MAI
LIBRAIRIE HACHETTE-CANADA
554, SAINTE-CATHERINE EST
Métro: Berri De Montigny
842-3857

38
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS
Distribution: ÉDITIONS H M H,
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

ANDRÉ ROY
L'espace de voir
De la poésie d'avant-garde. Un ton neuf.
en vente partout $2.50
l'espace de voir
L'AURORE, 221 ouest, Saint-Paul, Montréal - 844-8764

AUBAINES
SOLDES
PRIX RÉDUITS DE
30 à 90%
BAZAR DU LIVRE
1289, LABELLE
Métro Berri Demontigny
OUVERT TOUS LES JOURS DE 12h. à 18h.
SAMEDI DE 12h. à 17h.

JEUNES ÉCRIVAINS ACADIENS
Présentation de Pierre-André Arcand
Raymond Leblanc - Herménégilde Chiasson
Ulysse Landry - Guy Letendre - André Arsenault
Guy Arsenault - Calixte Duguay - Rino Morin
Raymond Robichaud - Melvin Gallant

Théâtre	ANDRÉ PIERRE BOUCHER	— Cupidon libéré par l'amour
Micro théâtre	ROCH CARRIER	Il y a trop de bruit sur la terre
	RAYMOND PLANTE	La p'tite gripette
	MADELEINE FERRON	À fleur de peau
Nouvelles	Réjean Beaudoin/François Ricard	

Le volume: $3.95/Abonnement à 4 volumes: $12.00

LETTRES FRANÇAISES : LE DERNIER MALRAUX

Eloge du sorcier



L'histoire, l'art

par **JEAN-CLAUDE MORISOT**

Comme **Les Chênes qu'on abat...** s'ordonnait tout entier à un dialogue avec de Gaulle, — incantations et boutades, — tout ce livre rayonne autour de bribes de dialogue (mais on finit par ne plus distinguer les voix) avec Picasso. Plutôt qu'une conversation, des "fusées", comme aurait dit Picasso, de sa peinture: "des coq-à-l'âne? Bon, mais qui se suivent!" — Telle est aussi la suite de ce discours baroque, où Malraux joue de toutes les ressources de sa conversation: déviations latérales, ellipses, argumentation rotative, le grommellement et le trait. Il se réserve fermement le droit de se contredire, de se répéter, de rompre (comme certaine intimité dispense de terminer ses phrases). Ce qui compte, c'est que sous les variantes reparaisse l'idée fixe, comme une cicatrice — de plus en plus fixe — et la "question", de plus en plus simple.

"Grand style: rien de plus beau que les lieux communs", proposait Baudelaire. Malraux n'en finit pas de repasser par ces lieux communs. Il lui suffit que Picasso, selon lui le plus grand inventeur de formes de notre temps, se soit rendu à ces motifs immémoriaux: la naissance, la mort, le baiser. Comme dans les **Antimémoires**, tous les éclatements du souvenir, aux dimensions de toute la terre, et, à travers les figures de l'art, de tous les temps, tout ce luxe heurté ne va qu'à un dépouillement. La mémoire de Malraux s'allume en tous les points: Nara, Mexique, forêt d'Asie, Lascaux, elle décroche les paysages comme on jette des tapis l'un sur l'autre. Quel beau jeu, dans la main de Malraux! Tous les Tarots des millénaires, toute l'aventure de l'art, — la plus moderne vue de près, dès vingt ans, de par ses amitiés avec les peintres (non pas le musée, l'aventure de la main sur la toile même), — l'expérience du tragique aigu de l'histoire, et, dans une rare intimité, quelques rois shakespeariens de notre temps. Et pourtant, si le petit père des peuples est convoqué par Malraux, ce n'est que pour ressasser cette phrase qu'avait notée de Gaulle (et qui ne se trouve pas chez Marx): "à la fin, il n'y a que la mort qui gagne". Tous ces prestiges, tout le bruit que font les morts "bruit d'abeilles"...), toutes les propositions hasardeuses de sa vie, pour en venir à une seule question. "Il y a la vie, et il y a la peinture", aimait à dire Picasso. "Il y a la mort, et il y a..." Il ne s'agit, pour Malraux, que de dénuder ce qui résiste.

Aussi retrouvera-t-on maintes variations sur la formule la plus banale: "le monde est petit", la vie est petite. Telle est la règle, ou la revanche: l'univers doit passer par l'anneau. **Tête d'obsidienne** (qu'on nous donne pour un fragment de ces **Métamorphoses** qui, jointes aux **Antimémoires,** formeront avec eux la grande suite du **Temps des Limbes**) obéit encore à la poétique de l'anti-mémoire. Sous couleur de souvenirs, ou d'une chronique de ses "rencontres", Malraux distille un concentré de tout l'oeuvre antérieur, selon la méthode même qui informait ses écrits sur l'art. Comme il superposait les variantes pour dégager, à force d'interférences structurales, la géométrie profonde d'un peintre, il s'essaie de la même façon à imbriquer ses expériences, à la recherche de figures constantes de son destin (vécu, rêvé), qui dominent de toute leur stridence la masse informe de l'événement. Il ne se peut, comme il orchestre ses repos et module ces équivalences, que son livre ne finisse par sembler un pastiche, somptueux, du maître par lui-même.

On est donc sûr de retrouver, à tel détour, les mêmes figures obsédantes qui balisent toute l'oeuvre: images du "retour à la terre", tombeaux chantants (une fois de plus, ici, la cellule souterraine d'Hitler, emplie, dans la ruine de Nuremberg, du chant des soldats, se trouve associée à la crypte funéraire de Chéops, où persistent les bleuets, comme à une variante sur le même thème: espoir en enfer), ou encore, resurgi de **la Voie royale**, ce masque de Viking supplicié et vainqueur... La question est de savoir quand on les retrouvera, de quelle distance, par quel trajet et par quelle surprise: texte aimanté. Les critiques se régaleront de ce chapitre VIII, de ce Vauvenargues, château et tombeau de Picasso, où flambent les glaïeuls et une vie de braise: le réel est si bien **filtré** par la forme poétique, que la construction de mots ne doit presque plus rien à la construction de pierres. Comme ne doivent rien aux formes du monde ces "pétales massacrés" ou ces "fleurs torturées", que rêvait un jeune homme, déjà, dans **la Tentation de l'Occident**, mais qui s'accordent maintenant, chez Picasso, aux bricolages d'un sorcier.

Autant que les antimémoires, il se confirme que Malraux a inventé l'antidialogue. Non pas échange, mais échos. Picasso raconte donc sa rencontre, au Trocadéro, avec les masques nègres: objets magiques, dont il aurait appris à concevoir ses propres oeuvres comme des armes, pour donner une forme aux esprits ("Moi aussi, je pense que tout, c'est inconnu, c'est ennemi! par les détails, mais le tout, la Terre!"). Le voilà convoqué, comme le sont aussi tous les arts grimaçants, à moduler la note fondamentale de l'oeuvre de Malraux: le non au monde. "Volonté de création d'autant plus sauvage qu'elle combat la Création tout court, et le sait".

Des propos de Picasso sur le **Tres de Mayo**, on admirera qu'ils dégagent si bien, chez Malraux, la figure centrale des romans, hiératique: "Le type aux bras dressés, le martyr... La lanterne, c'est la Mort". Passé le temps où il feignait de conter des histoires (qui se rappellera la guerre d'Espagne?), il semble que Malraux se tende vers cet outre-limbes, où tant d'histoires broyées ne seront plus qu'un style. "La peinture n'est pas ce que croient les gens. Ils mourront aussi."

Ce livre, cependant, nous éclaire aussi Picasso. Non pas la "suite" d'une oeuvre qui refuse le style (les manières ne se suivent que comme "des accès dans la rage"), mais, — des études de **Ménines**, par exemple, jusqu'aux Tarots, — la logique des ruptures, le rythme et le battement de l'invention: telles les aventures d'un feu qui varie indéfiniment ses points d'attaque, et, là où on ne l'attendait plus, médite ses résurrections.

Anti-confidences: Malraux n'a rien su de Pablo, "personne privée, sentiments". "Du côté de la vie", les souvenirs de Jacqueline; mais le Picasso de tous les jours, c'était encore le possédé ("la peinture, elle me fait faire ce qu'elle veut!"), criblant de signes les assiettes, les toiles de fauteuil, le ciment frais de la salle de bains. Celui qui, lorsque "ça marchait bien", descendait, de l'atelier pour dire l'invasion de son peuple ironique, mousquetaires, guerriers, têtes de trèfle: "Il en arrive encore! Il en arrive encore!". Le bricoleur somnambule, fabriquant à la main, et à la maison, la-planète-de-ce-qui-n'existe-pas.

Celui qui "savait s'amuser"; la preuve: il avait recueilli des scorpions, des hiboux!

De Mougins à la fondation Maeght, les réflexions de Malraux s'attachent ensemble à Picasso et au Musée Imaginaire. Par chance, les extrêmes audaces de la modernité rejoignent le primitif: pour illustrer notre terreur, chez Picasso, la faune des cauchemars la plus ancienne. Le Musée même donne d'abord à sentir ce tremblement de temps: c'est une durée autonome, étrangère à celle des vivants, que ce "temps insaisissable" où dialoguent les formes de l'art. Il suffit, ici, du tête-à-tête de Picasso avec l'idole-violon des Cyclades, pour que prenne chair et consistance la thèse centrale de Malraux. Dans son accord avec les arts sauvages, — dont ses propres audaces ont permis la reviviscence. — Picasso ne fait que renouer avec la liberté première. L'art, confondu au sacré, n'était-il pas d'abord une querelle avec les apparences? Le beau serait une invention récente. Il ne s'agit pas de plaire, mais de hanter: ni caresse, ni sucrerie. Qu'il retrace à grands traits son parallèle de l'art européen et de l'asiatique, qu'il fasse parler le diablotin de Miró ("Je suis l'âme de l'Europe. Je suis le cadre. On me croit tout naturel?..."), Malraux apprend de son Musée l'extrême, précarité des règles qui, durant quatre siècles d'Europe, avaient enchaîné l'art à la représentation; il y devine l'écroulement de toutes les conventions qui, entre l'homme et le cosmos, avaient fait pacte et paix: peinture heureuse...

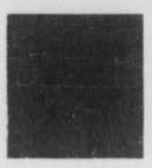
Picasso s'accordait aux propos de Malraux, sur ce grand "déménagement". La peinture, après quelques siècles de docilité, redécouvrait la liberté de la mosaïque, ou du vitrail. La résurgence du primitif forçait à un nouveau regard: peinture et sculpture avaient-elles jamais travaillé à autre chose qu'à une négation de l'apparence? Tel le masque roman, qui, pour en dégager ce qui appartient à Dieu, délivre le visage de son humanité.

Partir de l'invisible, dessiner les formes de ce qu'on ne voit pas. Non pas exprimer, mais atteindre. Malraux ici encore à d'admirables traits: soit une icône: on ne passe pas de son fond d'or au crépuscule, mais au monde de Dieu.

L'ironie de Picasso, et du Musée Imaginaire, c'est que l'extrême puissance d'invention s'y rencontre avec l'extrême dénuement. L'art des hautes époques n'a jamais dessiné l'homme que selon la forme des Dieux; mais la civilisation même qui a pu réunir toutes les images des Dieux, la nôtre, c'est celle aussi que le divin a délaissée. S'il travaille, comme les artisans du sacré, à détruire l'apparence, Picasso n'a à célébrer que l'absence du Masque ordonna-

(suite à la page ci-contre)

par **GILLES MARCOTTE**



André Malraux est en train de mettre à jour des notes sur la guerre d'Espagne. On l'appelle au téléphone: Jacqueline, veuve de Picasso, lui demande de venir à Mougins, voir la collection de tableaux anciens du maître, dont elle veut faire don à l'Etat.

L'histoire, l'art: les deux pôles essentiels de la réflexion passionnée que conduit Malraux, depuis tant d'années, et qu'il va reprendre encore, sous nos yeux, avec nous, dans "La tête d'obsidienne". Et voici trois cents pages de cette prose haletante, emportée, qui n'ont pas besoin d'être un des meilleurs livres de Malraux — je lui préfère, pour l'ampleur de la vision, et la richesse des développements, les "Antimémoires"; pour la précision évocatrice du portrait de De Gaulle, "Les chênes qu'on abat" — pour être un des quelques livres essentiels de cette année. Malraux n'est pas toujours au mieux de sa forme, comme on dit dans les chroniques sportives; il n'est jamais au-dessous de Malraux. Vous lisez deux pages de lui, dans n'importe quel de ses ouvrages, et vous savez aussitôt que vous n'êtes pas dans le médiocre; vous savez qu'il va se passer quelque chose...

Ce qui se passe ici est différent de ce qui se passait quand Malraux dialoguait avec Nehru, Mao, De Gaulle. C'étaient des hommes de l'histoire, et l'histoire se parle, s'explique, se monnaye volontiers en mots. Que peut dire un homme qui peint, que dire d'un homme qui peint? Les conversations avec Picasso — ou avec Braque et Chagall, qui font de brèves apparitions dans l'ouvrage — ne sont pas, à vrai dire, d'un intérêt capital. On entendait parler De Gaulle, et du même coup on le voyait: sa parole suscitait son image. Les mots de Picasso lui ressemblent aussi, sans doute, mais comme les éléments d'un collage qui n'aurait pas été fait. Il se donne, il se révèle par bribes, par morceaux. D'ailleurs Malraux ne tente pas de brosser un portrait de Picasso. Il sait que l'essentiel est ailleurs: dans les Tarots du Palais des Papes, à Mougins, à Vauvenargues, dans les oeuvres faites ou réunies par Picasso — ou encore à Vence, dans ce "musée imaginaire" composé à l'intention de Malraux lui-même. Et encore, comment faire parler la peinture? Malraux ne rend pas l'aventure facile au lecteur. Il parle des tableaux, des sculptures, comme si elles étaient connues de tous dans leurs moindres détails, et l'on s'égare facilement dans cette forêt d'observations. Jamais il n'est question de s'arrêter, de contempler à loisir. Malraux parle de telle chose, de tel tableau, de telle sculpture, et tout à coup il dit: "Je pense à..." — et nous voilà partis dans une direction nouvelle, vers d'autres oeuvres, ou vers d'autres aspects de son aventure, l'Orient, l'Espagne, l'Alsace, que sais-je encore. Comme tous les livres destinés aux "Antimémoires", "La tête d'obsidienne" contient le tout de Malraux. Tant pis si vous (et je m'inclus dans ce vous) ne savez pas reconnaître toutes les pistes...

Ou tant mieux. Car ces ruptures, ces apparents coqs-à-l'âne, cette éloquence passionnée, souvent brouillonne, qui rapaille sans les lier de manière explicite les éléments très divers d'une vaste expérience de l'histoire et de l'art, sont précisément ce qui donne au livre de Malraux son indiscutable figure, son prix. Un livre sur Picasso? Non: un livre de Malraux. L'écrivain ne s'intéresse aux paroles et travaux du peintre que dans la mesure exacte où ils confirment ou mettent en jeu ses propres interrogations. Et c'est tout le contraire d'un narcissisme. Malraux ne s'intéresse qu'aux idées de Malraux; il ne s'intéresse pas à Malraux (par exemple, à propos de son "musée imaginaire" de Vence: "tout ça concerne un type qui s'appelait comme moi"). Il dira, dans la série des "je pense...": "Je pense à la neige sur Verdun, sur Teruel, sur la Chine du Nord, sur le maquis, sur l'Alsace; et j'écoute cette pluie tiède sur les oliviers." Ces noms ne désignent pas les étapes d'un destin personnel; ils disent les moments d'histoire dans lesquels la personne Malraux s'est engloutie, perdue. Ainsi, des oeuvres d'art qui jalonnent son expérience: il s'en empare, il les conscrit, mais au profit d'une interrogation qui déborde de toutes parts la réalité du **nom propre**. Aucun rapport, à ce propos, entre la quête de Malraux et un esthétisme de butinage qui irait chercher dans le monde de l'art les oeuvres propres à nourrir un plaisir de qualité, une tendance personnelle de la sensibilité.

L'idée majeure, ici, c'est le "musée imaginaire", et je me demande si, malgré les développements qu'elle a reçus depuis "Les voix du silence", on a bien compris qu'elle était devenue une des idées essentielles de la modernité. On la retrouve, sous des formes diverses, à tous les points de notre horizon culturel. La notion de "métamorphose", par exemple, réapparaît sous le nom d'"intertextualité" dans les travaux de "Tel Quel", et sous d'autres noms encore dans les ouvrages de McLuhan. Vous en voulez, du McLuhan? En voici: "Le bulldozer, dit Malraux, ne nous apporte peut-être qu'une très grosse pelle, mais le microscope électronique ne nous apporte certainement pas qu'une très grosse loupe, parce qu'il nous contraint à découvrir ce que nous ne cherchions pas." Il y a aussi autre chose, qui a le caractère opératoire d'une découverte scientifique, et c'est l'idée même du "musée imaginaire".

A la suite de la phrase citée plus haut, Malraux écrit: "Le Musée Imaginaire ne multiplie pas les questions que posait le musée, il impose les siennes." Le musée donnait les oeuvres comme belles, isolées dans leur réussite particulière. Il invitait à la comparaison, mais dans un ordre qui était celui d'une esthétique de l'oeuvre finie. Or l'extension inouïe qui s'est produite depuis le début du siècle dans notre connaissance des arts du monde, Océanie, Afrique, Orient, a fait éclater la notion de l'oeuvre comme celle de l'art. Picasso devant l'art nègre, ou les Ménines de Vélasquez, ou devant Cézanne, n'est plus un homme qui regarde, qui contemple, mais celui qui transforme. Et, dans ces "confrontations", il nous représente, c'est-à-dire qu'il inscrit dans la matière picturale ou sculpturale un rapport qui est le nôtre même, avec les signes venus des époques et des temps les plus divers. Si "le fait pictural transcende l'histoire", comme le dit Malraux, si "le musée est le seul lieu du monde qui échappe à la mort", ce n'est pas comme permanence, mais comme lieu de métamorphoses, d'incessantes transformations. Le "musée imaginaire" — et chacun, sans doute, le compose à sa manière — nous dit que le monde a cessé d'être un, c'est-à-dire d'être conçu comme tel par l'impérialisme occidental, ou qu'il ne trouve son unité que dans le rapport toujours renouvelé entre des formes, des styles (et non pas

(suite à la page ci-contre)

VOTRE CULTURE EST DE LANGUE FRANÇAISE

. . . LISEZ les

Nouvelles Littéraires

l'hebdomadaire culturel de la Francophonie

Abonnez-vous pour les recevoir comme si vous étiez à Paris

Abonnement d'essai de 3 mois: $7

Abonnement de 6 mois: $19 — 1 an:$35

Vente et abonnements au Québec:

PERIODICA
7045 avenue du Parc
Montréal 303

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

cours d'été
sessions intensives de 2 semaines dans la poterie - instruction individuelle pour débutants et avancés - excellente nourriture et accommodation - pour dépliant écrire **POTERIE ROZYNSKA**
Way's Mills, RR1, Ayer's Cliff, Quebec
819-838-4321

RAOUL DUGUAY
Ruts



La découverte de la femme. Illustré. De la grande poésie.

en vente partout
$4.00

L'AURORE, 221 ouest, Saint-Paul, Montréal - 844-8764

ROGER DES ROCHES
Reliefs de l'arsenal

Un récit éclaté . . . éclatant !

en vente partout
$4.50



L'AURORE, 221 ouest, Saint-Paul, Montréal - 844-8764

VIENT DE PARAÎTRE . . .

Un grand succès de librairie dès sa parution.

Un livre qui décrit l'un des grands problèmes actuels,

LA DÉLINQUENCE.

Tous les lecteurs sont unanimes, c'est le livre à lire.

Régis April
LES CHANSONS DE FLEURETTE LABELLE

Publié par:
Les Éditions La Liberté Inc.,
3020 Chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy, Québec 10

En vente dans toutes les librairies $3.50

QUE VOUS AYEZ VU LA PIÈCE OU NON, VOUS VOUDREZ LIRE



FLORALIE
Roch Carrier

- Floralie représente une certaine idée de la liberté qu'aucune nuit ne saurait éteindre.
- Floralie représente une certaine idée du bonheur qui conçoit la vie comme une danse.
- Floralie demande au théâtre de devenir ce qu'il est: fable, féerie, mise en accusation, grand jeu, méditation et spectacle.

En vente partout au prix de $4.95 - distribué par les Messageries du jour, 8255, rue Durocher, Montréal H3N 2A8 - Tél.: 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

les BEAUX-ARTS

L'affaire Disraëli et les photographes parias

par HENRI BARRAS

collaboration spéciale

Les expositions importantes étant absentes de Montréal à cette époque de l'année, il me parait opportun de faire écho ici à un problème qui me parait d'ailleurs important et qui fit l'objet, dans la presse écrite, d'une série d'articles et de lettres ouvertes: il s'agit du débat autour d'une exposition de photographies de quelques membres du Groupe D'Action Photographique, et des photographes "parias".

Si à ces propos des avis très intéressants ont été exprimés, j'ai retenu pour ma part les accusations de trahison qui ont été portées par les habitants de Disraëli et j'ai noté que les défenses proposées, véhementes et justes pour la plupart, passaient à côté d'un facteur important, et m'amènent à penser premièrement que les Disraëliens ont eu raison de se voir trahis; deuxièmement que les défenseurs des photographes ont eu raison de le faire mais que troisièmement, leurs propos renforcent la situation de paria des photographes dans notre société, tel que le suggérait Pierre Vallières en parlant de l'orientation nouvelle du magazine "Ovo".

Beaumont Newhall, dans "The History of Photography" (publié par le Musée d'art moderne de New-York) a écrit et je traduis: "la caméra seule ne peut produire des images signifiantes sur le plan de la créativité sans le vouloir, et sans le regard judicieux de l'homme derrière elle". Cette affirmation, que personne ne mettra en doute, résout à mon avis le problème de savoir si la photographie peut être considérée en tant qu'art. Oui, forcément, la photo peut être un art au même titre que la peinture ou la gravure.

L'appareil, perfectionné ou pas, n'est qu'un instrument aux mains d'un être qui tente soit de s'exprimer, soit de s'interroger par le médium, ici, de la pellicule à impressionner. Un instrument, au même titre que le pinceau ou le burin. Un outil qui traduit avec plus ou moins de précision, de justesse, les impulsions de la main du peintre ou du graveur, de l'oeil du photographe.

Toutefois, comme il y a des peintres illustrateurs, il y a des photographes reporters, et le choix entre art ou document est le fait de la volonté de celui qui manipule l'appareil. Or, la distinction qui me semble la plus importante procède de l'utilisation finale du produit. Une photo peut être anecdotique ou documentaire: elle est alors portrait de famille, souvenir de l'amateur, ou rapport d'une situation. Dans ce cas, le manipulateur cherche à croquer la réalité réelle soit pour se souvenir, soit pour témoigner d'une réalité brute. Le reporter peut être un très grand artiste mais s'il doit rapporter à son patron des documents photographiques sur un événement particulier, c'est ce qui se déroule devant ses yeux qui devra être photographié et non ce qu'il ressent face à cela. Mais la photographie peut aussi être allusive ou expressive, et perdant sa nécessité de témoigner d'une réalité regardée, elle devient alors création ou oeuvre d'art. La photo documentaire doit informer; la photo d'art est impression, réflexion.

La photographie artistique est le produit du photographe qui choisit tel appareil particulier, telle lentille spéciale, telle qualité de film; il choisit l'éclairage approprié et l'angle de vue particulier (quand il ne choisit pas tout simplement d'organiser sa mise en scène). Au laboratoire, le pouvoir du photographe est presque total, sur le cadrage à rajuster, le grain à définir, la valeur à trouver, la dimension à donner, les accessoires à supprimer, les détails à rajouter ou à corriger. Le choix et le vouloir du créateur feront d'une photographie une oeuvre signifiante ou non. Or, l'art procède du pouvoir d'intervention que possède un homme sur lui-même ou sur son environnement. L'art est l'arbitraire le plus absolu, parce qu'il n'a pas à s'encombrer de réalité. Parce que l'art n'est que la réflexion d'un homme — forcément partielle — dans la globalité de la vie. Parce que l'art est tributaire d'un choix, de celui qui le fait et de celui qui le regarde.

C'est ce facteur important que les défenseurs des photographes et de l'exposition ont négligé de mentionner, et si je maintiens que les habitants de Disraeli ont eu raison de se plaindre, c'est parce qu'il aurait fallu leur dire que ce n'était pas eux, ni leur village, ni leurs coutumes, qui étaient sur les murs de la galerie de Bibliothèque Nationale, mais bien des projections de modèles réalisées et entrevues par des artistes de très grand talent (car cette exposition, avec celle de Pierre Gaudard intitulée "les Ouvriers", me parait être un événement majeur de la récente histoire de la photographie au Québec). Or, ne pas souligner ce fait primordial, c'est reconnaître le rôle d'intrus que trop de monde accorde aux photographes.

Si les photographes du Groupe d'Action photographique ont choisi, par hasard, ce village de province, si de bonne foi ils ont vécu là, heureux d'être accueillis par des gens chaleureux et confiants, ils ont déterminé le choix de leur action photographique en fonction d'un pre-acquis, personnel, que les Disraéliens ont le droit d'estimer injuste à leur égard. Dans une déclaration rédigée par les membres du groupe et publiée dans "Atelier", on peut lire: "Pour nous, l'exotisme n'est pas au bout du monde, il est à la porte de notre demeure". Ce constat me semble clair et si je peux comprendre ce point de vue, sensible et juste à certains égards, je peux bien imaginer que tout le monde ne peut être du même avis; je peux surtout comprendre la réaction de ceux qui servent à la démonstration! Ici, la photo documentaire est portée au rang de l'expression artistique: si les photographes veulent par leur action "décrire notre époque, son évolution, fixer sur des images photographiques les changements et les hommes qui les vivent", il faut bien admettre que ce désir est une question de point de vue. En acceptant par ailleurs que ces photos soient exposées dans une galerie de Montréal, ils ont accepté que leur travail soit particularisé publiquement. Ils ont agi en artistes qui voulaient s'exprimer et communiquer. Si le choix qui a fait le sujet de leur démonstration peut leur être contesté, il faut bien admettre que le langage de l'art est encore hermétique à trop de gens.

Avec Pierre Vallières, je me demande si nos photographes vont être longtemps confinés au rôle de parias de la société. Il me parait inadmissible que le Musée d'art contemporain, (si ce n'était que pour justifier son titre) n'ait pas poursuivi la politique qui avait été élaborée, de présenter en permanence les oeuvres photographiques de nos artistes. Il me semble pour le moins curieux que 90% des expositions des galeries de photographies "The Centaur" soient étrangères, et je refuse de croire que les moyens trop restreints de la Cinémathèque Québécoise empêchent la promotion efficace de la photographie d'ici.

Mais il est peut-être bon que les galeries et musées négligent nos photographes. Peut-être verrons-nous alors la photographie qui nous exprime éviter le piège de la culture! Cette culture que les artistes refusent en général, mais qu'ils réclament quand leur statut de privilégiés est en danger. Pourtant si le musée — et plus généralement l'exposition — sacralisent, l'un et l'autre sont des éléments essentiels à la sensibilisation du public, et à ce titre je m'inquiète du sort fait à nos photographes.

Par contre, les pouvoirs de la photographie sont grands. Plutôt que de viser l'exposition en galerie, qui a une portée bien restreinte, l'effort immédiat devrait se concentrer sur les médiums efficaces de communication: publications, télévision, cinéma. Que l'on publie des photos. Mais de grâce, évitez messieurs que la revue "Ovo", ne nous assomme pas de trop de théories! Ne faites pas d'une revue de photos un musée littéraire.

Créer des banques de photographies. Il en existe déjà à Montréal. Frapper à la porte de tous ceux qui impriment: revues, catalogues, rapports, programmes, etc. La photo peut se glisser n'importe où, et si elle peut être aussi signifiante qu'un tableau, elle n'a pas besoin d'un mur pour "s'accrocher"... La photographie ne remplace aucune autre forme d'expression. Elle est un moyen nouveau de dire.



. . . et la famille Mailhot.

Disraëli : travailleurs de l'Eternit Granite . . .



Les Beaux Dimanches	Concours Louis-Philippe Kammans	**Alice, ne pas toucher**	Le 5 mai à 19h30
Oeuvre écrite et réalisée par Jean-Pierre Berckmans et présentée par la RTB (Belgique) au Concours Louis-Philippe-Kammans, de la Communauté des Télévisions francophones.	A la suite de la mort accidentelle d'un réalisateur de télévision, ses collaborateurs essaient de rassembler les éléments d'une émission qu'il préparait. A eux vient se joindre le personnage central de l'émission.	Le réalisateur avait tenté de faire le portrait d'une jeune provinciale, de suivre l'évolution de son destin au cours des dernières années et de la regarder vivre.	En vedette: Odette Laurent, Patrick Roegiers, Guy Barbier, Michel Demaret, Liliane Becker, Marc Abramowicz et Etienne Samson.



On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT HAYDN
SOLISTE: ANGEL ROMERO
guitare
Concerto pour la Lyre en sol majeur
Symphonies "Matin", "Midi" et "Soir"
LUNDI SOIR, 13 MAI, 20H.30
COMPLET
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
Complet jusqu'au 16 mai
RÉSERVEZ AU PLUS TÔT
CYRANO DE BERGERAC
d'Edmond Rostand
AVEC
GILLES PELLETIER
MONIQUE LEPAGE
FRANCOIS TASSE
GERARD POIRIER CLAUDE GAI
FRANCOISE GRATON BENOIT MARLEAU
MICHELINE GERIN EDGAR FRUITIER
ANDRE MONTMORENCY JEAN LECLERC
etc
mise en scène JEAN-LUC BASTIEN
décors et costumes RENÉE NOISEUX-GURIK
musique originale GINETTE BELLAVANCE
maître d'armes ROBERT DESJARLAIS
866-1964
1200 BLEURY

GRANDS INTERPRÈTES
1974 - 1975
5 CONCERTS EXCEPTIONNELS
POUR LE PRIX DE 4
Par abonnement seulement
NICOLAI PETROV
11 NOVEMBRE 1974
IGOR OISTRAKH
9 DÉCEMBRE 1974
ROSTROPOVICH
3 FÉVRIER 1975
ORCHESTRE DE CHAMBRE BARCHAI
24 FÉVRIER 1975
VLADIMIR ASHKENAZY
18 MARS 1975
SALLE WILFRID-PELLETIER - 8:30 P.M.

Parterre, Corbeille, Loges	AA-P, A-D, 2-10	$32.00
Parterre, Corbeille, Loges mezz.	Q-Z, E-J, 11-20	$28.00
Mezzanine	A-H	$24.00
Balcon	A-D	$16.00
	E, F, G	$12.00

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT !
CHARGEX 932-2234
Canadian Concerts & Artists Inc.
1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol)

les SPECTACLES

Une soirée (agréable) au Théâtre des Variétés

par YVES TASCHEREAU

Quand un théâtre porte le nom de votre rubrique, il devient normal d'avoir envie d'y faire un tour. Mais avec beaucoup de prudence, n'est-ce pas... Le Théâtre des Variétés, comme on le raconte dans certains milieux, c'est l'antre du mauvais goût, la caverne de la vulgarité. On y mange du popcorn en parlant, tandis que sur la scène, les comédiens du canal 10 accumulent les vulgarités. Un critique vraiment sérieux ne devrait pas perdre son temps à aller voir ce qui s'y passe, il n'a qu'à en dire du mal...

C'est donc prêt à tout que je m'y suis rendu. A ma grande surprise, j'y ai vu une comédie musicale qui vaut bien d'autres spectacles dont tous les journaux parlent, et j'ai même passé une bonne soirée. Autant vous prévenir tout de suite, j'aime bien rire. Je suis un peu naïf. Quand je suivais un cours sur la "rhétorique de l'humour" à l'université, il m'arrivait de rire, au grand scandale de mes confrères qui trouvaient que ça ne faisait pas sérieux. Vous voyez tout de suite le genre. C'est évidemment ce manque de discrimination qui me fait trouver drôle une farce, indépendamment de la personne qui peut la faire et du lieu où je l'entend. Yvon Deschamps, Sol, Gilles Latulippe, Réjean Ducharme ou Michel Tremblay sont parfois drôles et parfois moins drôles. Qu'ils soient publiés chez Leméac, au Jour, chez Gallimard ou dans Hara-Kiri, qu'ils se fassent entendre à Radio-Canada, au Rideau Vert, à la Place des Arts ou au Théâtre des Variétés ne me semble pas devoir déterminer s'il faut rire ou pas.

Beaucoup de gens doivent penser la même chose si on réfléchit au succès du théâtre des Variétés. Depuis 1967, année où Gilles Latulippe achetait le vieux théâtre Dominion qui était converti en église par les Témoins de Jéhova, la salle, qui peut recevoir 726 spectateurs, n'a pratiquement pas désempli. Au début, on y présentait des tours de chant suivis d'une série de sketches; mais depuis trois ans, on y présente surtout des comédies musicales. Celle qu'on y joue présentement, "La course au mariage" approche de sa centième représentation. On en a prévu cent-vingt. Une évaluation conservatrice de 675 spectateurs pour chacune des 120 représentations (on a joué cinq semaines à guichet fermé) peut faire rêver bien des gens: 81,000 spectateurs; c'est assez impressionnant...

Ces 81,000 spectateurs seront venus de Montréal et de partout dans la province. Le soir où j'ai assisté au spectacle, il y avait un autobus de Lévis et un autre de la Mauricie, à la porte. Et c'est comme ça tous les soirs, raconte monsieur Legault, administrateur du théâtre. Parfois, il y a jusqu'à douze autobus à la porte. Des groupes arrivent d'Ontario, de Boston. Pour voir Tino Rossi, un couple est venu en avion de Baie Comeau. "C'est comme à Broadway" ajoute-t-il avec une fierté non dissimulée.

Le public est constitué en majorité de femmes d'un certain âge. "C'est parce que vous êtes venu un soir de semaine, m'explique monsieur Legault, en fin de semaine le public est beaucoup plus varié. Il y a beaucoup de couples de tous les âges." De toute façon, le public du Rideau Vert est lui aussi composé en majorité de dames. Ces dames parlent des costumes des comédiens pendant la pièce; à la Place des Arts, la même chose se produisait durant le spectacle de Diane Dufresne. Mes voisines parlaient de la taille un peu prononcée d'une des comédiennes; au Rideau Vert, deux de mes voisines ont passé leur temps à détailler les bourrelets de Guy Godin pendant une représentation du "Chapeau de paille d'Italie." En fait, le public a les mêmes réactions qu'ailleurs. Il essaye de prévoir ce qui va se passer, manifeste quand il voit apparaître les comédiens qu'il aime etc... Une chose qu'on rencontre rarement ailleurs, sauf peut-être avant et pendant les concerts des groupes pops, c'est son enthousiasme. Il y a une atmosphère extraordinaire dans cette salle, une atmosphère qui crée une communication entre les comédiens et le public; c'est un des éléments majeurs du plaisir qu'on ressent au Théâtre des Variétés. Les gens rient beaucoup, sifflent, rient d'avance en sentant venir une situation comique. Assis dans la première rangée, entre les spectateurs et la scène, j'avais la sensation d'être placé entre deux feux qui se répondaient constamment.

Ce phénomène fascine tout le monde. Roch Carrier confiait, lors d'une interview récente, qu'il rêvait d'une communication de ce genre avec le public. Il aimerait d'ailleurs travailler avec Gilles Latulippe. La plupart des comédiens qui ont joué sur cette scène ont été fascinés de la même manière. Cette communication ne vient pas toute seule. Un des moyens de la créer consiste à donner l'impression que le spectacle est improvisé. Ainsi, à un moment donné, Gilles Latulippe dit à Suzanne Lapointe qui le caresse: "vous écrasez mon paquet de cigarettes" et il l'enlève de sa poche. A un autre moment, Latulippe écrase avec son pied la main de Suzanne Langlois qui lave le plancher. Celle-ci hurle et le regarde avec un air furieux. Personne ne peut s'empêcher de rire devant l'imprévu. Pourtant, cet imprévu se répète tous les soirs depuis le soir où il s'est produit pour la première fois. Car il y existe vraiment des moments improvisés qui seront répétés par la suite. L'illusion est parfaite.

Le spectacle dure environ deux heures et demie. La comédie est divisée en deux actes entre lesquels Georges Guétary donne un petit tour de chant. La comédie est dans la plus pure tradition du boulevard. Une suite de malentendus: Un couturier français (Georges Guétary) a ouvert une maison de mode à Montréal. Comme son temps est surtout consacré aux dames, son secrétaire (Gilles Latulippe) s'occupe de tout. C'est lui qui est chargé de débarrasser le couturier de ses prétendantes trop encombrantes (les meilleures scènes sont celles, où avec quelques comparses, il décourage les prétendantes en inventant toutes sortes d'horreurs sur le compte de son patron). C'est aussi lui qui rassure l'oncle du couturier, au sujet de la conduite de son neveu, en lui écrivant que celui-ci est marié et père d'un enfant. Les choses se compliquent quand l'oncle arrive de Paris!

Les situations sont assez bien exploitées quoiqu'il y a quelques pénibles longueurs dans le deuxième acte. A l'intérieur de la comédie on trouve un peu de tout: un défilé de mode, un numéro de danse et naturellement des chansons. Celles-ci s'intègrent bien dans la pièce et sont assez agréables à écouter. L'orchestre de cinq musiciens fait un bon travail d'accompagnement. On a fait un disque avec quelques unes des chansons du spectacle et le tour de chant de Guétary. Les chansons, enregistrées en studio, n'ont pas le caractère vivant qu'elles prennent sur scène.

Il est évident qu'on a beaucoup misé sur les farces à double sens. Il est évident aussi que le public aime bien ça. Le rire prend par moment l'allure d'une délivrance. Il y a trois ans, j'avais assisté à un spectacle à ce théâtre. J'étais assis à côté d'une dame qui n'avait pas ri une seule fois. Elle se contentait d'émettre un espèce de cri à chaque farce équivoque; un peu de vapeur refoulée s'échappait. Ces farces, malgré leur caractère thérapeutique, ne sont pas toujours très drôles. Mais encore là, permettez-moi de vous rappeler que cela ne tient pas à l'endroit. Aux chics "Beaux dimanches", n'avons-nous pas entendu dire, la semaine dernière, que madame Trudeau trouve le temps long avec son mari à cause de la crise de l'énergie, et que le discours du trône est écrit aux toilettes? Les scènes où Gilles Latulippe et Suzanne Lapointe sont seuls, misent sur cette carte et sont pourtant drôles. Evidemment, notre ancienne ministre de la culture, dont le raffinement touchait à l'infini, ne s'y amuserait pas...

En fait, la pièce repose surtout sur Georges Guétary et Gilles Latulippe. Les autres rôles ont aussi leur importance. Suzanne Langlois est d'ailleurs remarquable dans son rôle secondaire, mais on compte surtout sur le charme de Guétary et l'humour de Latulippe. Ce charme n'est pas démodé par rapport à ce qui nous arrive de France maintenant. D'ailleurs, son tour de chant, qui comprend une chanson de Michel Sardou ("La Maladie d'amour") fait facilement le pont entre les générations.

Latulippe, lui, est à l'aise d'une façon incroyable sur scène. L'intérêt retombe dès qu'il sort, car c'est vraiment lui qui contrôle tout. A un moment, par exemple, Michel Noël (qui étire d'une façon souvent irritante ses répliques, déviation venant de l'habitude à tuer le temps à la télévision) créait une longueur pesante; sans dire un mot, Latulippe a empli le vide par un haussement d'épaule qui a déclenché un rire général. Juste comme Guétary va chanter sa première chanson, Latulippe lui enlève le micro et dit au public: "Vous pouvez aller au restaurant, il va chanter..." Et c'est comme ça presque tout le temps.

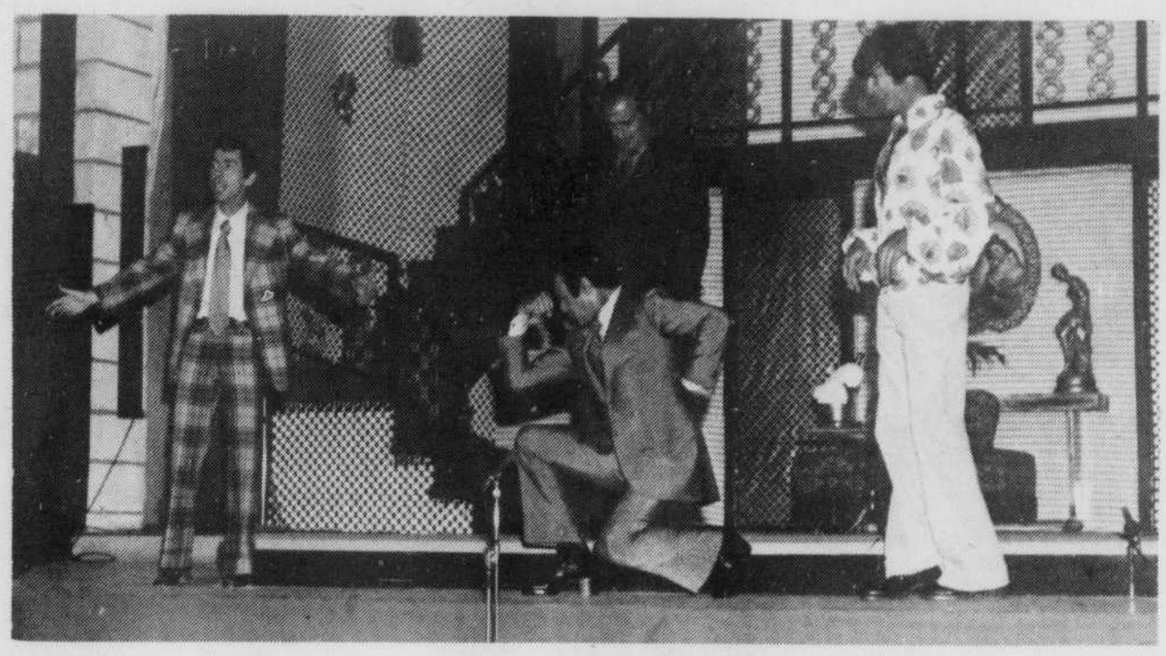
Cette liberté vis-à-vis le texte, il peut en user tant qu'il le veut puisque c'est lui qui l'a écrit. "C'est moi l'auteur, j'ai pas à me gêner". Ses comédies, il les écrit pour le public. "Les gens veulent s'amuser, ils ne veulent pas se casser la tête. Ma fonction, c'est de les distraire, de les faire rire". Puis il parle avec enthousiasme de son personnage dans la pièce: "Ce personnage, c'est Scapin (je ne me prends pas pour Molière!) c'est le fourbe; c'est lui qui contrôle toutes les situations, c'est à cause de lui que tout va de travers. Mais en même temps, il faut qu'il soit sympathique".

Il signale aussi que les gens qui viennent au théâtre des Variétés vont aussi voir d'autres spectacles. Qu'il a déjà fait jouer "Bousille et les Justes" de Gélinas et "Encore cinq minutes" de Françoise Loranger à son théâtre. Que les spectacles qu'il monte ne peuvent quand même pas être mauvais d'un bout à l'autre.

Un peu partout, sur les murs du théâtre des Variétés, sont accrochés des portraits d'Olivier Guimond. Derrière Gilles Latulippe, qui me parle dans son bureau, est accroché un portrait de Fernandel...



Suzanne Lapointe chante la sérénade, et Georges Guétary fait du muscle ! !



Quatre vedettes : Georges Guétary, Suzanne Lapointe, Gilles Latulippe et Michel Noël.



quoi voir - les SPECTACLES

Bernard Haller: au théâtre Port-Royal. Un humour très particulier.

●

Eva: au théâtre Maisonneuve. Une voix très fumée, riche et profonde.

●

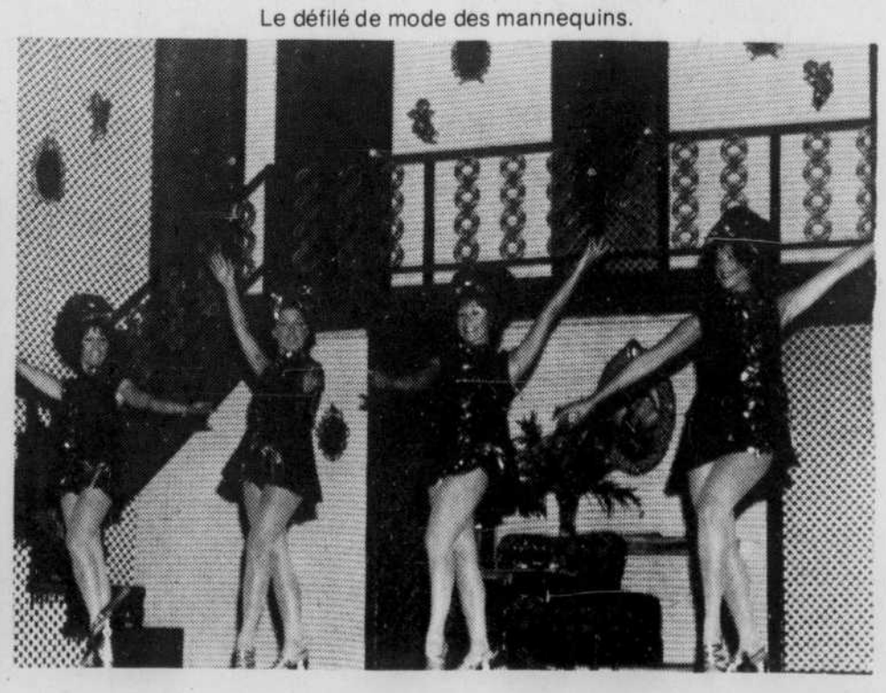
Gilles Valiquette: au cinéma Outremont. Un commercialisme bien assumé.

●

Roger Wittaker; à partir du 9 ami. Un siffleur pour toute la famille, surtout les grands-parents et les petits enfants.

Y.T.

Le défilé de mode des mannequins.



Galeries d'Art

bd galerie bernard desroches
EXPOSITION
TOUPIN
TABLEAUX ET TAPISSERIES
COMMENÇANT LE 9 MAI
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

Filliol tous les beaux livres
vous propose le plus récent livre illustré par
ZAO WOU-KI
sur un poème original de JEAN LESCURE
Zao Wou-ki a réalisé 8 eaux fortes en couleurs
Ce livre grand format est limité à 119 exemplaires
tous signés par l'artiste.
Quelques exemplaires disponibles.
2818, Ave Willowdale, Montréal - Tél.: 737-6075

EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Du vendredi 10 au samedi 25 mai
Exposition-vente des peintures de l'artiste
Henrik Januszewicz
Foyer des Arts Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

17e saison
La Poudrière
Théâtre International de Montréal
Par métro Île Ste-Hélène
Jusqu'au 25 mai, à 8h. 30
LA CRUCHE CASSÉE
de Heinrich von Kleist
(version française de la comédie classique allemande)
avec
Janine Sutto, Guy L'Ecuyer, Jean-Louis Paris, Jacques Galipeau, Marc Grégoire, Daniel Tremblay, Annette Leclerc, Maryse Pelletier.
Décors: Michel Catudal Costumes: Richard Lorain
Mise en scène: Albert Milaire
Dimanche seulement
Théâtre de marionnettes
LA BELLE AU BOIS DORMANT
Français 2 h. - Anglais 4 h.
ENFANTS: $2.00 - ADULTES: $2.50
BILLETS EN VENTE:
Hôtel Sheraton Mont-Royal
Suite G 20
Montreal Trust P.V.M.
Renseignements: 526-0821

ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(coin de Sherbrooke et Crescent)
"JESU MEINE FREUDE" J.S. BACH
"DIES NATALIS" G. FINZI
PSAUME 150 BRITTEN
Chorales senior et junior plus orchestre
Soliste soprano - Betty Doroschuk
Brian Jackson Directeur musical
Dimanche, 5 mai, 1974 - 5.00 P.M.
Entrée libre - Bienvenue à tous

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
Dernière semaine
Du mardi au samedi 20 h.
Dimanche 19h.
siegfried
de Jean Giraudoux
Mise en scène: DANIÈLE J. SUISSA
JEAN-MARIE LEMIEUX - YVETTE BRIND'AMOUR - HUBERT NOEL
FRANÇOISE FAUCHER - FRANÇOIS ROZET - JACQUES LORAIN
VINCENT DAVY - VICTOR DÉSY - SERGE BOSSAC
Decor: ROBERT PRÉVOST Costumes: FRANÇOIS BARBEAU
Billets d'étudiant tous les jours
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

la MUSIQUE

1973-74 : l'OSM sort triomphant de l'impasse

par GILLES POTVIN

L'Orchestre symphonique de Montréal a mis cette semaine le point final à sa 40ième saison avec le dernier programme de sa série les "Grands concerts", salle Wilfrid-Pelletier, mardi soir, (reprise mercredi). Ainsi s'achève l'une des saisons les plus tumultueuses de son histoire de quatre décennies, surtout à cause de la crise de décembre dernier alors que l'OSM est venu sur le point de fermer ses portes. Mais il est finalement sorti triomphant de l'impasse, à la grande satisfaction de tous.

L'OSM comptait beaucoup sur la présence du pianiste Rudolf Serkin pour donner un éclat particulier à son ultime concert de la saison. Serkin, qui est venu pour le première fois à l'OSM il y a une tentaine d'années, est aujourd'hui un artiste qui se produit très rarement en public, se consacrant surtout à l'enseignement et à son festival de Marlboro, dans l'Etat du Vermont. Mais la guigne s'est abattue une fois de plus à l'OSM cette saison et, il y a quelques jours, on annonçait que la maladie retenait Serkin chez lui et qu'il serait remplacé par la pianiste d'origine grecque Gina Bachauer. Ce changement apportait aussi une modification de programme. Au lieu de deux concertos, (le no 20 de Mozart et le premier de Mendelssohn), Mme Bachauer allait jouer le 24ième de Mozart seulement. Ce fut donc un programme beaucoup plus court que ceux qui sont offerts régulièrement.

Le programme s'est ouvert de façon assez remarquable par une exécution très sensible et expressive du très bel adagio de la Symphonie no 10 de Mahler, le seul mouvement qu'il est possible d'exécuter de ce chant du cygne du grand symphoniste. Dans ces pages, la douleur atteint son paroxysme, le chant des cordes est large, entrecoupé de silences chargés d'émotion. Il est difficile d'imaginer une musique autant marquée par l'angoisse et la désolation. Franz-Paul Decker a visiblement mis son coeur et son âme dans la préparation et la direction de ce mouvement, dont l'exécution par l'OSM fut marquée par des sonorités riches et opaques chez les cordes, auxquelles se joignaient des bois et des cors plaintifs.



Gina Bachauer

A en juger par l'accueil poli qui fut réservé à Mme Bachauer lors de son entrée, il est évident que l'auditoire ne s'attendait pas à être bouleversé par l'exécution de cette pianiste qui avait aimablement accepté de remplacer son illustre collègue. Elle est déjà venue ici à quelques reprises et avait laissé un excellent souvenir. Mais ce fut une surprise pour tous de l'entendre jouer Mozart, elle qui est surtout réputée pour son exécution dominant quant au choix. On sait que l'OSM doit plaire à un auditoire assez diversifié, mais est-ce là une raison suffisante des grands chevaux de bataille du répertoire, notamment les concertos de Rachmaninoff, dont elle a été l'élève. Il est sûr que nous n'avons pas entendu un Mozart aussi éloquent depuis plusieurs saisons, même de la part d'une Lili Kraus qui jouait ici ce même concerto il y a quelques semaines à peine, avec l'Orchestre philharmonique d'Hamilton. Mme Bachauer nous a donné une exécution merveilleuse de cette oeuvre dramatique, presque beethovénienne. A côté de l'élégance, de la beauté sonore, de l'équilibre des registres, il y avait une expression, une profondeur qui ont littéralement séduit l'auditoire. Le public des "grands concerts" lui a réservé un accueil quasi délirant, ce qui se voit rarement à la fin d'un concerto de Mozart. Mme Bachauer s'est donc imposée d'emblée et l'OSM ne saurait faire mieux que de la réengager à brève échéance.

Pour terminer la saison de façon spectaculaire, Franz-Paul Decker avait choisi la suite que Strauss a tiré de son opéra célèbre "Der Rosenkavalier". Ces pages sont assez familières et d'écoute agréable. C'est un OSM dans une forme superbe, guidé par un chef littéralement déchaîné, qui en a donné une exécution des plus enlevantes. C'est debout que le public applaudissait à tout rompre, manifestant une admiration sans réserve à l'endroit de son orchestre, à la fin d'une saison que l'on peut qualifier d'historique. Mais un orchestre à caractère permanent comme l'OSM termine une saison et c'est aussitôt la perspective d'une saison d'été qui se présente, puis celle de la prochaine saison d'hiver, dont les détails ont été récemment rendus public.

Notre collègue Jacques Thériault a déjà commenté dans ces pages la programmation de l'OSM pour 1974-75. A côté d'initiatives heureuses, comme celles de marquer les centenaires de naissance de Maurice Ravel et d'Arnold Schoenberg, on doit encore une fois déplorer le caractère assez hétéroclite d'un ensemble d'oeuvres dont le hasard semble avoir été le facteur pour ne pas tracer une programmation derrière laquelle on sentirait une ligne de pensée, une certaine logique même? A New York, Pierre Boulez a aussi un public aux goûts divers et pourtant, quel éclectisme et quel équilibre dans ses programmes.

Franz-Paul Decker n'a jamais caché son aversion pour la musique contemporaine et ses programmes de l'an prochain en font foi. Ce sont encore les grandes machines du trio Strauss-Mahler-Bruckner, à qui s'ajoute Shostakovich, qui restent les oeuvres importantes de la saison. Une fois de plus, l'OSM mise fortement sur ses solistes, craignant de toute évidence qu'un programme sans oeuvre concertante manquerait d'attrait pour le public. C'est là une grave erreur qui, à toutes fins pratiques, oblige l'OSM à ne faire entendre qu'une grande oeuvre orchestrale par programme.

Outre les deux concertos pour piano de Ravel, "Shehérazade" du même auteur, et deux concertos de Saint-Saëns, l'un pour piano et l'autre pour violoncelle (est-ce vraiment la première à l'OSM du Concerto no 1 pour violoncelle de Saint-Saëns?), la musique française est absente du programme. Rien de Debussy, de Berlioz ou de Messiaen, dont notre OSM pourrait fort bien jouer des pages comme "Les Offrandes oubliées", "L'Ascension" ou même "Et Exspecto resurrectionem mortuorum", oeuvre que Zubin Mehta vient de diriger aux Etats-Unis. Outre la Neuvième Symphonie de Beethoven, il n'y a pas de grande oeuvre chorale dans la même lignée que le "War Requiem" de la saison qui s'achève.

Il serait temps, par exemple, de présenter une oeuvre comme la symphonie dramatique "Roméo et Juliette" de Berlioz avec choeur et trois solistes ou encore la "Faust-Symphonie" de Liszt. Que dire des oeuvres d'un Penderecki ou d'un Lutoslawski qui ont maintenant trouvé leur place au répertoire de tous les grands orchestres? Ceci dit, il faut applaudir au choix de Decker de présenter le monodrame "Erwartung" d'Arnold Schoenberg, une page capitale du célèbre compositeur autrichien que l'on considère comme le père de la musique contemporaine. Mais cet anniversaire aurait aussi fourni l'occasion idéale à l'OSM pour faire entendre, en création ici, ses "Variations, opus 31", sa plus grande oeuvre orchestrale, considérée comme l'un des sommets de toute la littérature pour grand orchestre. Ses difficultés d'exécution sont considérables mais notre OSM a prouvé qu'il peut maintenant s'attaquer à une telle oeuvre.

Toujours au chapitre du répertoire contemporain, il est réconfortant de voir notre orchestre aborder enfin les oeuvres de Charles Ives, avec "Three Places of New England" et celles d'Alberto Ginastera, avec les "Variations concertantes", même si cette dernière oeuvre date de vingt ans. Zubin Mehta fera revivre "Les Planètes" de Gustav Holst, une suite brillante que l'on n'a pas entendue ici depuis l'époque lointaine du Montreal Orchestra, encore que Douglas Clarke, son chef, un élève de Holst, n'en avait présenté que des extraits.

Il faut enfin déplorer l'abandon de la commande annuelle de l'OSM à un compositeur canadien, au moment même où la musique canadienne et québécoise prend son essor comme jamais auparavant. Personne ne contestera que cette commande ait dans le passé suscité des oeuvres fort valables, comme "Lignes et points" de Mercure, le "Mouvement symphonique no 2" de Matton et "Son of Heldenleben" de Schafer. C'est pourquoi la raison de cet abandon — il paraît que les compositeurs canadiens ne veulent plus écrire pour l'orchestre classique — nous paraît farfelue et sans fondement véritable.

Ce sera la dernière saison de Franz-Paul Decker au pupitre de l'OSM à titre régulier et il n'est certes pas trop tôt pour lui rendre hommage, principalement comme artisan principal et bâtisseur d'un ensemble, lequel a aujourd'hui atteint sa maturité. L'OSM étant aujourd'hui l'instrument rêvé par Decker à son arrivée, instrument aux possibilités immenses, il est d'autant plus désolant de le voir se confiner surtout à un répertoire de musée, alors qu'il pourrait s'épanouir en beauté dans un univers beaucoup plus vaste.

quoi entendre - les DISQUES

Sous le titre "The Early Days", la Deutsche Grammophon présente un coffret des plus intéressants consacré à des enregistrements historiques réalisés entre 1913 et 1932 par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Orchestre de l'Opéra d'Etat de Berlin, placés sous la direction de chefs attachés à la direction de ces orchestres. Le répertoire est assez fragmentaire et comprend, surtout des oeuvres familières, mais la sélection des chefs est du plus grand intérêt. Arthur Nikisch, Oscar Fried, Hans Pfitzner, Max Fiedler, Erich Kleiber, Otto Klemperer, Richard Stauss, Manfred Gürlitt et Wilhelm Furtwängler sont tous des géants, de fortes personnalités musicales qui marquent de leur sceau personnel les oeuvres qu'ils dirigent. C'est pourquoi on peut être en désaccord avec les tempi d'un Furtwängler par exemple ou les accelerendos d'un Richard Strauss. C'est justement cette diversité qui fait de ce coffret un document unique pour quiconque s'intéresse à l'histoire de l'orchestre symphonique. Les enregistrements reflètent évidemment les époques où ils ont pris place mais le transfert et le pressage sont d'une telle qualité que l'on a souvent l'impression d'entendre des enregistrements beaucoup plus récents.

•

Avec l'intégrale des oeuvres pour luth de Jean-Sébastien Bach (Archiv Produktion, 2708 030), nous pénétrons dans un secteur quasi inconnu du monde de J.S. Bach. Narciso Yepes, ce maître incomparable de la guitare et du luth, présente ce répertoire au moyen d'un luth baroque, un instrument spécial fabriqué pour lui et qui lui fournit un registre de beaucoup plus étendu que le luth habituel. Les oeuvres entendues sont des suites ou morceaux détachés dont la plupart existent aussi dans d'autres versions instrumentales, comme la Suite en mi majeur, qui est aussi la Partita dans la même tonalité pour violon sans accompagnement. La maîtrise de Yepes est totale et le style est impeccable. Un coffret à posséder.

•

La pianiste française France Clidat, dont trois coffrets de l'intégrale de l'oeuvre pianistique de Franz Liszt sont déjà parus chez Select, présente des sélections de cette intégrale sur un disque-échantillon, CC-11-22, qui groupe la "Rhapsodie hongroise no 2", la "Rhapsodie espagnole", le célèbre "Rêve d'amour" et la barcarolle "Venezia et Napoli". Le jeu comme la sonorité sont de haut calibre et ce disque sera bien accueilli par ceux qui sont dans l'impossibilité de se procurer l'intégrale elle-même.

•

Maurizio Pollini, le brillant pianiste italien qui remportait le premier prix au Concours de Varsovie il y a quelques années, nous offre deux oeuvres de Schumann, la célèbre "Fantaisie" et la "Sonate en fa dièse mineur, op. 11" sur un récent disque DGG, 2530 379. Pollini est un musicien de premier ordre et un pianiste particulièrement à l'aise dans le répertoire romantique. Son Schumann est tout aussi séduisant que son Chopin.

G.P.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire ..c
9.00 Mini-fée ..c
9.30 Yogi et Popotame ..c
10.00 Mon ami Ben ..c
10.30 Lassie ..c
11.00 Télécbrome ..c
12.00 Les héros du samedi ..c
1.00 Sportbèque ..c
2.00 Baseball:
"San Francisco à Montréal" ..c
4.00 Echos du sport ..c
5.00 Bagatelle ..c
6.00 Les jeunes scientifiques ..c
6.30 Téléjournal ..c
6.40 Nouvelles du sport ..c
6.50 Politique fédérale ..c
7.00 Le monde merveilleux de Disney:
"Les aventures d'un blanc-bec" ..c
8.00 Les grands films:
"Khartoum" (drame historique-Britannique 1965) ..c
10.30 Téléjournal ..c
10.45 Nouvelles du sport ..c
11.00 Cinéma:
"Le Guépard" (drame psychologique de Luchino Visconti-Franco-Italien 1963) ..c
1.30 Ciné-nuit:
"Killer Kid" (aventures-Italien 1968) ..c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue ..c
9.00 Mon ami Flicka ..c
9.30 Flèche brisée ..c
10.00 Furie ..c
11.00 Vers '76 ..c
12.00 Bon week-end ..c
2.00 Roller Derby ..c
3.00 L'heure de la décision ..c
3.30 Horizon Sports ..c
4.00 Papa a raison ..c
4.30 C'est arrivé cette semaine ..c
5.00 Studio 10 ..c
6.00 Sur le matelas ..c
7.00 Annie agent très spécial ..c
8.00 Les Grands spectacles:
"La Panthère rose" (policier-Américain 1963) ..c
10.00 Regards sur le monde ..c
10.30 Les nouvelles TVA ..c
11.15 Sans pantoufles:
"Le verdict" (drame-Britannique 1959) ..c
12.45 Sans pantoufles:
"Hôtel la Cigara" (comédie-Argentin 1964) ..c
2.15 Le 10 vous informe ..c

CBMT 6

10.21 Standby Six ..c
10.30 Elephant boy ..c
11.00 The Flintstones comedy hour ..c
12.00 African album ..c
12.30 Reach for the top ..c
1.00 Children's cinema ..c
1.30 Klahanie ..c
4.00 The Bugs Bunny hour
5.00 Kentucky Derby ..c
6.00 Up date ..c
6.30 Music Machine ..c
7.00 Adventures of Black Beauty ..c
7.30 International Badminton ..c
8.00 Front page challenge ..c
8.30 The Whiteoaks of Jalna ..c
9.30 Shâbby Tiger ..c
10.30 Singalong Jubilee ..c
11.00 The National ..c
11.15 Provincial Affairs ..c
11.21 Montreal Tonight ..c
11.37 Ciné-Six:
"My sister Eileen" (comédie-Américain 1942) ..c
1.40 Station closing ..c

CFCF 12

5.57 Sign-on ..c
6.00 University of the Air ..c
6.30 The Community ..c
7.00 Hercules ..c
8.00 Yogi's gang ..c
8.30 Josie and the Pussycats in outer space ..c
9.00 The new pink panther ..c
9.30 The Flintstones ..c
10.00 Animal World ..c
10.30 The Waterville Gang ..c
11.00 Puppet people ..c
11.30 Fantasia ..c
12.00 Magic Tom's Road Show ..c
12.30 The Canada ..c
1.00 Saturday at the movies:
"Where's Charly" (comédie musicale - Américain 1952) ..c
3.00 Grand prix Wrestling ..c
4.00 Outdoors unlimited ..c
4.30 Wide world of sports ..c
6.00 Mannix ..c
7.00 Roq ..c
7.30 Police Surgeon ..c
8.00 Academy Performance
"The log of the Black Pearl" ..c
10.00 Jason King ..c
11.18 Pulse ..c
12.00 Saturday night feature movie:
"Anzio" (drame-Italien 1968) ..c

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire ..c
9.00 Grangallo et Petitro ..c
9.30 Poly à Venise ..c
10.00 Une fleur m'a dit ..c
10.15 Le jour du Seigneur ..c
11.00 30 Diamonde ..c
11.30 Festival international de Jazz de Montreux: Le Benko Dixieland Band, (Hongrie) ..c
12.00 La semaine verte ..c
1.00 L'heure des quilles ..c
2.00 La soirée du hockey:
"Eliminatoires" ..c
4.30 Le français d'aujourd'hui ..c
5.00 5D ..c
6.00 Politique atout ..c
6.30 Telejournal ..c
6.40 Nouvelles du sport ..c
6.50 Politique provinciale ..c
7.00 Quelle famille ..c
7.30 Les beaux dimanches:
Le prix Louis-Philippe Kammans "Alice ne pas toucher" de Jean-Pierre Berckmans ..c
La deuxième partie est à commuiquer
10.30 La flèche du temps ..c
11.00 Telejournal ..c
11.15 Sports dimanche ..c
11.30 Rencontres
"Silvio Fanti" ..c
12.00 Ciné-Club:
"Je t'aime, je te tue" (drame de Urre Brandmer — Allemand 1970) ..c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue ..c
9.00 Les p'tits bonshommes ..c
9.30 C'était l'bon temps ..c
11.00 Monsieur le Maire ..c
12.00 Bon dimanche ..c
2.00 L'église sur la place ..c
2.30 La famille Stone ..c
3.00 Choc des idées ..c
4.00 Télé-Quilles ..c
5.00 Informations voyages ..c
5.30 Le cirque à son meilleur ..c
6.00 Music-hall des jeunes ..c
6.30 Jeunesse ..c
7.30 Ciné-Choix: "Le vent de la plaine" (drame — américain 1960) ..c
9.30 Sous mon toit ..c
10.00 Québec sait chanter ..c
10.30 Les nouvelles TVA ..c
11.00 La couleur du temps ..c
11.15 Dan August ..c
12.15 Le 10 vous informe ..c

CBMT 6

10.30 This is the life ..c
11.00 Meeting Place ..c
12.00 The little concert ..c
12.30 News profile ..c
12.45 A Way out ..c
1.00 Dollars and sense ..c
1.30 Country Canada ..c
2.00 World we live in ..c
2.30 Hymn Sing ..c
3.00 The Wonderful world of Disney ..c
4.00 Hockey: "les eliminatoires" ..c
6.30 Sports week ..c
7.00 The beachcombers ..c
7.30 The Waltons ..c
8.30 The New Dick Van Dyke Show ..c
9.00 The Wayne and Shuster comedy hour ..c
10.00 The Market place ..c
10.30 Ombudsman ..c
11.00 The National ..c
11.15 Nations business ..c
11.20 Montreal Tonight ..c
11.37 Ciné-Camp: "Night at the Opera" (comédie — américain 1936)

CFCF 12

6.30 The community ..c
7.00 Hercules ..c
7.30 Crossroads ..c
8.00 Rex Humbard ..c
9.00 Oral Roberts presents ..c
9.30 It is written ..c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Under attack ..c
2.00 Roller Derby ..c
3.00 Garner Ted Armstrong ..c
3.30 Edith Seret ..c
4.00 Mr. Chips ..c
4.30 Question period ..c
5.00 Untamed world ..c
5.30 Going places ..c
6.00 Travel 74 ..c
6.30 The amazing world of Kreskin ..c
7.00 The Brady Bunch ..c
7.30 The Sonny and Cher comedy hour ..c
8.30 The CTV Sunday mystery movie ..c
10.00 W-5 ..c
11.00 The CTV National news ..c
11.18 Pulse ..c
12.00 Sunday night feature movie:
"The Aquarians" (drame — américain 1970) ..c

SEMAINE-DOSSIER
15 au 19 avril
chaque soir de 19h à 22h

ça saute aux yeux!

Le dossier QUÉBEC QUOI?
ou «Le jeune théâtre québécois reflète-t-il vraiment la société actuelle?»
TOUT LE MONDE A SON MOT À DIRE
entrée libre aux studios (1000, rue Fullum, Montréal)
ligne ouverte
atelier d'expression
RADIO-QUÉBEC
Canal 9 à Montréal, 13 à Québec, 2 à Gatineau, 9 à Sherbrooke et 3 à Hull.

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou. 353-5980. "L'homme des hautes plaines" 2.00 — 5.45 — 9.50 et "Jésus Christ superstar" 12.15 — 4.00 — 8.00.
ARLEQUIN: 1004 St-Catherine E. 288-2943. "Karate sur la jonque" 12.35 — 3.30 — 6.30 — 9.35 et "Miss Judoka règle ses comptes" 2.00 — 5.05 — 8.10.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon. 935-4245. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon. 931-3313. "Mrs. Barrington" 12.40 — 2.50 — 4.40 — 6.30 — 8.30 — 10.20.
AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount. 937-2747. "Secret of door to door salesman" 1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.25.
BEAVER: 5117 ave. du Parc. 844-1932. "Teenage Milkmaid" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50. "Vice or Versa" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.
BERRI: 1280 St-Denis. 878-2424. "La bataille de la planète des singes" 2.40, 6.10, 9.45. "Notre agent à Salzbourg" 1.00, 4.20, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau. 527-9131. "Servez-vous mesdames" 1.13, 4.17, 7.00, 10.05. "Comment faire cocu des maris jaloux" 11.50, 2.36, 5.38, 8.42.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "Mon nom est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.50, 9.30.
CHATEAU: 6956 St-Denis. 271-4400. "Opération karaté" 2.40, 6.05, 9.30 et "Quand les femmes font ding dong" 12.55, 4.15, 7.40.
CHEVALIER: 1590 St-Denis. 845-3222. "Les infidèles" 12.20, 3.39, 6.38, 9.57. "Les voraces" 1.39, 4.58, 8.22.
CINEMA 2001: 855 Décarie. 277-2001. Sam: "Johnny got his gun" 7.30, 9.30. "Asylum" 12.00 p.m. Dim: "Asylum" 4.00 "Le bebé de Rosemarie" 7.00, 9.30.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke. 489-5559. (Salon rouge): "Mimi métalo blessée dans son honneur (en angl.) sam: 7.30, 9.30, Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle bleue): "The adventures of Rabbi Jacob" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2696. "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7895. "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.20, 10.00.
CREMAZIE: 8610 St-Denis. 388-4210. "Mon nom est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren): 2398 Beaubien. 721-6060. "La nuit americaine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. (Salle Renoir): 2396 Beaubien. 721-6060. "Le permis de conduire" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELECTRA: 114 Ste-Catherine E., 522-9177. "Operation karaté" 1.00, 4.30, 8.00, et "Quand les femmes font ding dong" 2.45, 6.15, 9.40.
ELYSEE: 35 Milton. 842-6053. (Salle Resnais): "Rude journée pour la reine" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Mimi metallo blessée dsns son honneur" Sam: 7.30, 9.30 Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les quatre Charlots mousquetaires" Sam. Dim: 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00.
KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Day for night" 12.55, 2.50, 5.00, 7.00, 9.05.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "The Exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "La bataille de la planète des singes" 2.50, 6.20, 9.50. "Notre agent à Salzbourg" 1.00, 4.30, 8.00.
MONKLAND: 5504 Monkland. 484-3579. "A touch of class" 2.45, 6.15, 9.55 et "Night watch" 1.00, 4.30, 8.10.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Sam: Gilles Valiquette sur scène — 8.00, 11.00. Dim: "Heat" (x) 1.30, "Scarecrow" 3.30, "Un été 42" 6.15, "La maman et la putain" 8.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Battle for the planet of the apes" 12.10, 3.20, 6.30, 9.40. "Conquest for the planet of the apes" 1.40, 4.50, 8.05.
PAPINEAU: 4519 Papineau. 521-6853. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine E. 861-2997. "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PIERROT: 1590 St-Denis. 845-3222. "Le droit d'aimer" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain. 861-4595. "Sugarland express" Sam: Dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): 577 Dorchester O., 866-2644. "Alfredo Alfredo" 12.30, 2.30, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): 577 Dorchester O. 866-2644. "Apprenticeship of Daddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
PLAZA: 6505 St-Hubert. 274-6155. "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent. 845-5215. "Curvy girl" 1.30, 4.25, 7.15, 10.00 et "The animal" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35.
RIVOLI: 6905 St-Denis. 277-4129. "Papillon" 12.40, 3.25, 6.15, 9.00.
SAINT-DENIS: 1594 St-Denis. 849-4211. "Les feux de la chandeleur" 12.00, 3.23, 6.26, 9.49, et "Le Dingue" 1.40, 5.03, 8.26.
SALLE BREBEUF: 5625 ave. Decelles. 731-1297. "Monsieur Superinvisible" 3.00, 7.00, 9.15.
SALLE EMILE LEGAULT: 613 Boul. Ste-Croix, St-Laurent. "Les flics ne dorment pas la nuit" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 5.00, 7.00, 9.00.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Mame" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.
SNOWDON: 5225 Décarie. 482-1332. "Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges. 731-8243. "Blazing saddles" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VENDOME: Place Victoria. 878-1451. "Erotic Dreams" 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.
VERDUN: 3841 Wellington. 768-2092. "Le Parrain" 3.25, 8.25. "Love Story" 1.30, 6.30.
VERSAILLES: (Salle rouge): 7665 Sherbrooke E., 352-4020. "Opération karaté" 3.00, 6.25, 9.55 et "Quand les femmes font ding dong" 1.05, 4.30, 8.00.
VERSAILLES: (Salle bleue): 7665 Sherbrooke E., 352-4020. "Bingo" sam: dim: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
VILLERAY: 8042 St-Denis. 388-5577. "La bataille de la planète des singes" Sam: Dim: 2.50, 6.20, 9.50. "Notre agent à Salzbourg" Sam: Dim: 1.00, 4.30, 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount. 931-2477. "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine O., 937-8978. "American Graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve. 879-4249. Sam: "Le silence est d'or" (Rene Clair-France 1947): 7.00. "La beauté du diable" (Rene Clair-France 1949): 9.00. Dim: "Les belles nuits" (Rene Clair-France 1952): 7.00, "Les grandes manoeuvres" (Rene Clair-France 1955): 9.00.
SOCIETES DES FILMS DE MCGILL: 3480 McTavish. 392-8925. relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): 485 Sherbrooke. 844-3691. Le groupe plume et ses malotrous — 22h30.
BUTTE A MATHIEU: Val David. "Les Jerolas" — sam: 20h30 — 23h. Dim: Relâche.
CENTAURE: 453 St-François Xavier. 288-1229. "Yo're gonna be all right gamie boy" de David Freeman. — Sam. 15h — 20h. Dim. 19h.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury. 866-1964. "Cyrano de Bergerac d'Edmon Rostand — (horaire irrégulier).
RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis. 844-1793. "Siegfried" de Jean Giraudoux — Sam: 20h. Dim: 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: relâche.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 St-Catherine O. 861-0563. "Floralie" de R. Carrier — Sam: 17h. 21h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave. des Pins E. 845-7277. "Andromaque" de Racine — 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam: Madame Butterfly — 20h. Dim: Horacio Gutierrez, pianiste — 20h15.
THEATRE MAISONNEUVE: "Eva" — Sam: 20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: Bernard Haller Sam: Dim: 20h30.

le CINÉMA

"Rude journée", ou l'approche démonstrative

par ANDRÉ LEROUX

Que peut-on encore attendre du cinéma français, qui s'enlise dans les ornières du conformisme (**Les Feux de la Chandeleur**), dans la fausse dénonciation sociale (**L'héritier; Il n'y a pas de fumée sans Feu**) et dans l'insignifiance la plus satisfaite (**Les 4 Charlots mousquetaires**)? Certes, Truffaut est toujours aussi jeune, dynamique et personnel (**La Nuit Américaine** en est le plus magnifique exemple), Eustache renouvelle avec **La Maman et la Putain** la longue tradition française du cinéma littéraire et Bresson poursuit avec acharnement et fidélité son itinéraire intérieur (**Les Quattre Nuits d'un Rêveur**). Mais ce sont des cas isolés et somme toute marginaux par rapport à la production courante. Les cinémas américain et italien semblent avoir beaucoup plus de facilité à se renouveler, et à puiser dans la richesse et la diversité de leur réalité sociale les conditions-mêmes de leur essor continuel.

Depuis **La Vieille Dame Indigne** en passant par le méconnu **L'Une et l'Autre, Pierre et Paul** et **Les Camisards**, René Allio a apporté au cinéma français un souffle nouveau, en examinant de près les conjonctures sociales et politiques qui aliènent l'individu, le réduisent au niveau de l'animal piégé. A cet égard **Pierre et Paul** était une réussite exemplaire. Son dernier film, **Rude journée pour la Reine** (à l'affiche à l'Elysée) fait lui aussi le procès de la société française. A travers le personnage de Joanne (Simone Signoret), femme de ménage dont la vie familiale est des plus banales et des moins satisfaisantes, Allio s'attaque à tout le système hiérarchique, familial et social, qui écrase la liberté et l'imagination de l'ouvrier moyen. Jeanne a un mari autoritaire qui lui impose ses goûts et ses choix. Sa vie se déroule selon une série de petits rituels quotidiens (le travail à l'extérieur de la maison; les repas à préparer pour son mari, sa mère et sa belle-mère) peu gratifiants ou stimulants. Elle se laisse gruger par son entourage, impuissante à changer le cours des choses, parce que depuis toujours conditionnée à l'effacement, à la soumission et à l'écrasement.

Dans cette famille où règne le conformisme le plus établi, le beau-fils de Jeanne apparaît comme un élément perturbateur et dangereux, car il a purgé en prison une peine d'un an. Son père déshonoré le rejette et seule Jeanne lui voue une affection toute maternelle. A sa sortie de prison, il lui demande donc d'aller porter, à la dérobée, une lettre à une jeune fille à qui il a fait un enfant, la suppliant de fuir avec lui. Tout le film s'articule autour de cette demande et des hésitations qu'éprouve Jeanne à accomplir sa "mission". Pour elle, l'entreprise relève du défi et de la provocation. Les parents de la jeune fille ne veulent plus entendre parler du père de l'enfant et la confinent dans l'isolement de la routine quotidienne. Jeanne doit user d'astuce pour parvenir à ses fins, ne pas éveiller les soupçons de son mari et déjouer la vigilance des parents.

Rude Journée pour La Reine nous plonge dans un univers où la révolte est pratiquement impossible (à l'exception de la fuite finale du jeune couple) car minée par un très subtil processus de conditionnement idéologique et social. Insatisfaite par la réalité, mais incapable de projeter à l'extérieur d'elle-même ses exaspérations, Jeanne se réfugie dans l'imaginaire, s'évade dans ses fantasmes et ses peurs de femme aliénée. L'originalité du film d'Allio provient du fait qu'il tente d'expliquer de l'intérieur les raisons qui empêchent Jeanne d'agir concrètement. Tout est perçu à travers ses yeux, déformé et évolué par une sensibilité et une imagination réprimées. On passe ainsi de séquences purement mentales, disjointes et éclatées, à des moments nettement enracinés dans le quotidien. Allio a bati tout un réseau de dualités qui reposent sur des décalages entre le réel et l'imaginaire, la conscience et l'inconscience, les apparences et la vie intérieure.

Pour Allie, Jeanne représente l'ouvrière française typique qui sublime dans et par l'imaginaire toutes ses frustrations. Elle se voit sous les traits de la femme de Louis XIV, joyeusement soumise au monarque qui pardonne à son fils ses erreurs passées. L'Histoire continue à la hanter, à la poursuivre jusque dans ses retranchements les plus intimes. Subsiste au fond d'elle-même, l'aspiration au luxe et au pouvoir que procure la royauté. L'ironie d'Allie devient ici cinglante, car elle fouille toutes les facettes d'un imaginaire qui ne s'est pas débarrassé de la fascination exercée par le pouvoir royal. A cette valorisation naïve de toute une mystique de l'ordre suprême correspond, chez Jeanne, une crainte effrénée des tabous sociaux les plus profondément enfouis. En cachant à son mari ses agissements, elle s'imagine le tromper avec son fils, lui être infidèle. L'inceste et tous ses prolongements sociaux (le scandale mis à nu; l'exploitation par la presse écrite; l'enquête policière) apparaissent comme les conséquences néfastes, transposées sur un plan imaginaire, d'une insoumission à son rôle de femme fidèle. Lorsqu'à la fin, les amants disparaissent dans un paysage ironique de carte postale, Jeanne croit avoir accompli le geste le plus hardi et le plus courageux de toute sa vie. Le dernier plan nous la montre assise derrière sa table de cuisine rêvant à une liberté illusoire. Le film d'Allie est profondément désespéré. Il ferme toutes les portes de sortie et emprisonne son personnage dans les limitations de ses rêveries. Ce qu'il faut transformer, semble dire Allie, c'est tout l'imaginaire collectif inhibé et mutilé par un système social répressif.

La problématique soulevée par Allie ne manque pas d'intérêt mais le cinéaste prend un tel recul par rapport à ce qu'il montre que l'émotion est constamment tuée au seul profit de la réflexion. **Rude Journée Pour la Reine** ne nous implique que sur le seul plan intellectuel. Surchargé (souvent inutilement) de symboles, le film maintient toujours le personnage à distance. On voudrait pouvoir s'identifier au personnage, le saisir affectivement, mais Allie brise l'émotion. Il n'a pas voulu faire un film psychologique traditionnel. Ce qu'on ne peut lui reprocher! Mais son approche est tellement cérébrale et démonstrative qu'on ne peut jamais se laisser emporter par l'image. Tout a été si consciemment élaboré et calculé pour nous distancier de ce qu'on regarde que les idées deviennent trop voyantes, trop évidentes. Les personnages n'existent qu'en fonction d'une rhétorique, certes bien articulée, mais trop mécanique.

Et comme le montage est très elliptique et morcelé, conçu essentiellement comme une inter-relation de rapprochements logiques, le spectateur ne peut se raccrocher qu'à la dimension la plus extérieure des problèmes. Le regard que jette Allie sur Jeanne est un regard d'intellectuel qui se plait à ne voir en elle qu'un prototype lui permettant d'énoncer ses propres théories sociales. Allie est un cinéaste qui manipule les personnages par les voies de la raison uniquement. Simone Signoret joue avec beaucoup d'intensité mais elle est prisonnière de la méthode d'Allie. Dès qu'on commence à ressentir une certaine sympathie pour Jeanne, la séquence ne se développe jamais et on passe à autre chose. Signoret ne peut jamais ainsi exploiter toutes les potentialités affectives du personnage. **Rude Journée pour La Reine** est un film intéressant mais pas satisfaisant. Son ton détaché et froid peut facilement faire croire au spectateur qu'il est supérieur à Jeanne. Allie n'a pas su nous faire comprendre et sentir que ce qui concerne Jeanne nous concerne tous.

●

The Sugarland Express, de Steven Spielberg est l'antithèse la plus parfaite du film d'Allie. C'est une oeuvre terriblement instinctive, charnelle et passionnée. On sort épuisé de sa perpétuelle intensité dramatique, et bouleversé par l'ampleur de sa vision presque apocalyptique. En plus d'être un admirable technicien, Spielberg est un artiste conscient de la nécessité de rejoindre physiquement le spectateur. Même si **The Sugarland Express** est beaucoup moins personnel que **Rude Journée pour la Reine**, plus commercial et moins profond, il n'en demeure pas moins que l'immense talent de Spielberg transforme tout ce qu'il touche. On comprend le désarroi du jeune couple prêt à tout mettre en oeuvre pour récupérer l'enfant qui lui a été enlevé par l'assistance sociale. Lou Jean (Goldie Hawn) et Clevis (William Atherton), petits voleurs qui ont été en prison et qui ont ainsi perdu la garde de leur enfant, sont, de prime abord, des personnages sans grand intérêt. Leur banalité et leur insignifiance n'ont pas de quoi séduire mais Spielberg sait nous y attacher viscéralement et sans effet mélodramatique. La longue odyssée qui les conduit à la ville de Sugarland où l'enfant a été confié à un couple bourgeois d'âge moyen, ressemble à un vaste cauchemar à la fois terrifiant et fascinant.

Lou Jean possède une espèce de force instinctive destructrice prête à faire éclater tous les obstacles qui se dressent sur son chemin. Elle est propulsée par un seul instinct: retrouver à tout prix son enfant. Lorsqu'elle va chercher son mari en prison et l'oblige à fuir sous peine de l'abandonner définitivement s'il se résigne à purger ses quatre mois de prison, le spectateur saisit que rien ne pourra l'arrêter, sauf la mort. Son aveuglement est total mais on ne peut qu'y réagir spontanément. Dans un monde où l'injustice sociale s'infiltre partout, l'instinct de Lou Jean apparaît vital. Elle lutte pour quelque chose qui la touche et qui la rejoint au plus profond d'elle-même et cela ne peut guère nous laisser indifférents. Sa détermination émeut par son irrationnalité et sa vitalité. Seul Clovis réalise (dans l'admirable séquence où ils regardent à travers la vitre d'une camionnette le dessin animé **Road Runner**) qu'ils sont piégés dans une situation sans issue.

Pour parvenir à leur fin, ils enlèvent un policier (Michael Sacks) et l'utilisent comme otage. Tout un détachement de voitures de police les poursuit et les traque jusqu'à destination. Spielberg orchestre les collisions et les déplacements de voitures comme un véritable chorégraphe. Spielberg a un instinct très sûr de la mise en scène. Photographiés par Vilmos Zsigmond (qui a travaillé à trois reprises avec Robert Altman) les défilés de voitures surgissent et disparaissent des routes vallonnées avec une souplesse et une beauté légèrement oniriques. On se demande comment Spielberg a pu obtenir de tels efforts sans rien déformer. Cela tient presque de la magie!

Agé de vingt-six ans, Spielberg a un sens inné du mouvement et de l'organisation visuelle. Le moindre cadrage est dynamique et détaille l'espace au maximum. Spielbeg aime beaucoup enfermer des personnages à l'intérieur de voitures et montrer les contradictions et les tensions provoquées par cet environnement limité. Déjà dans l'époustouflant **Duel**, réalisé pour la télévision, il nous montrait les désarrois d'un automobiliste poursuivi, sans aucun mobile apparent, par un immense camion. Les raisons de la poursuite nous demeuraient inconnues pendant toute la durée de la projection. Le film avait un mouvement frénétique qui nous tenait en haleine du début à la fin. Dans **The Sugarland Express**, on retrouve la même puissance dramatique. L'isolement des personnages permet à Spielberg de développer les liens qui unissent les trois personnages. On découvre tout l'amour de Lou Jean pour son mari et la compréhension qui progressivement lie les trois individus l'un à l'autre. Leur aventure a une fragilité éphémère qui nous fait totalement adhérer à leur fureur existentielle.

The Sugarland Express est un film émouvant qui parle des choses les plus simples avec une vitalité stupéfiante. Spielberg a réussi un film superbement violent, à l'image de l'Amérique d'aujourd'hui (Place du Canada).

quoi voir - les CINÉMAS

Dillinger: L'histoire du célèbre gangster Dillinger et de son poursuivant Melvin Purvis. Une étonnante reconstitution de l'Amérique des années '30. Violent et poétique. Le premier film d'un scénariste très talentueux, John Millius. Un grand film méconnu. (Au cinéma Arlequin).

●

Bingo: Le plus grand mélodrame jamais réalisé au Québec. Efficace comme une émission policière à la télévision américaine mais sans grande originalité. Trop peu nuancé pour être "vrai". (Aux Parisien et Papineau).

●

The Exorcist: Warner Bros. espère récolter $150,000,000, avec ce cirque des horreurs. L'exploitation des souffrances d'une jeune fille possédée par Satan n'a rien de particulièrement divertissant. Insensible et répugnant (Au cinéma Loew's).

●

The Apprenticeship of Duddy Kravitz: L'ascension financière d'un jeune juif de la rue Saint-Urbain. Une adaptation impersonnelle et fade du beau roman de Mordecai Richler. (Au cinéma de la Place Ville-Marie).

●

The Great Gatsby: Fitzgerald trahi par Jack Clayton et Paramount. Fidèle à la lettre mais non à l'esprit. Des dialogues rigides. Une mise en scène démodée et vieillotte. Trop de mouvements d'appareils et de flous faussement poétiques. De très brillants comediens secondaire, mais Redford et Farrow n'ont jamais été aussi mal utilisés. Une amère déception. (Au Claremont).

●

Mon nom est Personne: Un sous-sous-sous-produit des films de Leone. (Au Champlain).

●

Il était une fois dans l'Est: Le monde de Michel Tremblay réduit à sa plus simple expression schématique et exhibitionniste. (Aux cinémas Jean Talon, De Paris et Fleur de Lys).

●

Mimi Métallo, blessé dans son Honneur: Une satire féroce et surprenante de l'Italie d'aujourd'hui réalisée par une ancienne assistante de Fellini, Lina Wertmuller. Souvent vulgaire et lourd dans son humour mais juste dans son observation des mécanismes de la corruption. (Aux cinéma Festival et V).

●

La Nuit Américaine: Un hommage émouvant au cinéma. Truffaut nous livre le plus beau portrait de lui-même (Au Dauphin).

A.L.

Demain soir: un film... sur un film

Demain soir à 19h30, les téléspectateurs des **Beaux Dimanches** de Radio-Canada verront la première oeuvre soumise au concours pour le Prix Louis-Philippe-Kammans 1974, initiative de la Communauté des Télévisions francophones.

Il s'agit de la participation de la Radiotélévision belge (RTB): **Alice, ne pas toucher** de l'auteur et réalisateur Jean-Pierre Berckmans.



Alice, ne pas toucher est en quelque sorte un film sur la réalisation d'un film. Mahler, un jeune réalisateur de télévision, est tué dans un accident, et ses collaborateurs décident de rassembler les éléments d'une émission qu'il préparait depuis plusieurs années. A eux viendra se joindre le personnage central de l'émission en question: Alice.

Les téléspectateurs assistent au travail des collaborateurs et à l'émission même: un portrait du personnage très réel qu'est Alice. Mahler avait voulu, en choisissant comme figure centrale de son film cette jeune provinciale venue dans la capitale pour y commencer des études de médecine, suivre l'évolution de son destin, au cours des dernières années, et la regarder vivre à certains moments de sa vie.

A mesure que les images sont projetées, on s'aperçoit que Mahler avait donné un léger coup de pouce à ce destin qu'il avait choisi d'observer, et qu'alors qu'au départ il voulait se cantonner dans le rôle de spectateur pur, il n'avait pu s'empêcher d'intervenir.

Alice, ne pas toucher met en vedette dans le rôle de l'héroïne Odette Laurent (notre photo). Elle est entourée de nombreux comédiens dont Marc Abramowicz, Guy Barbier, Liliane Becker, Michel Demaret, Jean-Marc Landier, Yvette Merlin, Chantal Pelletier, Etienne Samson et Patrick Roegiers.

L'auteur et réalisateur d'**Alice ne pas toucher** Jean-Pierre Berckmans, est un jeune Bruxellois qui s'est promené entre le cinéma et la télévision, entre l'adaptation et l'écriture de textes et la réalisation. Au cinéma, il a été l'adaptateur et le réalisateur des **Poupées parallèles**, court métrage qui obtint un prix au Festival d'Oberhausen de 1968 et la Louve d'Or, grand prix du jeune cinéma belge. Pour la télévision belge, il réalise en 1970 **Tartuffe** de Molière et deux série **Télé-mystères**. En 1971, il retourne au cinéma et réalise un moyen métrage intitulé **La Longue Marche de Jean-Luc Godard**. Et, en 1972, il signe son premier grand film **La Chambre rouge**, réalisé d'après le roman de Françoise Mallet-Joris, avec Maurice Ronet, Françoise Brion, Christian Barbier et Sharon Gurney. Pour ce long métrage, Jean-Pierre Berckmans fut à la fois coadaptateur, codialoguiste et réalisateur.

Rappelons que le Prix Louis-Philippe-Kammans a été institué à la mémoire d'un des pionniers de la Communauté des Télévisions francophones. C'est la première année que le concours a lieu, et y participent les télévisions de la Belgique, de la Suisse, de la France et du Canada.

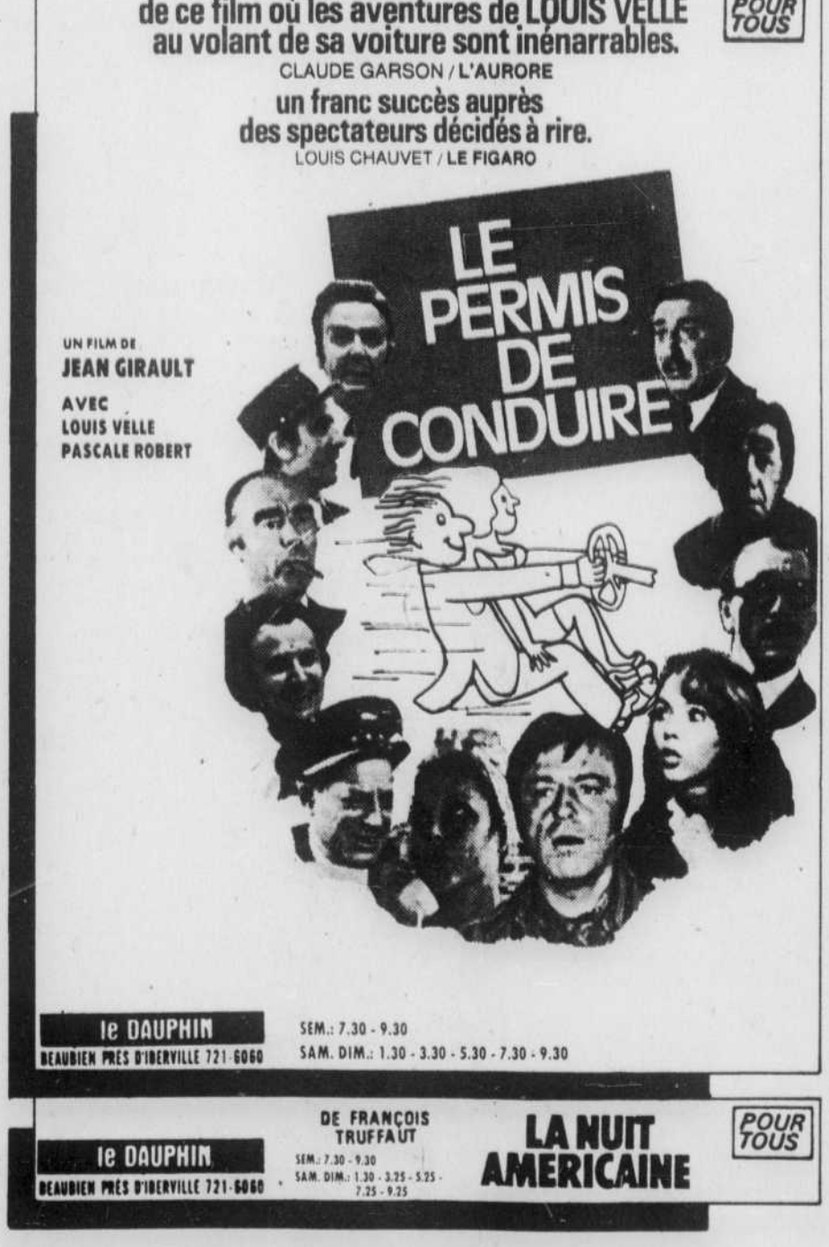


















ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

CHESTERFIELD Valiquette, 2 morceaux, comme neuf, valeur $1,000, à vendre pour $500. Tél: 288-5909. 6-5-74

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANIMAUX A VENDRE

SAINT-BERNARD, chiots prêts à partir, pure race, lignée de champion, entraînés à la propreté, excellents caractères, superbement marqués, petit éleveur. Tél: 622-5696. 6-5-74

APPARTEMENTS A LOUER

MONTREAL-NORD, près Lacordaire et Henri-Bourassa, nouvel immeuble avec des appartements ultra-modernes, à l'épreuve du feu, construction solide, tapis mur à mur. 3½, 2½, 1½, garage chauffé si désiré, meublé ou non-meublé. $140 à $160 par mois avec bail. Toutes les taxes payées, chauffage, électricité, tv-câble, taxe d'eau et système intercom. 6130 Renoir, app.3. Tél.: 326-5530. 25-5-74.

CENTREVILLE, 1½, 2½, 3½, attrayant, métro, piscine, électricité et taxes payées, raisonnable. Tél.: 842-5818 JNO

CENTREVILLE, 3½ pour mai, 193 étage, métro piscine, toutes commodités, électricité et taxes payées. Prix: $185. Tél.: 842-5818. JNO

PRES METRO Sherbrooke, rue Cherrier, appartement 1½, à sous-louer, bachelor confortable, non-meublé, nombreux avantages: piscine, garage. Tél.: 625-1428 ou 525-5310, après 6 heures. 6-5-74

SOUS-LOUER, 2½, tout meublé, 2045 Elmhurst, app. 405, disponible le 1er juin. Appelez 484-3436. 6-5-74

APPARTEMENTS A LOUER

SOUS-LOCATION, luxueux 4½, 2 salles de bains, face au parc Lafontaine, $297. Téléphonez à 522-1777 ou 288-4148, Loraine Lagacé. 6-5-74

PRES UNIVERSITE DE MONTREAL, grand 3½, sous-louer juin-juillet-août, toutes commodités, centre d'achat, rue Linton. $130. 731-1217, jour: 877-5979, Mlle Arsenault. 8-5-74

OUTREMONT, 911 rue Pratt, grand appartement ensoleillé, 8 pièces fermées, salarium, garage et salle de lavage, chauffé, libre 1er juillet, cause transfert. 733-8331 ou 733-8185. 6-5-74

ARTICLES A VENDRE

COURS D'ANGLAIS avec magnétophone, 20 bobines, livres, jamais servi, valeur $450 pour $200. Tél: 387-3265. 13-5-74

AUTOS À VENDRE

CITROEN PALLAS DS 21, 1972, radio AM-FM, condition impeccable. Tél: pour 738-8002, soir 274-3495. 6-5-74

TRIUMPH GT-6, 1968, AM-FM stéréo, impeccable, mécanique garantie, carrosserie neuve, prix à discuter. Tél: 387-3265. 13-5-74

AVIS

Aucune responsabilité pour dettes ou obligations contractées par personnes outre que moi. M. Yvon Deschamps, 1278 Bélanger est, app. 2, Montréal. 6-5-74

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaine-vacances, printemps-été. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-6-74

CHALET, 4 chambres à coucher, bordure lac St-François, St-Zotique, Comté Vaudreuil-Soulange, $800 saison. Tél: 334-4292 ou 1-371-2048. 11-5-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 5-5-74

ÉDUCATION

LE MENSUEL "Les Enseignants" offre des articles sur l'éducation et des procédés didactiques. L'abonnement ne coûte que $3.50, est, rue Prieur. Montréal-Nord. Tél.: 323-5410 1-5-74

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE: Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547 J.N.O.

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

DACTYLO-RÉCEPTIONNISTE
demandée pour bureau-chef des boutiques Le Château. Sténo-dactylo compétente, bilingue, pour traduction.
Bonnes possibilités.
Tél: M. Yarin
866-2835
8-5-74

NOTAIRE RECHERCHE secrétaire possédant esprit d'initiative et bon jugement, expérience sera préférable, bureau situé près métro Jean-Talon. Téléphonez 273-3611 ou 733-1287. 16-5-74

FERMES À VENDRE

FERME ST-ANDRE EST, Comté Argenteuil, 90 arpents, équipée, bonne maison, grange, garage, cabane à sucre commerciale, $60,000. Tél.: 336-1208 7-5-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

INFIRMIER(E) AUTORISÉ(E)
Comme responsable des soins pour un centre d'accueil de personnes âgées (220) centre ville.
Une expérience auprès des personnes âgées serait appréciée. Pour rendez-vous communiquez:
842-1147
M. Pierre Lemay 6-5-74

RÉCEPTIONNISTE DACTYLO
Bilingue
Expérience et références. Travail dans l'édition.
Tél: 861-5488
8-5-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

Les personnes désirant participer à une expérience sur l'alcool sont priées d'appeler:
Mlle Johanne Varin
876-5850 (local 30)
(Frais de transport couverts)
7-5-74

HOMMES DEMANDÉS

Compagnie spécialisée dans équipement de construction
recherche
REPRÉSENTANT
dynamique et expérimenté
Tél.: 655-9046
6-5-74

INSTRUMENTS - MUSIQUE

SYSTEME SONORE, 140WRMS, bon pour discothèque, club, installation fixe, etc... 6 colonnes plus micro, prix à discuter après audition. Tél.: 692-0338, 6 heures p.m. 6-5-74

LOGEMENTS DEMANDES

PARTICULIER achèterais duplex ou maison, 3 chambres à coucher, possibilité de bureau, Outremont ou environ pour juin ou juillet. Considérerait sérieusement location avec éventuelle option d'achat. 737-9548. 8-5-74

LOGEMENTS DEMANDES

Cherche à louer pour 1er septembre maison confortable, détachée, 10 à 12 pièces (dont 5 chambres) dans Outremont ou Côte-des-Neiges. Tél: 274-8908. 2-5-74

LOGEMENTS À LOUER

HAUT DE DUPLEX à louer, 7½, $225. Tél: 342-9532. 5-5-74

CÔTE-DES-NEIGES
Lacombe, haut de duplex, 3 chambres à coucher, cuisinière et réfrigérateur, chauffé, garage, $290.
Immeubles PAL
Courtiers
Paul-André Langelier
489-1260
8-5-74

MAISONS A LOUER

MAISON CANADIENNE, 7 pièces, située à Val David, 1660 Chemin du 2e Rang, bord de l'eau, tout meublé, pour la saison ou à l'année. Communiquez le jour à 326-0455, le soir et fins de semaine. 326-5023. 8-5-74

MAISONS A VENDRE

CHALET LUXUEUX A VENDRE, à prix de liquidation, Laurentides, 65 milles de Montréal, hiver-été, première hypothèque $15,000, transmissible, intérêt seulement, foyer, lac non pollué, coût $45,000, offre minimum acceptable: $28,000. Informations ou messages en tout temps 514-731-8142. 6-5-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ph.L ès lettres Tél.: 524-3852. (J.N.O.)

PROPRIÉTÉS A VENDRE

CHAMBLY, très joli split-level, 7 pièces, 4 chambres, sous-sol fini, garage, prix réduit à $29,900. M.L.S. R. Fortin 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

VENISE EN QUEBEC — retraités c'est la maison idéale pour vous! Joli cottage, 4 grandes pièces, 2 chambres, garage chauffé, système, bord du lac, aubaine. Renseignements (M.L.S.) R. Arsenault 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

ST-HILAIRE, magnifique domaine au bord de l'eau, cottage canadien, 13 grandes pièces, salon 15'x29', foyer, salle à diner, hall d'entrée, arbres matures, paysagé, piscine, M.L.S. Andrée Lamaire Tél: 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate Courtiers. 5-5-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE

N.D.G.
Magnifique cottage
Près écoles, fenêtres panoramiques, 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine équipée, salle de séjour, 2½ salles de bains, sous-sol avec bar, 2 foyers, buanderie, armoires en cèdre, tapis mur à mur, draperies, rideaux, garage. Prix $69,500.
IMMEUBLES PAL ENRG
Courtiers
Paul André Langelier
489-1260
6-5-74

ST-DONAT
Lac Ouareau
Bungalow 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salon avec foyer, sous-sol fini, bain sauna, meublé, 100 pieds de grève. Informations:
IMMEUBLES MAINVILLE & POIRIER
courtiers
424-5985 (frais virés)
Guy Paquette
6-5-74

ST-LAMBERT
Superbe bungalow
8 pièces, 2 salles de bains, foyer, terrain paysagé, rocaille, patio, beau secteur. Information: **J.C. Gadbois, 672-0321 ou 671-1658.**
A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTY INC.
courtiers
6-5-74

DOLLARD-DES-ORMEAUX
Sur parc, magnifique cottage moderne, pierre, brique et bois, 4 chambres coucher, four encastré, tapis mur-à-mur, sous-sol, garage, jardin clôturé, hypothèque 6½ %, prix $48,500.
Immeubles PAL
Courtiers
Paul-André Langelier
489-1260
8-5-74

LONGUEUIL, magnifique split-level, 6 pièces, foyer, plusieurs extras, garage au niveau de rue, terrasse bien aménagée, maison de qualité. Suzan Lizée 678-8060 ou 659-9020. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

ST-BRUNO: Magnifique duplex 31x-41, construction impeccable, 1969, haut: 6 pièces, bas: 8 pièces, avec salle familiale, foyer, brique, lavoir, etc. Il faut voir. Prix demandé $56,000. M.L.S. Téléphonez Nicole Tanguay 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

ST-BRUNO; intéressant site pour investissement, 5 arpents de terrain avec bungalow ciment et stucco. Construction 1954. 4 chambres, grand salon, salle à diner, prix demandé: $54,000. M.L.S. Téléphonez Nicole Tanguay 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G.
Magnifique cottage
Près écoles, fenêtres panoramiques, 5 chambres coucher, 2½ salles bains, salon, salle manger, cuisine équipée, salle séjour, sous-sol, bar, foyers, armoires cèdre, buanderie, tapis mur à mur, draperies, rideaux, garage, $69,500.
Immeubles PAL
Courtiers
Paul-André Langelier
489-1260
8-5-74

CARIGNAN, à 15 minutes du Pont Champlain, partie d'un domaine partiellement boisé, 192x787 p.c., clôture pierre des champs, bungalow 7 pièces, garage double, serre et hangar, potager, rocailles, possibilité d'une piste d'équitation, autobus scolaire à la porte. $88,000. M.L.S. Lucie Beaupré 653-2496 ou 653-3884. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

BELOEIL, beau bungalow, 5 pièces, plancher de chêne, lave-vaisselle, chambre froide, établi, haie de cèdre, allée double pavée, hypothèque 7¼%. Prix $29,500 (MLS) Andrée Lamaire 467-0285 ou 467-8415. Immeubles Westgate Courtiers. 6-5-74

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE

DORVAL
(Près Lakéshore)
IMMEUBLE "Style terrasse"
4 étages, très moderne (5 ans) sauna, ascenseur, etc.
72 appartements de 4½-3½
Facilité de location avec liste d'attente.
Revenus annuels: $110,000. min.
Prix demandé: $720,000. - conditions de paiement faciles.
IMMEUBLES PAL ENRG;
courtiers
Paul André Langelier
489-1260
6-5-74

REMORQUES-ROULOTTES

ROULOTTE, GRAND PRIX, 25½ pieds, toute équipée, finie pour l'hiver. Prix: $3,800. Tél: soir 467-7050. 6-5-74

TERRAINS A VENDRE

CANTONS DE L'EST
Près Bromont, grands lots. **Prix spécial avant-saison.** Développement de récréation et investissement. 50 milles de Montréal.
Prenez autoroute des Cantons de l'Est, Bromont sortie 44, traversez route 241, continuez 4 milles route Fulford-Foster. Informations sur place de 1 à 5 p.m. samedi, dimanche ou appelez
Montréal 845-3339
DOMAINE LAC FULFORD
10-5-74

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot. Tél.: 388-2352. 1-5-74

FEMMES DEMANDÉES

FEMME D'AFFAIRES DEMANDÉE
Recherchons une dame ayant l'expérience du public, capable de visiter des familles, le jour ou le soir, sur rendez-vous.
- Travail sérieux convenant à une dame désirant un haut revenu tout en restant libre de son temps.
- Travaillera dans sa région.
- Vous devez posséder une bonne présentation, bon crédit, une auto.

Nous offrons: un excellent revenu, un entraînement, des bénéfices marginaux.
Travail à temps plein et à l'année.

Pour informations: **Mtl**
382-2211 8-5-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE
TRAVAIL:
- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:
"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
Nous communiquerons avec chaque correspondant
J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL
OFFRE D'EMPLOI

AIDE-COMPTABLE JUNIOR

Fonctions:
Assiste le responsable de la comptabilité dans tous les travaux inhérents à sa fonction.

Exigences:
- Secondaire V.
- Option comptabilité: tenue de livres jusqu'à la balance de vérification, caisse déboursés, caisse recettes, conciliation des comptes de banque, journal salaires, etc.
- Dactylo.
- Bonne connaissance du français.
- Expérience minimum 2 ans en comptabilité.

Conditions de travail:
- Selon la convention collective.
- Salaire hebdomadaire $100 à $123 selon l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Secrétaire Général
Alliance des Professeurs de Montréal
4455, St-Hubert
Date limite: lundi 13 mai à 5 heures.
7-5-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
(offres d'emplois)
SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL recherche des candidats aptes à remplir les fonctions énumérées plus bas :

SURVEILLANT DE TRAVAUX : **($8,364.00 — $10,103.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Surveille les travaux de construction d'intercepteurs, de collecteurs, de raccordements, de stations de pompage et autres travaux connexes aux fins d'en assurer l'exécution en conformité des plans et cahiers des charges préparés par le Service d'Assainissement des eaux.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction: être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cegep, option génie civil.
Expérience: plusieurs années d'expérience pourraient compenser pour le diplôme susmentionné.

Concours no : 74-1013

TECHNOLOGUE (Génie civil) **($9,084.00 — $12,281.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Etudie, conçoit, réalise divers projets relatifs à l'épuration des eaux; exécute des travaux d'arpentage sous la surveilllance d'un ingénieur ou d'un arpenteur géomètre; surveille l'exécution de travaux majeurs sur des chantiers de construction, sous l'autorité d'un ingénieur. Dirige un personnel restreint dans la surveillance du projet et l'exécution de travaux mineurs sur son chantier. Interprète des plans et devis et voit à leur réalisation par les entrepreneurs. Exécute tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction : être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cegep, option génie civil.
Expérience : deux (2) ans d'expérience pertinente à la fonction. Une expérience supérieure de la construction pourrait compenser pour le diplôme susmentionné.

Concours no : 74-1014

AIDE-TECHNIQUE **(7,103.00 — $8,555.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Assiste un ingénieur ou un technologue dans l'exercice de sa fonction. Participe à des travaux en remplissant des tâches seccondaires ou routinières relatives aux projets du Service d'assainissement des eaux et exécute tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction : posséder un diplôme équivalent à une 11e année d'études.
Expérience: 1 an d'expérience comme chaîneur.

Concours no : 74-1015

CHAÎNEUR **($3,797.00 — $5,656.00)**

NATURE DE L'EMPLOI — Participe à des travaux d'arpentage en surface et en tunnel, sous la surveillance d'un technologue ou d'un ingénieur. Il collabore aussi à des travaux de contrôle et de vérification ainsi qu'à des travaux manuels mineurs et à tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction : posséder un diplôme équivalent à une 9ième année d'études.
Expérience : aucune expérience n'est exigée.

Concours no : 74-1016

Langues : parler et écrire le français ou l'anglais et avoir une connaissance pratique de la langue seconde.
Divers : posséder les qualités personnelles appropriées et avoir un état physique satisfaisant.

DURÉE DES EMPLOIS :
Ces emplois sont considérés comme permanents pour la durée des travaux pour lesquels ils ont été créés, c'est-à-dire pour une période variant entre 4 et 8 ans, si le travail de l'employé est satisfaisant.

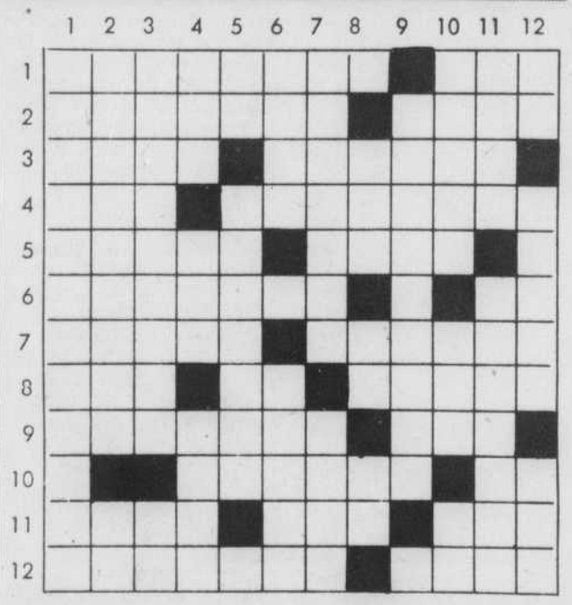
AVANTAGES SOCIAUX :
Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

NATURE DES EXAMENS :
Des examens porteront sur : a) les langues française et anglaise; b) la technique appropriée. D'autres tests écrits ou oraux pourront aussi être imposés pour juger de la compétence des candidats à remplir cette fonction.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ :
Les candidats qui obtiendront au moins 75% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. Les nominations aux postes vacants pourront se faire d'après cette liste.

DEMANDE D'EMPLOI
Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal H2X 3N7, et la retourner au même endroit.
Veuillez indiquer clairement sur votre formule d'application ou toute correspondance, le numéro du concours pour lequel vous désirez postuler.
Téléphone : 872-6929
BUREAU DU PERSONNEL
2-5-74

les MOTS CROISÉS du Devoir



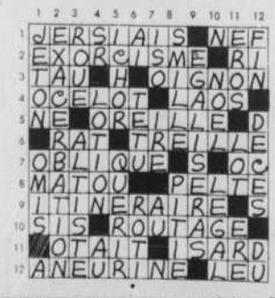
Horizontalement

1—Rendre borgne. — Petite prairie.
2—Pousser de petits cris (fam). — Mois de l'année.
3—Boucha avec du lut. — Rassemble des gens dispersés.
4—Fait quelque chose. — Habiller d'une manière bizarre.
5—Nom commercial d'une huître élevée à l'embouchure du Belon. — Endroit déterminé.
6—Corps sphérique fait d'enveloppes minérales concentriques. — Plomb.
7—Qui rend service. — Offre un bon repas à quelqu'un.
8—Sainte. — Sans vêtement. — Regarder à travers.
9—Ch.-l. de c. de la Marne. — Ancien bouclier.
10—Tomber, en parlant de la neige. — Rubidium.
11—Cérémonial quelconque. — Trois fois. — Incendie.
12—Outrepasser. — Pas mûr.

Verticalement

1—Boue qui rejaillit.
2—Manie de bouger. — Neuf.
3—Munissiez d'outils. — Technétium.
4—Partie aval d'une vallée envahie par la mer. — Ancien oui. — Charge d'un âne.
5—Grand-Nord. — Organe allongé situé sur la tête des insectes.
6—Tendon des muscles. — Qualité de ce qui est un.
7—Ecorcher. — Ville de Hongrie.
8—Pronom personnel. — Eminence. — Erbium.
9—Arbre qui donne l'alberge.
10—Velu. — Arme de jet portative. — Fer.
11—Action de se ruer. — Verser des larmes.
12—Sert à lier. — Entourer les cigares d'une feuille extérieure, dite robe. — Point que l'on vise.

Solution d'hier



AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Joe Crozier se joint aux Blazers

JOE CROZIER, qui a connu beaucoup de succès comme instructeur des Sabres de Buffalo en deux saisons et demie avant de récemment remettre sa démission, vient de signer un contrat à long terme à titre de directeur-gérant des Blazers de Vancouver, de l'Association Mondiale de hockey. En annonçant la nouvelle hier, Jim Pattison, propriétaire des Blazers (autrefois de Philadelphie), n'a pas dévoilé quelles étaient les intentions de l'équipe au sujet de l'instructeur actuel Andy Bathgate. Crozier a expliqué qu'il rencontrerait sous peu Bathgate pour discuter des projets de l'équipe en vue de la prochaine saison, et a même laissé entendre qu'il pourrait lui-même se retrouver derrière le banc des joueurs.

•

PAUL RACINE, président des Nordiques de Québec, a révélé hier qu'il remettait sa démission afin de pouvoir consacrer plus de temps à ses affaires. Il demeurera cependant actionnaire de l'équipe et a dit qu'il continuerait à présider le comité financier de l'AMH et diriger un comité identique à l'occasion de la série projetée contre l'URSS l'automne prochain. La démission de Racine survient quelques heures après la révélation officieuse que Jacques Plante, instructeur-directeur-gérant-vice-président des Nordiques, avait également remis la sienne.

•

GEORGE ARMSTRONG, ancien capitaine des Maple Leafs de Toronto et que la rumeur destinait à un poste de dépisteur pour l'équipe de la LNH, vient d'être réembauché à titre d'entraîneur des Marlboros de Toronto, de la ligue junior Majeure de hockey de l'Ontario. Agé de 44 ans, Armstrong a mené ses protégés à la conquête de la coupe Memorial, symbole du championnat junior canadien, le printemps dernier à sa première saison comme pilote de l'équipe. Cette saison, après avoir perdu quatre joueurs aux rangs de l'AMH, dont les deux fils du célèbre Gordie Howe, Marty et Mark, les Marlboros ont terminé au 8e rang mais ont quand même atteint les demi-finales.

•

JOHNNY WILSON n'aura peut-être pas fait long feu avec les Red Wings de Détroit, de la LNH. Mais deux équipes de l'AMH se disputent actuellement ses services. Les Stags du Michigan (anciens Sharks de Los Angeles), qui joueront à Détroit la saison prochaine, viennent de lui offrir un contrat d'instructeur. Mais les Racers d'Indianapolis, une nouvelle équipe dans le circuit, ne le laisseront pas partir aussi facilement puisque Wilson s'est engagé, il y a deux mois, à les piloter l'hiver prochain.

•

JOHN BASSETT, président des Northmen de Toronto, de la nouvelle ligue Mondiale de football, a déclaré hier qu'il était "fort peu probable" que son équipe évoluera dans la ville-reine cette saison. Quant aux rumeurs voulant qu'il établisse les Northmen à Memphis (Tennessee), il a expliqué qu'il discute présentement, avec des hommes d'affaires de cette ville, de la possibilité de les avoir comme partenaires et celle de louer un stade adéquat. Quant à la possibilité que la législation du ministre de la Santé Marc Lâlonde avorte si le gouvernement libéral était battu sous peu, Bassett a dit qu'il ne pouvait se permettre de miser quelque $5½ millions sur cette éventualité.

•

A LONDON, le groupe d'hommes d'affaires qui tente d'obtenir une concession dans la ligue Canadienne de football pour cette ville ontarienne, révélait hier qu'un directeur-gérant serait embauché d'ici une dizaine de jours. Bob Harris, porte-parole du groupe et entrepreneur en construction, a expliqué qu'il aimerait avoir une réponse de la LCF le plus tôt possible, car si l'équipe devait évoluer dans la LCF lors de la saison 1975, les travaux du stade prévu devraient être entrepris dès le mois d'août prochain.

•

DENNY McLAIN, ex-lanceur vedette au baseball majeur pour les Tigers de Détroit, pourrait bien effectuer un retour au jeu cette saison, avec les Majors de London, dans l'Association inter-comtés. Mais il ne lancerait que durant cinq manches environ par match. George Hall, directeur-gérant des Majors, a précisé hier que si McLain acceptait l'offre de l'équipe, en même temps que le receveur Jim Price, un ex-coéquipier chez les Tigers, tous deux recevraient le même salaire que tous les autres joueurs: $30 par match.

Fascinante recherche de l'excellence en natation amateur

par André Tardif

Cher parents, vos enfants s'absentent-ils durant plus de deux heures, cinq jours par semaine, sous prétexte qu'ils doivent s'entraîner?

S'ils appartiennent à un club de natation, n'ayez aucune crainte, ils disent probablement la vérité.

Dix heures par semaine d'entraînement, c'est beaucoup trop, diront les tenants de la théorie "l'école d'abord et avant tout, les sports ensuite si ça ne nuit pas aux études".

Mais il est fort probable que la question ne vous est jamais venue à l'esprit si votre enfant appartient au Club de natation de Laval, parce que: a) vous êtes sans doute membre du comité des parents; b) vous êtes appelé à transporter les jeunes à la piscine à tour de rôle; c) vous avez une tâche bien précise lors d'une journée de compétition; d) et vous vous plaisez énormément à y consacrer une bonne partie de vos loisirs, en compagnie d'autres parents ayant les mêmes préoccupations que vous.

"Ils sont peut-être fatigués après un exercice, dit la mère d'un jeune nageur. Mais croyez-moi, il leur reste encore beaucoup d'énergie. Et d'ailleurs, nous aimons mieux les voir au bain qu'au restaurant du coin".

Cette mère décrit l'enthousiasme communicatif qu'on retrouve au sein du club, non pas un enthousiasme du moment mais celui plus durable de retrouver les enfants dans une ambiance à la fois saine et stimulante.

Tout ce qui brille n'est pas or, dit-on. Mais on découvre vite que la façade du CNL cache quelque chose d'encore plus fascinant: une recherche constante de l'excellence par des entraîneurs à la fois qualifiés et soucieux du bien-être physique et moral des jeunes qui leur sont confiés.

Un club actif

Non pas que celui de Laval soit unique parmi les 66 clubs du Québec affiliés à l'Association canadienne de natation amateur. Mais il est un reflet vivant d'une discipline qui, en quatre ans à peine, a plus que triplé le nombre de ses licenciés (3,469 au 17 avril dernier, contre 1,047 et 37 clubs en 1969-70), et occupe vraiment une place de choix dans le mouvement olympique national.

"Le club de Laval est l'un de nos plus actifs, depuis deux ans surtout", déclare Pierre Viau, secrétaire exécutif de la section québécoise de l'ACNA. "Peut-être pas sur le plan recrutement, sans doute à cause de cette difficulté générale qu'on éprouve à obtenir des heures de bain, mais sûrement sur le plan résultats concrets."

En effet, les jeunes nageurs et nageuses de Laval ont surpris plus d'un expert, au début d'avril dernier à Pointe-Claire, à l'occasion des championnats provinciaux pour groupes d'âge. Ils y ont pris le 16e rang au classement général parmi 45 clubs inscrits, et la 10e place parmi les formations du Québec (on y avait accepté des clubs de l'extérieur).

"Nous nous sommes classés 3e parmi les clubs francophones après Sainte-Foy et Boucherville", dit fièrement Michel Rouleau, chef-entraîneur du CNL.

Plus récemment, une équipe du CNL a réédité par près d'une seconde le record québécois des 200 mètres relais 4-nages, pour garçons de 13-14 ans. Le même quatuor s'attaquera bientôt au record canadien, dont il est à une seconde près.

Rouleau lui-même n'est pas étranger aux succès des quelque 35 garçons et filles de 13 à 18 ans composant le groupe d'élite du club, la formation III. Diplômé en éducation physique de l'UQAM, le CNL est son "hobby", si l'on veut appeler ainsi une tâche qui exige de lui au moins 20 heures par semaine. Il en consacre une bonne partie à son groupe d'élite, en plus de diriger le travail de trois adjoints qui s'occupent des deux autres formations: les débutants (6 à 9 ans), et les intermédiaires (10-12 ans).

La motivation

Rouleau, 27 ans, n'aime pas tellement parler du réputé club de Pointe-Claire, considéré l'un des plus puissants au monde grâce à des entraîneurs à temps plein venus de l'étranger et à des ressources financières quasi inépuisables. Il concède que cette formation est vraiment supérieure et en tire les leçons qui s'imposent.

Ce qu'il ne dit pas mais qu'on devine, c'est que Rouleau s'est fixé un but: démontrer qu'un club francophone, même avec des moyens limités, peut faire preuve d'excellence, à la condition d'y travailler d'arrache-pied.

Les heures d'entraînement sont-elles limités en raison des coûts de location et d'un manque de piscines? Rouleau y supplée par ce qu'il appelle la "motivation", non seulement des nageurs mais également de tous ceux qui les encadrent, ses adjoints et les parents en particulier.

Toutes les méthodes modernes sont alors utilisées: tests psychologiques afin de déterminer la meilleure façon d'encourager l'athlète; jeux collectifs occasionnels afin de briser la monotonie d'un entraînement rigide et discipliné; et réunions diverses auxquelles sont également conviés les parents. On cherche à obtenir un rendement maximum des jeunes, sans pour autant surtaxer leurs capacités physiques.

N'est pas admis qui veut au CNL: un prérequis est le certificat junior de la Croix-Rouge. On accède alors à la formation I. Plusieurs mois, un an ou deux même, d'efforts soutenus permettent d'accéder a la formation II, laquelle est vraiment préparatoire au groupe d'élite et aux grandes compétitions.

Les adjoints

Rouleau parle volontiers de faire un jour carrière comme entraîneur.

"Dans quatre ou cinq ans, je pense que nous en aurons plusieurs au Québec. Les entraîneurs trouveront alors une sécurité indispensable. Mais actuellement, il faut un autre gagne-pain dont on puisse dépendre."

Que pense-t-il des sports collectifs?

"Dans notre contexte actuel, je n'y crois pas vraiment. On veut apprendre aux jeunes à travailler en équipe, mais le culte de la vedette les transforme trop aisément en petits monstres d'égoïsme.

"D'ailleurs, dans un club comme le nôtre, même si chaque jeune recherche un but bien précis (améliorer son chronométrage), il apprend à évoluer dans un groupe, entre autres lors de compétitions inter-équipes où des points sont la récompense de l'effort collectif."

Trois adjoints, triés sur le volet par le chef-entraîneur, sont appelés à préparer la relève au CNL: Louise Gauthier, Michel Cloutier et Hélène Maheu. Le rôle de cette dernière est prépondérant puisqu'elle dirige la formation II.

Agée de 19 ans et étudiante au cégep Vanier, elle est tout aussi convaincue de l'importance de la motivation que Rouleau, davantage peut-être en raison du plus jeune âge de son groupe.

Sportive dans l'âme, Hélène fait encore un peu de compétition au niveau intercollégial, après avoir été choisie l'athlète par excellence de son école secondaire l'an dernier. Elle aimerait se diriger vers la médecine sportive, mais la physiothérapie est son objectif immédiat.

Entre-temps, sa préoccupation première, surtout au cours des prochains mois alors qu'elle est en vacances, est de développer des nageurs aussi rapidement que le groupe d'élite de Rouleau pourra les absorber.

Qui des Rangers ou des Flyers affronteront les Bruins?

NEW YORK PC — Les Rangers de New York se dirigeront aujourd'hui vers Philadelphie dans l'intention de modifier l'allure qu'a prise leur série demi-finale quatre de sept contre les Flyers.

Quant aux Flyers, ils travailleront aussi durement pour maintenir cette allure et gagner la série qui, jusqu'à maintenant, est égale 3-3, chaque équipe ayant remporté ses trois parties à domicile.

Les Rangers ont maintenu le statu quo jeudi soir à New York en vainquant les Flyers 4-1.

La partie décisive, demain, débutera à 16h et le gagnant se mesurera à Boston en finale 4 de 7 pour la coupe Stanley. Cette dernière série débutera à Boston mardi.

Alors que les siens tenteront de conserver une chance de remporter une première coupe Stanley en 34 ans, Rodrigue Gilbert a affirmé "qu'il s'agira probablement de la partie la plus importante de notre vie... pour nous tous."

Le défenseur Brad Park, dont le but en fin de la première période de la sixième partie, avait égalisé le compte, après que Don Saleski eut donné une avance de 1-0 aux Flyers, décrit cette équipe comme un agrégat de joueurs bien disciplinés, malgré la cadence avec laquelle ils sont pénalisés.

"Ils pratiquent remarquablement la mise en échec," de dire Park. Bobby Clarke accomplit une tâche formidable pour eux et ils sont bien disciplinés."

Park est d'avis que les Flyers ont adopté un style différent à New York de celui qu'ils utilisent normalement à domicile.

"Vous devez toutefois nous accorder un certain crédit. Il est naturel que nous aimions mener le jeu sur notre patinoire. A Philadelphie, dimanche, nous tenterons cette fois de diriger le jeu chez les Flyers, de contrôler la rondelle et de jouer au hockey la tête levée."

Il ne croit pas que les Flyers modifieront leur style agressif dans la partie finale, parce "que c'est de cette façon qu'ils ont gagné et que, quand vous avez déjà gagné d'une certaine façon, vous ne la modifiez pas."

Même si les Rangers possèdent l'expérience des séries éliminatoires, Park ne croit pas que ce soit un facteur important. "L'expérience ne compte pas. Tous les joueurs sont nerveux dans une septième partie."

Quant à l'instructeur Fred Shero, il ne peut s'expliquer l'impossibilité apparente de ses Flyers de l'emporter à New York.

"Il est possible que nous ne soyons que des joueurs à domicile. Je ne crois pas, personnellement, qu'une septième partie à domicile constitue un avantage probant. Je préférerais même jouer sur une patinoire neutre."

Les vacances de deux jours entre la sixième et la septième partie bénéficieront certainement à tous les joueurs.

Le gardien Bernard Parent des Flyers a été de plus en plus bombardé par l'adversaire dans les quatre dernières parties. Clarke a joué son rôle de centre régulier, tout en jouant durant les désavantages numériques et sur les jeux de puissances. Parent et Clarke ont donc bien accueilli ce repos.

Chez les Rangers, le centre Walt Tkaczuk reposera un genou endolori, l'ailier gauche Vic Hadfield a joué la sixième partie avec un support spécial pour sa cheville gauche, l'ailier droit Bruce MacGregor a un hématone à l'épaule et le défenseur Gilles Marotte a subi un claquage.

Gain des Phillies contre LA

LOS ANGELES (1)	ab	p	cs	pp
Lopes, 2b	3	0	0	0
McMullen, fo	1	0	1	0
Lacy, 2b	0	0	0	0
Buckner, cg	3	0	1	0
Mota, fo	0	0	0	1
Marshall, l	0	0	0	0
WCrwfrd, cd	4	0	0	0
Garvey, 1b	4	0	2	0
Cay, 3b	4	0	2	0
Auerbach, co	0	0	0	0
Paciorak, cc	4	0	0	0
Ferguson, r	3	0	0	0
Russell, ac	4	1	2	0
Rau, l	1	0	0	0
Wynn, cc	2	0	0	0
Totaux	32	1	8	1

PHILADELPHIE (2)	ab	p	cs	pp
DCash, 2b	4	0	1	0
Bowa, cc	3	0	1	0
Schmidt, 3b	4	0	0	0
Luzinski, cg	3	0	2	0
Grbkwtz, cc	0	0	0	0
Watt, l	0	0	0	0
BRobinsn, cc	3	0	0	0
Mandrsn, cd	4	1	1	0
Montanez, 1b	4	1	2	1
Boone, r	2	0	0	0
Schueler, l	3	0	1	0
Scarce, l	0	0	0	0
Unser, cc	0	0	0	0
Totaux	30	2	8	1

Los Angeles 000 000 010 — 1
Philadelphie 010 100 00x — 2

E—M Anderson. LSB—Los Angeles 8, Philadelphie 8. 2B—Russell. CC—Montanez. 1er S—Rau, Bowe, B. Robinson. BS—Mota.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Rau P, 2-1	7	7	2	2	2	2
Marshall	1	1	0	0	0	2
Schueler G, 1-3	7 1/3	7	1	1	0	3
Scarce	2/3	0	0	0	0	0
Watt	1	2	0	0	1	1

VP—Watt 3. LE—Rau 2. BP—Ferguson. D—2:16. A—20,186.

ATLANTA (2)	ab	p	cs	pp
Garr, cg	5	0	2	0
CRobinan, ac	4	0	2	0
Evans, 3b	3	1	2	0
DaJohnsn, 2b	5	0	0	0
Baker, cd	4	0	0	0
Murrell, 1b	4	1	1	0
Office, cc	2	0	1	2
Casanova, r	4	0	0	0
Harrison, l	2	0	0	0
Correll, fo	1	0	0	0

PITTSBURGH (4)	ab	p	cs	pp
Stennett, 2b	4	0	2	0
Hebner, 3b	4	1	1	0
AOliver, 1b	4	0	0	1
Stargell, cg	2	1	1	1
DParker, cc	4	1	2	1
Ziak, cd	3	0	1	0
Sanguillin, r	4	0	2	0
Taveras, ac	4	0	0	0
Reuss, l	2	1	0	0

	ab	p	cs	pp
House, l	0	0	0	0
MPerez, fo	1	0	0	0
Totaux	35	2	8	2

	ab	p	cs	pp
Totaux	31	4	9	3

Atlanta 000 002 000 — 2
Pittsburgh 004 000 00x — 4

E-D. Parker. DJ-Atlanta 1. LSB-Atlanta 11, Pittsburgh 7. 2B—Hebner, Stargell, Office. 3B—Sanguillen, D. Parker. BV-Garr.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Harrison P, 2-4	6	7	4	4	4	1
House	2	2	0	0	0	1
Reuss G, 1-2	9	8	2	2	5	4

LE-Harrison. D—2:11. A—11,248.

ST LOUIS (1)	ab	p	cs	pp
Brock, cg	3	1	2	0
Sizemors, 2b	3	0	1	1
Smith, cd	4	0	1	0
Simmons, r	4	0	1	0
Torre, 1b	4	0	1	0
Beitz, 3b	4	0	0	0
McBride, cc	3	0	2	0
Alvardo, qc	2	0	0	0
Alvardo, qc	2	0	0	0
Melendez, fr	1	0	0	0
Tyson, ac	1	0	0	0
Afoeter, l	3	0	0	0
Garman, l	0	0	0	0
Total	32	1	8	1

HOUSTON (4)	ab	p	cs	pp
Kelleher, ac	4	0	0	0
Gross, cd	4	0	0	0
Cedeno, cc	4	0	0	0
Watson, cg	2	1	1	0
Gallaghr, cd	1	0	0	0
LMay,1b	3	2	2	1
MMay, r	2	1	0	0
Dgpader, 3b	3	0	1	2
Dgpader, 3b	3	0	1	2
Helms, 2b	3	0	2	1
Millborne, 2b	0	0	0	0
Osteen, l	3	0	0	0
Total	29	4	5	4

St. Louis 100 000 000 — 1
Houston 000 100 30x — 4

DJ-St. Louis 1, Houston 2. LSB-St. Louis 7, Houston 3. 2b-Torre. CC-L. May 5. BV-Brook 2.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
A. Foster P, 1-2	6	5	4	4	2	3
Garman	2	1	0	0	0	0
Osteen G, 4-2	9	8	1	1	2	1

ADL Osteen. McBride. FI - Osteen D- 1:54. A- 18,923.

CINCINNATI (5)	ab	p	cs	pp
Rose, cg	5	1	1	3
Morgan, 2b	5	0	2	0
Driessen, 3b	4	0	0	0
Gagliano, fo	1	0	0	0

CHICAGO (6)	ab	p	cs	pp
Harris, 2b	3	1	2	2
Monday, cc	5	1	2	2
Madlock, 3b	4	0	2	0
BWillams, 1b	2	0	0	0
Chaney, 3b	0	0	0	0
TPerez, 1b	4	0	2	0
Bench, r	3	0	0	0
Griffey, cd	3	0	0	0
Borbon, l	0	0	0	0
Norman, l	0	0	0	0
Crowley, fo	1	0	1	0
Osburn, l	0	0	0	0
Carroll, l	0	0	0	0
Guillett, l	0	0	0	0
Concepcn, ac	4	1	1	0
Foster, cc	3	2	2	2
Kirby, l	2	0	1	0
Geronimo, cc	2	1	2	0
Totaux	37	5	12	5

	ab	p	cs	pp
Totaux	30	5	9	6

Cincinnati 020 000 003 — 5
Chicago 001 011 012 — 6

E-Kirby 2. Monday. PJ-Cincianntl 1. LSB-Cincinnati 7, Chicago 8. 2B-Morgan, Concepcion, Kessinger, J. Morales. 3B-Geronimo. CC-Foster 2, Rose 1, Monday 3. BL-Cardenal 2, Morgan. S-Hooton 2. BS-Harris.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Kirby	5	4	3	2	2	2
Borbon	1 2-3	3	0	0	0	0
Norman	1-3	0	0	0	0	0
Osburn	1-3	1	1	1	1	0
Carroll	2-3	0	0	0	1	0
Guillett p, 2-2	0	1	2	2	1	0
Hooton	7 2-3	8	2	2	1	3
Burris	2-3	3	3	3	1	0
Kremmel g	0	1	0	0	0	0
H. Pina g, 2-2	2-3	0	0	0	0	0

D-2:54. A-4,157.

Ligue Américaine

Chicago	017	020	000 — 10 13 0
Milwaukee	001	001	001 — 3 6 1

Wood (3-5) et Herrmann; Wright (3-3), Sprague 3e. Champion 5e, Robel 9e et Moore.

CC-Chicago, Downing 4e; Milwaukee, Mohey 3e, Briggs 5e, Mitchel 1er.

New York	300	000	200 — 5 12 1
Kansas City	100	300	00 — 4 7 0

Medich (5-1) et Munson; Pattin, Mingori (0-1) 7e. Hoerner 7e, Bird 7e et Healy.

CC-KC, Pinson 1er, Solite 2e, Rojas 2e.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
New York 4, Philadelphie 1
Demain
New York à Philadelphie, 16h
(Série demi-finale 4 de 7 égale, 3-3)

Les compteurs

	b	p	pts
MacLeish, Philadelphie	10	4	14
Sheppard, Boston	9	5	14
Bucyk, Boston	7	7	14
Esposito, Boston	7	4	11
Hodge, Boston	5	6	11
Orr, Boston	1	10	11
Stemkowski, Rangers	5	6	11
Park, Rangers	4	7	11
Mikita, Chicago	5	5	10
Cashman, Boston	3	7	10
Vadnais, Boston	1	9	10

Association Mondiale

Ce soir
Toronto à Chicago
(Toronto mène la série demi-finale 4 de 7, 3-2)
Lundi
Chicago à Toronto, si nécessaire

Les compteurs

	b	p	pts
Walton, Minnesota	10	8	18
Lund, Houston	7	9	16
Mark Howe, Houston	8	7	15
Connelly, Minnesota	6	7	13
Labossière, Houston	4	8	12
Carleton, Toronto	2	10	12
Backstrom, Chicago	4	8	12
Dillon, Toronto	5	6	11
Hughes, Houston	6	4	10
Morrison, Minnesota	5	5	10
Stapleton, Chicago	1	9	10

Ligue Américaine

Hier soir
Hershey à Providence
(Hershey mène la série finale 4 de 7, 2-0)
Ce soir
Hershey à Providence

Coupe Memorial

Demain
Québec à St. Catharines
Lundi
St. Catharines à Régina
Mercredi
Régina à Québec

baseball

Ligue Nationale

Jeudi
Atlanta à St-Louis, remis
Cincinnati à Pittsburgh, remis
Hier
Philadelphie 2, Los Angeles 1
Chicago 6, Cincinnati 5
Pittsburgh 4, Atlanta 2
Houston 4, St-Louis 1
San Francisco à Montréal, remis
San Diego à New York, remis
Aujourd'hui
Cincinnati, Nelson (1-2) à Chicago, Frailing (2-1), 13h.15.
San Francisco, Bradley (2-3) à Montréal, Torrez (3-1), 14h 15.
San Diego, Jones (2-4) à New York, Matlack (2-1), 14h15.
Atlanta, Niekro (3-2) à Pittsburgh, Rooker (0-2), 14h15.
St-Louis, Siebert (2-1) à Houston, Roberts (4-2), 19h35.
Los Angeles, Sutton (4-1) à Philadelphie, Lonborg (1-2), 19h35.
Demain
St-Louis à Houston, 14h05
San Francisco à Montréal, 2, 14h15
San Diego à New York, 2, 14h15
Los Angeles à Philadelphie, 13h35
Cincinnati à Chicago, 13h15
Atlanta à Pittsburgh, 13h15

Ligue Américaine

Jeudi
Détroit 9, Kansas City 7
Hier
Chicago 10, Milwaukee 3
Détroit 4, Minnesota 3
New York 5, Kansas City 4
Texas à Boston, remis
Cleveland à Oakland
Baltimore à Californie
Aujourd'hui
Détroit, Lolich (1-4) à Minnesota, Woodson (1-1), 13h15.
Chicago, Bahnsen (2-2) à Milwaukee, Colborn (1-1), 13h 30.
Texas, Jenkins (5-1) à Boston, Wise (2-1), 14h.
Cleveland, G. Perry (3-1) à Oakland, Blue (0-3), 16h30.
Baltimore, Palmer (2-1) à Californie, Singer (3-2), 19h.
New York, Stottlemyre (5-1) à Kansas City, Splittorff (2-2), 20h30.
Demain
Cleveland à Oakland, 2, 16h30
Baltimore à Californie, 14h
New York à Kansas City, 13h30
Détroit à Minnesota, 13h15
Chicago à Milwaukee, 13h30
Texas à Boston, 2, 14h

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	13	11	.542	—
MONTREAL	9	8	.529	½
PHILADELPHIE	11	12	.478	1½
CHICAGO	8	12	.400	3
NEW YORK	8	14	.364	4
PITTSBURGH	7	13	.350	4

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	18	7	.720	—
HOUSTON	16	10	.615	2½
CINCINNATI	11	10	.524	5
SAN FRANCISCO	12	12	.500	5½
ATLANTA	12	13	.480	5
SAN DIEGO	11	14	.440	7

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	15	10	.600	—
BALTIMORE	11	9	.550	1½
DETROIT	12	10	.545	1½
MILWAUKEE	10	9	.526	2
CLEVELAND	10	11	.476	3
BOSTON	10	13	.435	4

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
TEXAS	13	9	.591	—
CALIFORNIE	12	11	.522	1½
OAKLAND	10	11	.476	2½
CHICAGO	10	11	.476	2½
MINNESOTA	9	12	.429	3½
KANSAS CITY	8	14	.364	5

Les Jets engagent deux jeunes Suédois

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg ont annoncé hier que deux joueurs de l'équipe nationale de Suède avaient signé des contrats avec cette équipe. Le président Ben Hatakin a aussi laissé entendre que d'autres Européens pourraient se joindre à ce club de l'AMH avant la saison prochaine.

Les nouveaux joueurs des Jets sont les avants Anders Hedberg et Ulf Nilsson, tous deux âgés de 23 ans, qui ont signé des contrats de deux ans.

Les modalités des ententes n'ont pas été annoncées, mais on croit que chacun recevra plus de $100,000 pour ce contrat.

Hedberg et Nilsson sont les deux premiers d'une avalanche de joueurs européens qui, selon les informateurs, seraient embauchés par l'AMH et la LNH cette année.

JIM SIMONS, un vétéran de trois saisons au circuit de la PGA dont l'unique fait d'armes fut d'avoir mené au cours des trois premières rondes de l'Omnium des Etats-Unis en 1971, a inscrit hier un compte de 65-133 six coups sous la normale, et a pris les devants à mi-chemin de la classique Byron Nelson. Simons, qui a recolté $26,000 au circuit l'an dernier, détient une priorité de deux coups devant Homero Blancas, le meneur de la première ronde. Tom Watson et Bruce Crampson suivent à 136, tandis que Jerry McGee, Kermit Zarley et Hale Irwin sont à 137. Le Canadien Ben Kern se retrouve à 71-143 cependant que Arnold Palmer n'a pu se qualifier pour les deux dernières tournées, ayant joué 74-145.

JOHN NEWCOMBE et Owen Davidson ont profité des erreurs de Clark Graebner au cours de la deuxième manche et ont battu le tandem Graebner-Charles Pasarell 7-5, 7-6, 6-2 en première ronde des championnats de tennis WCT en doubles qui se poursuivaient hier à l'amphithéâtre Maurice Richard.

Dans l'autre match présenté hier, les Américains Stan Smith et Bob Lutz, tenants du titre, ont facilement éliminé les Australiens John Alexander et Phil Dent 7-6, 6-3, 6-3.

JOEY DURELLE a perdu par KO dès la ronde initiale, hier, à Rome, contre l'Italien Vito Antuofermo. Celui-ci compte maintenant 23 victoires, dont 10 par KO, une nulle et une défaite sur blessure.

loisirs

Les Jeux et l'alimentation

La société VS Limitée vient de signer avec le Comité organisateur des Jeux Olympiques un contrat relatif à la gestion des services alimentaires au village olympique, en 1976. Deux autres firmes avaient répondu à l'appel d'offres du COJO, soit J.A. Hubert et les Systèmes d'alimentation Portage. La société VS est une firme québécoise fondée en 1949, affiliée à une firme Canadienne, VS Services, dont la majorité des actions (55%) sont détenues par la firme américaine ARA Services. Celle-ci a à son actif plusieurs réalisations d'envergure, notamment les services alimentaires du Pentagone et ceux des JO de Mexico. Le contrat, qui prévoit la préparation de 750,000 repas, oblige VS à utiliser de la main-d'oeuvre locale. Il est également prévu que ce sont des maisons canadiennes qui fourniront les denrées, les fournitures et l'équipement requis.

De plus en plus d'archers

Le tir à l'arc devient de plus en plus populaire au Québec. Ainsi, la Fédération des archers du Québec, qui comptait 525 membres en octobre dernier, en compte maintenant 820 et, selon son directeur technique, M. Gilbert Saint-Laurent, ce chiffre grimpera à 1,000 d'ici le mois prochain. C'est aux Etats-Unis que les archers sont le plus nombreux, soit 6 millions. Le Québec compte pour sa part 6,000 adeptes, dont 1,000 font régulièrement de la compétition. De plus, la Fédération internationale de tir à l'arc est présidée par une femme, Mme Inger Frith, d'Angleterre, qui occupe cette fonction depuis trois ans.

BONNE CHASSE DANS LES PARCS DU QUÉBEC...

aux chasseurs qui aiment le panache



Entre le 14 septembre et le 20 octobre 1974, les dates variant selon les territoires, 2 880 chasseurs du Québec seront autorisés à chasser l'orignal dans 9 parcs et réserves du Québec.

Les noms de ces chasseurs seront tirés au sort le 17 juin prochain.

Pour vous inscrire, procurez-vous un formulaire de participation. Ces formulaires seront **disponibles du 15 avril au 20 mai** dans les bureaux du Ministère ou auprès des agents de la conservation de la faune.

La chasse contrôlée de l'orignal s'effectuera dans les parcs suivants:

- Dunière
- Haute Mauricie
- Laurentides
- La Verendrye
- Mastigouche
- Matane
- Mont-Tremblant
- Portneuf
- Saint-Maurice

Votre formulaire dûment rempli doit parvenir au plus tard le 21 mai, à:

Ministère du Tourisme,
de la Chasse et de la Pêche
Chasse contrôlée de l'orignal
650, rue Saint-Amable, Québec
G1A 1R6

Le tirage au sort des candidats choisis sera fait publiquement au Centre de traitement électronique des données du ministère des Finances, 1601, rue Semple à Québec, lundi le 17 juin à 19 heures.

Faites de la découverte votre seconde nature

MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

toronto

Marché peu actif

Le virement a été le plus faible de l'année vendredi à la Bourse de Toronto et les cours, qui avaient progressé au cours des trois séances précédentes, ont terminé la semaine en régressant considérablement.

L'indice industriel a reculé de 1.39 et est tombé à 199.49. Les trois séances précédentes lui avaient donné un gain de plus de trois points. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 272 contre 205 alors que 228 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement n'a été que de 1.51 million d'actions d'une valeur totale de $13.16 millions jeudi. La veille, il avait été de 2.18 millions d'actions d'une valeur totale de $18.65 millions. Le virement de vendredi a été le plus faible depuis le 4 juillet l'an dernier.

A l'ouverture de la séance, on a suspendu les transactions dans le cas de Precambrian Shield Resources, dans l'attente d'informations relatives à cette société. Jeudi, l'action ordinaire de Precambrian avait fermé à $1.08.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	2030	$11⅞	11⅜	11⅜	— ⅛
Abitbi 7½p	100	$48	48	48	+ 1
Acklands	600	$12	12	12	
Acme Gas	7000	11	10½	11	
Acres Ltd	380	$9	9	9	— ¼
Acres A pr	250	$40	39½	40	+ ½
Acres wt	1140	44	44	44	+ 4
Advocate	530	110	110	110	
Afton Min	800	$7	7	7	+ ¼
A.G.F.M.	1300	220	200	220	+20
Agnico E	3750	$7⅜	7	7⅜	— ⅛
Agra Ind	550	$8	8	8	
Ahed M	z200	75	75	75	
Akaitcho	1400	200	190	195	— 5
Albany	2000	48	48	48	
Alt East G	2300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Alta Gas A	4902	$12	11⅞	11¾	— ¼
Alta G E p	z40	$23½	23½	23½	
Alta Nat	z5	$18½	18½	18½	
Alcan	8270	$33½	33¼	33¼	— ⅜
Alcan pr	100	$21½	21½	21½	
Algoma St	3054	$25	24⅜	24⅝	— ½
Algoma pr	120	425	425	425	
All-Cn B	18300	320	290	320	+20
Allarco Dv	450	$9½	9½	9½	— ¼
Alminex	600	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Am Bonza	2870	255	235	255	+15
Am Larder	4154	100	100	100	+ 5
A Eagle	29792	115	99	115	+20
Am Leduc	3000	5	5	5	— ½
Andres W	2890	$14⅜	14	14¼	— ½
Anglo-cn	3000	$21⅞	21⅝	21⅝	— ⅜
Ang CT 290	100	$31	31	31	— 2
Ang U Dev	2000	135	135	135	+ 5
Aquitaine	201	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Argus B pr	z10	$31½	31½	31½	
Argus C pr	1000	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Args 260 p	105	$30¾	30¾	30¾	— ⅜
Asamera	1360	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Ashland C	1500	$10½	10½	10½	
Asoc Porc	202	165	165	165	+ 6
Atco A	360	$17	17	17	+ ½
Atlas Yk	1500	15	15	15	
Avoca M	3000	72	72	72	+ 2
Bad Boy	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Ballindery	3200	125	120	125	+ 5
Banister C	500	$11¼	11¼	11¼	— ¾
Bankeno	1100	390	380	390	+10
Bank B C	z24	$22¾	22¾	22¾	
Bank Mtl	4372	$18⅛	17¾	18	+ ⅛
Bank N S	2335	$34	33⅝	33⅞	— ⅜
B Cdn Nat	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Barex	1500	12	12	12	
Baton B	400	470	465	470	+ 5
Bay Mils p	100	$9½	9½	9½	
Becker B p	1300	365	360	365	+ 5
Bell Canad	8517	$41	40¾	40⅞	— ⅛
Bell A pr	366	$42¾	42¼	42¼	— ¼
Bell B pr	450	$44¼	44	44⅛	— ⅛
Bell C pr	525	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Beth Cop	450	$13⅜	13¼	13¼	— ¼
Big Nama	5000	18	18	18	
Black P A	200	420	420	420	— 5
Blkwod A	100	425	425	425	+25
Block Bros	3700	345	340	345	+10
Bomac A	100	$6¾	6¾	6¾	
Bombrder	3300	265	255	260	—15
Bovis Cor	1050	170	168	168	+ 2
Bow Valy	2020	$24¼	23⅞	23⅞	— ½
BP Can	1150	$14⅛	14	14	— ⅜
Bralor Res	3000	170	170	170	+ 3
Bramalea	800	$6	5¾	5¾	— ⅛
Brameda	699	48	48	48	+ 1
Brascan A	7476	$15⅞	15⅝	15¾	— ⅛
Brenda M	1100	$6¼	6¼	6¼	
Bright A	900	$18⅝	17½	17½	— ¼
Brinco	4935	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Br Am Bnk	z37	$16	15½	15½	
BC Forest	z160	$17⅞	17⅞	17⅞	
BC Frest p	100	$37	37	37	+1½
BC Phone	z45	$53⅞	52⅜	52⅜	
BCPh 4¾ p	100	$49	49	49	+ ½
BCPh 1956	125	$52	52	52	— 2
BCPh 4.84	100	$14½	14½	14½	+ ½
BCP4 6.80	z20	$20¾	20¾	20¾	
Bruck B	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Brunswk	2200	475	465	475	+ 5
Budd Auto	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Budd A w	200	365	360	360	+ 5
Bulora Cor	400	195	193	195	
Burns Fds	100	$12½	12½	12½	— ⅛
Bushnell	400	$7¾	7¾	7¾	
Cad Dev	500	$14⅛	14	14	+ ⅛
CAE Ind	800	$9⅝	9⅜	9⅝	
Cal Pow	350	$23	22⅞	23	
Calmor IB	500	68	68	68	+ 5
Calvert	3500	24	23	24	+ 1
Cam Mine	3500	18	17	18	+ 1
Camflo	5275	$16¼	15¼	16¼	+ ¼
Cam Chib	1600	$7	6¾	6¾	— ⅛
Camp RL	150	$76½	76½	76½	+ 2
Campau A	1470	$8	7⅜	7⅜	— ⅜
Can Cem L	2070	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
C Geother	3000	150	140	149	— 1
C Nor West	800	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
C Pakrs C	225	$23	23	23	
Can Perm	1250	$16	16	16	
CS Pete	4600	400	385	400	+ 5
CSL pr	400	465	465	465	— 5
C Tung	2500	380	370	375	— 5
C Cablesy	z18	$13	12⅜	12⅜	
Cdn Cel	600	$5⅝	5¾	5¾	— ¼
CC Man A	200	$25	24½	25	+ ½
C Ex Gas	1300	315	310	310	
C Found pr	131	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
CGE	z50	$25	25	25	
CGE pr	200	$24	23½	23½	— 2
C Homestd	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
C Hydr	750	$7½	7¼	7¼	— ¼
C Imp Bank	6085	$27½	27⅛	27⅛	
C Ind Gas	1000	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
CIL	5405	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
C Int Pow	600	$11	11	11	
C Manoir	200	420	415	415	—15
C Ocdental	1700	$10⅜	10	10	— ⅜
CP Inve	2080	$15⅝	15⅜	15⅜	
CP Inve pr	100	$31⅛	31⅛	31⅛	— ¼
CP Inve w	6155	225	220	224	— 1
CP Ltd	21413	$14¾	14½	14½	— ½
CPL A p	4700	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
CPL $3. pr	100	$8	8	8	— ½
C Reserve	400	385	385	385	— 5
Cdn Salt	z5	$15½	15⅛	15⅛	
Cdn Sup O	1375	$47¼	47	47	— ½
Cdn Tire	1521	$37½	36¾	36¾	— ¼
C Utilties	444	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
C Util 4¼ p	z75	$49	49	49	
C Util $1.25	z50	$18	18	18	
Canron	1481	$22¼	22	22¼	+ ¼
Capit Div	750	35	35	35	+ 1
Cara	100	$5½	5½	5½	
Carl OK	6001	305	300	300	— 5
Carl OK A p	100	$21½	21½	21½	— ⅝
Carl OK B p	365	$25½	25¼	25¼	— ¼
Carma D	600	$11	11	11	+ ⅛
Carrier JD	500	165	165	165	— 5
Cassiar	750	$8¼	7⅞	8⅛	+ ¼
CC Yachts	1100	340	335	335	—25
Celanese	1165	$6	5⅞	5⅞	
Celan 175 p	100	$19	19	19	
CFCN	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Chemaloy	3200	283	279	283	+ 3
Chib-K	10500	29	27	27	— 2
Chib M	3000	40	38	40	— 1
Chieftan D	2250	$8¼	8	8⅛	
Chimo	300	104	104	104	
Chrysler	1696	$16½	16⅛	16⅛	— ⅛
CHUM B	2200	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Coch W	14600	205	185	201	—14
Cokfield	300	450	450	450	—10
Coin Lake	1500	27	27	27	+ 1
Coldstrm	416	235	235	235	
Coles Book	250	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Compr Ap	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Comb Met	1333	11½	11½	11½	c
Cominco	3220	$28⅛	27¼	27¼	— ¾
Com Cap	1075	270	270	270	
C Holiday I	1410	$6⅛	6	6	— ¼
Comtech	300	315	315	315	+ 5
Coniagas	3400	195	191	195	+ 5
Conn Chm	300	55	5	5	
Con Bath	850	$25	24⅞	25	
Con Bath p	200	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Con Bath w	2700	80	73	73	— 7
Con Bldg	1500	295	290	290	— 5
Con Fardy	3700	110	105	106	+ 6
C Durham	6500	72	70	72	+ 1
C Marben	500	73	73	73	— 1
C Morisn	3300	200	189	195	+ 9
Con Nichol	1000	13	13	13	+ 2
Cons Prof	9300	116	113	116	— 6
C Rambler	3700	305	293	299	+19
C Rexspar	1500	23	23	23	+ 1
Con Textle	100	380	380	380	
Con Distrb	1125	$8⅛	8	8	— ¼
C Gas	16885	$15½	15⅜	15½	
Con Gas B	z30	$66	65	66	
Con Glass	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Conwest	1100	410	405	405	—15
Cooper C	950	485	475	475	—25
Cornat Ind	3920	490	490	490	
Corp Food	100	410	410	410	—15
Cr Food A	z25	$27	27	27	
Coseka R	5000	225	210	225	+15
Costain R	800	$7⅜	7¼	7¼	+ ⅛
Costin R w	1000	265	265	265	+ 5
Courvan	z50	12	12	12	
Craigmt	3425	$5⅞	5¾	5¾	
Crain R L	1450	$9	8⅜	9	+ ½
Crestbrk	400	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Cstland	1000	16	16	16	
C Zelrba A	406	$23¼	22¾	23¼	+ ⅜
Crow Nest	102	$26	26	26	— 1
Crush Intl	810	$8⅛	8	8	
Cuvier M	9050	192	188	190	
Dale R	100	$8	8	8	
Daon Dev	200	$9½	9⅛	9⅛	+ ⅛
D Aragon	1000	17	17	17	
Decca R	800	395	380	380	—15
D Eldona	2500	45	44	45	
Denison	2521	$44	43½	43½	— ½
Dicken	15750	$9¼	8½	9⅛	+ ⅛
Discovry	1900	258	251	258	+ 3
Distl Seag	2569	$38⅞	38⅝	38⅞	— ⅛
Doman I	1300	$6½	6½	6½	
Dome	462	$154	150	154	+3½
Dome Pete	2155	$31⅞	31	31	— ⅜
D Bridge	118	$40½	40½	40½	+ ½
D Citrus	z20	$6⅜	6⅜	6⅜	
D Explor	500	42	42	42	+ 2
Dofasco	3664	$30	29⅝	29⅝	— ⅜
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	
Dom Store	722	$14⅛	14	14	
D Textie	450	$10⅞	10⅝	10⅝	— ¼
Domtar	1053	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Dover Ind	200	$13½	13½	13½	+ ⅜
DRG Ltd A	500	$7	7	7	
Dunde Pal	1000	46½	46½	46½	+1½
Du Pont	100	$28⅜	28⅛	28⅜	— ⅛
Dustbane	500	$6	6	6	— ½
Dylex L A	400	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Dynasty	1725	$9½	9⅛	9¼	— ⅛
Bramalea	800	$6	5¾	5¾	— ⅛
Brameda	699	48	48	48	+ 1
Brascan A	7476	$15⅞	15⅝	15¾	— ⅛
Brenda M	1100	$6¼	6¼	6¼	
Bright A	900	$18⅝	17½	17½	— ¼
Brinco	4935	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Br Am Bnk	z37	$16	15½	15½	
BC Forest	z160	$17⅞	17⅞	17⅞	
BC Frest p	100	$37	37	37	+1½
BC Phone	z45	$53⅞	52⅜	52⅜	
BCPh 4¾ p	100	$49	49	49	+ ½
BCPh 1956	125	$52	52	52	— 2
BCPh 4.84	100	$14½	14½	14½	+ ½
BCP4 6.80	z20	$20¾	20¾	20¾	
Bruck B	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Brunswk	2200	475	465	475	+ 5
Budd Auto	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Budd A w	200	365	360	360	+ 5
Bulora Cor	400	195	193	195	
Burns Fds	100	$12½	12½	12½	— ⅛
Bushnell	400	$7¾	7¾	7¾	
Cad Dev	500	$14⅛	14	14	+ ⅛
CAE Ind	800	$9⅝	9⅜	9⅝	
Cal Pow	350	$23	22⅞	23	
Calmor IB	500	68	68	68	+ 5
Calvert	3500	24	23	24	+ 1
Cam Mine	3500	18	17	18	+ 1
Camflo	5275	$16¼	15¼	16¼	+ ¼
Cam Chib	1600	$7	6¾	6¾	— ⅛
Camp RL	150	$76½	76½	76½	+ 2
Campau A	1470	$8	7⅜	7⅜	— ⅜
Can Cem L	2070	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
C Geother	3000	150	140	149	— 1
C Nor West	800	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
C Pakrs C	225	$23	23	23	
Can Perm	1250	$16	16	16	
CS Pete	4600	400	385	400	+ 5
CSL pr	400	465	465	465	— 5
C Tung	2500	380	370	375	— 5
C Cablesy	z18	$13	12⅜	12⅜	
Cdn Cel	600	$5⅝	5¾	5¾	— ¼
CC Man A	200	$25	24½	25	+ ½
C Ex Gas	1300	315	310	310	
C Found pr	131	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
CGE	z50	$25	25	25	
CGE pr	200	$24	23½	23½	— 2
C Homestd	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
C Hydr	750	$7½	7¼	7¼	— ¼
C Imp Bank	6085	$27½	27⅛	27⅛	
C Ind Gas	1000	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
CIL	5405	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
C Int Pow	600	$11	11	11	
C Manoir	200	420	415	415	—15
C Ocdental	1700	$10⅜	10	10	— ⅜
CP Inve	2080	$15⅝	15⅜	15⅜	
CP Inve pr	100	$31⅛	31⅛	31⅛	— ¼
CP Inve w	6155	225	220	224	— 1
CP Ltd	21413	$14¾	14½	14½	— ½
CPL A p	4700	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
CPL $3. pr	100	$8	8	8	— ½
C Reserve	400	385	385	385	— 5
Cdn Salt	z5	$15½	15⅛	15⅛	
Cdn Sup O	1375	$47¼	47	47	— ½
Cdn Tire	1521	$37½	36¾	36¾	— ¼
C Utilties	444	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
C Util 4¼ p	z75	$49	49	49	
C Util $1.25	z50	$18	18	18	
Canron	1481	$22¼	22	22¼	+ ¼
Capit Div	750	35	35	35	+ 1
Cara	100	$5½	5½	5½	
Carl OK	6001	305	300	300	— 5
Carl OK A p	100	$21½	21½	21½	— ⅝
Carl OK B p	365	$25½	25¼	25¼	— ¼
Carma D	600	$11	11	11	+ ⅛
Carrier JD	500	165	165	165	— 5
Cassiar	750	$8¼	7⅞	8⅛	+ ¼
CC Yachts	1100	340	335	335	—25
Celanese	1165	$6	5⅞	5⅞	
Celan 175 p	100	$19	19	19	
CFCN	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Chemaloy	3200	283	279	283	+ 3
Chib-K	10500	29	27	27	— 2
Chib M	3000	40	38	40	— 1
Chieftan D	2250	$8¼	8	8⅛	
Chimo	300	104	104	104	
Chrysler	1696	$16½	16⅛	16⅛	— ⅛
CHUM B	2200	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Coch W	14600	205	185	201	—14
Cokfield	300	450	450	450	—10
Coin Lake	1500	27	27	27	+ 1



Jorge Silvio Mohammed
Blaine Bassil Lui Oscar Dominic

Recontrez quelques-uns des 128-membres de notre famille dévoués à votre bon palais.

PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
5192 Cote des Neiges
pres de Queen Mary. 731-8221

les devises

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4409
Allemagne	Deutsche Mark	.3912
Angleterre	Livre	2.3275
Argentine	Peso	.1920
Australie	Dollar	1.4313
Autriche	Schilling	.0529
Belgique	Franc	.0253½
Brésil	Cruzeiro Novo	.1524
Danemark	Couronne	.1628
Espagne	Peseta	.0167
France	Franc	.1944
Hollande	Florin	.3697
Italie	Lire	.001521
Japon	Yen	.003435
Mexique	Peso	.0789
Etats-Unis	Dollar	.9606
Norvège	Couronne	.1798
Nouvelle Zelande	Dollar	1.4145
Suede	Couronne	.2244
Suisse	Franc	.3262

Le dollar canadien

MONTREAL — Le dollar US a monté de 1-5 hier à Montréal et y a atteint $0.96 6-25 et la livre sterling y a monté de 1 11-100 et atteint $2.33 13-25.

A New York, le dollar canadien a baissé de 11-50 et fermé à $1.03 9-10 et la livre sterling a monté de 13-20 et atteint $2.42 13-20.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC



Gilles Arès

Le Conseil de la Coopération du Québec annonce la nomination de son directeur général, M. Gilles Arès, entré en fonction le 1er mai 1974.

M. Arès possède une maîtrise en sciences commerciales et en sciences comptables de la faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval et a fait sa scolarité de doctorat ès Sciences politiques à l'Institut universitaire de Hautes Études Internationales de Genève, Suisse.

Avant de devenir Directeur général du CCQ, M. Arès était professeur au Département d'Administration et d'Économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il a aussi enseigné au Département de Sciences Comptables de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

Il est membre de l'Institut canadien des Comptables agréés, de la Corporation des Administrateurs agréés du Québec et de la Commission de la recherche du Centre Québécois de relations internationales.

Les bureaux du CCQ sont situés à 2030 boul. Père Lelièvre, Québec G1P 2X1.

indices de toronto

	Industr.	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	—1.39	+4.74	—0.33	—2.71
Clôture	199.49	490.69	91.08	222.75
Semaine dern.	197.68	474.04	89.89	220.18
Mois dern.	213.28	587.30	99.61	254.91
1974 haut	228.78	622.04	109.23	274.81
1974 bas	196.22	416.36	88.38	218.37

montréal

Baisse générale

Tous les secteurs ont régressé hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible. Au fait, le virement n'a été que de 612,800 actions, contre 821,000 jeudi.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 146 contre 68 alors que 48 valeurs demeuraient inchangées.

Consumers Gas Co., dont 10,100 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-4 et est tombée à $15 1-2. Beaver Mining, dont 38,600 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint $2.76.

Les pétroles ont perdu du terrain. Pacific Petroleums a reculé de 1 1-4 et est tombé à $24 5-8, Husky Oil, de 7-8 et est tombé à $18 1-4, Gulf Oil Canada, de 3-8 et est tombé à $30 7-8, Shell Canada, de 1-2 et est tombé à $16 3-4, Ocean Oil, de 1-4 et est bombé à $11 7-8 et Texaco Canada, de 1-4 et est tombé à $42 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	333	$11⅜	11½	11⅜	— ¼
Alta Gas T	140	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Alcan	4115	$33⅜	33⅛	33¼	— ⅛
Algoma St	300	$24¾	24¾	24¾	
Andres Wn	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅞
Anglo—Cn	950	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Aquitaine	700	$27	27	27	+ ⅛
Asbestos	805	$18¼	18	18¼	+ ¼
Astral	200	125	125	125	
Bank Mtl	975	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Banq CN	1999	$18	18	18	— ⅛
Bq Pv Can	340	$15	15	15	
Bathrst p	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Bell Canad	1238	$41	40⅞	40⅞	
Bell B pr	100	$44	44	44	+ ⅛
BM RT u	450	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅜
Bombrder	300	260	255	255	—15
Border C	500	215	205	215	+5
Bow pfd	100	$39	39	39	
BP Can	700	$14⅛	14	14	+ ⅛
Brcan a	3635	$15⅞	15¾	15¾	— ¼
Brinco	1668	$6⅜	6½	6½	
Camp a	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Can Cem L	350	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Cble w	200	200	200	200	—30
C Hydro	300	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
C Imp Bank	201	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
CI Pow pr	105	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
C Javln	27454	$12½	11⅜	12⅜	+1
Cdn Tire A	550	$36¾	36½	36½	—1
Cantol	200	$5	5	5	
CPLtd	7760	$14¾	14⅜	14⅜	— ¾
Carl Ok	1350	300	300	300	—10
Celanese	600	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Cent Dyn	500	91	91	91	—9
Chrysler	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅜
Cockfield	200	450	450	450	
Cominco	750	$28	27¼	27¼	— ¾
Comodor	600	500	485	485	—15
C Holiday I	700	$6	6	6	— ⅛
Con Bath	3216	$25	25	25	+ ¼
Con Bath w	2000	80	80	80	+20
Cons Gas	10100	$15¾	15½	15½	— ¼
Copind	100	170	170	170	—15
Denison	525	$44	44	44	+2½
Distl Seag	640	$39	38⅞	38⅞	— ¼
Dome Pete	1200	$31⅞	31¼	31¼	— ⅜
Dofasco	332	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ½
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	
Dom Store	400	$14¼	14	14	— ¼
D Textie	8400	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Domtar	1835	$25¼	25	25⅛	— ⅜
Dupuis A	125	380	380	380	—20
Enamel A	2000	345	345	345	+5
Fal Nck	2810	$53	53	53	—1¼
Fin Coll	600	230	225	225	—5
Gaz Metr	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
GBC pr	200	$28	28	28	
GL Paper	400	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Gulf Can	825	$30⅞	30½	30⅞	— ⅜
Hollinger	150	$36	36	36	— ¼
Home A	152	$45½	45½	45½	— ¼
Husky Oil	815	$21	21	21	— ¼
H Bay Co	279	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Husky Oil	3600	$19¼	18	18¼	— ⅛
IAC	1960	$16⅛	16	16	— ⅛
Imp O a	4988	$37	36¾	36⅞	— ⅛
Imasco Ltd	596	$28½	28¼	28½	
Imsco A	500	360	360	360	—10
Int Nickel	2766	$30⅞	30¾	30⅝	— ⅜
IU Int	4950	$14⅝	14¼	14½	
Intpr Pipe	1475	$17⅞	17⅜	17⅞	— ⅛
Ivaco	100	$11½	11½	11½	+ ¾
Janock	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Labatt pr c	100	$23½	23½	23½	— ¼
Lacroix	700	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Logistec C	1200	275	250	275	+40
Mac HA	600	$7	7	7	— ½
MB Ltd	1150	$28	27⅞	28	+ ¼
Magnason	100	270	270	270	+25
Mrtm a	100	$9	9	9	+ ¼
Mass Fer	2760	$17⅜	17	17	— ⅛
Melchers	600	$5	5	5	
Micrsyst	155	$6½	6½	6½	
Molson A	450	$22½	22½	22½	— ½
MLW Wor	100	$15½	15½	15½	— ½
Moore	2343	$49½	48¾	49½	
MSN Ind	200	$8⅝	8⅝	8⅝	
Nfld LP	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Noran a	800	$45½	44⅜	45¼	+ ⅜
N Elec	2905	$21½	21¼	21½	+ ¼
N W Sp	295	$6¾	6½	6¾	+ ⅜
Pac Pete	2015	$25⅜	24⅝	24⅝	—1¼
Pancan	400	$11¾

A & W

Des restaurateurs qui ont le goût du Québec

par Michel Guénard

La chaîne de restaurants A&W comptait 302 places d'affaires au Canada en 1974 dont 54 au Québec. Au cours des trois prochaines années, la société entend investir elle-même quelque $3 millions dans la province alors que ses concessionnaires affiliés en feront autant par le biais du "franchising". C'est donc dire que plus de 40% des futurs emplacements de A&W seront situés au Québec. Le "roi du hamburger" n'est donc pas menacé dans son fief en dépit de la flambée inflationniste des produits alimentaires qui a frappé sévèrement le secteur des viandes et en particulier celui du boeuf depuis un an.

Les dirigeants de la société, M. David Ingimundson en tête, directeur pour l'est du Canada de A&W Food Services, ne se laissent pas abattre, ou du moins conservent-ils un optimisme de bon aloi, malgré la hausse vertigineuse de 18% de l'indice des prix alimentaires depuis 1973. Face à la concurrence acharnée que se livrent au Québec les sociétés Kentucky Fried Chicken (85 emplacements), Harvey's (27) et Mcdonald's (20 actuellement mais 32 d'ici la fin de l'année), le groupe A&W vise à saupoudrer le Québec de nouvelles places d'affaires afin de gagner de vitesse ses plus proches concurrents.

Ce "goût du Québec" des restaurants A&W repose sur deux phénomènes sociologiques dont l'un du moins demeure quelque peu mystérieux: des études entreprises par l'American Restaurant Association indiquent que d'ici l'an 2000, un repas sur trois sera pris dans un restaurant; l'autre révèle que Montréal occupe la deuxième place au monde, après la Nouvelle-Orléans, en ce qui a trait à la consommation de boissons gazeuses.

Le Québec semble donc une terre de prédilection pour les chaînes de restaurants à "service rapide" quoique la société A&W soit la seule à offrir un menu varié où le poulet fait bon ménage avec les nombreuses assiettes de boeuf. Selon M. Ingimundson, le temps-loisir des gens ne doit pas être trop accaparé par la "pause gastronomique", aussi l'organisation A&W mise-t-elle sur un groupe d'âge bien identifié: la jeune famille de 18 à 35 ans qui désire un repas de qualité servi rapidement.

Même si la réclame publicitaire de l'entreprise est dirigée vers la population adulte, il n'en demeure pas moins qu'elle met l'emphase sur l'humour. Les études de marketing ont montré que le nom, les couleurs (brun et orange), l'ambiance décontractée qui règne dans les restaurants A&W plaisent énormément aux enfants. Les dirigeants de la société essaient tant bien que mal de "rationnaliser" ce phénomène quoiqu'ils avouent ne pas être très au fait des raisons profondes qui font que les enfants s'amourachent de leur "image commerciale".

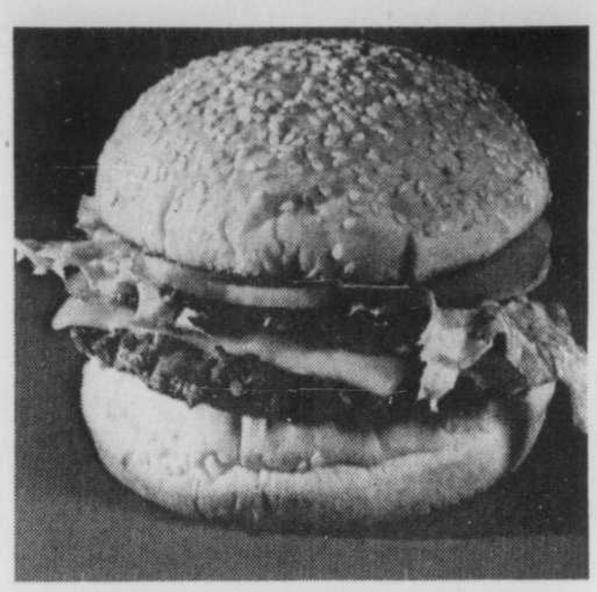
Même la crise pétrolière n'a pas réussi à saper le taux de croissance de leurs ventes ($60 millions de chiffre d'affaires en 1973), si bien que la société s'attend à un "été record" à cause même de la pénurie d'essence qui frappe les Etats-Unis. "Le Canada, d'expliquer M. Saltzman, propriétaire de plusieurs restaurants A&W à Montréal, représentera un refuge sûr pour les vacanciers américains qui n'auront plus à vivre avec la hantise des postes d'essence." Corollairement, les touristes canadiens préféreront visiter le pays plutôt que d'affronter les aléas des promenades automobiles outre-frontière. D'ailleurs les hôteliers montréalais laissent voir un cahier de réservations bien en avance sur celui de l'an dernier.

Selon les dirigeants de la chaîne, le succès de l'entreprise est étroitement lié au système de "franchising" qui implique une mise de fonds relativement substantielle des hommes d'affaires qui viennent à titre privé se greffer au tronc central de la société A&W. La minutieuse planification géographique des nouveaux sites, l'appui d'une expertise en restauration, une gamme de produits bien identifiés, etc. autant de facteurs qui attirent les investisseurs à se joindre à la société A&W.

En retour de ces services, la société encaisse des revenus provenant de ses propres restaurants, de la vente et redevances de ses "franchises", de la distribution de ses propres produits alimentaires comme la "root beer", les essences d'orange, les épices, etc. La formule d'affaires développée par A&W favorise donc une intense co-participation entre le restaurateur-propriétaire et la société-tuteur: "Rien n'est laissé au hasard et jamais un restaurateur ne s'est senti esseulé au sein de l'organisation commerciale," de conclure M. Saltzman.

Située au centre même du tourbillon inflationniste qui balaie le secteur alimentaire, la société A&W refuse de sombrer dans la névrose de la "hausse automatique des prix". Depuis avril 73, elle a majoré ses prix de 11% alors que le renchérissement des produits alimentaires atteignait 18%. Consommateur impuissant parmi d'autres, A&W a donc vu sa marge bénéficiaire régresser constamment depuis un an. M. Ingimundson croit que seul l'auto-discipline des milieux d'affaires peut mettre fin au laisser-aller des prix.

On sent tout de même qu'en 55 ans d'existence, la société A&W traverse une période qualifiée "d'instable" par ses dirigeants: ceux-ci ne détesteraient pas voir le gouvernement faire montre de plus de fermeté dans le contrôle des prix alimentaires. Sans préconiser ouvertement une "régie des prix de ce secteur", le directeur régional de A&W rappelle que l'entreprise privée ne peut progresser que dans un contexte économique stable. Propriété de Lever Brothers (elle-même filiale de la société anglaise Unilever), la chaîne A&W mise aveuglément sur le fait que le "hamburger" est roi au pays du Québec... même si les frontières du royaume sont menacées par la "peste inflationniste."



Si le hamburger ne peut être considéré comme le raffinement gastronomique des spécialistes de la table, du moins s'arroge-t-il le titre de roi. La flambée des prix du boeuf menace le royaume et les dirigeants de la chaîne de restaurants A&W se demandent s'il ne faut pas sonner l'hallali aux frontières.

SMA passe sous le contrôle de Power

La société Power Corp annonce qu'elle s'est engagée à acquérir le contrôle de SMA en achetant les intérêts des Entreprises Gelco Ltée dans cette maison de traitement des données qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ $3 millions.

Le communiqué ne mentionne pas le montant de la transaction mais précise que l'acquisition se fera "pour une considération égale au coût de l'investissement de Gelco".

Les Entreprises Gelco détiennent 60.4% des actions votantes de SMA. La Caisse de dépôts et de placements vient en tête des autres actionnaires avec 22.9% des titres.

Power Corp. appartient dans une proportion de 50.01% aux Entreprises Gelco, contrôlées par Nordex Ltd qui est la propriété de MM. Paul Desmarais et Jean Parisien.

Par ailleurs, Power communique également que les dividendes trimestriels sur les actions privilégiées participantes et actions ordinaires ont été portés de $0.075 à $0.10 par action, ce qui représente une augmentation de 33%.

Le bénéfice consolidé pour le premier trimestre s'est élevé à $6,988,000 comparativement à $4,119,000 pour la même période en 1973. Pendant ce temps, le revenu brut d'exploitation passait de $21.0 millions à $25.3 millions.

Alcan

Produits Alcan Canada et le gouvernement de la République de Cuba ont signé un accord portant sur l'assistance technique de l'Alcan dans l'agrandissement d'une usine de filage de l'aluminium près de La Havane.

Il s'agit d'un contrat de plus de $2 millions comprenant l'installation d'une presse de filage, de fours d'affinage et d'un atelier d'outillages. Produits Alcan y contribuera par son savoir-faire technique dans les domaines du filage, du moulage, et de la conception des filières et des produits finis.

L'accord a été signé par M. Creighton Cross, vice-président de Produits Alcan Canada Limitée, au nom d'Alcan et par senor Marcial Santana Bez, pour le compte du ministère du Développement industriel de Cuba.

En outre, Alcan s'occupera de la formation du personnel productif recruté à Cuba. Enfin, il lui incombera de trouver des applications aux produits fabriqués à Cuba, et destinés tout particulièrement aux marchés du bâtiment et de la construction dans ce pays. On sait qu'au Canada, Alcan occupe une place de choix dans le marché, aussi vaste que vigoureux, de cette catégorie de produits en aluminium.

Produits Alcan Canada Limitée, filiale d'Aluminium du Canada, Ltée, Montréal, est chargée de l'exploitation des usines canadiennes de transformation et de la vente de l'aluminium sous toutes formes au Canada.

bénéfices

Nova Scotia Savings and Loan; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $437,381-46 cents l'action, contre $402,630-48 cents pour un nombre moindre d'actions.

Le taux d'intérêt privilégié passe à 11% aux Etats-Unis

NEW YORK (AFP) — La hausse des taux d'intérêt s'est amplifiée en fin de semaine aux Etats-Unis.

Une demi douzaine de banques, dont la Bankers Trust de New York, septième banque des Etats-Unis, affichaient vendredi un prime rate record de 11 pour cent, alors que la plupart des autres banques s'étaient ralliées à un taux de 10.75 pour cent, dont la plus grande banque des Etats-Unis la Bank of America.

Les analyses ne disposaient encore en fin de semaine d'aucun élément permettant de penser que la fin de ce mouvement de hausse, encouragé par la Réserve fédérale pour lutter contre l'inflation, soit en vue.

Certains analystes estiment qu'il est encore possible que le taux d'intérêt de base que les banques chargent à leurs meilleurs clients, aille jusqu'à 12 pour cent.

dividendes

Bow Valley Industries; 5 cents, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 10 mai.

Canadian Utilities; 14 1-2 cents, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 15 mai; l'action priv. à $1.25, 31 1-4 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Dominion Lime; 15 cents, hausse de 2 cents, le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Farmers and Merchants Trust; 5 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné que Monsieur Joseph Etienne Gérard Gaucher, domicilié à St-Andre Est, comté d'Argenteuil, district de Terrebonne, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Etienne Gérard Gauthier.

ST-JEROME, le 30 avril 1974.

CHARETTE, SOURMIS ET LUSSIER
PROCUREURS DU REQUERANT

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que "BOULANGERIE VIAU LTEE" Corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformement aux dispositions de la Loi des Compagnies de la Province de Québec.

Date à Montréal, ce dixième jour du mois d'avril, mil neuf cent soixante quatorze.

LE SECRETAIRE
JULES DURIVAGE.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que "PATISSERIE ST. MICHEL INC." Corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de la Province de Québec.

Daté à Montreal, ce dixième jour d'avril mil neuf cent soixante quatorze.

LE SECRETAIRE
JULES DURIVAGE.

AVIS est par les présentes donné qu'un Acte enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le no. 2510488, la Banque Canadienne Nationale (ici appelée "La Banque") a libéré, reassigné et retransféré à Wm. C. Norris Limited (ici appelé "Le Client") 6035 N- Chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent, Québec, camionnage - contrat de carrières, tous les droits, titres et intérêts de la Banque sous une certaine assigantion générale des dettes figurant aux livres, executées par le client à la Banque, en date du 22 juin 1966, et enregistrée au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le no. 1920727.

Date le 26ième jour d'avril 1974.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que "BOULANGERIE ROSEMONT (1966) INC." Corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformement aux dispositions de la Loi des Compagnies de la Province de Québec.

Date à Montréal, ce dixième jour de avril, mil neuf cent soixante quatorze.

LE SECRETAIRE
JULES DURIVAGE

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
AVIS DE DEMANDE
DE PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que JEAN RENE ST-LOUIS, de 7000 rue Ronsard, apt. 30, à Ville d'Anjou, district de Montreal va s'adresser à la Commission des Transports du Quebec pour obtenir un permis spécial de haulaway l'autorisant à tirer des remorques de Kingsway Freight Lines Ltd., avec son camion tracteur selon le permis 17376-V de cette dernière qui demande un permis spécial de courtier en transport corrélatif et réciproque à la même fin.

Toute partie intéressée qui désire s'opposer à l'octroi de ce permis spécial doit déposer son opposition à la Commission des Transports au 800 est Boul. De Maisonneuve, à Montréal, dans les quatre (4) jours de la première des trois publications du présent avis.

SAINT-PIERRE & CHAMARD
Procureurs du requérant.

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
AVIS DE DEMANDE
DE PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que JEAN-GUY BERTHIAUME, de 7000 rue Ronsard, apt. 30, à Ville d'Anjou, district de Montréal, va s'adresser à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial de haulaway l'autorisant à tirer des remorques de Kingsway Freight Lines Ltd., avec son camion tracteur selon le permis 17376-V de cette dernière qui demande un permis spécial de courtier en transport corrélatif et réciproque à la même fin.

Toute partie intéressée qui désire s'opposer à l'octroi de ce permis spécial doit déposer son opposition à la Commission des Transports au 800 est Boul. de Maisonneuve, à Montréal, dans les quatre (4) jours de la première des trois publications du présent avis.

SAINT-PIERRE & CHAMARD
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-041376-744 (500)

DAME ANITA GENDRON,

requérante

-vs-

CLAUDE MATHIEU,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE MATHIEU, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 26 avril 1974.

Me W. LEFEBVRE,
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-041724-745

DAME DIANE GRENIER, épouse commune en biens de REAL PAQUETTE, résidant et domiciliée au 1403, rue Wellington à Pointe St-Charles, District de Montréal;

Requérante

-vs-

REAL PAQUETTE, dont l'adresse est inconnue;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé REAL PAQUETTE est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 26 avril 1974

Me W. Lefebvre
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

No. 12-040731-74

CLARENCE HIGDEN, résidant et domiciliée à 6200 Platon, Brossard, district de Montréal, Province de Québec.

Requérant

-contre-

MARIA NORA MEEKISON de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, MARIA NORA MEEKISON est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE, a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 5 avril, 1974.

W. Lefebvre,
Registraire-conjoint

Mes. Shriar, Polak & Cooperstone,
1010 ouest Ste-Catherine
Suite 620,
Montréal, H3B 1G9.
Avocats de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-041377-742 (500)

DAME DENISE BLANCHARD,

Requérante

-vs-

MAURICE RENE,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MAURICE RENE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 26 avril 1974.

W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-040,934-741

DAME CLAIRE DIEUDONNE, des ville et district de Montréal,

Requérante,

-vs-

RENE BORGNE, de domicile inconnu,

Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé RENE BORGNE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, CE 16 AVRIL 1974
(S) WILFRID LEFEBVRE
Registraire-adjoint.

Me Carole Marsot
Avocat de la requérante
800 est, boul. de Maisonneuve
10ième étage
Montréal H2L 4M7, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500 12 041 609 748

DAME SHEILA WALSH, commis-comptable, épouse en société d'acquêts de Andrew Guindon, domiciliée et résidant à 5735, Jeanne Mance, Montréal, dit district,

Requérante

-vs-

ANDREW GUINDON, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDREW GUINDON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 29 avril 1974

(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJOINT

Mes BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT
(Me Pierre Duquette)
5311, avenue du Parc
MONTREAL, P.Q. H2V 4G9

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500 15-001 545-746

MARTHES JUTRAS, etudiante, domiciliée et résidant au 5069 de la rue Berri, app. 11, à Montréal, district de Montréal;

demanderesse,

-vs-

HENRI LAVALLEE, administrateur, domicilié et résidant au 1737 de la rue St-Denis, à Montréal, district de Montréal;

défendeur,

AVIS

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

MONTREAL, ce 22 avril 1974

M. Jacques Perron, P.A.C.S.,
Protonotaire adjoint.

Me Guy Villemure, avocat,
LABELLE, CHARBONNEAU &
VILLEMURE,
4935 est, rue Beaubien,
suite 103,
Montréal, Que. H1T 1V1

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-041645-500-742

RENE HOUDE, percepteur, résidant et domicilie au 10477 Sacre-Coeur, à Montréal, district de Montreal,

REQUERANT

-vs-

LUCIE LACHARITE, auxilière licenciée, autrefois domiciliée à l'Avenir, district de Drummondville mais actuellement des lieux inconnus;

INTIMEE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée LUCIE LACHARITE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procedera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, ce 25 avril 1974.

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE.

PIERRE-A. CHAMPAGNE, C.R.
Immeuble Justitia,
1195, rue Berri,
Montréal H2L 466.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-041347-745

DAME CLAUDETTE LAPOINTE-VEILLET, ménagère, résidant et domiciliée au 6955, 12e Avenue, dans les cité et district de Montréal,

Requérante

-vs-

JEAN VEILLET, mari de ladite Claudette Lapointe, présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e), JEAN VEILLET est par les presentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 17 AVRIL 1974 WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE ADJOINT

LABELLE CHARBONNEAU &
VILLEMURE
4935 est rue Beaubien
Suite 103
Montréal, Québec
H1T 1V1

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ANDRE DESCHATELETS - 13, rue Papineau - Montebello, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Quebec., pour obtenir un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de LARIVIERE TRANSPORT LTEE, permis 12290-V, laquelle demande un permis de courtier reciproque.

Tout interesse peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

FRANCOIS PERREAULT
Procureur du requérant
Paquette, Paquette, Perreault & Rivet, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-041 344-742

JOSEPH ALPHONSE ADRIEN BUJOLD
Requérant
C.
DAME ROSE DELIMA MARIE
VAILLINCOURT
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée DAME ROSE DELIMA MARIE VAILLINCOURT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procedera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 1er mai 1974

Me W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE

Me Liliam Reinblatt, avocat
1010 O. Ste Catherine
Montréal, Que.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES

No: 500-12-041461-744

DAME LAUREEN EDWARDS, épouse de Philippe Allaire, domiciliée au no 703, 4th Avenue, dans la Cité de Verdun, District de Montréal,

Requérante

vs

PHILIPPE ALLAIRE, autrefois résidant et domicilié dans le District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé PHILIPPE ALLAIRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce, de l'Affidavit de la Requérante, de la Déclaration de l'Avocat, de l'Avis relatif à la Contestation et du Certificat du Registraire, a été laissée au Greffe des Divorces, Division de Montréal, de la Cour supérieure, Division des Divorces, Palais de Justice, 10 est, rue Craig, Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 22 avril 1974

W. LEFEBVRE
Régistraire

Me Ervin Orbach,
Procureur de la requérante
Ch. 1028
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal H2L 4L8
tel. 842-2233 poste 240

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que "PATISSERIE ROSEMONT LTEE" Corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformement aux dispositions de la Loi des Compagnies de la Province de Québec.

Date à Montréal, ce dixième jour d'avril, mil neuf cent soixante quatorze.

LE SECRETAIRE
JULES DURIVAGE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-040,831-749

ORIENT LEGAULT, des ville et district de Montreal,

Requerant,

-vs-

DAME ANTOINETTE ALLAIRE, de domicile inconnu,

Intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée ANTOINETTE ALLAIRE est, par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procedera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, CE 16 AVRIL 1974
(S) WILFRID LEFEBVRE
Registraire-adjoint.

Me Carole Marsot
Avocat du requérant
800 est, boul. de Maisonneuve
10ième étage
Montréal H2L 4M7, P.Q.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Invitation à soumettre une déclaration d'intérêt et d'intention concernant la fourniture, la construction et l'installation d'un système de transformation de déchets en énergie

DES DECLARATIONS SCELLEES, identifiant clairement leur contenu et adressées au soussigné, pour la fourniture d'une installation en vue de transformer des déchets en énergie, dans la Région de la Capitale nationale, seront reçues par la Commission de la Capitale nationale jusqu'à 13h. (HAE).

LE VENDREDI, 24 MAI 1974

Le projet comporte un procédé de transformation à partir de déchets municipaux non triés, comme source d'énergie de base pour la production de vapeur pour chauffage de district. De plus, il faut prévoir l'addition possible de boues d'épuration d'égout au carburant de base, et la production possible d'électricité à partir de l'énergie obtenue.

LES DOCUMENTS RELATIFS AUX DECLARATIONS peuvent être demandés à la Commission de la Capitale nationale, 48, rue Rideau, Ottawa (Ontario), Canada:

A.H. STEVENSON
Secrétaire
Commission de la
Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario) K1N 8K5
Canada

Prenez avis que DEL TRANSPORT LTEE, permis 21339-V demandera à la Commission des Transports du Québec de prolonger la validité du permis spécial experimental autorise par la clause A) de son permis jusqu'à décision finale de la requête permanente.

Toute opposition à la présente requête devra être adressee à la Commission au 800 est Boulevard de Maisonneuve, Montréal, dans les quatre jours de la premiere publication.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-041462-742 (500)

DAME HELENE METIVIER, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 3860 de la rue Martial, appartement 3 à Montreal-Nord, district de Montréal,

Requérante

-vs-

HENRI DUGAS dit LABRECHE, d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé HENRI DUGAS dit LABRECHE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 22 avril 1974

JACQUES PERRON,
REGISTRAIRE

Me Pierrette St-Pierre, avocate,
800 est, Boul. Maisonneuve,
10e étage,
Montréal, P. Que. H2L 4M7

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE
DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE CONTROLE REGIONAL INCLUANT UNE ROUTE D'ACCES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 7 juin 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus à partir du 3 mai 1974 sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $100, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, à l'Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, 446 Arnaud, Sept Iles et à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, 30 est, de l'Evêché, Rimouski, Québec.

Les sous-traitants en plomberie, ventilation, air climatisé, protection incendie, isolation (mécanique), nettoyage par le vide, électricité, béton pre-fabrique, maçonnerie, couverture, revêtement souple de planchers, plâtre et planche de gypse, tuile acoustique et suspension, peinture, tapis, devront faire parvenir leur soumission au Bureau des Soumissions deposées de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec, avant 15:00 heures (heure avancée de l'est) le 29 mai 1974.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne
des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aeroport int. de Montréal,
Le 23 avril 1974.

Université du Québec à Montréal

APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN MÉNAGER

L'Université du Québec à Montréal recevra jusqu'à 11.00 heures le 15 mai 1974 des soumissions sous enveloppes scellées pour l'entretien ménager de ses édifices.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur les formulaires préparés à cette fin par le Service des Immeubles et de l'Équipement.

Les soumissionnaires pourront se procurer à partir du 6 mai 1974 les documents nécessaires, en s'adressant à Monsieur Réal Tessier, ing., local 2005, Pavillon Ste-Marie, 1180, rue Bleury à Montréal.

Un chèque visé de cent dollars ($100.00) - dont vingt-cinq dollars ($25.00) non remboursable - au nom de l'Université du Québec à Montréal sera exigé en échange des dits documents.

Les soumissionnaires pourront faire une visite des lieux en communiquant avec le soussigné.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 15 mai 1974, à 11.00 heures, au local 7005, du Pavillon Riverin, 1199, rue Bleury à Montréal.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture. L'Université du Québec à Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gros Cacouna

Les syndicats appuient le projet Misener

par Gilles Francoeur

Les trois centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ, ont donné officiellement leur appui hier au comité de promotion du port en eaux profondes de Gros Cacouna qui demande au gouvernement fédéral d'autoriser la société Misener à investir $137 millions afin de compléter le projet portuaire pour super-cargos, dans lequel le gouvernement fédéral a déjà investi $8 millions.

La compagnie Misener, un important armateur ontarien, propose au gouvernement fédéral de lui céder les installations portuaires existantes à raison de $1 par année pendant dix ans en retour de quoi elle s'engage à compléter les travaux prévus tout en assurant l'accès public du port. Le projet a été soumis au ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, en juin 1973, qui avait alors promis une réponse définitive pour le milieu de l'automne. Les promoteurs du Bas-du-Fleuve attendent toujours la réponse du ministre.

Porte-parole du Front syndical sur cette question, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a comparé la bataille des gens de Gros Cacouna à celles des travailleurs de Cabano et de Témiscaming qui, voulant sortir leurs municipalités respectives du marasme économique, mettent de l'avant des projets de leur propre crû.

En janvier dernier, a rappelé M. Laberge, le chômage a atteint dans cette région un taux supérieur à 20 pour cent. Ce taux a même grimpé à 36 pour cent chez les jeunes de 18 à 24 ans, d'où leur exode massif qui a atteint l'an dernier quelque 10 pour cent de la population totale de la région, évaluée à près de 100,000 personnes.

"Et pendant ce temps, d'ajouter M. Laberge, un projet dans lequel ont été investi plus de $8 millions — il en coûterait aujourd'hui plus de $30 millions pour effectuer les travaux accomplis jusqu'à présent — dort sur les tablettes du gouvernement Trudeau".

La première promesse d'un port de mer sur l'île Gros Cacouna, près de Rivière-du-Loup, remonte à un discours électoral prononcé par Sir Wilfrid Laurier en 1897. En 1962, M. Lester B. Pearson s'engageait au nom du Parti libéral à mener le projet à terme. Les travaux d'infrastructure ont commencé en 1964 et après y avoir dépensé $8.8 millions, le gouvernement fédéral décidait en 1969 de suspendre le projet en prétextant des contingences budgétaires. Depuis ce temps, le projet du Havre Champlain a vu le jour et attend l'approbation du fédéral pour se concrétiser.

La compagnie Misener, qui offre d'y investir $137 millions, vient d'obtenir du Canadian Wheat Board un contrat pour l'expédition de cinq millions de tonnes de blé. Les élévateurs qu'elle projette de construire en bordure du port en eaux profondes, pourraient être achevés d'ici deux ans.

Si le projet voyait le jour, Gros Canouna deviendrait le dixième port en eaux profondes au monde, pouvant accueillir des navires jaugeant jusqu'à 300,000 tonnes. A cause de sa situation géographique particulière, la rade actuelle a une profondeur de 41 à 51 pieds, et un quai mobile permettrait le déchargement des super-cargos de 500,000 tonnes qui seraient ancrés à quelque distance de la rade elle-même.

En mars

Hausse de 1.5% des prix de gros

OTTAWA (PC) — Les prix de gros ont monte de 1.5% en mars et, à la fin de ce mois, ils étaient de 25.7 p.c. plus élevés qu'un an plus tôt.

Des prix plus élevés pour le pétrole et les produits pétroliers ont fait monter en mars de 3.6 p.c. les prix de gros des métaux non ferreux et les prix de gros de ces métaux étaient à la fin de ce mois de 36.3 p.c. plus élevés qu'un an auparavant.

Dans le secteur alimentaire, on trouve une hausse de 1.5 p.c. en mars pour le prix de gros des légumes et une hausse de 57.2 p.c. au regard de la fin de mars 1973.

DÈS JUIN, LA GASPÉSIE SE FAIT BELLE...

En juin, en plein printemps chez elle, la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie.et son archipel des îles de la Madeleine se refont le paysage.
Toute la péninsule s'étire, elle étend ses longues plages, retouche son panorama, rajuste ses tons de vert et met du bleu sur son ciel. La mer a cent couleurs. Les oiseaux couvent, les truites veulent mordre, les grands parcs sont ouverts.
Pour le rêveur, le peintre, le photographe, le pêcheur sportif, et pour la famille qui recherche la paix, le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les îles de la Madeleine sont en beauté...



DISCRÈTEMENT, EN JUIN...

LA GASPÉSIE EST À VOUS!

LA POPULATION
Les Gaspésiens, les gens du Bas et les Madelinots sont des Québécois sympathiques. Ils ont des gestes grands comme le large et des phrases truffées de termes marins.

LES STATIONS
L'amateur de vie au grand air, de pittoresque et de sports trouvera en Gaspésie des stations où il pourra séjourner à son gré au coeur même de paysages grandioses. Ces stations touristiques sont **Percé, Carleton** et **Mont-Saint-Pierre.**

LES VILLES-ÉTAPES
Cabano, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Matane Bonaventure, Amqui, sont des villes d'importance où le voyageur peut bénéficier, à quelques minutes de la grande nature, de tous les avantages et services. Toutes ces villes ont gardé leur cachet particulier. Elles sont parsemées tout le long de votre route.

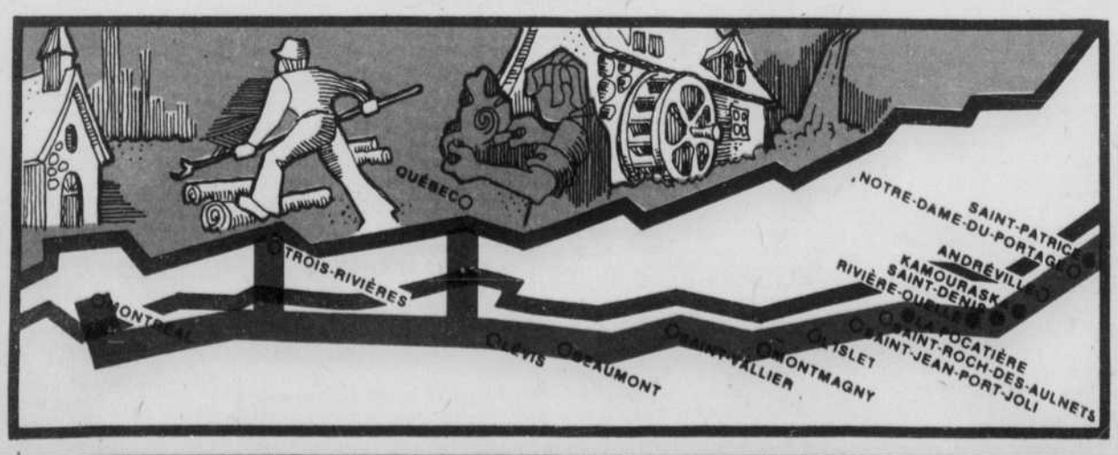
LES GRANDS PARCS DE NATURE
Les parcs de la Gaspésie constituent des enclaves de sauvage grandeur où vivent à leur état naturel les faunes terrestre et aquatique. Les parcs **de la Gaspésie, de Matane, de Port-Daniel, de Rimouski** et le **parc national de Forillon** sont des lieux de délassement et de plaisir pour les amants de la nature.

LES RELAIS GASTRONOMIQUES
En plus des nombreux restaurants et hôtels qui offrent des spécialités aussi variées que délicieuses, deux relais gastronomiques réputés sont dirigés par le gouvernement du Québec: **l'Auberge Fort-Prével** et le **Gite du Mont-Albert.** Au menu: crustacés, poissons; coquillages, cuisine régionale et française.

L'ARTISANAT
Le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les îles de la Madeleine sont des régions reconnues pour la qualité et la diversité de leur production artisanale. Vous trouverez le plus grand choix où l'on affiche ce symbole ℮.

LA PÊCHE
Au large des côtes du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, le touriste trouvera abondance d'espèces, particulièrement de morue. Dans les lacs et les rivières, il pourra taquiner la truite et le saumon.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC (ENTENTE CANADA-QUÉBEC)



Oui, je désire recevoir votre documentation sur la Gaspésie, le Bas Saint-Laurent et les îles de la Madeleine.

NOM: _____

ADRESSE: _____

_____ PROV.: _____

QUÉBEC

TOURISME QUÉBEC,
DÉPARTEMENT No **T49D2**
QUÉBEC G1A 1R8